هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 633 — JEUDI 24 JUIN 1982

EN PRÉSENCE DE M. MAUROY

« L'Inflexible », sixième sous-marin nucléaire a été lancé à Cherbourg

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

• LA C.E.E. ET WASHINGTON

La politique commerciale des États-Unis est vigoureusement dénoncée par les Dix

Les pays de la Communauté en ont assez de la multiplication des initiatives protectionnistes américaines, du « *bastonnage* » systématique auquel les Etats-Unis les soumettent, surtout depuis le sommet de Versailles en matière commerciale. Ils protestent, annoncent qu'ils vont réagir et invitent les autorités de Washington à rapidement modifier une politique qui, telle qu'elle est maintenant pratiquée, conduit tout droit à la guerre commerciale.

Cependant, sur les marchés des changes, le dollar, qui avait fléchi mardi, a de nouveau fortement progressé mercredi, son cours retrouvant à Paris le niveau historique de 6,90 F.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Cette déclaration traite principalement des deux dernières manifestations de la politique protectionniste ainsi dénoncée : la décision, prise le 11 juin par le département américain du commerce, d'imposer des droits compensateurs à un nombre important d'entreprises sidérurgiques communautaires exportant vers les Etats-Unis sous prétexte qu'elles ont bénéficier de subventions accordées par les pouvoirs publics ; l'extension de l'embargo sur l'exportation vers l'U.R.S.S. d'équipements pétroliers et gaziers aux entreprises européennes qui fabriquent les équipements sous licence américaine.

Toutefois, — fait important — les Dix constatent, là aussi unanimes, qu'il ne s'agit pas d'incidents isolés, mais bel et bien d'une offensive d'ensemble déclenchée, de manière délibérée, par l'administration Reagan contre les pays de la C.E.E. Le texte des Dix rappelle à ce sujet la poursuite des attaques contre la politique agricole commune, le différend relatif aux crédits à l'exportation et les affaires textiles.

Ainsi M. Davignon, le vice-président de la Commission chargé des affaires industrielles, a indiqué que les Etats-Unis exerçaient une pression sur Hong-Kong afin de l'empêcher de conclure avec la C.E.E. un nouvel accord d'auto-limitation des exportations de produits de la confection.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 44.)

Les mécomptes de Versailles

M. François Mitterrand, au conseil des ministres tenu le 22 juin, a mis en garde, « en termes sévères », les Etats-Unis contre « une politique internationale qui tend de plus en plus à entraîner l'Europe dans l'aggravation de la crise ». Cette mise en garde intervient au moment où une nouvelle flambée se produit sur le dollar.

Concomitamment, on observe une intensification de l'offensive protectionniste des Etats-Unis, notamment vis-à-vis de l'Europe. La guerre de l'acier se rallume et entre dans une phase aiguë ; l'embargo de Washington sur les exportations vers l'U.R.S.S. prétend s'appliquer aux firmes européennes fabriquant sous licence américaine ; la politique agricole commune est toujours sous le feu de la Maison Blanche ; le différend sur les crédits à l'exportation et les affaires textiles reste ouvert. Comme l'indique notre correspondant à Bruxelles, les pays de la Communauté en ont assez de la « bastonnade » systématique à laquelle les Etats-Unis les soumettent.

Quinze jours après le sommet de Versailles, les relations entre l'Europe et l'Amérique se sont donc fortement dégradées, au point que les observateurs se posent des questions sur l'étendue et la nature de l'accord enregistré à ce sommet, le clan des sceptiques ne pouvant que se trouver renforcé.

Certes, les autorités monétaires américaines sont intervenues le lundi 14 juin pour freiner la hausse du dollar, mais elles ont eu soin de préciser que cette intervention était « limitée » et la suite des événements a montré que l'envolée du « billet vert » n'avait été en rien entravée.

Certes, le président Reagan, « s'étonnant » de la persistance de taux d'intérêt probibitifs, pourra faire valoir qu'il a un président de banque centrale (M. Paul Volcker) fort entêté, et qu'il songe à placer en liberté surveillée le conseil de ladite Banque centrale. M. Volcker a beau jeu néanmoins de faire remarquer que la tension des taux d'intérêt américains est due, en bonne partie, aux appels réitérés du Trésor pour combler un déficit budgétaire dont la réduction semble hypothétique, compte tenu de l'effet désastreux de la récession sur les recettes fiscales.

Certes, l'hôte de la Maison Blanche reconnait que la hausse excessive du dollar et des taux va l'inciter à un « réexamen global » de sa politique économique.

Mais ces derniers ne peuvent s'empêcher de constater que les Etats-Unis continuent de mettre en œuvre la politique « musclée » inaugurée lors de l'élection de M. Reagan. Le durcissement de l'attitude américaine vis-à-vis de l'U.R.S.S., sur lequel les Etats-Unis avaient obtenu un consensus à Versailles, semble déborder les limites de l'épure, provoquant de vives réactions en Allemagne, où le ministre de l'économie, le comte Lambsdorf, le qualifie de particulièrement grave, le quai d'Orsay estimant qu'« il n'est pas évident qu'il soit juridiquement incontestable ».

L'apparente euphorie engendrée par les agapes et les festivités dans le palais du Roi-Soleil ne masquait-elle que la réaffirmation de l'égoïsme sacré propre aux Etats ? C'est à craindre. En ce cas, M. François Mitterrand ne serait guère récompensé de ses efforts en faveur des Etats-Unis, pas plus qu'il ne l'a été de sa visite à Jérusalem, où M. Menahem Begin, « gardien d'Israël », a mis à exécution des projets militaires mûris depuis bien longtemps.

Situation critique à Beyrouth

Malgré le nouveau cessez-le-feu accepté, mardi soir 22 juin, par les Israéliens à la demande de M. Philip Habib, envoyé spécial américain au Liban, la situation à Beyrouth-Ouest semblait critique ce mercredi matin après les raids israéliens de mardi sur la périphérie sud de la capitale, ainsi que de violents affrontements syro-israéliens pour le contrôle de la route internationale Beyrouth-Damas.

Juste avant l'entrée en vigueur du nouveau cessez-le-feu, l'aviation israélienne avait bombardé certains secteurs de Beyrouth-Ouest, notamment les camps palestiniens de Mar Elias, Borj el Barajneh et Bir Hassan, tandis que plusieurs quartiers résidentiels étaient sévèrement pilonnés par terre et par mer.

(Lire nos informations pages 6 et 7.)

Le droit et la force

par ANDRÉ FONTAINE

Le 13 juin dernier, le professeur Boutros Dib, qui représente le Liban à Paris, et dont chacun connait le courage, la finesse et la vaste culture, recevait dans son ambassade M. Pierre Mauroy. « *Jamais*, devait déclarer le premier ministre à cette occasion, *la France n'acceptera la violation du droit international. Jamais elle n'acceptera que la force brutale impose sa loi.* »

Qui, hormis les nostalgiques, honteux ou avoués, du nazisme, n'applaudirait à de tels propos ? Comment pourtant ne pas voir toute la distance qui sépare la réalité de ces bonnes intentions de la réalité tout court ? Sauf à se voiler les yeux, on ne peut complètement éluder, à ce sujet, quelques questions :

a) *Dans le cas particulier du Liban, où est le droit ?* Chacun en a un, ou plusieurs, à faire valoir. Les Libanais revendiquent tout naturellement celui de vivre chez eux, hors de toute ingérence et, à plus forte raison, de toute occupation étrangères, qu'elles soient palestiniennes, syriennes ou israéliennes.

Les Israéliens, faute d'avoir pu faire entériner par l'O.L.P. leur droit proclamé par la fameuse résolution 242 du conseil de sécurité du 22 novembre 1967, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues, viennent de revendiquer par la bouche de M. Begin devant l'Assemblée générale de l'ONU le droit d'autodéfense.

Les Palestiniens attendent toujours de ceux qui ont pris leur place qu'ils leur reconnaissent le droit à l'autodétermination et en tirent les conséquences.

Enfin, les Syriens disent que la présence de leurs troupes au Liban ne résulte pas d'un droit mais d'une obligation, puisque le sommet arabe de Ryad, en octobre 1976, a fait d'elles, avec l'accord formel du gouvernement de Beyrouth, le principal élément d'une « Force arabe de dissuasion » destinée à prévenir le retour de la guerre civile.

(Lire la suite page 2)

• LE BLOCAGE DES SALAIRES

Les communistes désapprouvent le projet mais votent la confiance au gouvernement

Toutes les organisations syndicales ont manifesté leur opposition au blocage des salaires. Le C.N.P.F., pour sa part, continue à marquer son désaccord sur les moyens mis en œuvre par le gouvernement.

Le premier ministre devait engager la responsabilité du gouvernement, mercredi 23 juin, à l'Assemblée nationale, sur une déclaration de politique générale, suivie d'un débat, au cours duquel devaient intervenir MM. Chirac et Gaudin, pour défendre la motion de censure déposée par le R.P.R. et soutenue par l'U.D.F. MM. Jospin et Lajoinie devaient prendre la parole au nom des groupes socialiste et communiste. M. Marchais avait exprimé, mardi, la « désapprobation » de son parti pour un blocage des salaires, tout en réaffirmant son soutien au gouvernement.

Ce débat devait être suivie de deux votes, l'un sur la « confiance », l'autre sur la censure. M. Mauroy doit engager de nouveau la responsabilité du gouvernement sur le projet de blocage des prix et des revenus, jeudi 24 juin. L'U.D.F. ayant déposé, avec le soutien du R.P.R., une motion de censure sur ce texte, un troisième vote interviendra le 28 juin.

Les obstacles rencontrés par le pouvoir pour faire accepter des mesures que la gauche ne peut pas prendre en charge, ont conduit le premier ministre à emprunter une voie autoritaire, qui, en fait, arrange tout le monde.

Les syndicats et le patronat, hostiles à un blocage contractuel des salaires et des prix, sont déchargés de ce fardeau, ces dispositions devant être instituées par une loi.

Les députés de la majorité sont invités à exprimer, par un « vote de confiance », leur accord avec les orientations générales de la politique gouvernementale, mais l'application de la procédure d'engagement de responsabilité sur un texte leur épargne d'avoir à voter un projet contraire aux aspirations dont ils sont dépositaires.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

DÉFI

Le flot des protestations s'amplifie. La majorité est secouée comme une coquille de noix, l'opposition navigue l'œil rivé sur le cap de Bonne-Espérance. Entre les récifs des prix et les hauts-fonds des revenus, l'amiral Mauroy est bloqué sur sa barre, indifférent aux torpilleurs qui le guettent et à son escadre qui s'effiloche.

Mercredi, il a présidé la mise à flot du sixième sous-marin nucléaire, opportunément baptisé Inflexible. *Un défi au gros temps.*

BRUNO FRAPPAT.

POINT

Un succès de la C.G.T. chez Citroën

En remportant la majorité absolue à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, la C.G.T. vient d'infliger une lourde défaite à la C.S.L., cible principale des grévistes du mois dernier. D'ores et déjà, cette dernière organisation conteste les conditions de préparation du scrutin, qui — pour la première fois — s'est déroulé sous le contrôle d'une quarantaine d'inspecteurs du travail. Comme autrefois la C.G.T., la C.S.L. fait état de « pressions graves » à l'encontre de ses militants, notamment maghrébins.

Mais les faits demeurent. Dans le secret de l'isoloir, près de 60 % des salariés — dans un établissement qui compte plus de 80 % d'O.S. — ont désavoué le syndicat qui n'a jamais été reconnu comme représentatif au niveau national.

Jusqu'à présent la fragilité de l'emploi, la peur des représailles en France même ou dans le pays d'origine et l'impunité des agresseurs favorisaient la perpétuation d'un système qui profitait au « syndicat maison ». Brusquement, tout est remis en cause.

D'aucuns évoqueront l'impact du 10 mai, la prise de conscience des immigrés, surtout des Marocains, dont les grèves « minoritaires », mais victorieuses, à Flins comme à Aulnay, ont montré qu'ils entendaient, eux aussi, bénéficier — malgré la crise — des droits nouveaux reconnus aux travailleurs.

(Lire page 46.)

Un entretien avec M. Anicet Le Pors

La démocratisation du recrutement de l'ENA entrera en application dès 1983

Le conseil des ministres du mardi 22 juin a entendu une communication de M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, sur la formation des fonctionnaires et la réforme de l'Ecole nationale d'administration.

Cette dernière, approuvée par le conseil des ministres, entrera en application dès 1983.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Le Pors précise le sens et les modalités de cette réforme et évoque le code général de la fonction publique en cours d'élaboration.

« La gauche a toujours dénoncé l'Ecole nationale d'administration comme la cause de l'élitisme et de la technocratie. Le parti communiste dans le programme électoral de M. Georges Marchais, demandait même sa suppression. Après un an d'exercice comme ministre de la fonction publique quel jugement portez-vous sur l'ENA ?

— L'ENA, comme les autres grandes écoles, a formé des hommes de grande valeur. Il ne s'agit pas en réalité de nier que cette institution ait contribué à élever le niveau de l'administration française et à développer son prestige à l'étranger. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est démocratiser profondément l'ENA qui doit former une haute fonction publique de qualité reflétant les réalités sociales de notre pays.

— Mais cette haute fonction publique est souvent taxée de technocratie ?

— La fonction publique n'est pas, par fatalité, le lieu privilégié de la bureaucratie ou de la technocratie. Au contraire, elle a vocation avec l'ensemble du secteur public à être le lien privilégié de l'inovation scientifique et technique, de la mise au point de méthodes modernes de gestion et des avancées sociales les plus décisives. L'Ecole national d'administration rénovée doit être un instrument important de cette politique. Elle contribuera ainsi à doter l'Etat d'une administration efficace, moderne et bien adaptée.

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 12.)

EXPOSITIONS MILAN, PARIS, VINCI

Léonard ou l'artiste omniprésent

Léonard de Vinci est peut-être indéfinissable, mais, si l'on y tient, facile à cerner : un petit nombre d'œuvres, une énorme masse d'écrits et de dessins, une gloire, une légende, une aura incroyables, déjà attestées par les contemporains.

Périodiquement, l'éclairage de l'actualité ramène l'attention sur les accomplissements et les problèmes de ce génie déconcertant, aussi célèbre par ses échecs que par ses chefs-d'œuvre.

Cette année, l'occasion est un peu oblique, mais peu importe : à la fin de 1482 — il y a donc cinq siècles, — le Florentin âgé de trente ans a quitté sa ville avec, disent les chroniques, la bénédiction des autorités, pour « monter » à Milan. Il passa en Lombardie dix-sept années qui ont été extraordinairement heureuses et fécondes.

Toute une batterie d'expositions, de conférences et de colloques a été mise sur pied pour commémorer ce séjour à Milan ; en gros, les dessins pour l'été, la technique à l'automne et l'histoire (les Sforza, la ville, etc.) à la fin de l'hiver prochain.

A. C.

(Lire, page 21, l'article d'ANDRÉ CHASTEL.)

idées

LIBAN

Le flot de courrier que nous vaut la guerre du Liban ne paraît pas près de se tarir. Plusieurs de nos correspondants prennent la défense de l'attitude israélienne, avec Daniel Malca contre le professeur Minkowski et avec Denis Cohen contre des intellectuels juifs auxquels il reproche de se désolidariser de l'État hébreu sans s'en être jamais montré vraiment solidaire. Dans le camp opposé, Latifa Benmansour exprime sa douleur devant la souffrance des Palestiniens tandis que Salah Guemriche accuse carrément les Israéliens d'avoir inventé un nouvel antisémitisme. Est-ce à dire qu'entre les uns et les autres le fossé est décidément infranchissable ? Pour qu'il soit surmonté il faudrait que s'y emploient, comme le demande André Fontaine, ceux qui veulent être à la fois, envers et contre tout, les amis d'Israël et des Arabes.

D'un antisémitisme à l'autre

par SALAH GUEMRICHE (*)

L'IMPUNITÉ dont jouit l'État hébreu *n'a d'égale que l'impuissance des États arabes, qu'ils entretiennent eux-mêmes de façon quasi masochiste, à potentialiser leur* unité. A l'arrogance, on ne peut plus manifeste, des victimes du fascisme d'Hi(tl)er, répond la colère sempiternellement rentrée des « Frères », et leur invalidité face au fascisme, aujourd'hui aux couleurs d'Israël.

Lorsque, de surcroît, à l'insolence de l' « État terroriste » répond la complaisance de certains États-patrons, force est de constater que l'urgence et la nécessité appellent, de la part du politologue, une redéfinition systématique de l'expanSIONISME...

Hier donc, Jérusalem, le Sinaï (restitué *pour mieux contenir* !...), le Golan. Aujourd'hui, le Liban : Tyr, Saïda, Beyrouth. Demain, pourquoi pas, Damas. Et si l'on s'en tient à la logique de ce qu'une personnalité juive (1) a appelé le « *vertige démoniaque* » d'Israël, les troupes de Sharon pourront bientôt défiler dans les *rues de Bagdad, et ce pour le compte des mille et un « péchés d'orgueil »* (1), *et d'un certain triomphalisme.*

Est-il besoin de l'exprimer : jamais, dans l'histoire contemporaine, fût-ce lors des plus hauts méfaits de l'impérialisme, et depuis le génocide des Indiens d'Amérique, jamais un État n'est allé aussi loin en destructions, tout en restant intouchable, inattaquable. Jamais non plus, dans l'histoire contemporaine, fût-ce dans les pires heures des répressions coloniales, jamais un peuple n'a été aussi seul, aussi « lâché » que l'est aujourd'hui *le peuple palestinien ! Lâché par les « pays frères »* ; lâché par l'Est comme par les « démocraties » occidentales.

Décidément !... Ce penseur arabe d'un autre siècle, si fervent de jeux de mots, pensait-il vraiment faire acte de prophétie en écrivant, par boutade ou par amertume : « *Les Arabes se sont mis d'accord pour ne (jamais) s'accorder !* » ? L'accusation, portée à Pékin par le représentant de l'O.L.P., contre le gouvernement syrien pour « *coup de poignard dans le dos de la résistance* » *trouve pleinement sa justification dans les* faits bruts d'une actualité qui, aussi dure soit-elle, aura permis de révéler la duplicité, bien plus que l'impuis*sance, de l'un des plus chauds représentants du Front de la fermeté, front que l'agression israélienne s'acharne méthodiquement à placer, plutôt, sous le signe d'un « Front de... l'infirmité » !*

Son objectif fondamental, Israël ne le cache pas, du moins sur le terrain : il ne s'agit nullement de « libérer » le Liban (après tout, l'U.R.S.S. aussi était allée « libérer » l'Afghanistan !), mais bel et bien de liquider *la résistance palestinienne, voire d'organiser l'extermination systématique de l'entité palestinienne au Liban. Voilà donc le mot lâché : extermination. La connotation est d'une dimension historique et donc de nature à déranger certaines « bonnes consciences », pour lesquelles « l'image du juif persécuté »* (1) commande et justifie, de par sa fixation, tous les forfaits, toutes les fuites en avant aussi.

Les tabous *sont coriaces, on le sait, au point de prendre le dessus sur l'instinct de vie.*

Une croix noire

« L'erreur historique » de l'État hébreu, *pour reprendre l'expression du président français, si elle réside dans le refus de « reconnaître la réalité palestinienne », si* elle tire indirectement ses prémisses d'un traumatisme certain, tend, par contre, et de plus en plus, à conforter dans leurs inquiétudes de nombreuses personnalités juives de France et d'ailleurs quant aux risques d'une politique à vocation suicidaire...

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'Israël ne « travaille » pas pour ses générations futures : tout prouve, dans ses agissements, que l'État hébreu fonctionne à la violence en vertu de ce fameux traumatisme que les contradictions inhérentes à sa nature impérialiste sont en train de dévitaliser, voire de démythifier.

*Non, M. Begin n'est pas près de se faire le père protecteur d'Israël. Sa politique entame déjà le capital de crédibilité et/ou de complicité accu*mulé par près d'un demi-siècle de culpabilité étouffée d'un Occident en mal de satellisation.

Non, la démarche de M. Begin ne s'inspire pas de l'intérêt primordial de son peuple, bien au contraire : *elle* s'inscrit dans le sens des intérêts immédiats, stratégiques, à contre-courant de toute garantie d'avenir pour les populations d'Israël. L'histoire, tôt ou tard, le consignera : cet avenir est fonction d'une nécessité historique, celle du rétablissement de la dignité du peuple palestinien, dans des *« frontières sûres et reconnues »* !...

Si d'aucuns, par réalisme primaire ou par escamotage, se complaisent dans l'hypothèse qui pose le temps comme un paramètre devant, à long terme, jouer en faveur des Palestiniens, nous reconnaîtrons volontiers à M. Begin, dans la dimension fasciste de l'agression, au moins cette qualité qui fait de lui un brûleur *d'étapes, un accélérateur du sens historique et, du même coup, le révélateur de la logique sioniste : une lo*gique d'apparence cartésienne, mais procédant souterrainement et savamment de la dialectique... machiavélienne. D'où, probablement, la « déroute »... et, dans un second temps, cette incapacité des gouvernants arabes à réagir, empêtrés qu'ils sont depuis la débâcle dans un univers mouvant (le leur propre) dé*sinvesti par le principe de réalité* ; ce *qui a pour effet de les plonger* (pour *combien de temps encore ?*) dans un autisme des plus déconcertants !

Or, un peuple se meurt ; un autre *se trouve envahi, dépossédé, disloqué, décomposé. Et rien, de l'Atlantique à la mer Rouge, rien ne bouge,* rien qui puisse évoquer, sinon rétablir, l'idée de « nation arabe », ou celle des si belles formules de « fraternité » et de « solidarité » !... Quant à l'Europe, il est vrai que l'exemple des brigades internationales n'est plus de mise !...

Seulement, voilà...

Un jour de juin 1982, sur les rives de la Méditerranée, à Saïda, des hommes triés sur le tas sont parqués, puis « poinçonnés » : ils portent, peinte sur le dos, *une croix noire* (2) qui signifie : « Palestinien ».

Arabe, le Palestinien, au même titre que *le juif est fils de Sem. Comment appelle-t-on déjà le racisme dirigé contre les fils de Sem ?...*

(*) Journaliste pigiste. Prépare un doctorat de troisième cycle en sciences de l'information et de la communication à Paris-VII.

(1) Sur Europe 1, Journal de 19 heures du 10 juin.

(2) Témoignage téléphoné (pellicule confisquée par soldats israéliens) par J.-P. About, TF 1, Journal de 19 heures, du 13 juin.

LE DROIT ET LA FORCE

(Suite de la première page.)

b) *A supposer que l'on trouve une autorité capable de dire le droit sans se heurter au veto de l'une ou de l'autre des grandes puissances titulaires d'un siège permanent au Conseil de sécurité, comment mettre le droit en pratique*, alors que les nations n'en font qu'à leur tête et se gardent bien d'appliquer les recommandations des institutions internationales lorsqu'elles les jugent contraires à leur intérêt ?

Israël n'est pas le dernier de la liste, qui a poursuivi l'invasion du Liban comme si de rien n'était, après s'être vu enjoindre par le Conseil de sécurité, votant pour une fois à l'unanimité, de retirer immédiatement ses troupes.

Quel sens peut avoir une résolution de ce genre lorsqu'on voit les Etats-Unis, après l'avoir dûment approuvée, mettre immédiatement leur veto à une autre résolution prévoyant, celle-là, des sanctions ? La France peut-elle dire que *jamais* elle n'acceptera la violation du droit international alors qu'elle ne prend pas la moindre sanction à l'égard de l'Etat juif, sauf à appeler sanction... l'ajournement d'une réunion et d'une négociation ? La Grande-Bretagne a-t-elle gagné aux Malouines parce qu'elle avait le droit pour elle, ou parce qu'elle était la plus forte ?

c) *Pourquoi la France, qui, dans l'affaire des Malouines, a pris vigoureusement le parti du droit, en punissant l'Argentine coupable d'avoir voulu se faire justice elle-même n'en a-t-elle pas fait autant, par exemple, à l'égard de l'Irak*, agresseur de l'Iran, et lui a-t-elle vendu tellement d'armes ?

d) *Comment peut-on prétendre refuser que la « force brutale » impose sa loi lorsque l'on maintient des relations diplomatiques avec le régime afghan, mis en place par l'envahisseur soviétique*, et qui ne survivrait pas une seconde à son départ ?

e) La propriété, pour Proudhon, c'est le vol ; on peut en dire autant de *la souveraineté*, forme collective d'appropriation d'un sol qui *consacre toujours, en dernière analyse, quelque conquête*. Les Argentins, à qui l'on faisait légitimement grief de s'être emparé par la force des Malouines, pouvaient tout aussi légitimement répondre que les Britanniques en avaient fait autant à leurs dépens il y a cent quarante-neuf ans. C'est la force, pas le droit, qui a dessiné la plupart des frontières des Etats et des zones d'influence, au cours de ce siècle comme de tous les autres.

Est-ce à dire qu'il n'y a qu'à jeter le manche après la cognée, considérer le droit comme une vieille lune – *« l'activité humaine la plus futile »*, disait Rivarol – et conclure, avec La Fontaine, que la raison du plus fort, en fin de compte, est bien la meilleure ?

Le seul ordre durable

Thucydide méditant, à l'aube des temps, sur une histoire qui n'a fait *depuis* lors que corroborer ses leçons, a *montré*, au-delà de toute considération morale, la *vanité* des diktats. *« Il est possible »*, a-t-il écrit dans *la Guerre du Péloponnèse*, *« de mettre fin à de grandes haines par un accord durable, mais non pas lorsque l'un des deux adversaires acharné à se venger profite du succès de ses armes pour contraindre l'autre à souscrire sous la foi du serment à un traité inégal »*. Le seul ordre digne de ce nom, le seul qui fonde un état de droit, c'est l'ordre *accepté*, accepté sans réticence. La réconciliation franco-allemande, les accords de Camp David, la paix au Zimbabwe, montrent que, en ce siècle encore, ce n'est pas là un espoir hors d'atteinte.

Le tout, évidemment, est de savoir qu'il ne peut être réalisé sans un immense effort, sans une stratégie *réaliste partant* de cette *constatation* que si les *idées* de *justice* et de fraternité ont une force en soi, encore faut-il, pour que cette force se fasse sentir, faire abstraction de toute illusion sur le désintéressement et la sincérité des Etats, comme d'une manière plus générale, de tous les pouvoirs. Reste que lorsque tout a échoué, lorsque chacun est rassasié jusqu'à l'écœurement du discours de l'orgueil et de la haine, lorsque les ruines et les deuils illustrent à chaque pas l'échec de la violence, c'est alors que le langage du courage et du cœur a une chance d'être entendu. D'avoir taquiné le premier ministre au début de cet article, nous donne le droit de dire, en conclusion, que c'est ce langage là qu'il a tenu, aussi bien en se rendant à Beyrouth au lendemain de l'attentat contre l'ambassade de France qu'en disant vendredi à l'ambassade du Liban que la France *entend* être à la fois l'amie d'Israël et celle des Arabes.

Plus il y aura de gens pour prétendre à cette double qualité, quels que soient les cris que ce faisant ils déchaînent, plus il y aura de chances qu'un jour l'amitié finisse par prendre le pas, dans les relations entre Israël et le monde arabe, sur le refus de l'autre.

ANDRÉ FONTAINE.

CORRESPONDANCE

Pour se désolidariser, il faut avoir été solidaire

M. Denis Cohen, de Clermont-Ferrand, nous écrit :

Dans *le Monde* du 17 juin, en page 2, plusieurs articles émanant d'intellectuels juifs appellent une réponse que je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire paraître dans votre journal. Certes je ne suis pas une « personnalité » mais *un simple citoyen français juif* « de base » et je crois traduire les sentiments de la grande « masse » des juifs français.

De *nombreux intellectuels juifs* s'élèvent contre l'intervention israélienne au Liban. Communiqués, manifestations, se succèdent. Mais il faut que l'opinion sache que ces « intellectuels » ne sont en rien les porte-parole de la grande masse de juifs de France. D'abord parce que, avant de se désolidariser d'Israël, il eût fallu en être solidaire. Or qu'ont-ils fait de positif pour ce pays ? Aident-ils financièrement l'A.U.J.F. (1), le K.K.L. (2), la WIZO (3), *ou tout autre organisme d'aide directe ou indirecte* au peuple d'Israël ? *Travaillent-ils* l'été dans les kibboutzim ? Font-ils de l'action sociale dans les *quartiers* déshérités de Tel-Aviv ? Leurs enfants sont-ils soldats aux frontières hostiles du pays ? Savent-ils combien de tonnes d'explosifs, sur ceux saisis au Liban, étaient peut-être destinés à de nouveaux Copernic, Anvers ou Marbeuf ? Connaissent-ils les liens qui existent entre l'extrême droite européenne qu'ils détestent et l'O.L.P. ?

Oui, la mort d'un enfant sous les bombes est inexcusable, qu'il soit libanais, palestinien ou israélien, mais savent-ils que les terroristes se servaient de la population civile comme d'un bouclier, des abris *sous* les écoles comme de dépôts de *munition ? (Le Monde* du 17 juin, *page 4, article de Françoise Chipaux).* Savent-ils *que* les vies de plus d'un million d'enfants *juifs* auraient été sauvées par le bombardement par les pays libres et alliés, en 1937 ou 1938 (s'ils en avaient eu les moyens !), de l'infrastructure militaire nazie ! Hitler ne cachait pas ses intentions de détruire le peuple juif. Arafat n'a jamais caché la sienne de détruire Israël. Quant à mettre sa qualité de juif en avant à chaque instant ! *Pourquoi* ces « intellectuels » se *sont-ils coupés de la masse* juive ? Pourquoi *ne viennent-ils jamais* dans une synagogue ? Envoient-ils leurs enfants dans des écoles juives ? Respectent-ils le *Shabbat* ? la *Cacherout* (4) ? Le *Tsedaka* (5) ? Etre juif n'est pas un titre héréditaire de noblesse. C'est toute une façon de vivre, mais, surtout, c'est croire en Dieu. Alors, je le regrette pour eux, mais on ne peut être communiste, athée et juif.

Alors, messieurs, aidez Israël au lieu de le condamner sans cesse, et la paix viendra peut-être parce qu'Israël se *sentira moins* abandonné et rejeté par la communauté internationale.

(1) A.U.J.F. : Appel unifié juif de France. Les dons récoltés servent à l'insertion des immigrants en Israël et à l'aide sociale aux juifs de France.

(2) K.K.L. : Keren Kayemeth le Israël. Organisme chargé de la bonification des terres et de l'afforestation en Israël.

(3) WIZO : Women International Zionist Organization. Organisation féminine d'aide à Israël (construction d'écoles, de crèches, de dispensaires, etc., en Israël).

(4) Ensemble des règles alimentaires de la loi juive.

(5) Aide aux déshérités de leur peuple.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.

Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

OBLIGATION

par JEAN-LOUIS LÉVY (*)

« They love not poison, that do poison need » (1)
(Richard II)

Le drame libanais *oblige* chaque conscience. Une heure durant, il oblige chacun à renoncer au jeu subtil du pour et du contre ; une minute durant, à oublier son appartenance ethnique ou nationale. *Il oblige* chaque conscience à *ne* pas saluer la force et le pouvoir d'État, que celui-ci soit hébreu, chrétien ou musulman. Il l'oblige à *s'interroger* sur les conséquences, à moyen et long terme, d'un acte qui se veut politique. Il l'oblige à s'incliner avec respect devant *toutes* les victimes. Il l'oblige à regarder ces morts en face. *« Mais qui ne s'arrange des côtelettes laissant à d'autres d'entendre le cri d'agonie et de recevoir l'éclaboussure du sang (2). »*

Il l'oblige non à juger, mais à dire *non*... A moins de se laisser glisser sur le chemin de ce bon Louis XI : *« Encore un petit crime seulement, ma bonne Vierge, seulement la mort de mon frère, et le royaume est sauvé (3). »*

(*) Médecin.

(1) « Ils n'aiment pas le poison, ceux qui ont besoin du poison. »
(2) Alain.
(3) Michelet.

REPLIQUE A... ALEXANDRE MINKOWSKI

L'analyse et la passion

par DANIEL MALCA (*)

NOUS avons le souvenir d'un ouvrage paru voici quelques années qui fustigeait le dogmatisme, la déclaration péremptoire. Toute situation mérite une analyse objective et A. Minkowski a oublié cette fois les leçons qu'il dispensait naguère en filigrane dans *le Mandarin*...

La guerre porte son fardeau de malheurs et d'exactions : celle qui se déroule et qui est mise en question n'échappe pas à cette règle. Encore faut-il en rechercher les responsables. Le sang a-t-il si vite séché pour oublier les enfants de Kyriat Shmoné, de Maalot ou de Lod ? La grenade jetée hors des frontières d'Israël à Anvers doit-elle être écartée parce qu'elle n'a tué qu'un écolier ? La charte de l'O.L.P. a déjà été assez commentée pour savoir qu'elle comporte la destruction de l'État juif. *Quant à entrer dans la savante dialectique qui distingue* l'O.L.P. d'une *organisation palestinienne dissidente, nous* le refusons au nom du deuil qui a frappé les familles de diplomates et les victimes de l'attentat de la rue Copernic. La violence directe ou les idées qui appellent à la violence sont responsables de ce conflit.

Israël, d'autre part, *ne combat* pas le Liban *mais les milices palestiniennes* qui ont colonisé *ce pauvre* pays. Des témoignages *télévisés ou* repris dans la grande presse font état d'une certaine satisfaction de la population libanaise et de la participation des *phalanges chrétiennes*, druzes ou kurdes au côté de l'armée israélienne. Le peuple libanais connaît l'humiliation d'être occupé *et voit probablement dans ce conflit le moment de retrouver son indépendance, comme la résistance française avait rejoint les armées alliées pour rejeter les nazis. Nous* déplorons que les *Etats de ce monde* n'aient pas *mis* en pratique, *comme* promis, les *leçons du procès de* Nuremberg. *Nous aurions préservé* les enfants centrafricains et ougandais si une force militaire avait mis un terme au règne des tyrans qui souillent quotidiennement les droits de l'homme. L'esprit qui anime aujourd'hui l'État juif est le même *qui souffla lors du sauvetage d'Entebbé*.

Enfin, M. Minkowski a bien tort *d'affirmer que tous les juifs sont sionistes. Il fait injure à des personnes aussi estimables* que Uri Avéry, Pierre Mendès France, Raymond Aron et les milliers de religieux *intégristes* qui revendiquent la théocratie pour reconnaître cet État. D'autre part, à ce jour, nous ne connaissons aucun penseur du monde arabe, si vaste dans ses vingt pays, si peuplé avec ses cent millions d'individus, qui ait avancé des propos favorables à Israël.

Si le professeur Minkowski a honte pour tous les juifs malgré leur particularisme et leur indépendance de pensée, c'est son affaire, bien que nous déplorions les jugements collectifs, qui restent le premier pas pour les solutions finales. Le peuple juif n'a eu dans son histoire qu'à rougir par deux fois de ses enfants : les korahs dans les temps bibliques et les Kapos pendant la seconde guerre mondiale. Et ces derniers portaient des bottes, M. Minkowski. Enfin, les maîtres de la théologie polonaise sont d'origine russe et leur esprit survit en trois millions d'individus, qui n'ont pas, sous peine de goulag, le droit d'être sioniste.

(*) Administrateur, *délégué* à la commission culturelle, au journal *Habone* du consistoire israélite de Marseille.

J'ai mal

par LATIFA BENMANSOUR (*)

J'AI mal à mon honneur de femme arabe.

J'ai mal à mon désir fou de justice.

J'ai mal à ma dignité bafouée.

J'ai mal pour mon peuple assassiné.

J'ai mal pour le sang de nos enfants qui irrigue la terre d'Israël.

J'ai mal au spectacle des yeux éperdus d'angoisse de cette petite *fille, qui a été adoptée par les bour*reaux de sa mère et de son père.

J'ai mal en assistant à l'indifférence qui étrangle deux peuples exsangues.

J'ai mal de voir que devant l'horreur il y a deux poids, deux mesures.

J'ai honte pour la mort gratuite d'un vieux Palestinien qui, chassé de sa terre en 1948, rêvait de revoir avant de mourir ses oliviers et priait pour que ceux qui l'ont *chassé* prennent soin de sa terre qu'il avait travaillée avec *amour*.

J'ai honte pour lui, dont le corps blessé mais encore vivant fut écrasé par les *bulldozers* des phalangistes, un certain soir d'été 1976.

J'ai honte pour la population libanaise chrétienne et musulmane, généreuse et *tolérante*, qui est en train d'être exterminée.

J'ai honte pour un certain secrétaire général du parti socialiste, devenu premier homme de France, chantre des droits de l'homme, qui demandait en 1975 pardon à Anne Franck, et se tait devant le massacre d'enfants, vieillards, hommes, femmes innocents, dont le seul tort est d'être nés Libanais ou Palestiniens.

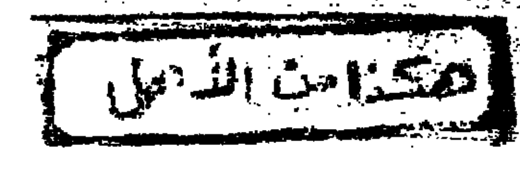
J'ai honte de me dire arabe. Où sont *nos hommes* ? Où est *notre honneur* ? Noyé par les *champs* de pétrole et les pétrodollars !

J'ai honte de regarder en face ma fille de vingt mois, qui, peut-être, ne verra jamais sa *patrie*, ni ses racines et, un jour, me demandera des comptes !

J'ai mal pour tous mes amis juifs, qui assistent impuissants à un autre génocide fomenté par un fou.

J'ai mal et ma douleur englobe toutes celles des damnés de la terre, et est *nourrie* par les larmes, la faim, la soif, la peur et le sang des innocents.

(*) Chargée de cours à l'université Paris-VII.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LE BUDGET 1983

Le déficit prévu de 104 milliards de dollars risque d'être largement dépassé

Washington. — Attendu depuis des semaines, le budget pour 1983 est quasiment adopté. La Chambre des représentants a donné son feu vert, mardi 22 juin, à un texte de compromis, et le Sénat devait faire de même ce mercredi.

De notre correspondant

Ce budget n'a pas été établi par la Maison-Blanche mais par le Congrès lui-même, qui jugeait inacceptables les propositions initiales de M. Reagan. Il s'agit toutefois d'un « budget républicain », rédigé par le parti du président, conforme à sa philosophie économique. Des démocrates conservateurs s'y sont ralliés, comme l'année dernière — quoique en nombre moins grand. — permettant de dégager une majorité à la Chambre.

On prévoit 770 milliards de dollars de dépenses pour l'année à venir (1er octobre 1982-30 septembre 1983), avec un déficit-record de 104 milliards. Les allégements de l'impôt sur le revenu, votés l'an dernier, n'ont pas été modifiés. Mais on a créé de nouvelles taxes, taillé un peu plus dans les programmes sociaux — sans oser toucher au régime des retraites — et freiné légèrement la progression des dépenses militaires.

Le vote d'un budget raisonnable était censé rassurer les milieux financiers et conduire à une baisse des taux d'intérêt. On constate, au contraire, que la Bourse baisse et que les taux tendent à monter.

Visiblement, ce budget ne convainc pas. Personne ne veut croire au déficit de 104 milliards. L'office budgétaire du Congrès (qui est un organisme non politique), vient de l'évaluer à 116,4 milliards, et certains experts le trouvent trop généreux. C'est de 120 ou 130 milliards, selon eux, qu'il faudrait parler. Les milieux financiers pensent, d'autre part, que les plafonds de dépenses seront continuellement dépassés lorsque chaque commission du Congrès entrera dans le détail. Peut-on tolérer des coupes si fortes dans les programmes sociaux à l'approche des élections législatives de novembre ?

Le maintien de taux d'intérêt élevés compromet la durée et la force d'une reprise économique dont on croit apercevoir les premiers signes. Selon le ministre du commerce, le P.N.B. pourrait croître légèrement (+ 0,6 %) au cours de ce trimestre, ce qui ne s'était pas vu depuis le printemps 1981.

L'administration Reagan a montré plus d'une fois des signes d'impatience envers la politique très stricte de la Réserve fédérale (FED). Celle-ci est indépendante du pouvoir exécutif. Des mesures seraient à l'étude pour limiter sa liberté d'action et la mettre sous la coupe du secrétaire au Trésor. C'est du moins ce que suggéraient, il y a quelques jours, des experts gouvernementaux. Simple ballon d'essai ? Un démenti a été apporté lundi par la Maison Blanche. Elle ne cache cependant pas son souhait de voir la FED modifier ses modes de calcul de la masse monétaire.

ROBERT SOLÉ.

M. Reagan propose des mesures en faveur des écoles privées

Le président Reagan a soumis, mardi 22 juin, au Congrès un projet de loi qui accorde un abattement fiscal aux parents qui mettent leurs enfants dans des écoles privées. Ce texte, indique le président, a pour but « de promouvoir la diversité de l'éducation et la liberté des individus d'en profiter, et d'encourager le pluralisme au sein de la société américaine que cette diversité favorise ». M. Reagan déclare que les écoles privées supportent « une part appréciable du fardeau » de l'enseignement.

Le projet prévoit que l'abattement d'impôt ne pourra pas être accordé aux parents qui mettent leurs enfants dans des écoles privées « pratiquant une discrimination en fonction de la race, de la couleur ou de l'origine nationale ».

Au moment où est votée une résolution budgétaire qui reprend, en les adoucissant quelque peu, les réductions d'aide sociale voulues par l'administration Reagan (voir ci-dessous), la classe moyenne américaine s'interroge d'autre part sur sa capacité à payer les études supérieures de ses enfants.

New York. — La classe moyenne américaine, qui avait massivement voté pour M. Reagan, est en train de se retourner contre l'administration républicaine. Non seulement parce qu'elle est de plus en plus sévèrement touchée par le chômage et la hausse des taux d'intérêts, mais peut-être surtout parce que l'université risque de devenir inaccessible à beaucoup de ses enfants.

De notre correspondante

Envoyer ses enfants à l'université ou au « college » fait, depuis la dernière guerre, partie du « rêve américain », au même titre que posséder sa maison individuelle. Nombre de familles se saignent aux quatre veines pour permettre à la génération suivante de grimper, par ce moyen, l'échelle sociale. Car les études supérieures sont hors de prix. Moins dans les collèges ou les universités d'Etat, beaucoup plus dans les établissements réputés dont le diplôme « vaut » très cher sur le marché de l'emploi.

Depuis le lancement du programme de « *grande société* » du président Johnson, tout un arsenal de bourses, de prêts à taux préférentiels et de petits « jobs » permettaient vaille que vaille aux étudiants de faire leurs quatre ans d'études de licence, leurs deux ou trois années supplémentaires pour la maîtrise, voire le doctorat.

Les prêts à 9 %, remboursables après l'obtention du diplôme, attribués généreusement depuis 1978, pratiquement à toutes les familles qui en faisaient la demande, ont permis à des millions d'étudiants, pauvres ou moins pauvres, de fréquenter régulièrement les campus.

Au printemps 1981, le Congrès, pressé par M. Reagan, a accepté des réductions considérables des subventions fédérales aux étudiants. Ces réductions touchent en premier lieu le programme destiné aux étudiants appartenant aux familles déshéritées. Elles ont aussi établi un plafond de 30 000 dollars de revenus par an pour les prêts préférentiels aux familles. Le directeur du budget, M. David Stockman, devait déclarer un peu plus tard que le gouvernement fédéral n'a « *aucune obligation d'aider qui que ce soit à entrer dans l'enseignement supérieur* », car « *quand quelqu'un veut vraiment aller à l'université, il n'a qu'à prendre ses responsabilités* ».

Le programme de M. Reagan est entré en vigueur le 1er octobre, après le début de l'année universitaire, alors que la plupart des postulants avaient déjà obtenu leurs prêts. Mais c'est maintenant, alors qu'ils préparent la prochaine rentrée, que les étudiants font leurs comptes et que les familles commencent à s'indigner.

Le prix d'une année universitaire dans un établissement moyen tourne autour de 8 000 dollars, comprenant les frais d'études, de logement et de nourriture. Dans des universités renommées comme Harvard, Dartmouth ou Princeton, il faut compter 13 000 dollars. La première année de l'école de médecine de l'université de Georgetown, à Washington, coûte près de 16 000 dollars, plus 2 000 dollars de livres et d'instruments. Ces chiffres ne comprennent évidemment pas l'argent de poche que les étudiants pouvaient, jusqu'ici, se procurer assez facilement avec des petits emplois sur les campus. Mais lesdits campus, touchés par l'inflation font, eux aussi, des économies.

Les familles, mêmes aisées, qui ont plusieurs enfants étudiants, vont devoir choisir ceux qui pourront continuer leurs études. A Yale, où les frais de scolarité ont augmenté de 69 % depuis 1976, 40 % des « undergraduates » (niveau terminale et début de licence) bénéficiaient, jusqu'ici, d'une aide financière. L'université était particulièrement fière de compter 16 % d'étudiants appartenant à des minorités ethniques souvent défavorisées. Ces étudiants-là, que de nombreux établissements choisis avaient mis leur point d'honneur à accueillir, vont être les premières victimes de la nouvelle politique fédérale. Déjà l'université Wesleyan, dans le Connecticut, a annoncé qu'elle devait abandonner le programme qui lui permettait, depuis plusieurs années, d'accueillir des étudiants selon leurs mérites sans se préoccuper de leurs moyens financiers.

Témoignant récemment, devant une commission de la chambre des représentants, huit présidents d'universités, dont Harvard et Princeton, ont protesté avec véhémence contre de nouvelles réductions budgétaires qui réduiraient les subventions fédérales à l'enseignement supérieur de trois milliards de dollars d'ici à 1986.

« *Les propositions de l'administration risquent de nous ramener à une époque caractérisée par un élitisme brutal et stupide, et de créer des problèmes sociaux gigantesques* », a déclaré le président de l'université de Louisville (Kentucky). M. Elias Blake, président de Clark College, une université en majorité noire d'Atlanta, a ironisé : « *La défense nationale n'est pas faite que de bombes et d'avions* » Le président de l'université de Caroline du Nord a renchéri : « *Il me paraît difficile de croire que la sécurité du pays serait menacée si on renonçait à construire quelques bombardiers B 1. En revanche, les économies qu'on réaliserait ainsi profiteraient aux étudiants et joueraient un rôle substantiel et durable pour l'avenir et la sécurité du pays.* »

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

Les troupes gouvernementales sont en échec face à la guérilla dans le nord-est du pays

San-Salvador (*A.F.P., Reuter, UPI*). — Radio-Venceremos, la station clandestine du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) a diffusé, le mardi 22 juin, une interview du colonel Adolfo Castillo, vice-ministre de la défense, détenu par la guérilla. L'hélicoptère qui le transportait s'était écrasé dans le nord-est du pays — par accident disent les forces armées, après un coup au but, assurent les rebelles.

Le colonel a déclaré que l'appareil qui le transportait avait été abattu par la guérilla.

D'autre part, la grande offensive de l'armée salvadorienne contre les positions conquises depuis le début du mois de juin par la guérilla dans le nord du département septentrional de Morazan piétine, et les forces gouvernementales y ont subi de lourdes pertes, apprend-on de source digne de foi.

Les guérilleros du F.M.L.N. se sont fortement implantés au nord de la rivière Torola, au nord-ouest du pays, sur un territoire d'environ 800 kilomètres carrés, et empêchent l'armée de traverser la rivière pour renforcer les garnisons isolées.

Au début de la semaine dernière, l'armée avait massé dans la région environ trois mille hommes, dont les bataillons d'intervention rapide Atlacatl, Ramon Belloso et Atonal, entraînés par des instructeurs américains à la lutte antiguérilla. Les autorités se montraient persuadées du rapide succès de l'opération face aux mille ou deux mille guérilleros dispersés dans la région. Les militaires ont reconnu ensuite qu'ils rencontraient une très forte opposition.

Le piétinement de la contre-offensive de l'armée et les revers des bataillons spéciaux, fer de lance des troupes gouvernementales, ont porté un coup au moral des soldats. Des renforts ont, semble-t-il, commencé à être envoyés vers le Morazan.

Des escarmouches et des sabotages se poursuivent dans tout l'est du pays

Le colonel Garcia, ministre de la défense et homme fort du régime, a déclaré dans une récente interview : « *Il ne peut y avoir de solution purement militaire au conflit. Il devra être résolu autant par la voie politique que par celle des armes.* » Les experts estiment que l'actuel rapport des forces — environ vingt-cinq mille gouvernementaux contre cinq mille guérilleros — ne permet à aucun des deux camps de l'emporter militairement.

Argentine

La désignation du général Bignone comme président consacre la fracture au sein des forces armées

La junte militaire des trois commandants d'arme a été dissoute, et le général d'armée de terre à la retraite Reynaldo Bignone a été nommé président de la République, a annoncé, le mardi 22 juin, un communiqué publié sous la seule responsabilité de l'arme à laquelle appartient le nouveau chef de l'Etat. Cette décision traduit l'incapacité où se sont trouvés « terriens », aviateurs et marins de se mettre d'accord sur le choix du successeur du général Saint Jean, président de la République intérimaire depuis la destitution du général Galtieri, le 17 juin.

Le général Bignone assumera ces fonctions, a-t-il été précisé, jusqu'au 29 mars 1984, date à laquelle devra s'achever l'exercice sans partage du pouvoir des militaires sur l'Argentine.

Cette nomination, imposée par l'armée de terre, a provoqué une véritable fracture au sein des forces armées, consacrant la fin du « *processus de réorganisation nationale* » mené en commun par les trois armes, malgré des tiraillements parfois sérieux, depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. C'est, évidemment, la défaite militaire subie aux Malouines qui explique ce nouvel épisode tumultueux de la vie publique argentine : chaque arme a entrepris de reporter sur l'autre la responsabilité de l'échec ; l'armée de terre, plus paticulièrement suspectée d'incapacité, a vivement réagi à l'encontre des deux autres en imposant son candidat à la présidence.

Le seul point d'accord entre les trois commandants en chef, les généraux Christino Nicolaides (armée de terre, remplaçant du général Galtieri), Lami Dozo (aviation) et l'amiral Anaya, est que l'étape actuelle doit « *infailliblement conduire à l'institutionnalisation du pays* » — c'est-à-dire à la création d'institutions normales, issues d'élections.

La faillite

La désignation du général Bibilitation du général Viola, écarte en décembre dernier par le général Galtieri. Celui-ci, qui est aujourd'hui le nouveau président, avait alors, en compagnie de dix officiers de haut rang, fait valoir ses droits à la retraite, pour ne pas avaliser le coup de force de la junte.

La prise de fonction, le 1er juillet, du quarante et unième président de la République argentine, si elle était effective en dépit de nombreuses spéculations contraires, devrait précéder de peu la publication promise par le ministre de l'intérieur e tactuel chef de l'Etat par intérim, le général Saint-Jean, du statut des partis, qui consacrera la reprise officielle de la vie politique, suspendue depuis plus de six ans.

Le dernier communiqué de la junte dissoute déclarait que le prochain gouvernement devrait consulter « *tous les secteurs de l'activité nationale* », politique, syndicale, industrielle, en vue de définir les grandes lignes de son action durant la phase de transition. C'est évidemment à propos de l'action économique à mener que la nouvelle équipe aura le plus de difficultés à trouver un consensus : les gouvernements successifs des militaires ont, en effet, conduit le pays à une véritable faillite.

Dans le communiqué par lequel elle confirme, pour sa part, qu'elle s'en tiendra désormais, aux seules affaires de son ressort, la marine a rappelé que le conflit dans l'Atlantique sud ne prendrait fin que lorsque la souveraineté de l'Argentine sur les Malouines serait reconnue. C'est aussi la position qui a été défendue, le mardi 22 juin par le chef de la délégation argentine à l'assemblée spéciale de l'ONU sur le désarmement, M. Caracales. « *Tant qu'il subsistera une situation coloniale, il n'y aura pas de paix* », a-t-il déclaré. — (*A.F.P., Reuteur, UPI.*)

[Le général Mignone est âgé de soixante-deux ans. Son nom a être relativement connu en Argentine lors de la présidence du général Videla, après le coup d'Etat de 1976.

Sa carrière militaire a commencé en 1947, à sa sortie du collège militaire avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie. Devenu lieutenant en 1949, capitaine en 1954 et officier d'état-major en 1959, il a suivi aussi d'état-major en 1959, il a suivi un cours de perfectionnement en Espagne en 1963. Il a accédé ensuite aux grades de lieutenant-colonel en 1964 et de colonel en 1970. Il a servi notamment comme chef du 6e régiment d'infanterie. Il a été nommé général de brigade en décembre 1975, trois mois à peine avant le coup d'Etat militaire qui a renversé Mme Isabel Peron, alors que le général Videla assumait le commandement en chef de l'armée de terre. Il a été directeur du collège militaire en 1975, commandant en second des institutions militaires en 1976, secrétaire général du commandement général en chef de l'armée de terre, de 1978 à 1980. Promu général de division en 1979, il a été nommé commandant des institutions militaires en 1981, avant l'accession du général Viola à la présidence.]

● *Le Canada* a levé ses sanctions économiques contre l'Argentine le mardi 22 juin. Ottawa avait décidé, après l'invasion du 2 avril, d'imposer un embargo sur les importations en provenance de Buenos-Aires et de geler tous les crédits à l'exportation ; les restrictions canadiennes sur les livraisons de matériel militaire à l'Argentine sont, en revanche, maintenues. De son côté, Buenos-Aires maintient ses propres sanctions économiques contre les pays européens (les Dix moins l'Irlande et l'Italie) qui avaient appliqué l'embargo de la C.E.E. En particulier, les vols d'Air France vers Buenos-Aires seront interrompus le 1er juillet.

Brésil

POUR « INCITATION A LA DÉSOBÉISSANCE »

Deux prêtres français sont condamnés à quinze et dix ans de prison

BELEM. (*A.F.P.*) — Deux prêtres français, Aristide Camio et François Gouriou, accusés d'avoir poussé des paysans à la révolte dans l'Araguaia, une région du nord du Brésil, agitée par des conflits agraires, ont été condamnés, le mardi 22 juin, à de lourdes peines de prison, respectivement 15 ans et 10 ans, par le tribunal militaire de Belem, en Amazonie.

Dans une ville pratiquement en état de siège, contrôlée par 1 500 soldats et policiers, et survolée constamment par des hélicoptères, les juges militaires ont suivi les conclusions du procureur qui accusait les deux Pères d'être les instigateurs d'une embuscade tendue par des paysans à une patrouille de police renforcée par des civils armés, dont le bilan avait été d'un mort et plusieurs blessés.

L'accusation s'est appuyée sur le témoignage de paysans qui ont accusé les deux prêtres de les avoir incités à résister contre toute invasion de leurs terres, lors d'une messe célébrée quelques jours avant l'embuscade. Elle a aussi cité un document trouvé au domicile des Pères et contenant des références au marxisme. Pour le procureur militaire, il s'agissait d'une violation de la loi de sécurité nationale, qui sanctionne les attitudes d'anticonformisme politico-social face aux représentants de l'autorité et « *l'incitation à la désobéissance collective aux lois* ».

Au cours des débats, auxquels ont assisté des représentants d'Amnesty International, de plusieurs congrégations françaises, et le consul de France à Brasilia, la défense s'est efforcée de démontrer que les paysans avaient subi des pressions pour accuser les deux prêtres. Elle a dénoncé de graves irrégularités au cours de l'enquête de police et de l'instruction.

En dehors du tribunal, la tension a été extrême tout au long de la journée. Les autorités locales avaient décidé d'empêcher le déroulement d'une manifestation d'un « mouvement pour la libération des détenus de l'Araguaia ». Plusieurs centaines de personnes sont restées bloquées par la police dans les églises de la Trinité et de la Pitié. Aucun incident grave n'a cependant été signalé.

Les avocats ont décidé de faire appel devant le tribunal militaire supérieur, à Brasilia. Peu après l'arrestation des deux Pères, la police fédérale avait entame, en 1981, une action devant le tribunal supérieur fédéral en vue de leur expulsion du pays. Mais M. Aureliano Chaves, qui était à l'époque président de la République par intérim, avait décidé de suspendre cette action en attendant les résultats du procès de Belem.

— L'affaire avait commencé le 13 août 1981, à Sao Geraldo do Araguaia. Un groupe de *posseiros* (paysans sans titre de propriété) avait tendu une embuscade à une patrouille de police renforcée par des civils armés. Dans l'échange de coups de feu, un de ces derniers, un contremaître de *fazenda* (grande propriété) selon les uns, un *pistoleiro* (homme de main), selon les autres, avait été tué et plusieurs policiers blessés.

Après une vaste opération de police, treize *poseiros* avaient été arrêtés ; quelques jours après, les deux prêtres français avaient été conduits en prison. Le chef des *posseiros* a été condamné, mardi, à neuf ans de prison, et ses douze compagnons à huit ans chacun.

Pendant toute l'instruction, l'Eglise a dénoncé les lacunes de l'enquête et les pressions exercées sur les *posseiros* pour les amener à accuser les deux Pères.

EUROPE

Italie

Embarras au Vatican après la mort de Roberto Calvi

Rome. — L'affaire de la mort du banquier Roberto Calvi retrouvé pendu à un échafaudage sous un pont de la Tamise, se complique de jour en jour. Depuis la découverte du cadavre, samedi 19 juin, l'hypothèse d'un suicide retenue au départ soulève aujourd'hui des interrogations. Même le prudent « Osservatore Romano » publiait, mardi, un court article dans lequel l'organe du Vatican émet de sérieux doutes à cet égard.

De notre correspondant

Le mystère se double de nombreuses questions pour le moins peu claires : notamment celle des liens de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), c'est-à-dire de la Banque du Vatican, avec celui qui était le plus puissant banquier italien, mais aussi le personnage le plus compromis dans des opérations politico-affairistes de grande envergure.

Les enquêteurs n'ont pas encore tranché les causes de la mort : suicide ou assassinat ? Plusieurs éléments troublants conduisent à s'interroger sur la thèse du suicide : le choix du lieu, difficile d'accès pour un homme de soixante-deux ans, et la présence de pierres dans les poches du cadavre. En outre, on ne trouve pas la trace de M. Calvi à Londres, ni les documents qu'il aurait emportés avec lui. Seuls quelques feuillets dans ses poches, avec des noms et des numéros de téléphone, peuvent donner une indication à la police. Enfin, celle-ci a appris que la femme du banquier avait téléphoné des Etats-Unis, peu après sa disparition, pour dire que son mari n'avait pas fui, mais se cachait, redoutant quelque chose.

Les implications de cette affaire dépassent largement le drame personnel. Il apparaît d'abord que le faux passeport qu'il a utilisé provenait des services secrets italiens. C'est également de ce genre de document qu'avait fait usage l'autre grand manitou de la finance italienne, M. Sindona, pour se réfugier à l'étranger, à la suite d'un retentissant scandale.

Des relations inattendues

On perd la trace de M. Calvi à Klagenfurt, en Autriche, où il se serait rendu de Trieste. D'autre part, le banquier semble avoir eu, dans les derniers jours de sa vie, des contacts avec des personnages liés au « milieu ».

Pour l'instant, les milieux politiques, généralement prompts à réagir sur n'importe quel événement, observent un étrange silence à propos de la mort de M. Calvi, un homme qui assurément savait beaucoup de choses sur tout le monde. Même embarras au Vatican. Les relations entre l'IOR et Banco Ambrosiano soulèvent, en effet, bien des questions : est-il vrai, comme l'affirmait M. Calvi, que la Banque du Vatican a garanti les dettes du Banco Ambrosiano ? Est-il vrai qu'après la disparition du banquier Mgr Marcinkus, grand argentier du Saint-Siège, a lui-même refusé d'assumer cette garantie alors qu'il déclarait, quelque temps auparavant, à un hebdomadaire italien : « *Banco Arbrosiano n'a pas démérité de notre confiance* » ? Selon un rapport d'experts de la Banque d'Italie : « *L'IOR est lié à l'Ambrosiano par des rapports d'intérêts étroits comme le démontre sa présence constante dans des opérations délicates sur la nature desquelles nous exprimons la plus grande réserve.* »

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

La publication du Livre blanc sur la défense

- **Les grandes orientations, dont l'achat de fusées Trident, sont maintenues.**
- **La campagne des Malouines a déjà coûté 500 millions de livres.**

De notre correspondant

Londres. — M. Nott a présenté, mardi 22 juin, le Livre blanc sur la défense tel qu'il avait été préparé avant la crise des Malouines, sans aucun changement. Un seul feuillet a été ajouté pour rendre hommage à la force d'intervention, et répéter que la principale menace militaire pour le Royaume-Uni vient de l'Union soviétique et de ses alliés. Cependant, pour désarmer les critiques qui lui reprochent de sacrifier la marine conventionnelle aux armements nucléaires, le ministre de la défense a annoncé qu'un nouveau Livre blanc, tirant la leçon du conflit dans l'Atlantique sud, serait publié à la fin de l'année. Il a également indiqué que le coût de la campagne ne serait pas supporté par le budget militaire courant.

Les quatre orientations essentielles de la politique de défense britannique déjà exposées dans le Livre blanc de 1981 sont rappelées. Il s'agit de la croissance du budget de 3 % en prix constants, avec une augmentation de la part relative des dépenses d'équipement : 6,5 milliards de livres (1) ; de l'achat de la fusée américaine Trident 2 pour remplacer les Polaris (coût estimé : 7,5 milliards de livres sur dix ans) ; de la réduction du nombre des soldats (20 000 sur 175 000 homes) ; et enfin de la diminution de la flotte de surface, mais aussi de l'amélioration de son équipement, notamment de la défense anti-aérienne et antimissiles.

Pour M. Nott, les contraintes financières imposent des économies qui ne peuvent être réalisées que sur la marine ou sur le contingent britannique en République fédérale d'Allemagne. La seconde solution se révélerait plus difficile politiquement, et moins avantageuse économiquement. Reste donc la marine, dont l'efficacité peut ne pas être affectée si les moyens réduits dont elle dispose sont judicieusement utilisés. Le ministre de la défense a insisté sur le fait que la guerre des Falkland est le seul conflit de ce genre depuis la deuxième guerre mondiale, et qu'il ne faut pas se précipiter pour bouleverser toute la politique militaire à la suite d'une situation exceptionnelle. Cependant, il a déclaré que l'engagement de la Grande-Bretagne dans l'OTAN devrait être suffisamment « *souple et équilibré* » pour lui permettre de « *répondre de manière indépendante à tout défi lancé à ses intérêts en métropole ou outre-mer* ».

Toutefois, M. Nott paraît disposé à revoir sa position sur trois points. En premier lieu, le porte-avions *Invincible*, déjà vendu à l'Australie, pourrait être finalement conservé si la Trésorerie est d'accord pour dégager 175 millions de livres nécessaires. La Grande-Bretagne disposerait alors de trois porte-avions avec l'*Illustrious*, qui vient d'être lancé, et l'*Ark-Royal*, qui va remplacer l'*Hermes* dans quelques années. D'autre part, la fermeture des chantiers navals de Porstmouth, prévue pour 1984, devrait être annulée. Enfin, la réduction des troupes pourrait être étalée dans le temps.

La campagne des Malouines avait coûté quelque 500 millions de livres au 4 juin. Pour remplacer les bateaux détruits ou endommagés et les munitions et missiles, il faudra dégager encore 250 millions par an pendant les cinq prochaines années, sans compter le coût d'entretien de la garnison qui sera laissée pour défendre l'archipel, et les investissements nécessaires à son installation. M. Nott a obtenu du chancelier de l'Echiquier que ces sommes ne soient pas prélevées sur le budget de la défense : l'argent a été pris sur les fonds spéciaux. Mais c'est une solution à court terme. A la longue, il faudra soit tailler dans d'autres budgets, soit augmenter les impôts.

DANIEL VERNET.

(1) Le cours actuel de la Livre sterling est d'environ 11,85 francs français.

DIPLOMATIE

SANS ÉCARTER LES SUJETS LITIGIEUX

M. Mitterrand souhaite « la coopération et l'entente » avec l'Espagne

Pendant la seconde journée de sa visite officielle à Madrid, ce mercredi 23 juin, le président Mitterrand, après une réception à l'hôtel de Ville a eu ses premiers entretiens politiques avec le président du gouvernement espagnol M. Calvo Sotelo, qui devait le recevoir à déjeuner. Le président de la République devait également s'entretenir avec chacun des dirigeants des quatre grands partis politiques et offrir à l'ambassade de France un dîner en l'honneur du roi Juan Carlos.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Eviter que les deux questions qui empoisonnent les relations franco-espagnoles — le terrorisme basque et l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun — n' « étranglent » la visite du président de la République, selon l'expression de M. Vauzelles, porte-parole de l'Elysée, tel était l'objectif de la délégation française à son arrivée à Madrid. Comme chaque fois qu'il se déplace à l'étranger, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un pays avec lequel il considère que la voie de la réconciliation doit être trouvée, M. Mitterrand voulait donc mettre l'accent sur l'affirmation d'une volonté politique susceptible de « dépassionner » le débat, de relativiser le contentieux et d'aider à le résoudre.

Le voyage a donc, dans un premier temps, été marqué par ce souci de situer le débat au niveau de ce qui rapproche les deux pays. L'absence de MM. Defferre, Badinter, Chandernagor et de Mme Cresson, ministre de l'intérieur, de la justice, des affaires européennes et de l'agriculture, dans la délégation montrait bien que le propos du chef de l'Etat n'était pas d'aborder de front les questions du terrorisme et de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté.

La place faite aux premiers entretiens avec le roi d'Espagne atteste ce souci de privilégier « *les vastes champs de coopération possible* ». Après un déjeuner au palais de la Zarzuela M. Mitterrand et le roi Juan Carlos se sont entretenus en tête à tête et de façon imprévue pendant plus d'un eheure et demie, « *dans un climat sympathiqu et détendu* », selon le porte-parole de l'Elysée. Mais on a rapidement constaté après les allocutions du dîner, au palais royal, que le souverain espagnol avait quelque peu bousculé ce dispositif en abordant « *franchement* » et de façon « *directe* » selon l'expression de M. Mitterrand, le contentieux franco-espagnol conduisant le président à lui répondre point par point.

Le roi d'Espagne a en effet affirmé avec force que l'Europe « *a absolument besoin de l'apport d'une Espagne enthousiaste et jeune où les valeurs de la démocratie et de la liberté se sont implantées vigoureusement et d'une manière irréversible* ». Il a ajouté : « *Mon pays, qui est l'allié du vôtre dans l'engagement de sécurité collective du monde européen occidental, souhaite l'intégration de l'Espagne dans la Communauté européenne et espère qu'elle aura lieu, sans nouveau retard, de façon rapide et satisfaisante.* » S'il n'en était pas ainsi, on ne pourrait pas parler « *d'amitié, de solidarité et de coopération* ».

Abordant ensuite la question basque, le roi Juan Carlos a indiqué : « *Il ne peut pas y avoir de place dans l'Europe des libertés pour ceux qui n'ont pas d'autre objectif que de tuer la liberté (...). C'est pourquoi le terrorisme ne doit jamais trouver une justification ni un asile.* »

Une « caricature »

Dans sa réponse, le président de la République a regretté que la position de la France soit « *caricaturée* » notamment dans la presse. Il a repris lui aussi, avec « *franchise* » le fond de l'argumentation française, à savoir que seul le Marché commun des agricultures du Nord a été mis sur pied tandis que le Marché commun des productions méditerranéennes reste à construire. « *L'Europe n'a pas su se doter de règles suffisantes (...) pour les productions méditerranéennes* », a-t-il dit. Il est donc, selon M. Mitterrand « *aisé* » à ceux qui sont loin de l'Espagne et « *qui ne produisent pas les mêmes produits* » de prendre des positions favorables à une entrée de l'Espagne sans conditions. Mais pour la France il faut éviter que cette entrée ne conduise « *à un état d'anarchie regrettable* ». Pour M. Mitterrand en effet, il ne faut pas que cette entreprise historique qu'est la fin de l'isolement de l'Espagne « *commence par un désastre, par une guerre économique supplémentaire* ».

Après avoir vivement souhaité que les deux pays soient « *en mesure* » de débattre de ces questions (jusqu'à présent selon lui, il y a eu beaucoup de « *bavardages* »), le président a déclaré : « *L'Espagne doit-elle entrer dans la Communauté ? Oui ! A quelles conditions ? Parlons-en.* »

M. Mitterrand a ensuite indiqué que pour la France « *la porte n'est pas, ne peut pas être, ne sera pas fermée* ». Tout au plus peut-elle être « *entrebaillée* ». M. Mitterrand a considéré en outre que l'état dans lequel se trouve l'Europe des Dix constitue un obstacle supplémentaire : « *Il ne servirait à rien de bâtir des liens nouveaux alors que les liens anciens pourraient se briser.* »

S'agissant du terrorisme, M. Mitterrand a récusé l'idée d'un « sanctuaire français ». « *Ah ! Si l'Espagne était la seule !* » a-t-il regretté avant d'ajouter : « *Mais dix, douze, quinze pays dans le monde sollicitent de la France des réponses qui ne peuvent pas être données (...) car le droit est le droit.* » Le président a aussitôt affirmé la volonté de la France de lutter contre le terrorisme et contre les entreprises dirigées contre la démocratie espagnole, tout en affirmant que la France a accompli dans ce domaine de la répression « *beaucoup plus que l'on veut bien le dire* ».

Ces réponses n'ont cependant pas détourné le président de la République de son objectif prioritaire : obtenir que la France et l'Espagne s'engagent dans un processus « *de coopération et d'entente* ». « *Je suis venu pour réussir une entreprise d'harmonie, pour resserrer l'amitié et non pour lui tourner le dos* », a-t-il précisé.

« Vivre ensemble »

M. Mitterrand compte bien qu'une fois passé « *le moment difficile de la négociation* » la France et l'Espagne « *défendront les mêmes causes* », parce qu'elles ont les mêmes intérêts. Pour M. Mitterrand il s'agit de tourner le dos à une phase difficile qui dure depuis deux siècles et d'ancrer l'Espagne à l'Europe. Mais tout se passe comme s'il fallait, pour surmonter les obstacles que présentait deux agricultures concurrentes, faire admettre aux Espagnols la nécessité d'une assez longue période d'adaptation.

D'aut[illegible] sujets ont été abordés, notamment la coopération avec « *les peuples de l'Amérique ibérique* ». M. Mitterrand a justifié sa position dans le conflit des Malouines par le fait que des considération historiques « *interdisaient à la France de se séparer, si peu que ce fût, de la Grande-Bretagne* », mais il a rappelé que la France ne reconnaît pas la souveraineté britannique sur les îles : « *Une étape a été franchie* », a-t-il dit avant de rappeler qu'il avait dit au prince Charles d'Angleterre (le 20 juin à Brnneval) : « *Vous avez su faire la guerre. Sachez faire la paix* » (*le Monde* du 22 juin). M. Mitterrand a précisé : « *La France ira hardiment du côté de la paix en préférant une solution internationale à de nouveaux engagements qui se termineraient par la rupture entre deux continents que tout rapproche.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Concert de récriminations dans la presse de Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Les quotidiens espagnols ont consacré, mardi 22 juin, leurs éditoriaux à la visite du président Mitterrand à Madrid. Le ton n'est guère à l'aménité : avec l'ensemble qui la caractérise lorsqu'elle aborde les relations avec Paris, la presse de Madrid affirmait que le président de la République paraissait décidé à ne pas aborder les thèmes conflictuels, les seuls qui importent apparemment pour le gouvernement espagnol — prévisions qui ont d'ailleurs été démenties par les allocutions prononcées au dîner de mardi soir.

« *Sans doute par un miracle du volontarisme socialiste (...), rien de ce qui est substantiel ne semble considéré comme réel*, affirme le quotidien *A.B.C.* (monarchiste). *Les priorités thématiques du chef de l'Etat français excluent les bagatelles du type des sanctuaires terroristes de l'ETA au-delà des Pyrénées ou la question de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., bloquée grâce à des arguments technocratiques (...). La gauche française est encore plus éloignée que la droite de Giscard de nos intérêts nationaux.* »

Ya (catholique conservateur) est plus virulent encore : « *Nous ne pouvons cacher notre mécontentement face à une visite comme celle-là, limitée à de simples gestes de politesse, qui ne vise qu'à montrer aux Français comment un homme politique de la taille de Mitterrand peut mettre dans sa poche le peuple espagnol tout en se moquant de ses intérêts.* »

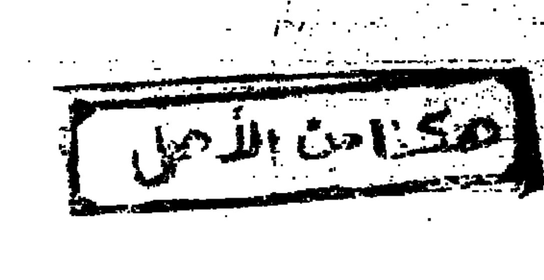
DIARIO 16 (libéral) exprime son scepticisme face à l'arrestation par la police française le 12 juin de Domingo Iturbe, « Txomin » (*le Monde* du 15 juin), considéré ici comme l'un des principaux dirigeants de l'ETA « *Si M. Mitterrand pensait s'assurer ainsi un otage dans les cachots de sa gendarmerie pour voyager en Espagne sans crainte d'attentat, il faut louer sa prudence. Si, par contre, cette détention est un geste de bonne volonté à notre égard, il ne fait que confirmer ce que nous savions depuis longtemps : que le gouvernement français pourrait, s'il le voulait, mettre en échec l'ETA.* »

Le quotidien d'extrême droite *El Alcazar* ne semble pas pour une fois plus violent que ses collègues. « *Le gouvernement socialo-communiste a capitulé de manière répétée devant les exigences des réfugiés de l'ETA, jusqu'à les qualifier de résidents normaux en France.* »

Seul *El Pais* (centre gauche) tente de présenter le problème de manière plus nuancée. « *Mitterrand, pour ce qui est des relations franco-espagnoles, se trouve limité par certaines données constantes. Il ne vient pas à Madrid, semble-t-il, disposé à faire des concessions. Il n'a d'ailleurs pas la possibilité de les faire. Mais s'il vient pour réclamer une certaine compréhension, il doit se montrer lui-même disposé à comprendre.* »

Ce mercredi matin, la presse insiste surtout sur le discours prononcé mercredi soir par le roi (sous le titre « *Choc frontal franco-espagnol* » dans *El Pais*). Certains journaux ne parlent même pas de la réponse de M. Mitterrand.

THIERRY MALINIAK.



ASIE

Corée du Sud

L'hypothèse d'une reconnaissance par la France du régime de Pyongyang provoque de sévères mises en garde à Séoul

De notre envoyé spécial

Séoul. — L'intention prêtée au gouvernement français d'établir des relations diplomatiques avec la Corée du Nord suscite l'appréhension, voire le ressentiment, dans les milieux gouvernementaux de la Corée du Sud et chez les hommes d'affaires français de Séoul. D'une part, l'incertitude qui plane sur les délais et les modalités d'application éventuels d'une telle initiative met en question la visite de M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, initialement prévue vers la fin du mois et qui semble devoir être reportée. D'autre part, on laisse entendre de source gouvernementale sud-coréenne que si Paris reconnaît la Démocratie populaire du Nord sans obtenir de garanties ou de contreparties diplomatiques favorables à la République du Sud, celle-ci *« réagira sévèrement et sera amenée à reconsidérer sa coopération économique avec la France »*.

Cette coopération s'est développée depuis quelques années. La France de M. Giscard d'Estaing ne manifestait aucun penchant pour le régime communiste hermétique de Pyongyang, forte de cet argument politique, et vu les difficultés d'accès du marché japonais, elle avait fait porter son effort sur la Corée du Sud.

Le succès le plus remarquable avait été la signature par Framatome d'un contrat pour la construction de deux réacteurs nucléaires (*le Monde* des 2 et 8 avril 1981). Il avait été consolidé, au début de cette année, par l'octroi à Alsthom de la partie conventionnelle des centrales — en dépit, ou à cause, de l'inquiétude suscitée ici par l'arrivée des socialistes français au pouvoir (1).

D'autres gros contrats d'équipement : voie ferrée pour trains à grande vitesse, lignes de métro à Séoul et à Pusan, aciérie de Kwangyand, terminaux de gaz liquéfié, satellite pour les Jeux Olympiques de 1988, etc., intéressent les Français. Les ventes de matériels militaires également, le prix à payer pour obtenir ces contrats est politique, les Sud-Coréens ne s'en cachent pas.

C'est donnant-donnant et ce n'est pas nouveau. *« Framatome et Alsthom ont obtenu les contrats pour des raisons d'abord politiques »*, nous disait M. Jhung Kyung Yil, directeur du bureau européen des affaires étrangères de Séoul. Ce haut fonctionnaire affirme comprendre les choix universalistes de la diplomatie française, et même son souci de contribuer à une solution pacifique du problème coréen.

« Lors de la visite de notre ministre des affaires étrangères à Paris l'hiver dernier, explique M. Yil, *nous avions été informés des intentions françaises. On nous avait cependant laissé entendre que les délais de mise en application de cette décision dépendraient des développements de la coopération économique entre Paris et Séoul. S'ils étaient bon pour la France, celle-ci différerait la reconnaissance de la Corée du Nord. »* *« Notre position,* ajoute-t-il, *est différente. Nous avons déjà accordé de gros contrats et nous estimons que l'amélioration de nos relations politiques bilatérales doit précéder tout nouveau geste économique. Nous demandons à la France de ne pas mettre notre sécurité en danger par un geste unilatéral, sans contrepartie, dont le Nord ne manquerait pas de tirer avantage contre nous. La France parle de briser l'isolement de la Corée du Nord, nous lui faisons remarquer que c'est ce pays qui a décidé de s'isoler envers et contre tous. »*

On craint beaucoup ici qu'un geste de la France en faveur de Pyongyang n'entraîne celui d'autres pays, notamment européens (2).

La seule hypothèse de nature à satisfaire Séoul serait qu'une reconnaissance du Nord par la France ait pour contrepartie une reconnaissance du Sud par un pays du bloc communiste, ou, mieux encore, une admission des deux Corées à l'ONU. Or, pour le régime de Pyongyang, comme hier pour les communistes vietnamiens, la réunification reste prioritaire. Soutenu par ses alliés chinois et soviétique il s'est opposé jusqu'à ce jour à toute institutionnalisation de la division sur le modèle allemand. Une mission de bons offices, proposée par M. Cheysson à son homologue sud-coréen et confiée au sénateur des Yvelines, M. Machefer, n'a pas, semble-t-il, permis d'infléchir la position de M. Kim Il-sung sur ce point.

Dans ces conditions, les Sud-Coréens estiment que le geste français leur porterait un grave préjudice. Si nous n'obtenons rien en contrepartie, nous ne laisserons pas la France jouer et gagner sur les deux tableaux, dit-on en substance.

Du côté des milieux d'affaires français on ne comprend pas que Paris se risque à *« sacrifier la proie pour l'ombre »* par un *« geste idéologique »* dont on ne mesure ni la nécessité ni les avantages mais dont on perçoit les inconvénients en matière économique et commerciale (3).

A l'incertitude que laisse planer la France sur la suite des événements, Séoul réagit en laissant entendre que la réalisation des contrats nucléaires pourrait être différée — officiellement pour cause de surcapacité énergétique. Trois cents techniciens français doivent commencer les travaux très prochainement.

On est loin de l'atmosphère chaleureuse qui avait présidé l'an dernier à la visite de M. François-Poncet ici. On est également quelque peu revenu pour des raisons qui tiennent plus aux difficultés politiques et économiques du régime militaire de Séoul qu'aux nitiatives diplomatiques, de l'optimisme sans faille affiché par certains responsables français qui croyaient voir dans la Corée du Sud un *« nouveau Japon »*. On n'en attend pas moins qu'un geste rassurant et réaliste du gouvernement français vienne bientôt confirmer l'intérêt qu'il porte au marché sud-coréen.

R.-P. PARINGAUX.

(1) En mars 1981, M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., s'était rendu à Pyongyang.. En avril, M. François-Poncet avait visité Séoul. Les Coréens du Nord ont une mission commerciale à Paris.

(2) La Corée du Sud est reconnue par cent dix-sept pays, celle du Nord par cent trois.

(3) Les échanges franco-sud coréens atteignent quelque 500 millions de dollars, ceux avec le Nord, environ 20.

Afghanistan

Selon des sources pakistanaise et indienne

LOURDES PERTES GOUVERNEMENTALES DANS LA VALLÉE DU PANSJIR

Des sources diplomatiques occidentales à Islamabad et à New-Delhi, ainsi que le témoignage de l'écrivain français Gérard Chaliand, revenu d'Afghanistan, semblent confirmer que la résistance se poursuit dans la vallée du Pansjir et que les maquisards musulmans ont infligé de lourdes pertes aux forces soviéto-afghanes qui avaient récemment lancé une offensive dans ce secteur (*le Monde* des 4 et 22 juin). De nombreux camions transportant des corps de militaires afghans ont été aperçus rentrant à Kaboul, où plusieurs enterrements publics de jeunes gens ont eu lieu. Il s'agirait d'un millier d'étudiants et de miliciens envoyés au Pansjir et qui seraient tombés dans une embuscade près de la ville de Gulbahar, à l'entrée de la vallée.

L'essentiel de la présence gouvernementale dans la vallée se résumerait à un réseau de postes fortifiés isolés dans un environnement hostile. D'autre part, plusieurs personnalités favorables au régime pro soviétique de M. Babrak Karmal ont été assassinées ces derniers jours à Kaboul. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● L'ASSOCIATION DES JEUNES JURISTES AFRICAINS (A.J.J.A.F.), a dénoncé, lundi 21 juin, dans une conférence de presse à Paris, l'*« arrestation de plus de cent vingt-huit personnes en Centrafrique depuis les événements des 3 et 4 mars à Bangui »*. L'association a indiqué que *« depuis la dénonciation par les autorités d'une tentative de coup d'Etat de M. Ange Patasse, président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), les personnes arrêtées se trouvent dans des conditions déplorables de détention »*. *« Parmi ces personnes se trouvant hors de toute procédure judiciaire, certaines sont des partisans d'Ange Patasse, membres du M.L.P.C.,* affirme l'A.J.J.A.F., *mais d'autres ne sont détenues que pour leurs liens familiaux ou ethniques avec les Centrafricains impliqués dans le « coup d'Etat »*.

Guatemala

● LES ELECTIONS PREVUES POUR LA FIN DE CETTE ANNEE seront reportées à 1985 pour des raisons de sécurité nationale, a annoncé le mardi 22 juin le général Efrain Rios Montt. Le président du Guatemala a justifié cette mesure par la découverte d'un complot contre son régime impliquant des personnalités en place avant le coup d'Etat militaire du 23 mars qui l'a amené au pouvoir. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

Inde

● LA PREPARATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE. — M. Zail Singh, ministre de l'intérieur démissionnaire, a reçu ce mardi 22 juin l'investiture du parti du Congrès (I) au pouvoir pour l'élection présidentielle du 12 juillet prochain. L'opposition, qui avait en vain proposé au Congrès une candidature commune, présente M. Hans Rajkhanna, ancien juge à la Cour suprême. Le président sortant, M. Neelam Sanjiva Reddy, ne se représente pas. — *(Reuter, A.F.P.)*

Pakistan

● ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT TRIBAL. — Un des membres du conseil fédéral, Malik Shehzada Khan, chef tribal de la région de Mohmand, à la frontière afghane, a été assassiné à Rawalpindi, ainsi qu'un de ses gardes du corps. Agé de quatre-vingts ans, il aurait été victime d'une rivalité de clans.

Pologne

● UNE EPURATION SE PREPARE A L'UNIVERSITE, où tous les enseignants ont dû remplir des questionnaires sur leurs travaux et leur appartenance à des organisations sociales. Au cours d'une conférence de presse, le ministre des universités, M. Miskiewicz, a précisé, le mardi 22 juin, que les *« attitudes au plan moral, éthique et socio-politique »* des enseignants seraient examinées. — *(Reuter.)*

Tchad

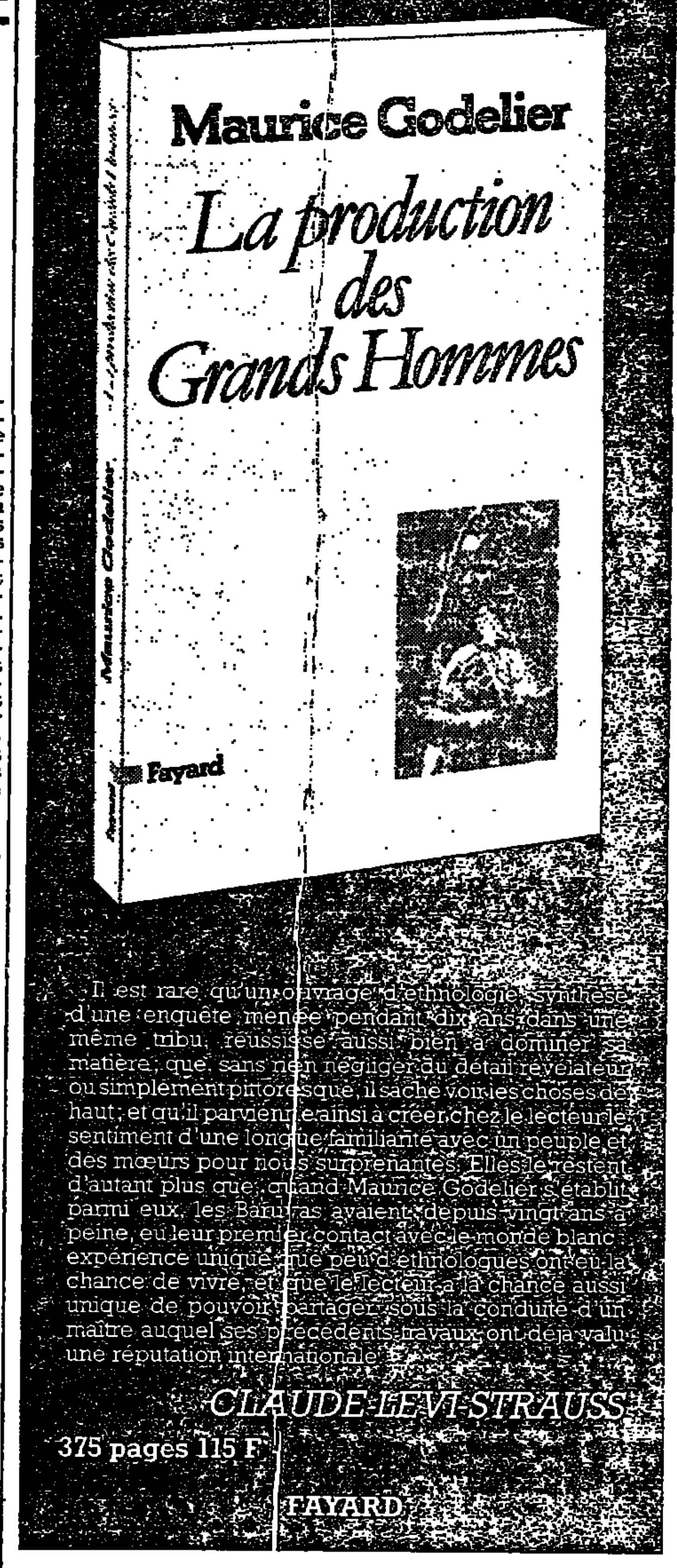
● M. GOUKOUNI OUEDDEI OBTIENT LE DROIT D'ASILE EN ALGERIE. — L'ancien président du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), M. Goukouni Oueddeï, qui se trouvait depuis plusieurs jours à Alger, a obtenu le droit d'asile politique, confirmait-on de source autorisée algérienne mardi 22 juin. — *(A.P.)*

U.R.S.S.

● ARRESTATION DE DISSIDENTS. — Trois dissidents ont été arrêtés le jeudi 17 juin à Moscou. Il s'agit de M. Vladimir Gerchouni dont le « Journal », rédigé après son internement dans un hôpital psychiatrique, a été publié en Occident en 1971 ; de M. Valery Senderov, qui ferait partie du comité exécutif du syndicat interdit SMOT ; et de M. Nicolas Oukhanov qui a tenté de s'opposer à la perquisition de son appartement et a été condamné à dix jours de prison pour *« hooliganisme »*. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● INCIDENT NAVAL AVEC DES NAVIRES AMERICAINS. — Un bâtiment *« qui pourrait appartenir » à la* flotte vietnamienne a ouvert le feu dimanche 20 juin contre trois navires américains qui se rendaient de Thaïlande aux Philippines, a annoncé mardi la marine américaine. — *(A.F.P.)*





PROCHE-ORIENT

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

Alors que le cessez-le-feu est renouvelé au Liban ce mercredi 23 juin, les *démarches diplomatiques se poursuivent pour tenter* de dégager une solution politique.

● AUX NATIONS UNIES. Le bureau de coordination des pays non alignés s'est prononcé mardi en faveur de la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée générale sur l'invasion du Liban par Israël.

● A RYAD. Le prince Saoud al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a reçu, mardi, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. Son adjoint, M. Mansouri, s'est entretenu avec les ambassadeurs de la C.E.E., puis avec le représentant des Etats-Unis, M. Richard Murphy.

● A MOSCOU. « Les Etats-Unis et Israël ont les mêmes objectifs au Liban : liquider l'O.L.P. et l'éliminer en tant que facteur militaire et politique au Proche-Orient », a déclaré l'agence Tass à l'issue de la visite de M. Begin à Washington. Par ailleurs, le commandant Jalloud, « numéro deux » libyen, a été reçu pour la seconde fois en un mois par les responsables soviétiques entre le 18 et le 21 juin, ont annoncé les « Izvestia ». Enfin, le roi Hussein de Jordanie, qui avait été reçu au Kremlin en mai 1981, est attendu en visite officielle à Moscou.

● A BEYROUTH. Commentant une déclaration de M. Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, aux ambassadeurs arabes accrédités à Washington, M. Yasser Arafat a déclaré avoir « apprécié son attitude au moment où beaucoup ont abandonné leur attachement déclaré aux principes et aux règles internationales ». Il l'a invité à « diriger une commission d'enquête au Liban pour constater l'utilisation d'armements et de technologie avancée américains contre les peuples libanais et palestinien ».

● A ATHENES, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a rencontré le premier ministre, M. Andréas Papandréou dans le cadre d'une *mission « de coordination des actions au niveau international afin que cesse l'invasion israélienne au Liban ».*

● A LONDRES, M. Francis Pym, secrétaire au Foreign Office, a déclaré au cours d'un débat à la Chambre des communes sur la crise du Proche-Orient : « *Si Israël était réellement intéressé à l'émergence d'une structure politique plus stable au Liban, il retirerait ses troupes... Cette invasion a été totalement disproportionnée par rapport à son objectif de sécurité contre les attaques terroristes.* »

RUMEURS, TRACTATIONS, ESPOIRS ET ANGOISSES

Beyrouth à l'heure H moins une...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Qui croire ? Voilà Beyrouth assiégée, livrée dans l'étau qui se resserre aux petites et grandes *manœuvres, à la peur et aux rumeurs,* à l'espoir et aux intoxications de tous bords. Le soir tombe dans un silence tendu sur une ville qui n'attend plus *que le pire, sûre* qu'une aube, la prochaine ou la suivante, la jettera aux abris. Et bientôt, la nuit venue, les *dernières antichambres ouvertes bruissent* de confidences presque rassurantes...

Que croire ? L'imminence du pire *ou l'amorce du mieux ? Il n'est* pas un salon, un état-major, un barrage de miliciens ou l'on ne spécule sur l'une ou l'autre. Craintes et espoirs *alternent ou cohabitent, jour et nuit,* dans une ville qui suffoque de chaleur humide.

Espoir d'un mieux, mardi 22 juin dans la matinée : le « Comité de salut national », qui regroupe autour du président Elias Sarkis les représentants des principales factions libanaises, est, dit-on, parvenu à un accord unanime. Le premier ministre, M. Chafik Wazzan affirme qu'un « *progrès important a été enregistré* » et que « *cette position commune pourrait ouvrir la voie à la solution demandée pour mettre fin à la crise libanaise* ».

Mais le pire n'est pas loin. A quelques kilomètres seulement, sur les collines qui dominent le palais présidentiel de Baabda où le comité s'est réuni. Là, les combats font rage qui opposent, pour la première fois depuis onze jours, l'armée israélienne aux forces syriennes. Tsahal, assure-t-on, a engagé près de deux cents blindés dans les opérations et le ciel de Beyrouth est de nouveau traversé par les chasseurs-bombardiers venus soutenir leur offensive. Objectif : Aley et Bhamdoun, sur la grande route de Damas. Ces mêmes villes où, voilà six ans, une bataille acharnée avait opposée les fedayin aux Syriens, pressés alors de « *sauver le Liban* ». Les ennemis d'hier se retrouvent aujourd'hui, coude à coude dans leurs ruines, pilonnés par le « *nouveau sauveur* ».

Lueur d'espoir vers 18 heures : les navettes inlassables de M. Philip Habib, émissaire du président Reagan au Proche-Orient, parviennent à imposer un cessez-le-feu sur les hauteurs.

Mais le pire est revenu sur Beyrouth. Un « kfir » tournoie sur la capitale et tache le ciel de fumées lourdes et noires. Ses bombes ont anéanti un immeuble dans le quartier Fakhani, où sont rassemblés les principaux bureaux de l'O.L.P. Le camp de Borj-Brajneh est lui aussi touché, comme les îlots résidentiels, au sud de la corniche. Quinze morts, soixante blessés. Point d'orgue d'une journée de pilonnages.

Le canon s'est tu. La ville se terre dans une nuit totale et un silence seulement rompu, çà et là, par le ronronnement de quelques générateurs. En mieux... la rumeur raconte que les Saoudiens, avisés par Washington qui a fait pression sur M. Begin, ont prévenu l'O.L.P. qu'Israël accordait un nouveau répit. Ainsi va Beyrouth, où des ennemis à portée de fusil négocient feu et cessez-le-feu entre le Golfe et le Potomac.

Une nuit sans obus

En pire... voilà que l'ambassade américaine qui s'est gardée jusque-là de semer la panique, prévient par circulaire qu'elle « *n'est plus à même d'assurer l'assistance ou la protection de ses ressortissants qui ne quitteraient pas Beyrouth-Ouest au plus vite* ». Après bien d'autres, l'Amérique embarque ses ouailles dans la rade de Jounieh. « *Les derniers rats... montent dans le navire* », lance, plein d'amertume, un jeune militant de la défense civile. « *Cette fois, c'est l'heure H moins un...* ».

Beyrouth, pourtant, a presque bien dormi. Pour la première fois depuis plus de quinze jours. Une nuit, puis une aube, sans le moindre obus. Une journée encore ? Tout reste très confus et nul ne sait très bien quel progrès en coulisse, quel accord discret vaut à la capitale quelques heures de répit.

Le comité de salut national, unanime, a demandé à M. Habib d'obtenir un cessez-le-feu réel et prolongé *pour pouvoir négocier à l'abri des* menaces les plus pressantes. Est-il allé plus loin, s'accordant sur les prémices d'un apaisement ? Certains *affirment* que plusieurs points seraient déjà acquis et proposés à l'émissaire américain chargé de transmettre aux *dirigeants de Jérusalem.*

Le plan ébauché prévoierait ainsi le retrait de 5 ou 10 kilomètres des troupes israéliennes, un repli des Palestiniens dans leurs camps avec armes et bagages et un déploiement de l'armée libanaise dans les quartiers assiégés. Le tout permettant *d'ouvrir des négociations « à froid ».* Mais cette démarche, acceptée par l'O.L.P., semble encore être discutée au sein du comité de salut national. Et rien, surtout, n'indique qu'elle puisse obtenir l'aval d'un général Sharon, visiblement pressé d'en finir.

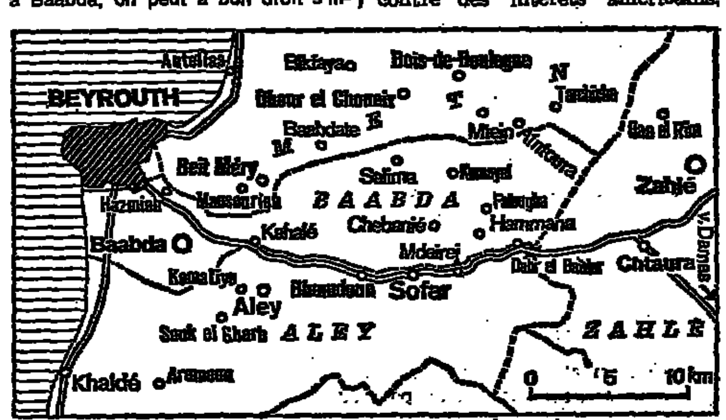
Les plus optimistes, à l'ouest, soulignent la « *fraîcheur* » de l'accueil réservé par Washington à M. Begin et quelques dissensions apparues au *sein du cabinet israélien sur les* suites — politiques ou militaires — qu'il convient désormais de donner au succès de Tsahal. « *Israël peut-il ignorer totalement les arguments des Américains et se lancer dans un véritable corps à corps dans les rues de Beyrouth ?* », demande un dirigeant du *Mouvement national* (progressiste).

Mais du côté chrétien, on ne semble plus accorder la moindre chance *à un règlement politique.* « *La bataille est proche* », annonce M. Karim Pakradouni, tête pensante des phalanges. Une bataille qui, à l'entendre, a changé de dimensions : « *Jusqu'au Zahrani, la sécurité d'Israël était en jeu. Mais, en le dépassant, l'armée israélienne a changé de mission. Elle devient presque une force internationale, dont l'objectif n'est plus d'assurer la sécurité d'Israël, mais celle du monde entier. Elle est là pour débarrasser le monde du terrorisme international, dont Beyrouth constitue la capitale. Et pour cela, elle jouit d'un véritable blanc-seing qui ne se limite pas à l'Occident.* »

Balayant les réserves, les distinguos « *subtils* » entre palestiniens et terroristes, M. Pakradouni, tacticien retors jugé d'ordinaire plus « *modéré* », assure que le Liban doit être « *déchargé du problème palestinien pour les dix ans à venir, afin de reconstruire tout ce que les fedayin ont détruit* ». « *Laisser un Palestinien armé à Beyrouth, c'est à coup sûr en avoir vingt mille autres avant deux ans* », conclut-il.

Surenchères ? Intoxication ? A l'heure où « cheikh » Béchir (Gemayel), le leader phalangiste, négocie à Baabda, on peut à bon droit s'interroger sur les raisons et la portée d'une telle « *radicalisation* ». Mais Beyrouth n'est-elle pas, de fort longtemps, habituée, d'un bord à l'autre, aux double et triple langages ?

DOMINIQUE POUCHIN.



L'offensive israélienne de mardi visait notamment les localités de Mdeirej, Hammana, Bhamdoun, Mansourieh et Aley, *dans la montagne* à l'Est de Beyrouth, dans le but de couper la route internationale Beyrouth-Damas.

Jérusalem peut-il ignorer les conseils de Washington ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Sans attendre le *retour* de M. Begin, les Israéliens ont tenté, avec une certaine impatience, d'apprécier les résultats des entretiens que le premier ministre vient d'avoir à Washington, pour savoir dans quelle ceux-ci pourront influencer les prochaines décisions du gouvernement, en particulier concernant le sort qui sera réservé aux bastions palestiniens à Beyrouth.

L'opinion la plus répandue à Jérusalem était, mercredi matin, que les dirigeants américains se *sont employés* à inciter M. Begin à « *geler* » les opérations militaires au point où elles en sont, notamment dans le secteur de Beyrouth. Mais toute la question était de savoir si le premier ministre et le ministre de la défense, M. Sharon, n'estimeraient pas *finalement* « *possible* » d'ignorer les « *conseils* » américains. Cette éventualité n'était pas écartée.

M. Sharon ne pourrait-il pas mettre les Etats-Unis devant le *fait accompli, en soulignant que* son action n'allait pas à l'encontre des intérêts américains, bien au contraire ? Le gouvernement de Washington serait-il vraiment prêt à *prendre des sanctions* contre Jérusalem si l'armée israélienne devait donner le coup *de grâce aux fedayin retranchés* dans la capitale libanaise ? Il n'existait pas encore, ce mercredi matin, de réponses satisfaisantes à ces questions.

La plupart des observateurs israéliens ont relevé que le président Reagan avait utilisé « *la carotte* » plutôt que « *le bâton* », selon l'expression retenue par le *Jérusalem Post.* Toutefois l'éditorialiste de ce journal, reflétant l'avis d'une grande partie de la presse, écrivait mercredi que « *l'affaire de Beyrouth* » serait « *un test* ».

Et il ajoutait : « *Si Israël ne respecte pas sa parole à l'égard des Etats-Unis et se livre à une attaque sur Beyrouth-Ouest, l'effet produit sur les relations israélo-américaines serait catastrophique.* » Dans les *milieux* politiques de Jérusalem, y compris deux de la majorité, on considère que les reproches très durs et « *sans précédent* » adressés par les sénateurs américains à M. Begin le 22 juin doivent tenir lieu d'avertissement.

Par ailleurs, on remarque que si *MM. Begin et Reagan sont* d'accord sur les « *grands principes* », concernant l'avenir du Liban, le *premier ministre* n'a pas réussi à convaincre son interlocuteur de prendre dès maintenant une décision pour l'envoi d'un contingent américain dans le cadre d'une force multinationale stationnée au Sud-Liban. Les Israéliens notent que les réticences américaines à ce sujet se multiplient, mais peut-être s'agit-il précisément là d'un moyen de pression pour *inciter* le gouvernement de Jérusalem à ne pas dépasser certaines limites.

De l'avis de plusieurs correspondants *militaires israéliens,* les tirs d'artillerie et les raids aériens qui ont aggravé ces derniers jours la tension dans la capitale libanaise avaient pour but de faire comprendre à la population civile se trouvant encore à Beyrouth-Ouest qu'elle devait quitter le secteur. Cela tendrait à prouver que, dans l'attente d'une décision gouvernementale, les *dirigeants militaires israéliens* se préparent déjà à une attaque, afin de pouvoir la lancer dès que le feu vert serait donné.

Le parti travailliste, qui avait promis à M. Begin de respecter le « consensus national » et de *ne pas lui causer d'embarras durant* sa mission à Washington, est *sorti* mardi soir de sa réserve *pour mettre en garde le gouvernement* non seulement contre une *conquête* de Beyrouth-Ouest, mais aussi contre « *toute action militaire* » dans ce secteur de la *capitale libanaise.* Cette position signifie que les dirigeants travaillistes envisagent que l'armée puisse *mener* des opérations ponctuelles contre les positions palestiniennes sans pour autant envahir véritablement la ville. C'est une hypothèse qui retient actuellement l'attention des observateurs militaires étrangers en Israël, car ce type d'intervention pourrait, selon certains, ne pas être désapprouvé par les Etats-Unis.

Dans une interview accordée au magazine de l'armée, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a fait état le 22 juin d'une détériorartion des relations entre la France et Israël. Il a rappelé *qu'Israël avait été choqué* par la réception de M. Farouk Kaddoumi à Paris. « *Le soutien apporté soudainement par le gouvernement français à l'O.L.P.*, a déclaré M. Shamir, *est étonnant. Je ne comprends pas le raisonnement des dirigeants français, à moins qu'ils aient le désir de sauver l'O.L.P.* » Et le ministre des affaires étrangères a ajouté qu'il « *doutait* » désormais d'une participation d'un contingent français à une force multinationale au *Liban.*

Dans ces conditions, alors que le Pentagone n'est pas partisan d'envoyer *des soldats américains* au Liban, et que la Grande-Bretagne a déjà fait savoir qu'elle refusait toute participation, on se demande comment le gouvernement de Jérusalem pourra avoir satisfaction à propos de l'une des « conditions » qu'il considère comme essentielle pour le retrait de l'armée israélienne.

FRANCIS CORNU.

● *M. Georges Marchais* a évoqué, *mardi 22 juin,* à Ajaccio, la situation au Liban, en soulignant que « *Si les Israéliens commettent la faute de prendre d'assaut Beyrouth, ce sera, de part et d'autre, un massacre, un bain de sang, dont il est difficile d'imaginer l'horreur. Les Palestiniens et les Libanais ne se rendront pas,* a dit le secrétaire général du P.C.F. *Ils résisteront rue par rue et maison par maison. Pour prendre Beyrouth, il faudra exterminer tous ceux qui la peuplent. Ce cauchemar, il faut à tout prix l'éviter.* »

M. Pierre Mauroy invite les Français à « contribuer à l'œuvre de solidarité actuellement en cours »

Dans une déclaration écrite, M. Pierre Mauroy a fait savoir, mardi soir 22 juin, que le gouvernement français a décidé « *la mise à la disposition immédiate du programme alimentaire mondial géré par les Nations unies, de trois mille tonnes de céréales dont il supportera le coût du transport. Trois millions de francs de médicaments, correspondant aux besoins prioritaires recensés par la mission française qui vient de rentrer de Beyrouth, vont être collectés et acheminés.*

» *Le gouvernement poursuivra cette action. Il agira également dans le cadre de la communauté européenne, qui vient d'approuver une aide d'urgence, et à travers les organisations internationales auxquelles il appartient. Parallèlement à ces efforts, un grand nombre d'associations ont pris l'initiative de réunir et d'acheminer aides et secours.* »

« *Pour donner à cet effort sa pleine signification,* poursuit M. Mauroy, *j'appelle chacune et chacun d'entre vous à contribuer, par l'intermédiaire des associations de son choix, à l'œuvre de solidarité actuellement en cours et qui bénéficie de notre plein soutien.*

» *Ces organisations seront en contact permanent avec le ministère des relations extérieures avec, pour objectif, l'évaluation des besoins et l'harmonisation des actions à entreprendre, notamment dans les zones les plus touchées, de la manière la plus efficace possible.* »

« *J'invite toutes celles et tous ceux qui partagent notre grave préoccupation pour les populations libanaises et palestiniennes à se joindre, en apportant leur concours financier, aux efforts en cours,* » conclut M. Mauroy.

D'autre part, l'ONU a publié mardi les chiffres de l'aide humanitaire fournie au Liban par ses agences et programmes depuis l'invasion israélienne.

● *L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture* et le programme alimentaire mondial ont approuvé l'achat de vivres d'une valeur *de onze millions cinq cent* mille dollars et ont autorisé la distribution de leurs stocks au Liban.

● *L'UNICEF* a approuvé un programme d'urgence de cinq millions de dollars. Trois avions chargés de médicaments, de plasma, de tentes et de couvertures sont arrivés à Damas, d'où dix-sept *camions* ont *acheminé une* cargaison à Beyrouth, tandis qu'une deuxième atteignait la *Bekaa, une troisième* étant en route pour Beyrouth.

● *Le haut commissariat pour les réfugiés* a mis cent mille dollars à la *disposition* du coordonnateur de l'ONU, M. Iqbal Akhund.

● *L'Agence de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens (UNRWA)* a prélevé la semaine dernière sur les stocks disponibles une aide d'urgence à plus de quinze mille réfugiés palestiniens déplacés.

● *La Croix-Rouge française* a dépêché sur place une équipe médico-chirurgicale autonome de première urgence et envoyé du plasma sanguin, en collaboration avec le C.N.T.S.. Dans le domaine alimentaire, elle a procédé à un premier envoi de trois tonnes de tablettes protéinées. (La Croix-Rouge française C.C.P. 600 00 Paris, mention « Liban ».)

● *L'ambassade de Tunisie en France* ouvre une souscription en faveur du peuple palestinien (Union tunisienne de banque, 9, rue des Pyramides, 75001 compte 37751).

● *L'Union générale des étudiants libanais en France* appelle à verser des dons (Crédit Lyonnais Toulouse compte 50134 A) ou Secours populaire français, 11, rue du Pont-Vieux 31300 Toulouse.

UNE MISE AU POINT DU PÈRE MICHEL LELONG

Nous avons reçu la mise au point suivante du père Michel Lelong.

Le texte d'un appel dont je suis l'un des signataires et qui a paru, sous la *forme* d'un placard publicitaire, dans *le Monde* du 17 juin, a suscité de la part du *CRIF (le Monde* du 19 juin), une réaction au sujet de laquelle je crois devoir faire *une mise au point.*

Tout en maintenant, bien entendu, ma protestation la plus *ferme contre le fait que l'État* d'Israël ait, jusqu'à ce jour, bafoué les décisions des Nations *unies et refusé* de reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, je reconnais que la phrase de notre appel incriminée par le CRIF peut donner lieu à des interprétations injustes envers la communauté juive (1). Je tiens donc à la désavouer.

Je me permets de rappeler que, dans un récent ouvrage (2), j'ai longuement évoqué mon profond respect *pour la foi juive et pour* les valeurs éthiques qu'elle implique. Je suis convaincu que, dans le drame actuel du Proche-Orient, les chrétiens, les musulmans et les juifs peuvent et doivent chercher ensemble, avec tous les hommes de bonne volonté, les voies de la justice et de la paix. C'est pourquoi je salue la lucidité et le courage des juifs qui, de plus en plus nombreux, élèvent la voix pour condamner l'agression israélienne au Liban et appeler au dialogue avec l'O.L.P.

(1) « *La postérité d'Abraham est ainsi définie d'une manière raciste non par la communauté de la foi mais par la continuité du sang. Comment des chrétiens peuvent-ils accepter, sous prétexte de reconnaître la validité de la promesse, la logique sanglante de ses conséquences ?* »

(2) *L'Islam et l'Occident,* Albin Michel, 1982.

Les « deux heures les plus dures » de M. Begin

A l'issue de ses entretiens à Washington, M. Begin a quitté, mardi soir, les Etats-Unis pour Tel-Aviv à bord d'un vol régulier d'El-Al. L'entrevue que le premier ministre israélien avait eue dans la journée avec la *commission sénatoriale des affaires* étrangères s'est déroulée dans un climat très orageux et hostile.

Plusieurs sénateurs ont indiqué que c'était la première fois *qu'un premier ministre israélien* avait dû faire face à une réaction aussi hostile à Washington. Ils ont souligné que, de part et *d'autre, on avait tapé sur la* table et que l'on ne s'était guère épargné.

Le sénateur Joe Biden (démocrate, Delaware) a *affirmé* que M. Begin avait vécu « *les deux heures les plus dures qu'un premier ministre israélien ait jamais eu à vivre à Washington* ». De nombreux sénateurs ont reproché sans détours à M. Begin l'invasion israélienne du Sud-Liban. « *Je n'ai jamais vu une session de la commission aussi peu amène avec un chef de gouvernement étranger* », a *déclaré* de son côté le sénateur Paul Tsongas (démocrate, Massachusetts).

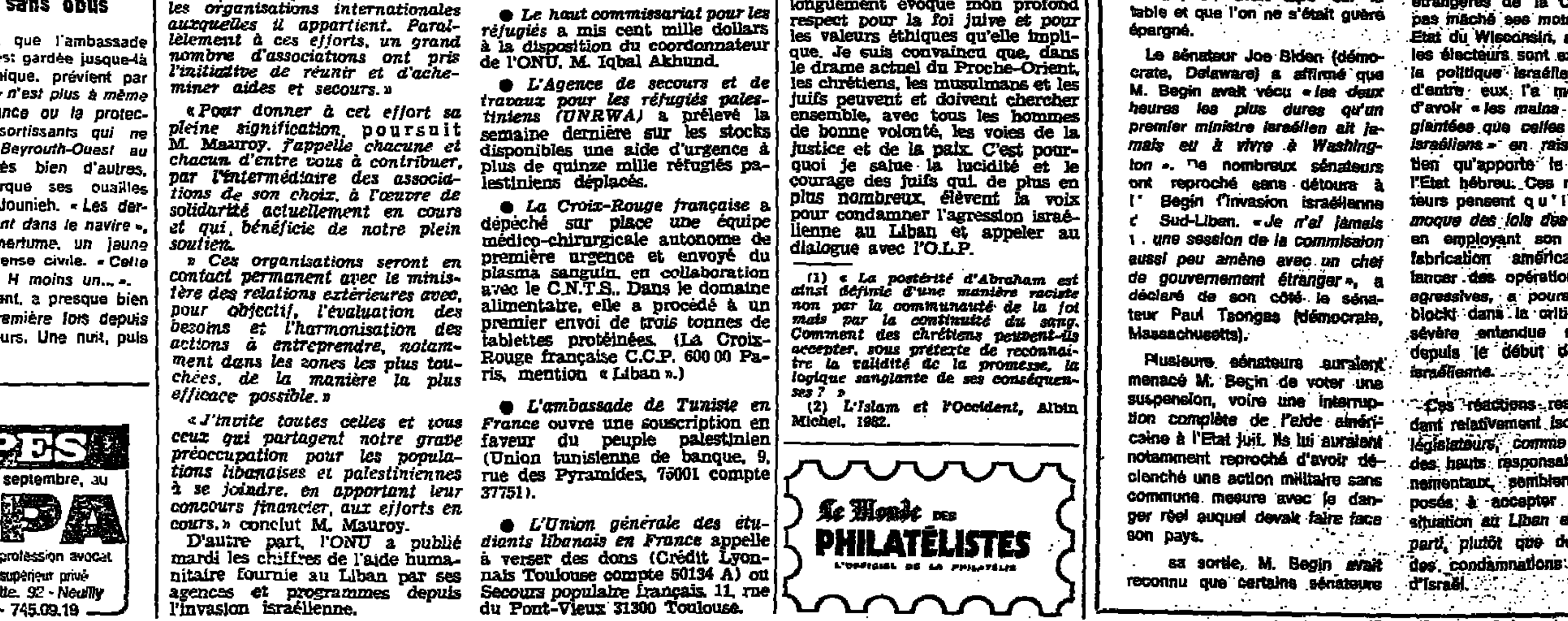
Plusieurs sénateurs auraient menacé M. Begin de voter une suspension, voire une *interruption complète* de l'aide américaine à l'Etat juif. Ils lui auraient notamment reproché d'avoir déclenché une action militaire sans commune mesure avec le danger réel auquel *devait faire face* son pays.

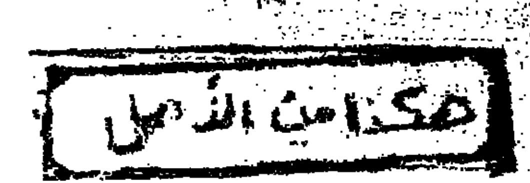
... sa sortie, M. Begin *avait* reconnu que certains sénateurs *avaient brandi* la menace d'une interruption de l'aide américaine, mais il avait souligné que d'autres membres de la commission *l'avaient à nouveau* assuré de leur soutien.

D'autre part, le représentant démocrate Clement Zablocki, recevant lundi, au Congrès, le premier ministre israélien, a estimé *qu'en envahissant* le Liban avec des armes américaines « *Israël a été trop loin* ».

M. Zablocki, qui est président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, n'a pas *mâché ses mots* : dans son Etat du Wisconsin, a-t-il déclaré, les électeurs sont exaspérés par la politique israélienne, et l'un d'entre eux l'a même accusé d'avoir « *les mains aussi ensanglantées que celles des soldats israéliens* » en raison du soutien qu'apporte le Congrès à l'Etat hébreu. Ces mêmes électeurs pensent qu'Israël « *se moque des lois des Etats-Unis* » en employant son arsenal de fabrication américaine pour lancer des opérations militaires agressives, a poursuivi M. Zablocki dans la critique la plus sévère entendue au Capitole depuis le début de l'invasion israélienne.

Ces réactions restent cependant relativement isolées et les *législateurs, comme* la plupart des hauts responsables gouvernementaux, semblent plus disposés à accepter la nouvelle *situation au Liban et à en tirer parti,* plutôt que de prononcer des condamnations à l'endroit d'Israël.





PROCHE-ORIENT

LES RELATIONS ENTRE ISRAËL ET LES PHALANGISTES LIBANAIS

De l'aide humanitaire à l'alliance militaire

Les premiers contacts entre Israël et les milices chrétiennes libanaises remontent aux derniers mois de la guerre civile 1975-1976. Le gouvernement travailliste de Jérusalem fournit alors aux populations du Sud-Liban une importante aide médicale et alimentaire. C'est la politique de la « bonne clôture » qui permet aux habitants de la zone de traverser la frontière entrouverte à Doved, Metoulla et Hanita pour recevoir des soins médicaux dans des dispensaires et centres de secours créés à leur intention et de s'y ravitailler.

L'aspect humanitaire de l'assistance fournie aux chrétiens du Sud — 15 % de la population de la région — est souligné par Jérusalem. La « bonne clôture » devient un lieu de visite obligatoire pour touristes étrangers. En revanche, la plus grande discrétion entoure l'aide militaire dispensée en même temps aux miliciens chrétiens — armes automatiques, mortiers, chars, munitions — par la frontière ou par le port de Jounieh, au nord de Beyrouth. Des officiers israéliens sont chargés de la formation des milices locales qui combattent les Palestiniens. Le matériel est réparé par les techniciens de Tsahal en Galilée. Des unités d'infanterie et des équipages des blindés phalangistes sont formés dans des bases du nord d'Israël.

L'arrivée au pouvoir de M. Begin en mai 1977 met fin à la discrétion officielle. En août, le premier ministre s'érige en « protecteur » des chrétiens, reconnaît que son pays fournit une aide militaire au Sud-Liban. Il se dit déterminé à « *sauver la communauté chrétienne du Liban* ». En juillet 1978, à la suite du bombardement d'Achrafieh, à Beyrouth-Est, par les troupes de Damas, il lance un appel en faveur des chrétiens, « *qui risquent d'être massacrés* », laissant entendre qu'il pourrait également intervenir dans le Nord contre les Syriens. Le 28 août, il rencontre une délégation des chrétiens et leur fait savoir que « *en cas d'attaque aérienne de la Syrie contre les chrétiens, Israël examinera favorablement l'éventualité de l'intervention de son aviation* ».

Depuis l'invasion du Sud-Liban en mars 1978, Jérusalem mène dans cette région une politique d'intervention quasi permanente en collaboration avec les milices du commandant Haddad, le chef du réduit chrétien dans le Sud-Liban qui font pratiquement partie du « dispositif militaire » israélien dans la « ceinture de sécurité » que l'état-major de Jérusalem a établie le long de la frontière après le retrait de ses troupes. Dans le Nord, l'aide aux phalangistes et à leurs alliés « chamounistes prend de plus en plus d'ampleur. Les milices chrétiennes sont désormais dotées d'un équipement militaire suffisamment avancé pour pouvoir se mesurer à l'armée syrienne.

Le « plan accordéon »

Au début de 1981, le général Eytan, chef d'état-major israélien, effectue deux visites à Jounieh. La dernière, vers la fin mars, précède de peu les affrontements syro-phalangistes de Zahlé et de Beyrouth. C'est l'époque où M. Arafat dénonce avec de plus en plus d'insistance un plan israélo-phalangiste, qualifié de « plan accordéon » dont l'objectif, affirme-t-il, est de prendre en tenaille les forces palestiniennes attaquées à Beyrouth par les phalangistes et au Sud-Liban par les Israéliens.

A la place du « plan accordéon », tant redouté par les Palestiniens, a lieu la bataille de Zahlé et de son arrière- pays montagneux, engagée en avril entre les phalangistes et les Syriens, qui viennent de s'apercevoir un peu tardivement que la mainmise des phalangistes sur Zahlé constitue une grave menace pour la présence militaire de Damas dans la Bekaa. Certains journaux américains rapportent, alors, que le général Eytan a donné en mars le « feu vert » aux phalangistes, les assurant qu'Israël se porterait à leur secours à Zahlé au cas où les Syriens tenteraient de les en déloger.

Cette promesse — si tant est qu'elle ait faite — n'est pas tenue par les Israéliens, qui laissent sans intervenir les Syriens occuper les collines entourant Zahlé, isolant ainsi complètement les phalangistes à l'intérieur de la ville. Le « lâchage » des Israéliens suscite une certaine amertume chez les phalangistes, qui s'aperçoivent que, avant de « sauver les chrétiens », Jérusalem cherche d'abord à défendre ses ambitions au Liban. Reconnaissant pour la première fois en public que ses troupes reçoivent une assistance militaire d'Israël, M. Béchir Gemayel affirme alors que cette alliance était purement tactique et ne lui liait pas les mains. Il se déclare disposé à « dialoguer » avec les Syriens et à conclure avec Damas un *modus vivendi* fondé sur un échange de garanties. Tout semble alors propice à la réalisation du grand dessein de M. Sarkis, qui souhaite refaire l' « entente nationale » libanaise sur la base d'une « réconciliation syro-phalangiste », avec pour objectif essentiel de « réorganiser » la présence militaire palestinienne au Liban, créant ainsi les conditions qui permettraient de préparer le terrain à un retrait progressif des troupes de Damas.

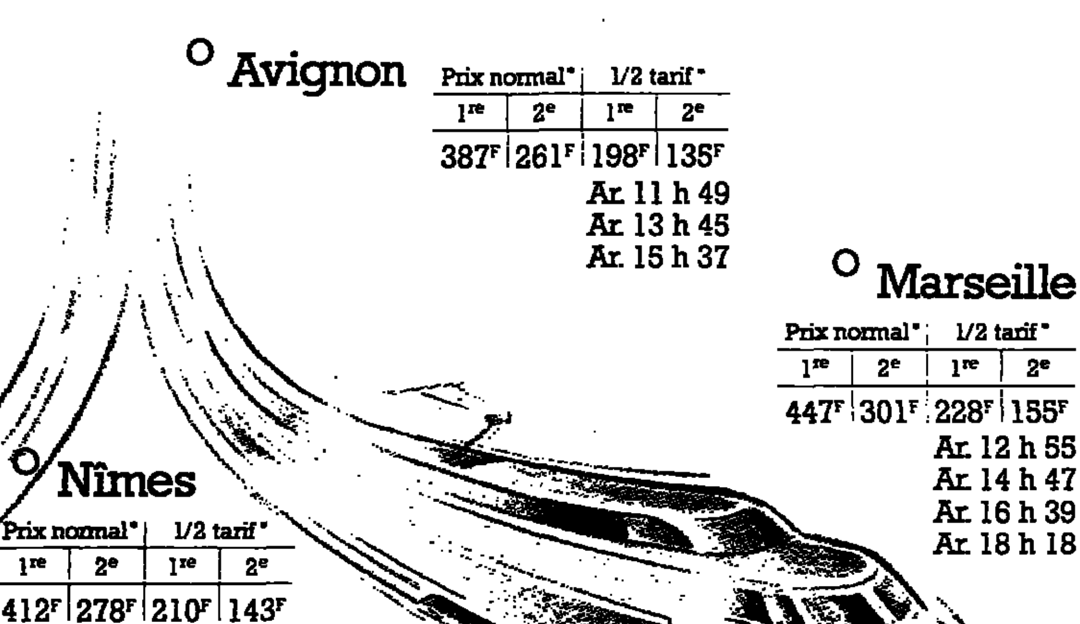
La Syrie se déclare disposée à appuyer le projet de M. Sarkis, mais, voulant négocier à partir d'une position de force, tente de parachever sa victoire à Zahlé en occupant les crêtes du mont Sannine qui dominent le réduit chrétien de Jounieh. Israël choisit ce moment pour se porter au secours des « *chrétiens menacés d'anéantissement* », en détruisant deux hélicoptères syriens engagés dans la bataille du mont Sannine, et en faisant savoir qu' « *aucune activité aérienne syrienne au-dessus du Liban ne serait plus tolérée* ». C'est la première fois que l'État hébreu participe ouvertement aux côtés des Kataëb à des combats contre les Syriens au nord de la route Beyrouth-Damas. Il signifie, par la même occasion, qu'il est l'un des principaux acteurs de la scène libanaise et que rien ne pourra plus être entrepris dans ce pays sans son accord.

La mise en garde israélienne s'adresse aussi aux phalangistes un instant séduits par l'idée d'une réconciliation avec Damas. Confortés par l'intervention de Jérusalem sur le mont Sannine, au moment où ils ne s'attendaient plus à une réaction israélienne, les Kataëb durcissent leurs positions au cours des négociations que M. Sarkis anime en vue de sceller, avec l'accord de Damas, la réconciliation nationale et refusent de se « désolidariser » d'Israël. Avant même d'entrer dans le vif du sujet, les entretiens de Baabda (le siège de la présidence de la République) entre les forces politiques libanaises sont condamnés.

En juillet 1981 cependant, à la demande de M. Sarkis, qui poursuit ses tentatives d' « entente nationale », les phalangistes s'engagent à « suspendre leur collaboration avec Israël ». Cette démarche ne trompe personne et est accueillie avec sang-froid à Jérusalem, où l'on comprend ses motivations. En effet, M. Gemayel songe déjà à poser sa candidature à la succession de M. Sarkis (dont le mandat vient à expiration en septembre 1982) et a besoin de l'appui de ses compatriotes musulmans et des chrétiens modérés pour pouvoir éventuellement accéder à la magistrature suprême.

M. Gemayel joue donc désormais la carte de la réconciliation nationale, tout en maintenant intacte son « alliance tactique » avec Israël. L'invasion du 6 juin — une version amendée du « plan accordéon » dont parlait M. Arafat au début de 1981 — le place dans une situation embarrassante. La présence des Israéliens à Beyrouth, dans une zone contrôlée par l'armée libanaise et les Kataëb, pose des problèmes aux Phalanges, qui sont reconnaissantes aux envahisseurs de vouloir « *débarrasser le Liban des Palestiniens* » mais ne souhaitent pas apparaître aux yeux des Libanais comme les laudateurs de l' « occupation israélienne ». Elles s'efforcent donc, dans la mesure du possible, de se prétendre « *neutres* » et de dissimuler l'aide qu'elles fournissent, en fait, à l'armée israélienne.

JEAN GUEYRAS.





Le Monde

politique

LE PLAN DE LUTTE CONTRE

Les dispositions du blocage

LES PRIX

● PERIODE DE BLOCAGE. — Du 11 juin au 31 octobre 1982.

● REGLE GENERALE. — Le blocage concerne l'ensemble *des prix et des marges*, il s'entend pour les prix à la production, *et à tous les stades de la* distribution, à leur niveau, toutes taxes comprises, atteint le 11 juin 1982.

● EXCEPTIONS. — 1) Les prix *agricoles à la production*, les prix des produits sidérurgiques *et ceux des matières premières* importées échappent au blocage en raison des engagements internationaux souscrits par la France.

2) Les *prix des produits pétroliers* continueront à évoluer selon la formule de variation mise en œuvre en mai dernier, cela pour pratiquer la vérité des prix en matière d'énergie importée, et tenir compte des variations du dollar.

● PRODUITS IMPORTES. — Pour les produits importés non transformés en France, c'est le blocage des marges en valeur *absolue qui s'applique à tous* les stades de leur commercialisation.

● CLAUSES DE VARIATION. — Le jeu des clauses de variation des prix, tant *pour les* marchés publics que pour les marchés privés, est suspendu jusqu'au 31 octobre.

● DIVIDENDES. — Les dividendes distribués par les sociétés font l'objet d'un plafonnement. En 1982 et en 1983, ils *ne pourront* augmenter de plus de 8 % par an, par rapport au *montant du plus élevé des* dividendes versés au cours des *trois années 1979, 1980 et 1981*. Le plafonnement ne s'applique pas aux sociétés *dont les* actions sont cotées et qui auront augmenté leur capital d'au moins 20 % entre le 1er janvier 1982 et la date à laquelle elles fixeront leurs dividendes à distribuer en 1983.

● *DISPOSITIONS PARTICULIERES*. — Le projet de loi adopté au conseil des ministres du 22 juin élargit le blocage à un certain nombre de prix et de tarifs qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'or*donnance du 30 juin 1945*. Il s'agit des loyers, de l'eau, des *transports non soumis* à la tarification routière obligatoire, de certaines professions *libérales*, des officiers ministériels et des droits de place des communes.

● *T.V.A. — En application du* collectif budgétaire voté par le Parlement, le taux *réduit* de la T.V.A. doit être ramené de 7 à 5,5 % le 1er juillet, tandis que le taux normal sera relevé de 17,6 à 18,6 %. Le blocage s'entendant « toutes taxes comprises », la diminution ou la hausse *de la T.V.A. ne devrait pas se* répercuter sur les prix. Toutefois, le gouvernement discutera avec les représentants du commerce sur le moyen de faire profiter certains produits de l'allègement du taux réduit. De *même*, il *négociera* avec les producteurs, dans le cadre des *accords de régulation, un amé*nagement des conditions de paiement du point supplémentaire du taux normal de la T.V.A. (étalement des délais de paiement, crédits, etc.).

LES SALAIRES

● PERIODE DU BLOCAGE. — Du 1er juin au 31 octobre.

● EXCEPTIONS. — 1) Les sa*lariés dont l'augmentation* a été prévue par des accords ou conventions pour *la période du* 1er au 11 juin.

2) Le SMIC qui sera majoré *en juillet (19,64 F l'heure au lieu* de 19,03 F).

3) Les salaires des branches ou secteurs défavorisés (bas salaires ou traitements faiblement *majorés depuis* le 1er janvier 1982) qui pourront être débloqués d le *1er octobre si un accord* nouveau est signé et validé par un décret.

● REMUNERATIONS CONCERNEES. — *L'ensemble des sa*laires, primes, indemnités et avantages divers.

● EXCEPTIONS. — 1) Les majorations au titre de l'ancienneté *si celles-ci étaient déjà pré*vues avant le 1er juin.

2) Les majorations dues à une *promotion réelle s'expliquant par* un changement *effectif* et durable de poste *ou par une nou*velle qualification.

● PERSONNES TOUCHEES. — Tous les salariés — *sauf* les smicards — du secteur public (Etat, collectivités locales, entreprises nationalisées) et privé qu'ils travaillent en France ou à l'étranger.

Le prix de la crise

par ALAIN VERNHOLES

Si des doutes existaient encore sur le changement de politique économique en train de s'opérer, la remise en chantier de la préparation *du budget* de l'Etat *pour* 1983, comme l'acceptation d'une crois*sance plus faible et l'annonce* d'économies sur les dépenses de Sécu*rité sociale les lèveraient.*

La première conséquence du blocage des prix et des salaires va être de *ralentir un peu plus une crois*sance économique déjà faible. Les signes d'essoufflement sont maintenant visibles : grosses difficultés du bâtiment, stagnation, voire baisse depuis deux mois de la consommation des ménages, moindres rentrées de la T.V.A. dans les caisses de l'Etat, pessimisme des chefs d'entre*prise. Dans la mesure où* le pouvoir d'achat de nombreux Français risque *de baisser jusqu'en novembre, cette* tendance va se renforcer avec ses conséquences *sur* le chômage mais aussi l'investissement.

Le ministère de l'économie et des finances — ou *plutôt* sa *cellule* d'études qu'est la direction de la prévision — estime l'effet de freinage à 2 ou 3/10 de point. Ce qui veut dire qu'à la quasi-stagnation de 1981 (+ 0,2 %) succéderait cette année une croissance très faible, à *peine supérieure à 2 %. Encore faut*-il bien voir que les comptes gouver*nementaux (1) sont optimistes par* rapport à la plupart de ceux qu'ont établis — ou sont en train d'établir — les centres d'études privés.

L'INSEE estimait quant à lui, dès avant la dévaluation et le plan de refroidissement qui l'a accompagnée, que la croissance ne dépasserait pas 2 % en 1982. Il prévoit maintenant 1,5 % environ. Certains comptes pri*vés sont inférieurs à ce taux...*

Après deux années pendant lesquelles *l'activité aura été plus que* médiocre, 1983 pourrait marquer le début d'une certaine amélioration à la condition — absolue — que réussisse le formidable pari qu'ont engagé MM. Mauroy et Delors en bloquant les salaires. Si tout se passe bien — et *la formule prend ici une particulière* importance, — la croissance écono*mique pourrait tendre vers 3 % l'an*née prochaine.

Ce résultat apparaîtra décevant quand on sait que seul un taux d'expansion supérieur à 5 % l'an pourrait stabiliser le chômage (2). Résultat pourtant appréciable et qui ne sera pas facile à atteindre dans un *monde où la compétition, devenue* féroce, se poursuivra longtemps sur *fond de crise : l'activité ne s'amélio*rera en 1983 que si les Français acceptent de suivre un itinéraire qui n'a pas été le leur jusqu'à présent. Beaucoup dépendra en effet du maintien de la compétitivité de nos prix.

Si l'on accepte cette logique, la condition première d'un redémarrage *de la croissance l'année prochaine* est non seulement une rupture très nette *du rythme d'accroissement* nominal des salaires et des *prix* mais aussi — *mais surtout* — le maintien de cette politique en 1983 et probablement pendant une partie de 1984. C'est dire que le plus difficile pour le gouvernement ne sera pas le blocage des salaires et des prix lui-même mais la sortie de ce blocage, *ou plutôt l'acceptation par* les Français de disciplines collectives qui *dureront beaucoup plus que quatre* mois.



(Dessin de PLANTU.)

De ce point de vue, il serait bon *que le gouvernement dise le plus* vite possible que les *« rattrapages »* ne seront pas possibles — *ou reste*ront exceptionnels — quand s'achèvera fin octobre la première phase du plan de désinflation. Les ambiguïtés ont été assez nombreuses jusqu'à maintenant pour qu'on n'en ajoute pas de nouvelles, à un *moment où la réussite de la nouvelle* politique dépendra en grande partie *du comportement des agents écono*miques. Si ceux-ci *« y croient »*, comme on dit, tout peut encore être gagné. Dans le cas contraire les risques sont à l'évidence immenses. *Comment* réagiront les chefs d'entreprises qui voient leurs prix blo*qués (3) ? S'engageront-ils pour l'ave*nir ou continueront-ils d'attendre ?

Le rôle de l'Etat

L'attitude de l'Etat — comme agent économique — va être très importante. Elle sera soit un exemple, soit un contre-exemple.

La *préparation* du budget pour 1983 n'apparaît pas plus difficile qu'elle ne l'était avant la dévaluation. Le ralentissement des salaires qui va *suivre le blocage* et la phase d'après blocage n'aura pas trop d'effets sur *les recettes de* l'Etat l'année prochaine. Il va, en revanche, sérieusement *réduire les dépenses publiques*, dont la progression l'année prochaine pourrait être ramenée de 16 % (hypothèse retenue jusqu'à maintenant) à quelque 12,5 %. Le *déficit* de l'Etat pourra donc se situer à 3 % du PIB, comme prévu, c'est-à-dire *aux environs de 118 milliards de* francs.

Cet effort de *rigueur budgétaire* était en fait déjà une réalité avant les mesures d'accompagnement de la dévaluation. M. Mauroy a simplement annoncé que sur les 118 ou 120 milliards de francs de déficit du budget de 1983, 18 à 20 milliards de *francs seront bloqués. L'exécution du* budget de 1982 devrait elle-même laisser un déficit à peine supérieur à celui qui avait été *prévu* : 105 milliards de francs contre 95 milliards inscrits dans la loi de finances pour 1982.

Les marchés des changes réagiront favorablement à ces efforts. Mais on *peut se demander si les Français* seront très sensibles à cet aspect — très abstrait — des choses, et s'ils ne remarqueront pas davantage les quelque 20 000 emplois nouveaux que l'on s'apprête à annoncer dans la fonction publique après les créations *massives de 1981 (54 000) et de 1982* (71 000).

*La période d'austérité et de disci*pline qui s'annonce postule un effort plus que proportionnel de la fonction publique, qui n'a pas toujours donné jusqu'à présent la preuve d'une bien *grande* productivité. Il appartient aux agents de l'Etat qui ne supportent *pas comme le secteur privé et le* secteur public concurrentiel les *contraintes de la compétition* internationale de s'interroger sur la nécessité, *l'étendue* et les formes de discipline à consentir au moment où tous les Français sont appelés à plus de rigueur : blocage des salaires et des marges, difficulté à trouver un emploi, nécessité *de* financer par l'impôt les taxes et les cotisations le *déficit public* (4).

La toute nouvelle priorité donnée en France à la lutte contre l'inflation, impose maintenant une autre stratégie qui développera ses effets au cours des mois et probablement des années à venir : à l'accroisse*ment des dépenses et des charges* (impôts et cotisations sociales) va *succéder la logique du retour aux* équilibres, celle aussi des écono*mies budgétaires et sociales*. D'une façon ou d'une autre, les prestations sociales et de chômage seront réduites. Certaines promesses comme la retraite à soixante ans incomplètement tenues (5).

La relance à contre-courant de juin-juillet 1981 risque d'apparaître dans quelque temps comme une parenthèse vite refermée dans un *monde en crise et pour longtemps*. Il est significatif que M. Delors ait fait sienne — *et l'ait publiquement* exprimée le vendredi 18 juin devant la commission des comptes de la nation — le jugement du chancelier Schmidt qui — pessimiste — confiait il y a quelques mois à ses interlocuteurs français : « *Nous ne sortons pas de la crise, nous y entrons.* »

(1) Le compte — provisoire — du gouvernement table sur une croissance économique de 2,3 % en 1982 et de 2,8 % en 1983 avec des hausses de prix — également — de 9,5 % cette année et de 8 % l'année prochaine.

(2) A partir de 3 % l'an de croissance, les effectifs au travail sont grosso modo stabilisés dans les entreprises. Mais une croissance de 3 % est insuffisante pour donner du travail aux nouveaux arrivants. Or le seul effet démographique accroît naturellement de 150 000 par an le nombre de chômeurs. Les mesures spécifiques prises ramènent ce chiffre à 100 000.

(3) Le blocage toutes taxes comprises est l'un des plus sévères qui soient. Il implique que les entreprises prennent à leur compte — pendant au moins un temps — la hausse de la T.V.A.

(4) Le ralentissement des hausses de salaire va faire passer de 35 à 50 milliards de francs d'ici à la fin de 1983 le déficit de la Sécurité sociale.

(5) Si le montant de la retraite (par rapport au revenu de la vie active) était inférieur à 70 %, peu de candidats se présenteraient pour la prendre à soixante ans.

Vers une réduction du salaire disponible en 1982

Inexorablement, le gouvernement met en place le plan d'accompagnement de la dévaluation, dont les grandes lignes ont été analysées dans *le Monde* du 16 et du 17 juin, qu'il s'agisse du blocage des salaires, des économies en matière de protection sociale et de ressources nouvelles pour équilibrer les régimes sociaux.

Le projet de loi qui porte en partie sur le blocage des rémunérations remet certes en cause la loi du 11 février 1950 — ce que n'avait jamais osé faire un pouvoir, — mais il donne aussi une prime à ceux qui font vivre les relations contractuelles et signent des accords de salaires. La date du blocage des rémunérations fixée au 1er juin est en effet ramenée *au 11 juin, date* de la dévaluation, pour tous les sala*riés visés par un accord* passé prévoyant avant cette date une majoration de salaire : toutes les majorations contractuelles du 1er au 11 juin et portant sur tout le mois sont donc autorisées.

*De même pour la sortie du blo*cage, le projet de loi prévoit une *dérogation — limitée*, il est vrai, aux travailleurs dont les rémuné*rations sont faibles ou ont* peu augmenté depuis le 1er janvier *1982*, — *mais là encore* il faudra la signature d'un accord pour que la *majoration soit accordée* par décret. Nouvelle prime aux négo*ciateurs* qui aboutissent à des contrats. Prime bien amère ce*pendant, car il s'agira de combler* en partie seulement le retard de *certains* salaires sur les prix, écart qui pourrait se monter de 3 à 6 % *selon* les cas. En effet, le projet de loi entend éviter tout rattrapage *important en octobre* et novembre : pas question *d'accepter, si le gouvernement se* fait entendre, des relèvements de *5 à 6 % en une seule fois. L'objec*tif est bien de maintenir le pou*voir d'achat, mais sur les deux* années 1982 et 1983 : il y aurait *ainsi, selon cette formule*, maintien en fin de parcours mais perte *de pouvoir d'achat durant* plusieurs mois.

Cet objectif *d'étalement* des hausses salariales, par des accords dits de « modération », excluant l'indexation automatique et l'anticipation sur les prix avec un objectif de limitation de l'inflation (10 % en 1982, 8 % en 1983, sera d'autant plus difficile à faire respecter que des relèvements de cotisations, réduisant le pouvoir d'achat du salaire net, vont intervenir.

Chômage : majoration des cotisations

Certes, les cotisations de Sécurité sociale resteront bloquées en 1982 : pour établir l'équilibre de cette institution, les améliorations prévues sont reportées et des mesures d'économies sont à l'étude. Mais pour l'UNEDIC — régime d'assurance-chômage — un effort contributif, assorti d'économies, est indispensable. *M. Jean Auroux, ministre du tra*vail, devait recevoir, mercredi *23 juin, les gestionnaires* de l'UNEDIC, afin d'aboutir au *15 juillet* à un accord. *Comme le Monde* du 16 juin l'a indiqué, *il est quasiment acquis que* les révisions en baisse de certaines prestations et la mise en place de conditions plus sévères pour *recevoir* les allocations *seront* demandées, mais elles ne dégage*ront pas assez* d'économies (environ 5 à 6 milliards de francs en année pleine). Une contribution de 1 % des fonctionnaires sera *demandée* (3 à 4 milliards de francs), et une majoration des cotisations de 1,5 point, semble-t-il, acquise (soit 0,9 % à la charge de l'*employeur* et 0,6 % à la charge du salarié).

Prévues pour cet été, ces nouvelles cotisations seront sans *doute reportées* au 1er novembre comme l'a indiqué M. Pierre Mau*roy aux députés* communistes, ou encore appliquées en plusieurs étapes. *D'ici* là des avances de trésorerie où une subvention de l'Etat *seront* nécessaires.

Au total, le plan Mauroy débouche bel *et* bien sur une baisse du pouvoir d'achat du salaire net en 1982. Et c'est bien cette situation — sur laquelle ne s'appesantissent guère les dirigeants politiques — qui pourrait provoquer une aggravation des relations sociales, les partenaires sociaux pouvant, il est vrai, atténuer par une série de dérapages au nom des promotions individuelles — *elles* permises.

Autre risque et non le moindre : *en majorant le SMIC seul, le gou*vernement va comprimer un peu *plus la hiérarchie ouvrière alors* que l'efficacité économique et sociale implique un effort salarial en faveur des ouvriers qualifiés. Le gouvernement, on le voit, fait un pari très difficile.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LES FONCTIONNAIRES NE PAIERONT LA COTISATION-CHOMAGE QUE LE 1er NOVEMBRE

M. Pierre Mauroy a indiqué, au terme de *l'entretien qu'il* a eu, mardi 22 juin, avec le groupe communiste *de l'Assemblée natio*nale, que la cotisation-chômage *demandée* aux fonctionnaires pour renflouer l'UNEDIC ne sera perçue que le 1er novembre, au terme de la période de blocage *des prix et* des salaires. Il en sera de même pour la majoration de contribution des entreprises et celle de l'ensemble des salariés. Quant au point de T.V.A. supplémentaire demandé aux commerçants, *il* représentera *« leur contribution à l'élan de solidarité »*. Cependant, les commerçants qui seraient affrontés à des *difficultés de trésorerie pourraient* s'en acquitter en plusieurs mois.

Une « déconnexion » des taux d'intérêt ?

Au terme de son entretien avec le groupe communiste de l'Assemblée nationale, mardi 22 juin, M. Pierre Mauroy, interrogé sur l'éventualité d'une *« déconnexion »* des taux d'intérêt *français* des taux étrangers, a déclaré : *« C'est un problème qui se pose à la gauche depuis plusieurs mois. Il s'agit de savoir s'il est possible de mettre en place un double circuit de taux d'intérêt. C'est une affaire très délicate. Elle est déjà à l'étude. Le ministre de l'économie et des finances, le ministre du budget, le ministre du Plan et moi-même, allons réunir des experts socialistes, communistes, tous ceux qui voudront apporter leur contribution, pour faire le point exact de cette affaire. Les uns disent que la déconnexion est possible. D'autres que c'est risqué. Je pense que c'est possible à condition de prendre toutes les garanties. »*

UNE PROCÉDURE COMPLEXE

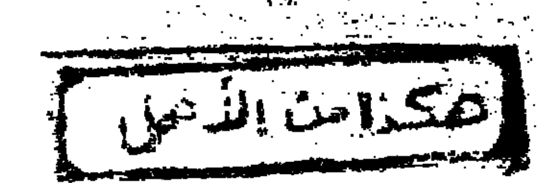
La déconnexion des taux d'intérêt revient à isoler le loyer de l'argent pratiqué à *l'intérieur d'un pays par* rapport à ceux en vigueur au-delà de ses frontières. Ce loyer intérieur peut être plus élevé ou moins élevé, suivant les désirs des autorités monétaires et gouvernementales.

Dans un pays où l'inflation est très forte, ces autorités voudront, comme en Italie, par exemple, fixer les taux à *un niveau supérieur à ceux pratiqué* à l'extérieur, essentiellement celui des *eurodollars. Dans un pays, en revan*che, où l'inflation est faible, ou en régression, le souci des autorités sera de maintenir les taux intérieurs à un niveau intérieur à celui en vigueur sur les marchés internationaux : c'est le cas de l'Allemagne. Le problème *se posera, alors, de choisir la mé*thode appropriée.

Selon la doctrine libérale, il convient de laisser communiquer les circuits intérieurs et extérieurs, au risque de provoquer de graves tensions, les capitaux ayant une tendance natu*relle à se diriger vers les taux élevés.* Si ces derniers se situent à l'extérieur, lesdits capitaux s'enfuient et la tenue de la monnaie nationale s'en trouve affectée : c'est le cas du mark allemand *par rapport au dollar*, les taux américains étant supérieurs de *60 % à ceux pratiqués outre-Rhin. Si* les taux intérieurs sont plus élevés qu'à l'extérieur, les capitaux, au contraire, sont censés affluer et renforcer la monnaie nationale. Quand une banque centrale veut défendre cette dernière, elle a pour réflexe habituel *d'élever immédiatement le loyer de* l'argent, ce qui s'est passé en France à chaque fois que le franc a été menacé.

L'inconvénient de cette mesure est de pénaliser l'économie en renchérissant le coût du financement des entreprises. D'où l'idée de déconnecter les taux intérieurs et exté*rieurs afin, précisément*, d'éviter de pénaliser les entreprises dans les *deux cas de figure : loyer de l'ar*gent trop élevé à l'étranger ou monnaie nationale menacée. Le seul ennui, en cas de déconnexion, est que pour isoler les deux circuits il faut prendre des mesures de contrôle draconiennes : le marché intérieur, dont les taux seront bas, ne doit pas communiquer avec le marché en liaison avec l'extérieur, qui pourra pratiquer des taux « internationaux ».

En France, une certaine déconnexion est déjà acquise, puisque 45 % des crédits à moyen et long terme sont accordés à des taux bonifiés ou superbonifiés. Restent les crédits à court terme, escompte commercial *ou découvert par caisse*, dont le coût est aligné sur le taux de base des banques, lui-même déterminé en fonction du loyer de l'argent sur un marché monétaire que régularise la Banque de France en fonction du contexte international. Ce dernier obstacle à la déconnexion est le plus difficile à franchir dans la mesure où sa suppression implique une réglementation plus restrictive et un début *d'autarcie* dans un environnement nettement libéral. C'est, par certains côtés, un choix politique. — *F. R.*









L'INFLATION

M. MARCHAIS : le blocage des salaires est injuste et n'est pas du tout nécessaire

Ajaccio. — M. Georges Marchais s'est rendu à Ajaccio, mardi 22 juin, pour soutenir la liste du parti communiste pour l'élection de l'assemblée de Corse *(voir page ??)*. Après avoir situé l'enjeu de cette élection, M. Marchais a abordé les problèmes nationaux.

« *Il faut prendre des mesures capables de surmonter efficacement les obstacles qui se sont présentés,* a-t-il déclaré, *et cela comme le président de la République, comme le premier ministre l'ont affirmé, en gardant le même cap. C'est la deuxième phase de l'action engagée qui s'ouvre. Nous disons : puisque les causes véritables de difficultés sont connues — c'est-à-dire les profits excessifs, et les gâchis du capital, les exportations massives de capitaux et les importations excessives — raison de plus pour ne pas s'y soumettre. C'est le sens de nos propositions.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Le gouvernement vient de décider un blocage des prix. Nous sommes d'accord. Mais il ne suffit pas de décréter le blocage des prix. Encore faut-il prendre des mesures de contrôle très efficaces, pour que cette décision ne reste pas lettre morte. Et l'expérience montre qu'on ne peut absolument pas compter sur*

De notre correspondant

les patrons pour l'appliquer (...). Pour que le contrôle des prix soit pleinement efficace il faut le placer sous le contrôle démocratique des travailleurs, des comités d'entreprise (...). Et au plan des prix de détail nous proposons de réactiver l'action des comités départementaux des prix qui comprennent les représentants des syndicats, du patronat, des associations de consommateurs. Nous proposons de donner des moyens supplémentaires aux directions départementales de la direction de la concurrence et de la consommation, qui pourraient, en relation avec les comités d'entreprises, vérifier l'application de la réglementation. Nous proposons, enfin, que les consommateurs, leurs associations locales, puissent faire connaître aux comités départementaux des prix les abus qu'ils peuvent constater, et que les commerçants puissent faire de même en cas d'abus de la part de leurs fournisseurs. »

Il a déclaré ensuite : « *En ce qui concerne les salaires, (...) nous ne pouvons en aucun cas approuver une loi tendant à bloquer les salaires et à suspendre la loi sur les négociations et les conventions salariales. Et cela pour trois raisons. (...) Première raison fondamentale : cette loi met en cause la liberté des négociations entre patrons et syndicats, le jeu des conventions collectives. C'est la remise en cause des acquis, des engagements pris, des accords conclus. Deuxième raison fondamentale : c'est injuste, car cette loi touche des travailleurs et travailleuses, des exploités. Enfin une raison circonstancielle : de telles mesures ne sont pas du tout nécessaires économiquement.* »

M. Marchais s'est félicité que le gouvernement ait décidé de revaloriser le SMIC, mais il a souligné qu'il faut permettre un rattrapage pour les petits et moyens salaires, « *qui ont pris du retard* », et maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs dans le cadre des conventions collectives et des statuts : « *Dans ces conditions,* a-t-il ajouté, *à quoi sert de se donner par la loi un cadre contraignant qui soulève, à juste raison, l'opposition de la C.G.T. et des autres organisations syndicales ? Non, décidément, cette loi, nous ne pouvons l'accepter.* »

PAUL SILVANI.

LES COMMUNISTES DÉSAPPROUVENT MAIS VOTERONT LA « CONFIANCE »

(Suite de la première page.)

Chacun a pu parler : les députés socialistes le 12 juin, les syndicats lors de la rencontre des partenaires sociaux, le 17 juin, les partis lors de leur convention et conférence du week-end dernier, les membres du gouvernement au cours des conseils des ministres des 16 et 22 juin, les députés communistes mardi.

Chacun a convenu de laisser la voie libre au premier ministre, soutenu par le président de la République, pour assumer la responsabilité de cette seconde étape du changement. Chacun se prépare à faire les comptes à la fin de l'année.

Les réactions des différentes composantes de la gauche aux décisions prises par le gouvernement sont révélatrices des faiblesses du dispositif issu du 10 mai, faiblesses masquées, un temps, par ce que l'on s'accordait à appeler l'« état de grâce ». L'épreuve à laquelle ce dispositif est soumis peut, si elle réussit, le consolider, mais, dans la phase actuelle, ce sont les forces centrifuges qui s'affirment.

Ce phénomène est demeuré discret au parti socialiste, engagé, qu'il le veuille ou non et quelque réserve qu'il fasse, par les décisions du chef de l'État et du premier ministre. Certains socialistes craignent qu'en adoptant des mesures de rigueur qui vont à l'encontre des souhaits de sa propre base sociale, la gauche ne prenne le risque d'entamer celle-ci, mais l'expression de leurs craincraintes a cédé devant les obligations qui s'imposent à la principale force de la majorité. Le doute sur sa cohésion serait bien plus ruineux, à terme, que les mécontentements auxquels l'expose l'action du gouvernement qu'elle soutien. On aura, cependant, pris date : M. Rocard, au conseil des ministres, le 16 juin, M. Pierret, le même jour, devant le groupe socialiste, M. Poperen, le 19 juin, le 19 juin, devant la convention du P.S. et chacun, à positions présentées parM.Mauroy sa manière, a fait connaître son incertitude sur la valeur des dispositions présentées par M. Mauroy.

Le raisonnement du P.C.F.

Le parti communiste tient un raisonnement différent. Sa place dans la majorité lui impose — dès lors qu'il ne juge pas remises en cause les orientations qui la justifient — d'endosser un plan destiné à assurer la réussite de l'action gouvernementale, mais cela ne l'oblige pas à se taire. Surtout quand la principale confédération syndicale choisit, comme les autres, de refuser de renoncer, fût-ce temporairement, à sa fonction revendicatrice. M. Georges Marchais a donc apporté, mardi, à la C.G.T., un appui politique, en déclarant que son parti ne peut approuver le projet de loi qui, tout en bloquant les prix et les revenus non salariaux, bloque aussi les salaires.

Le silence auquel se sont résignés les socialistes laisse le champ libre au P.C.F. pour tenter de tirer parti, auprès des électeurs concernés, de la facilité apparente avec laquelle le gouvernement fait bon marché du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires. Il était difficile, en outre, aux communistes, qui, depuis des mois, répètent que l'action du gouvernement « *va dans le bon sens* », mais qu'il faudrait plus de pouvoir d'achat, de se rallier sans protester à une politique inverse.

La position exprimée par M. Marchais à Ajaccio et par M. André Lajoinie, au cours de l'audition du premier ministre par le groupe communiste de l'Assemblée nationale, ne donnera pas lieu à une intervention du secrétaire général à la tribune de l'Assemblée. C'est M. Lajoinie qui prend la parole dans le débat de politique générale, ce qui évite de donner trop de retentissement au désaccord du P.C.F., mais marque que, à la différence du P.S. — dont le premier secrétaire, M. Lionel Jospin, devait parler au nom du groupe socialiste — le parti communiste, en tant que tel, ne s'estime pas engagé totalement par les nouveaux choix gouvernementaux.

M. Charles Fiterman avait pris soin de préciser, dès le 19 juin, qu'il n'était pas question, pour autant, de « *tourner le dos* » à l'action gouvernementale. « *Je suis solidaire du gouvernement que dirige Pierre Mauroy, sous l'autorité du président de la République, pour mettre en œuvre, dans son ensemble, la politique voulue par le pays* », avait déclaré, sur TF 1, le ministre d'État, ministre des transports. Et M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F. avait lancé le même jour « *un appel aux travailleurs, pour que leurs réactions soient positives face à l'effort que veut engager le gouvernement* ».

On peut se demander, évidemment, si les propos de M. Marchais sont de nature à encourager de telles réactions « positives » chez ceux qu'influence le P.C.F. Fort de sa mobilisation réussie du 20 juin sur le thème de la paix, fort aussi, de la concession que lui a faite le P.S. dans la préparation des élections municipales — en lui permettant de se maintenir au second tour là où il y aurait désaccord entre les deux partis — le parti communiste espère marquer d'autres points et récolter les bénéfices de la démarche qu'il a adoptée depuis le 10 mai. Il pourrait, ainsi, s'attribuer les merites d'une déconnexion des taux d'intérêt intérieurs et extérieurs, mesure que les députés communistes ont suggérée, mardi M. Mauroy et que celui-ci a décidé de mettre à l'étude. Les communistes pourraient, aussi, voir leur refus du blocage des petits et moyens salaires justifié par l'organisation, sous l'autorité du gouvernement, d'une négociation entre partenaires sociaux, qui aboutirait à une revalorisation de ces salaires à la sortie du blocage.

Un gouvernement qui assume pratiquement seul la responsabilité de mesures impopulaires ; un parti socialiste auquel on évite d'avoir à voter ces mesures ; un parti communiste qui les désapprouve ouvertement, tandis que les syndicats se mettent en position d'attente : MM. Mitterrand et Mauroy font le pari que le mouvement populaire, qui a assuré la victoire de la gauche, saura lui conserver sa confiance par delà les contraintes et les préoccupations tactiques qui pèsent sur ses représentants. Ils ont pour eux que ce pari semble bien, au-delà d'une répartition des rôles héritée du règne de la droite, s'imposer à tous.

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LES RÉACTIONS

M. GISCARD D'ESTAING : la baisse du niveau de vie constitue un « véritable détonateur ».

M. Valéry Giscard d'Estaing évoque dans *le Figaro* du mercredi 23 juin « *l'action économique et sociale en cours* » et estime notamment : « *On ne rend pas sa force à un ressort brisé en agissant sur ses extrémités. On le répare ou on le change. La combinaison de l'étatisation de l'économie, des nationalisations, de la stérilisation des activités internationales entraînée par le contrôle archaïque des changes, le recours au contrôle administratif des prix qui, combiné avec l'alourdissement des charges, rend impossible toute création d'emploi, la multiplication des financements privilégiés, cet ensemble de mesures interdit aux forces économiques créatives de jouer harmonieusement avec elles-mêmes pour établir un nouvel équilibre.* »

« *Aussi longtemps que notre système économique restera ce qu'il est devenu, l'économie française, son ressort brisé, perdra dans un premier temps son avance, puis prendra progressivement du retard sur ses compétiteurs dans le peloton desquels un travail diffus, compétent et anonyme l'avait peu à peu fait entrer et placée parmi les premiers.* »

L'ancien président de la République assure que « *la baisse du niveau de vie sera le phénomène central de la situation économique et sociale, véritable détonateur placé au sein du dispositif.* »

M. RAYMOND BARRE : vers la stagnation économique et sociale

M. Raymond Barre, dans une interview publiée par *France-Soir* du mercredi 23 juin, estime : « *Les sacrifices qui vont être demandés aux Français, sont la conséquence directe d'une politique aventureuse, irréaliste et incohérente. Le pouvoir a, en quelques semaines, profondément entamé sa crédibilité. Le gouvernement abreuve les Français d'un bavardage intarissable et creux. Le changement a stoppé la reprise, désorganisé notre industrie par les nationalisations, détérioré la situation de nos entreprises par l'accroissement des charges (...). Je n'accepte pas l'idéal de la société de sécurité et d'assistance parce qu'il conduirait à la stagnation économique et sociale et à la médiocrité nationale. Je ne suis pas sûr, d'ailleurs, que ce soit l'idéal des Français.*

M. Barre assure qu'il est « *contre le blocage des salaires* » et pour le maintien de la libre négociation de ceux-ci.

● M. CLAUDE LABBE, à l'issue de la réunion hebdomadaire du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi 22 juin, a indiqué que celui-ci mettait le gouvernement en garde contre tout abandon de la politique contractuelle pour les négociations salariales car « *cela marquerait qu'un nouveau pas a été franchi dans l'abandon d'un certain type de société et entraînerait une détérioration profonde des rapports sociaux* ».

Un mélange de fermeté et de modération dans les syndicats

C'est un beau tollé que le gouvernement a déclenché en recourant à un projet de loi sur le blocage des salaires. Dans le jugement d'ensemble des syndicats on relève d'indéniables similitudes. Pour M. Krasucki c'est « *une injustice sociale, une erreur économique et une faute politique* ». « *Le gouvernement a commis une erreur politique et technique* », commente M. Bergeron tandis que M. Marchelli (C.G.C.) parle de « *faute économique, sociale et politique* » et M. Bornard (C.F.T.C.) de « *faute monumentale* ». Pour les syndicats, unanimes sur ce point, MM. Mitterrand et Mauroy ont commis un faux pas.

Mais les temps changent. Et la sévérité syndicale, pour réelle qu'elle soit, est sans commune mesure avec l'attitude qui les avait tous conduit — C.G.T., C.F.D.T., FEN, F.O., C.G.C., C.F.T.C. — le 24 mai 1977, à une grève nationale interprofessionnelle de vingt-quatre heures. A l'époque, les syndicats entendaient protester contre le simple locage du pouvoir d'achat — alors qu'aujourd'hui tous s'accordent pour dire que 1982 se traduira par une perte de pouvoir d'achat — et affirmer leur attachement à la liberté de négociation, aujourd'hui puremen et simplement suspendue. Ce mélange de fermeté verbale et de modération dans la riposte ne s'explique pas seulement par la période peu propice à la mobilisation, puisque le 25 juin 1980 C.G.T. et C.F.D.T. n'avaient pas hésité à lancer une journée nationale d'action, il est vrai peu suivie sur les bas salaires et la durée du travail.

Est-ce l'espoir d'obtenir encore quelques concessions lors de la nouvelle réunion tripartite du dans les négociations de branches sur la sortie du blocage ? Toujours est-il que la fermeté verbale ne conduit, dans l'immédiat, à aucun affrontement avec le gouvernement. L'attitude de la C.G.T., exposée le 22 juin devant la presse par MM. Krasucki et Alezard, est à cet égard significative. Pour le secrétaire général de la C.G.T., il s'agit à la fois, conformément à la démarche définit au quarante et unième congrès, d'être ferme sur la défense des revendications et du pouvoir d'achat et novateur dans les propositions « *pour apporter des solutions* ». La C.G.T. a ainsi présenté quatorze propositions, allan d'un relèvement du SMIC à 3 600 francs au maintien du pouvoir d'achat des salariés relevant des conventions collectives et au relèvement des bas et moyens salaires. Elle met en avant dix mesures contre la vie chère (en renforçant l'intervention des travailleurs sur le *contrôle du blocage des prix* par le biais des comités d'entreprise et la création de « *comités locaux de lutte contre la vie chère* ») et cinq propositions fiscales qui devraient permettre de dégager entre 20 et 30 milliards de recettes.

Indéniablement, la C.G.T. est montée d'un cran dans son opposition au blocage — ce qui coïncide avec le durcissement du P.C.F. —, considérant que le projet de loi est « *une erreur qui peut être corrigée* » si les salariés interviennent auprès des groupes parlementaires et des chambres patronales. « *Nous n'excluons aucune formes d'action*, a assuré M. Krasucki, *aux travailleurs d'en décider entreprise par entreprise.* » Tout se passe comme si C.G.T., sans impulser vraiment une riposte, voulait se prémunir contre les réactions conflictuelles qui risquent de se produire dans les entreprises et notamment dans le secteur public et nationalisé. Ce souci de prendre en compte à l'avance de leurs réactions se retrouve tant à la C.F.T.C. qu'à F.O. où l'on souligne les risques sociaux d'une mise en cause de la politique contractuelle et d'une baisse du pouvoir d'achat. M. Bergeron nous a confirmé son « *désaccord profond* » avec un dispositif qui lui fait craindre une montée du chômage. L'incompréhension et le mécontentement qu'il constate à sa base pourraient amener la commission exécutive de F.O. à hausser le ton ce 23 juin.

Si la C.G.C. estime que le gouvernement a commis une faute « *qui conduira le pays à la méfiance, à une troisième dévaluation et peut-être à la faillite et au désordre* », la C.F.D.T. et la FEN semblent plus modérées. La C.F.D.T. fait état de sa « *désapprobation* » devant l'attitude « *dirigiste* » du gouvernement qui « *ne permettra pas de tenir compte de la diversité des situations, en particulier de celle des bas salaires* » et appelle à l'ouverture de négociations de branches sur la sortie. En désaccord avec les pouvoirs publics, M. Pommateau (FEN) revendique l'« *ouverture rapide de négociations pour savoir comment la dette du gouvernement qui avait promis d'augmenter les salaires de la fonction publique au 1er juillet, sera honorée* ».

Paradoxalement, et dans l'immédiat, le gouvernement va donc profiter de la division syndicale persistante. Des différences d'attitudes sur la politique contractuelle — mesurables aux signatures de chacun sur les accords salariaux 1982 — et sur le pouvoir d'achat ne facilitent pas une démarche unifiante. Mais à court terme, il peut en ressentir aussi les méfaits, si lors de la sortie du blocage certains accords de branches ne sont signés que par une organisation.., ce qui peut entraîner la désapprobation — et éventuellement l'action — des autres. Le pari gouvernemental d'une réussite du blocage est d'autant plus aléatoire qu'il suppose un minimum de paix sociale. Or la France n'est pas l'Allemagne et le syndicalisme, qui ne syndique qu'un cinquième des salariés français, y est faible. Les risques de conflits sociaux, plus ou moins impulsés et contrôlés par les états-majors syndicaux, sont réels, surtout en septembre et octobre. Les syndicats le savent. Et le gouvernement risque d'en faire les frais. Aux dépens de son plan.

MICHEL NOBLECOURT.

Avant l'élection de l'assemblée régionale corse

M. MARCHAIS : CONTRE LA DROITE DES CLANS ET DE LA SPÉCULATION

M. Marchais, venu à Ajaccio pour soutenir la liste du P.C. pour l'élection de l'assemblée de Corse conduite par M. Bucchini, maire de Sartène, a défini la position du P.C.F. pour cette élection fixée au 8 août. Il a déclaré : « *Nous disons « non » à ceux qui prétendent qu'on pourrait trouver des solutions aux problèmes corses en prenant ses distances avec la France. (...) Et avec la même conviction nous disons « non » à ceux qui ont toujours refusé au peuple corse le droit à la parole et à la décision. La droite des clans et de la spéculation a, en réalité, mis gravement en cause l'unité nationale en plongeant la Corse dans le marasme et en suscitant, sinon en fomentant, la violence.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a condamné la violence, « *d'où qu'elle vienne, parce qu'elle est la négation de la démocratie et parce qu'elle est contraire aux intérêts du peuple corse* ». Il a ajouté : « *Développer la Corse, c'est, aussi, faire cesser les relations de dépendance, qui tendent à placer votre île en situation d'assistée ; c'est fonder de nouvelles relations avec le continent, sur la base d'une véritable solidarité nationale ; c'est faire de l'insularité un atout, et non un handicap.* »

Sans raison apparente le Parlement ne siégera pas du 12 au 18 juillet...

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, devait engager la responsabilité du gouvernement, mercredi après-midi 23 juin, à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 1, de la constitution, après avoir présenté son programme économique et financier. MM. Chrac (R.P.R.), Jospn (P.S.), Lajone (P.C.) et Gaudin (U.D.F.) devaient ensuite, notamment, prendre la parole.

Ce débat est réputé ne porter que *sur l'engagement de responsabilité* et non sur la motion de censure que défendra le président du R.P.R. (en vertu de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution). En réalité, et quelle que soit la manière dont la conférence des présidents, qui s'est réunie mardi soir 22 juin, a voulu présenter les choses, il y aura un débat commun. A l'issue de celui-ci, et après les explications de vote, l'Assemblée se prononcera sur la « confiance », puis, dans un second vote, sur la censure. Cette organisation des débats a été acceptée par les représentants de tous les groupes à la conférence des présidents. Toutefois, les porte-parole de l'opposition n'ont pas voulu formellement approuver cette procédure, pour ne pas avaliser ce qu'ils craignent d'être un détournement de la procédure de la motion de censure. M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, les a assurés que le gouvernement n'engagera pas sa responsabilité à chaque fois que l'opposition déposera une motion de censure.

Jeudi 24 juin, à 16 heures, l'Assemblée nationale examinera le projet de loi sur les prix et les revenus, sur lequel le premier ministre devrait engager la responsabilité du gouvernement, *conformément à l'article 49*, alinéa 3, de la Constitution, qui dispose : « *ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée* ». (le vote ne pouvant avoir lieu que quarante-huit heures après le dépôt). Le groupe U.D.F. déposera donc une motion de censure, qui sera discutée lundi après-midi 28 juin.
é.-ovnels

L'Assemblée siégera, d'autre d'autre part, samedi 26 juin, pour terminer le projet de loi sur les négociations collectives (troisième « projet Auroux »), et examiner le projet relatif aux activités du secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics, ainsi que le projet relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

Le débat sur la politique étrangère, qui devait avoir lieu jeudi 34 juin, a été renvoyé à la session extraordinaire du mois de juillet. Celle-ci s'ouvrira le 1er juillet (la session ordinaire de printemps s'achevant le 30 juin) et durera jusqu'au 30 juillet. Toutefois, les députés ne devraient pas siéger du lundi 12 au dimanche 18 juillet inclus. Aucune explication n'est officiellement fournie pour justifier cette suspension des travaux.

Il semble que si un remaniement ministériel devait intervenir, il pourrai avoir lieu duran ce laps de emps. La « radition » de la Ve République veut, en effet, que le gouvernement ne soit pas remanié pendant que le Parlement siège.

Il ne s'agit, bien entendu, que d'une hypothèse mais qui, peu à peu, est accréditée par des « rumeurs » convergentes, tant à l'Assemblée nationale que dans différents cabinets ministériels. Une deuxième incertitude existe quant à la convocation du Parlement en session extraordinaire. Y aura-t-il deux décrets de convocation — à partir du 1er juillet et à partir du 19 — ou un seul, avec une suspension des travaux du 12 au 18 juillet ? Dans ce dernier cas, une interruption aussi longue d'une session extraordinaire constituerait un précédent. L'article 29 de la Constitution dispose en effet que le décret de clôture d'une session extraordinaire intervient dès que le Parlement a épuisé l'ordre du jour pour lequel il a été convoqué. Il paraît probable que la réponse à cette question ne sera apportée qu'au dernier moment. Pour des raisons politiques évidentes.

L. R.

M. Mitterrand adresse une mise en garde «sévère» aux Etats-Unis pour leur politique économique

Au conseil des ministres, M. Mitterrand a souligné que les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation « *accroîtront d'autant le pouvoir d'achat des travailleurs* ». Il a insisté sur le fait que le pouvoir d'achat des allocations familiales continuera à croître. Il a indiqué qu'il convient de « *profiter de cette période pour poursuivre et mener à leur terme les discussions et les réflexions engagées* » sur les causes structurelles de l'inflation.

Le chef de l'Etat a invité chacun des ministres à contribuer à la reconquête du marché intérieur en s'assurant que son administration achète bien, à performances égales, du matériel fabriqué en France. Les membres du gouvernement devront rendre compte de leur action dans ce domaine au 1er octobre.

En ce qui concerne le blocage des prix, M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a indiqué que le gouvernement appliquera ses décisions « *avec le maximum de rigueur* ». « *La valse des étiquettes est interdite*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *Toute attitude contrevenant aux dispositions réglementaires sera vigoureusement sanctionnée. Le conseil des ministres a invité le ministre de l'économie et des finances à agir avec célérité et sévérité.* »

Le président de la République a évoqué, d'autre part, au cours du conseil la situation économique internationale marquée par le renchérissement du dollar, la hausse des taux d'intérêts et les mesures prises par l'administration américaine concernant les relations commerciales avec l'Union soviétique. M. Mitterrand a mis en garde « *en termes sévères les Etats-Unis contre une politique internationale qui tend de plus en plus à entraîner l'Europe dans l'aggravation de la crise* », a indiqué M. Bérégovoy. Le secrétaire général de l'Elysée a précisé que le chef de l'Etat renouvellera prochainement cette mise en garde de façon publique.

M. Mitterrand a enfin souligné que « *seul un gouvernement de gauche peut obtenir l'adhésion populaire à des mesures qui n'ont d'autre but que d'améliorer le pouvoir d'achat de la grande masse des travailleurs, grâce à une monnaie saine* ».

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, *mardi 22 juin*, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **PRIX ET REVENUS**

(Lire pages 8 et 9)

● **COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX RÉGIONAUX**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation *a présenté* une communication sur la réforme des comités économiques et sociaux régionaux, prévue par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

Ce décret, applicable à compter du 1er octobre 1982, a un double objet. Il rééquilibre et clarifie la composition des comités économiques et sociaux régionaux, notamment en attribuant une représentation égale aux salariés et aux entreprises, et en augmentant le nombre de sièges accordés aux associations et groupements, dont le rôle ne cesse de croître dans la vie économique et sociale des régions.

Le décret précise, en reprenant certaines des propositions faites par le Conseil économique et social, les règles de fonctionnement des comités, pour prendre en compte le transfert du pouvoir exécutif régional du préfet au président du conseil régional. Ces nouvelles dispositions doivent permettre aux comités de disposer des moyens nécessaires pour jouer pleinement le rôle d'avis, de conseil et de proposition, que leur a confié le législateur.

● **FONCTION PUBLIQUE ET ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**

Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives a présenté une communication sur la politique de formation dans la fonction publique et la réforme de l'Ecole nationale d'administration.

Une nouvelle politique de formation doit permettre à l'administration de mieux refléter la réalité sociale de la nation, notamment dans la haute fonction publique, de s'adapter de façon permanente à l'évolution du monde contemporain et à celle des sciences et des techniques, de rationaliser ses structures et favoriser les liaisons interministérielles et de prendre toute sa place dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Dans une *première* étape, après concertation avec tous les partenaires concernés, les dispositions suivantes seront prises dès 1983 :

— Conformément aux engagements du président de la République, des responsables de syndicats, des élus locaux et des dirigeants d'associations pourront accéder à la haute fonction publique, dans des conditions offrant toutes les garanties d'impartialité et après avoir reçu une formation dispensée à l'ENA ;

— Le recrutement de l'ENA sera démocratisé et décentralisé : une série de mesures concerneront les conditions de préparation aux concours ; le concours interne retrouvera la parité avec le concours externe et sera réservé à des fonctionnaires ayant cinq ans de service effectif ; les concours et la scolarité seront réformés : la composition des jurys et du conseil d'administration de l'école sera élargie à des personnalités représentatives des forces vives de la nation ;

— Les stages dans les services en contact avec le public et dans les *administrations sociales* seront multipliés.

Des mesures seront prises ultérieurement en matière de préparation aux concours administratifs, de perfectionnement et de formation continue des fonctionnaires et d'évolution des instituts régionaux d'administration.

(Lire pages 1 et 12 les déclarations au « Monde » de M. Le Pors.)

Joies et peines

« C'est pas la joie », dit M. Alain Bocquet, député communiste du Nord, *sourire contrit. Blocage des salaires, cotisations supplémentaires de solidarité... c'est la joie pour personne* ».

« C'est la joie, monsieur Billardon ? ». *« Bien sûr que c'est la joie. C'est toujours la joie ! »* affirme, à l'inverse, le député socialiste de Saône-et-Loire.

M. Billardon, d'un naturel optimiste et enthousiaste, forçait *un peu la note*, mais pas plus que M. Bocquet s'est efforcé au pessimisme. Plus les communistes sont tentés d'accentuer la grisaille du paysage, plus les socialistes avivent la couleur. Cette technique politico-picturale est bien connue depuis que M. Jacques Chirac, ex-leader de l'*opposition interne* à l'ex-majorité, l'a mise au point entre 1976 et 1981, après que M. Valéry Giscard d'Estaing se fut livré aux premières expériences, avec quelque succès, tout au long de la période qui a précédé le départ du général de Gaulle en 1969.

Certes, l'époque n'est plus tout à fait rose, ainsi que l'a fait remarquer M. Alain Richard, *député socialiste du Val-d'Oise*, le week-end dernier devant la convention nationale du P.S. *Mais ni l'époque, ni les deux* heures qu'il a passées devant les députés communistes, *mardi 22 juin dans l'après-midi*, n'ont atteint la sérénité apparente du premier ministre.

« Déterminé et résolu »

M. Mauroy n'est pas moins « *déterminé et résolu* », dit-il, depuis que les communistes *lui* ont fait savoir qu'ils sont farouchement opposés au blocage des *petits et moyens salaires* supérieurs au SMIC. Le P.C.F. souhaiterait que l'austérité ne *s'applique qu'aux bulletins de* paie supérieurs à 7 000 F mensuels.

Les députés communistes peuvent toujours souhaiter et M. Georges Marchais prendre à *témoin les travailleurs qu'il reste*, bien *qu'associé* à une politique de *rigueur*, leur meilleur défenseur, *le* premier ministre fera *passer son projet*, sans discussion. En engageant sa responsabilité sur le texte qui prévoit le blocage *des prix* et des salaires, M. Mauroy évitera, jeudi à l'Assemblée nationale, toutes les tentatives de surenchère. Non pas que le chef du gouvernement ait le cœur sec : « *La première violence*, dit-il, *je me la fais à moi-même pour prendre des décisions de cette nature.* »

M. Mauroy a expliqué aux communistes que l'utilisation de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution — engagement de la responsabilité gouvernementale sur un projet de loi qui est *réputé* adopté sans vote, à moins qu'une motion de censure ne soit déposée dans les vingt-quatre heures — n'a d'autre but que d'accélérer la *mise* en œuvre de sa politique. Les communistes ont fait mine de le croire et d'assurer que *jamais* un premier ministre socialiste n'aurait eu l'idée saugrenue d'invoquer la procédure pour forcer la main à ses alliés.

Comme chez Talbot !

Voilà les députés communistes *ligotés ! A l'Assemblée, mais pas* à la télévision. M. Marchais en a administré la preuve. Et puis, remarque M. Bocquet, « *Il n'y a pas que nous* ». Qui d'autre ? « *Les travailleurs !* ». Ah ! oui, c'est vrai, mais que peuvent-ils faire ? « *Comme chez Talbot ou ailleurs, ce sont eux qui décident. C'est aux syndicats de prendre leurs responsabilités.* » Voilà M. Mauroy prévenu.

M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, ministre communiste, n'a évidemment rien dit de tel aux députés socialistes. Il leur a parlé bateau, trains, avions. Ce qui navigue, roule et vole. Pas ce « *même bateau* » sur lequel socialistes et communistes sont *embarqués*. Pas le train des mesures de blocage. Pas le plan de vol économique du gouvernement. *D'ailleurs*, les socialistes, par pure discrétion sans doute, ne lui ont rien demandé *de tel*. Ils s'en sont tenus à quelques précisions d'intérêt général comme la date à laquelle le T.G.V. *entrera* pour la première fois en gare de La Rochelle.

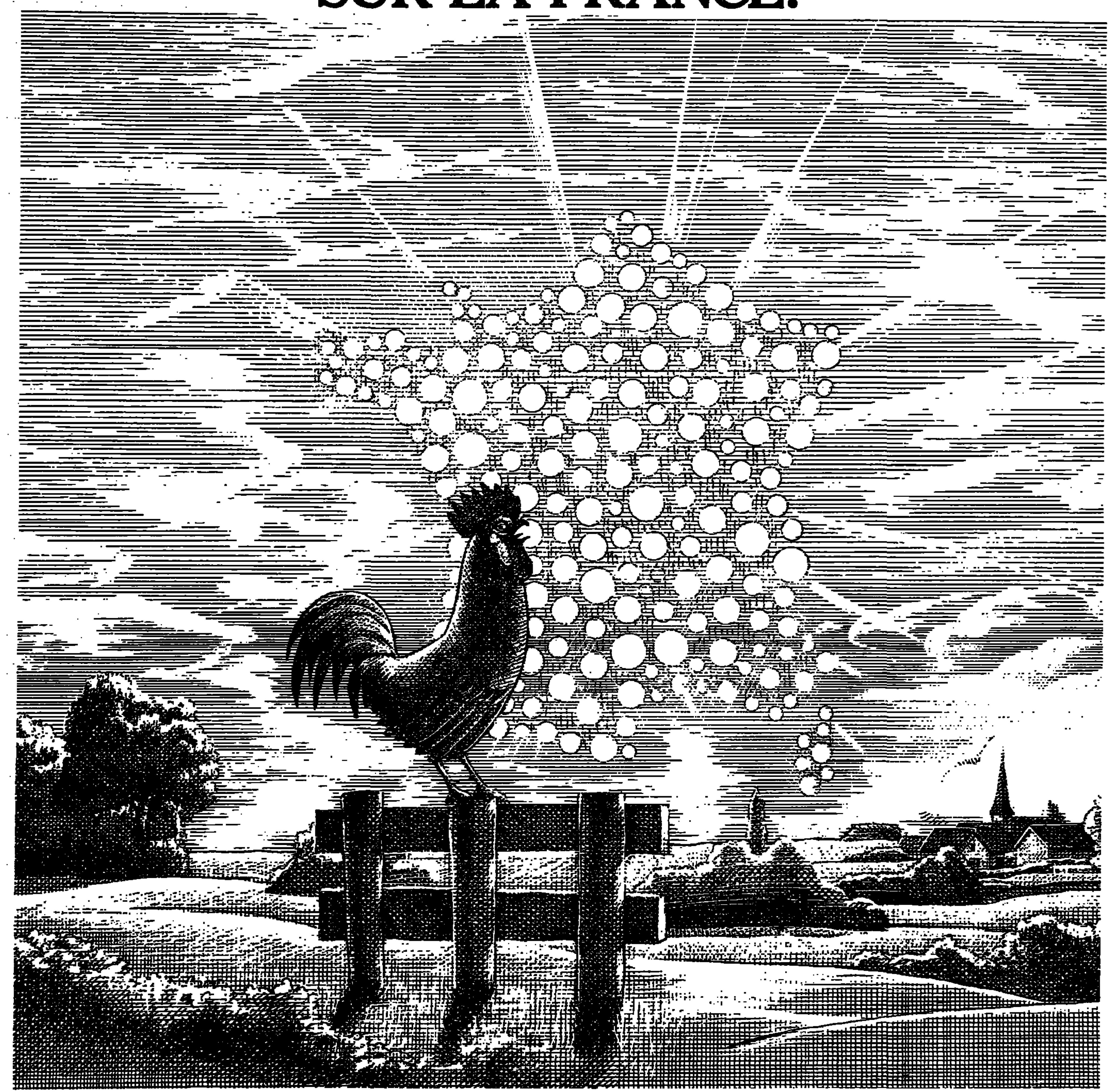
Eux aussi font mine de croire que seul le souci de la grande vitesse a conduit le gouvernement à engager sa responsabilité sur son projet de loi. Le blocage des prix et des salaires ne donne lieu, en termes *législatifs*, qu'à « *la mise en forme juridique d'une orientation politique* » comme dit M. Pierre *Joxe, président du groupe socialiste*. On peut donc faire l'économie d'un débat déjà complètement « *dépassé* ».

Même M. André Laignel, *député de l'Indre*, trésorier du P.S., qui s'interrogeait publiquement devant la convention nationale de son parti sur l'utilité d'un blocage des salaires, a mis ses doutes dans sa poche et son mouchoir par dessus. « *Le nez sur le carreau* », les socialistes doivent soutenir, dit-il, « *tout faire pour que ça réussisse* », autant que, « *techniquement* », le gouvernement n'est pas en mesure de « *faire le détail* » entre petits, moyens et salaires.

Au contraire des communistes qui persistent, les socialistes ne détaillent plus leur soutien.

JEAN-YVES LHOMEAU.

25-26 JUIN 1982
100 REALISATIONS SOLAIRES BRILLENT SUR LA FRANCE.



Le soleil est à l'origine de 5 énergies renouvelables : le vent, l'eau, la chaleur, la biomasse et l'électricité photovoltaïque. Depuis des années, partout en France métropolitaine, des particuliers et des collectivités utilisent quotidiennement ces énergies gratuites et inépuisables qui représentent pour notre pays la véritable indépendance énergétique.

Pour mieux faire connaître ces énergies nouvelles, le Comité d'Action pour le Solaire organise avec le patronage des ministères de la recherche et de la technologie, de l'énergie, de l'urbanisme et du logement, de l'environnement, et avec le concours de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie les 25 et 26 juin, deux journées portes ouvertes sur les énergies solaires. Deux journées au cours desquelles les utilisateurs de ces énergies vous donnent rendez-vous pour voir fonctionner leurs installations.

Vous trouverez leurs adresses dans le guide de la France solaire disponible chez tous les marchands de journaux. Les 25 et 26 juin, vous aussi vous croirez au soleil.

LA FRANCE CROIT AU SOLEIL.

COMITE D'ACTION POUR LE SOLAIRE. 8, rue de Richelieu - PARIS 75001.

POLITIQUE

Le projet sur la recherche et le développement technologique à l'Assemblée nationale

Les chercheurs doivent-ils bénéficier d'une faculté de recours?

Mardi 22 juin, l'Assemblée nationale examine les articles du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique (ce texte a été analysé dans le Monde *du 11 mars, et des 14, 16-17 mai). Les députés s'attachent à revenir à la rédaction initiale du texte qui avait été profondément modifié par le Sénat.*

L'article 2 prévoit notamment que les crédits inscrits au budget de la recherche progresseront à un rythme moyen annuel de 17,8 % en volume d'ici à 1985, les effectifs employés dans la recherche croissant au rythme moyen annuel de 4,5 %. En 1985, la part du produit intérieur brut consacrée à la recherche devrait atteindre 2,5 %.

L'article 3 énonce les *« programmes mobilisateurs »* du budget de la recherche. La commission spéciale propose de préciser que les crédits dont bénéficieront les recherches fondamentales augmenteront au rythme *moyen* annuel de 13 %. Le rapporteur de la commission, M. Bassinet (P.S., Hauts-de-Seine) se range à l'avis de *M. Chevènement*, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, pour qui il est suffisant que ce chiffre figure dans le rapport annexe. L'Assemblée, en dépit des protestations de M. Galley (R.P.R., Aube), qui insiste sur le *changement* d'attitude du rapporteur, adopte un amendement du gouvernement stipulant simplement que *le développement* des recherches fondamentales *« sera garanti »*. Les députés s'opposent également à un amendement de M. Birraux (U.D.F., Haute-Savoie) prévoyant — comme le faisait le texte du Sénat — l'approbation des programmes mobilisateurs par le Parlement.

L'article 4 indique que les conditions de réalisation de l'effort de recherche seront réexaminées chaque année par le Parlement, *« compte tenu de la situation des grands équilibres économiques »*. A l'initiative de M. Galley, l'Assemblée précise que le rapport sur les activités de recherche et de développement technologique que *le ministre de la recherche* présentera chaque année au Parlement et qui retracera l'état de réalisation des objectifs fixés par la loi d'orientation fera notamment état des établissements d'enseignement *supérieur*.

La commission propose ensuite, à l'article 5, de prévoir que la qualité de la recherche repose sur des procédures d'appréciation périodiques concernant à la fois les personnels, les équipes, les programmes et les résultats. Ces procédures, est-il précisé, *« sont assorties d'une faculté de recours »*. M. Tavernier (P.S., Essonne) insiste sur l'importance de cette dernière phrase, qui, explique-t-il, *« ouvre aux chercheurs une possibilité de recours contre l'appréciation qui est portée sur leurs travaux »*. M. Chevènement estime excessif *d'ouvrir cette faculté « pour toute promotion ou toute nomination qui ne donnerait pas satisfaction »*. M. Montdargent (P.C., Val-d'Oise) approuve la position du ministre, alors que M. Derosier (P.S., Nord), président de la commission spéciale, souligne que la commission s'est prononcée clairement en faveur de la faculté de *recours*. La communauté scientifique, ajoute-t-il, a approuvé une telle disposition. *M. Chevènement déclare qu'il* n'a jamais été saisi d'une telle demande de ladite communauté. Pour lui, cela reviendrait à mettre en place *« un carcan au fonctionnement quotidien de la recherche. Si l'on prévoit un recours*, ajoute-t-il, *il faut dire contre quoi et auprès de qui »*. M. Galley souligne que l'idée de la commission *« est de donner à un chercheur qui a vu écarter une recherche à laquelle il croit la possibilité de la présenter à nouveau »*. L'amendement de la commission ainsi que celui du gouvernement sont réservés.

L'article 6 prévoit notamment que le service public de la radiodiffusion et de la télévision doit contribuer à *« favoriser l'esprit de recherche et de créativité »* et *« participer au développement et à la diffusion de la culture scientifique et technique »*.

L'article 7 (politique de coopération internationale), modifié par la commission, marque le souci d'*« instaurer à l'égard des pays en voie de développement des liens mutuellement bénéfiques »*. Les choix en matière de programmation et d'orientation *des actions de recherche seront* arrêtés après une concertation étroite avec la communauté scientifique et les partenaires sociaux et économiques.

Une instance de concertation

L'article 7 *bis* prévoit la constitution d'un conseil supérieur de la recherche et de la technologie, qui sera une instance de concertation et de dialogue. Il sera également consulté sur la répartition du budget ainsi qu'à l'occasion de la préparation du Plan. A l'initiative du groupe communiste, l'Assemblée précise que le conseil supérieur, présidé par le ministre de la recherche, *« sera représentatif, d'une part, des communautés scientifiques et, d'autre part, des partenaires de la recherche (représentants du monde du travail, des secteurs productifs sociaux et culturels et des régions) »*.

L'article 8, modifié notamment par la commission, prévoit que la région définit et développe *« des pôles technologiques régionaux »* et détermine *« des programmes pluriannuels d'intérêt régional »*.

L'Assemblée complète ensuite l'article 11 de façon à indiquer que la recherche est organisée *« dans les services publics, notamment les universités et les établissements publics de recherche, et dans les entreprises »*. Ces établissements publics à caractère scientifique et technologique — créés par décret — sont des personnes morales de droit public dotées de l'autonomie administrative et financière. Leur objet principal n'est ni industriel ni commercial. Ils seront administrés par un conseil d'administration qui devra comprendre notamment des représentants élus du personnel et des personnalités représentant le monde du travail et de l'économie.

L'Assemblée examine l'article 17 qui crée les groupements d'intérêt public (GIP) autorisés à exercer des activités de recherche ou à gérer des équipements scientifiques. Sur proposition de la commission spéciale, elle précise que la constitution de groupements sera autorisée à condition que des établissements publics y participent.

Définissant les règles essentielles de fonctionnement, de constitution, de contrôle, ainsi que les finalités de ces groupements, l'Assemblée dispose que *« les personnes morales de droit public, les entreprises nationales et les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public, doivent disposer ensemble de la majorité des voix dans l'assemblée du groupement et dans le conseil d'administration qu'elles désignent »*. M. Galley se déclare *« choqué »* par cette précision, équivalant à *« une nationalisation déguisée »*, qui, dit-il, est *directement inspirée du projet* socialiste. D'autre part les députés soumettent la gestion financière du groupement au contrôle de la Cour des comptes.

Abordant le chapitre consacré aux personnels de la recherche, l'Assemblée décide que pour *certaines catégories* les statuts particuliers pourront déroger à certaines règles du statut général des *fonctionnaires. Ces dérogations* toucheront notamment aux modalités de recrutement par concours, aux procédures de notation et d'avancement, au niveau indiciaire d'embauche et aux règles de mutation. Les statuts particuliers permettront également *le recrutement de personnel* étranger *« susceptible d'apporter un concours qualifié à l'effort de recherche et de développement technologique »*.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission tendant à rendre obligatoire la consultation annuelle du comité d'entreprise sur la politique de recherche de l'entreprise.

Les députés commencent ensuite l'examen du rapport sur *« la programmation et l'orientation de l'effort national de recherche et de développement technologique »* annexé au projet de loi et que le Sénat a supprimé, à l'exception de la partie relative aux *« programmes mobilisateurs »*.

M. Galley regrette tout d'abord que le rapport annexé ait *« force de loi »*. A ses yeux, il manque *« de cohérence et d'homogénéité »*, conciliant mal *« le vague de certaines dispositions et l'extrême précision de certaines autres »*. M. Birraux s'interroge, pour sa part, sur l'utilité du rapport. *« Ne s'agit-il pas d'une sorte d'exposé des motifs sous forme de post-scriptum ? »* demande-t-il.

M. Chevènement, tout en admettant le caractère *« disparate »* du rapport, considère qu'il décrit *« une politique dans sa cohérence »*. *« Son genre,* ajoute-t-il, *c'est la loi de plan avec laquelle il s'articulera. »*

La séance est levée, mercredi 23 juin, à 1 h 35.

L. Z. et P. V.

● ERRATUM. — Dans notre compte-rendu de la séance du 21 juin, une coquille nous a fait écrire que *« la dépense nationale de recherche atteignait 1,8 % en 1980 »* et *« s'élèvera à : % pour 1982 »*. Enfait, cette dépense nationale passera de 1,8 % [du produit intérieur brut] à 20 %, ce qui n'est déjà pas si mal, comme l'a souligné le ministre de la recherche et de la technologie.

Un entretien avec M. Anicet Le Pors

(Suite de la première page.)

— Des réformes multiples ont déjà été tentées, des améliorations ont même été apportées à plusieurs reprises depuis la fondation de l'École en 1945. Quelle est la nouveauté essentielle de votre projet ?

— La réforme ne peut se faire en un jour, ni même en un an. Elle a nécessité une réflexion approfondie dont j'ai voulu qu'elle ne se borne pas à la seule ENA mais s'étende, au contraire, à l'ensemble des problèmes de formation et de recrutement. Aussi ne peut-on parler d'une nouveauté essentielle mais d'un ensemble de mesures importantes qui s'intègrent dans une logique d'ensemble : ouvrir l'accès de la haute fonction publique à ceux qui ont mis, dans l'exercice de mandats locaux, syndicaux ou politiques, leur compétence et leur dévouement au service de la nation, réhabiliter le concours interne, démocratiser l'accès à ces concours, réaliser une véritable décentralisation, *décloisonner* les recrutements et les carrières, déplacer le centre de gravité de la formation des fonctionnaires vers la formation continue et notamment le perfectionnement.

— Vos projets ne vont-ils pas rejoindre le cimetière immense des réformes avortées ? Allez-vous amorcer concrètement une action ? Où en est par exemple la troisième filière d'entrée à l'ENA ?

— Le gouvernement va organiser dès l'année 1983, *conformément* aux orientations du président de la République, l'accès à l'ENA d'élus locaux et de responsables de syndicats ou d'associations. Des dispositions appropriées seront inscrites dans le code général de la fonction publique, *actuellement* en cours d'élaboration.

— Quels seront les critères d'admission de ces nouveaux candidats à l'ENA ?

— Le gouvernement est ici confronté à d'impérieuses nécessités : le recrutement doit être à la fois entouré de toutes les garanties d'objectivité et adapté à la spécificité de cette nouvelle catégorie de candidats.

» C'est pourquoi le système retenu est celui d'un tour extérieur donnant accès à tous les corps recrutés par l'ENA, mais dont les candidats seront sélectionnés par un concours dont les épreuves et le jury seront conçus différemment de ceux des concours classiques. Il pourrait être exigé des candidats une longue période préalable, de l'ordre de sept à dix ans, d'exercice des *responsabilités* électives, syndicales ou associatives. La limite d'âge pourrait être fixée à quarante-cinq ans. Les candidats recevront à l'ENA une formation les préparant à leur futur emploi. Ils seront affectés à l'issue de cette formation dans l'un des *corps* auxquels l'ENA donne accès, en fonction du choix qu'ils exprimeront dans l'ordre du classement.

» Bien sûr, le foisonnement du monde associatif imposera que l'on détermine quels types de responsabilités associatives pourront ouvrir l'accès à ce mode de recrutement. Ce sera le rôle d'une commission d'agrément dans laquelle le secteur associatif sera représenté.

— Quelle sera l'importance de cet apport nouveau ?

— Pour commencer, c'est-à-dire dès 1983, une dizaine de candidats pourraient ainsi être recrutés. Mais en régime de croisière, les effectifs de cette catégorie devraient être sensiblement plus nombreux. Je pense, d'ailleurs, que, *en* raison des besoins croissants de l'administration et des impératifs de la décentralisation les promotions *de l'ENA*, cent cinquante pour 1983 devraient augmenter de manière significative dans les prochaines années.

Trois filières mais une seule voie

— Ces futurs « anciens de l'ENA » constitueront-ils une catégorie à part ?

— L'objectif est précisément qu'ils s'insèrent harmonieusement dans la fonction publique. Aussi seront-ils des hauts fonctionnaires comme les autres. C'est pourquoi j'attache une grande importance à ce qu'ils passent par l'ENA comme les élèves issus des concours interne et externe. Toutefois des mesures spécifiques devront être prises pour leur reclassement afin de prendre en compte leur âge et leur expérience.

— On a souvent reproché au concours interne d'entrée de l'ENA d'être détourné de sa vocation originelle. Comptez-vous y remédier ?

— Oui. Diverses mesures vont là aussi s'appliquer dès 1983, par une *modification* du décret du 21 septembre 1971, qui interviendra avant le 15 septembre 1982. Ainsi concours interne et concours externe auront des épreuves et des jurys différents ; les deux concours offriront dès 1984 le même nombre de places. Les *jurys*, comme d'ailleurs le conseil d'administration de l'École, s'ouvriront davantage à des personnalités extérieures à la fonction publique et à l'enseignement supérieur.

— Il y a souvent de « faux fonctionnaires », comme par exemple les agrégés qui se présentent au concours interne.

— Il ne serait désormais possible *de* se présenter à ce concours que si l'on a déjà accompli cinq ans de services effectifs dans la fonction publique, les périodes consacrées aux stages et à la formation n'étant pas prises en compte. En outre, la limite d'âge pourrait être portée à quarante ans et les facilités de préparation élargies et régionalisées.

— Maintiendrez-vous la coexistence des deux concours et des deux voies à l'École, la voie économique et celle d'administration générale ?

— Non. A l'avenir il n'y aura qu'une seule voie, *comme* cela existait avant 1971, avec cependant des options plus spécialisées et aussi plus diversifiées pour le concours d'entrée.

— Il y aura, en somme, désormais, trois filières mais une seule voie. De plus comptez-vous toucher à la spécificité des grands corps : Inspection des finances, Cour des comptes, Conseil d'Etat ?

— La réforme de la fonction *publique* est une œuvre de longue haleine et il ne faut pas, pour le plaisir de réformer, courir le risque de mettre à bas tout l'édifice de la haute fonction publique. Non qu'il s'agisse d'entériner et d'en perpétuer les défauts et les insuffisances. Mais il convient, dans ce domaine, de faire preuve d'esprit de responsabilité et d'avancer de manière réfléchie. *L'objectif* est ici à la *fois* de décloisonner la haute fonction publique et d'harmoniser les profils de carrière. Cela implique plusieurs mesures : l'instauration d'une véritable interministérialité de la gestion des corps interministériels et notamment de celui des administrateurs civils ; la mise en place d'un système de tours extérieurs facilitant la mobilité des *fonctionnaires* entre les différents corps dont la structure doit être rendue homogène. C'est dans cet esprit qu'il pourrait être envisagé de créer le grade d'« administrateur général » qui est souhaité depuis longtemps par les administrateurs civils.

» *Ces* mesures impliqueront évidemment un renforcement des structures placées auprès du premier ministre et du ministre de la fonction publique, qu'il s'agisse de celles qui interviennent dans la gestion interministérielle ou de celles qui devront être créées afin de permettre une évaluation et un suivi de l'application de la politique gouvernementale.

— La politique de décentralisation conduite par le gouvernement ne va-t-elle pas avoir d'incidence sur le recrutement de la fonction publique ?

— Il convient d'augmenter le nombre de centres de préparation à l'ENA et aux autres concours administratifs ainsi que celui des instituts d'études politiques. L'implantation de ces institutions sera réalisée de manière à irriguer l'ensemble *du territoire national* et, par là même, à équilibrer une situation aujourd'hui caractérisée par une très forte prééminence de l'Institut d'études politiques de Paris.

» S'agissant plus spécialement des *instituts* d'études politiques, d'autres mesures devront être prises pour rétablir l'égalité des chances au concours externe au profit des candidats provenant des couches défavorisées de la population ou de la province. Dans la mesure où elles touchent à l'organisation des enseignements universitaires, elles concernent plus particulièrement mon collègue ministre de l'éducation nationale, avec qui j'ai d'ores et déjà entamé une réflexion approfondie.

— Le rôle des instituts régionaux d'administration ne va-t-il pas être accru avec la politique de décentralisation ?

— Les instituts régionaux d'administration doivent devenir le pivot du recrutement et de la *formation des fonctionnaires* d'administration générale de catégorie A qui ne passent pas par l'ENA. Ces IRA doivent rapidement devenir de véritables écoles d'application. Il faut aussi faire des « centres de préparation à l'administration générale », qui constituent l'apport essentiel de l'université à la préparation aux concours administratifs, le *lieu de rencontre privilégié* de l'université et de la fonction publique pour la formation des futurs fonctionnaires. C'est là que peut le mieux s'opérer le brassage des candidats de toutes origines qui se destinent à servir l'Etat.

Un code général de la fonction publique

— De façon plus large vous avez évoqué l'élaboration d'un code général de la fonction publique. Où en est ce projet ?

— Il s'agit d'une vaste architecture législative puisqu'il va concerner quelque quatre millions d'agents de l'Etat et des collectivités *territoriales alors que* le statut général des fonctionnaires ne s'appliquait en 1946 qu'à quelque neuf cent mille agents de l'Etat.

» Il comprendra trois parties. La première consacrée aux droits, aux garanties, aux libertés et aux obligations de *tous* les agents publics. La seconde constituera le statut rénové des fonctionnaires de l'Etat. La troisième concernera les collectivités territoriales et portera statut des fonctionnaires des régions, des départements, des communes et de leurs établissements publics. Par la force de l'Histoire et en raison des adaptations et des créations successives, *il y a* dans ce dernier domaine maintes lacunes. Avec la grande politique de décentralisation actuelle, le moment est venu de les combler.

— Cela dit, les fonctionnaires apparaissent aujourd'hui particulièrement touchés par les mesures salariales qui accompagnent le début de la deuxième phase d'action du gouvernement. Cela remet-il en cause votre politique générale ?

— Non. La toile de fond de l'action gouvernementale, c'est un profond changement démocratique de la situation des fonctionnaires et une rénovation de la fonction publique.

» En effet, sept décrets parus au *Journal officiel* du 30 mai dernier ont conféré aux fonctionnaires des droits nouveaux sociaux et syndicaux.

» Demain, les agents publics seront mieux assurés dans leur situation statutaire par les mesures de titularisation que j'ai préparées et par l'adoption du code général de la fonction publique.

» Avec ces mesures, l'amélioration du système de formation devrait constituer pour les fonctionnaires comme pour le service public et la nation, un investissement éminemment rentable et une nouvelle avancée démocratique. »

Propos recueillis par **ANDRÉ PASSERON.**

● *M. Pierre Mauroy*, qui recevait à déjeuner les maires des grandes villes, *mardi* 22 juin, a annoncé la création d'un fonds de grands travaux pour les collectivités locales, doté d'un milliard de francs. Le financement en sera assuré par un emprunt, un autre milliard sera consacré aux économies d'énergie dans les bâtiments publics. Plusieurs maires ayant contesté les résultats du dernier recensement et ayant estimé que la population de certaines villes est sous-évaluée, une commission de concertation regroupant l'association des maires de grandes villes et les services gouvernementaux a été mise en place.

Les fonctionnaires de l'État sont près de 2 700 000

Quel est aujourd'hui l'état de la fonction publique française ? *Un bilan vient d'en être dressé* par le ministère que dirige M. Anicet Le Pors, et il est publié par *la Documentation française* sous le titre « La fonction publique en 1981 » (1).

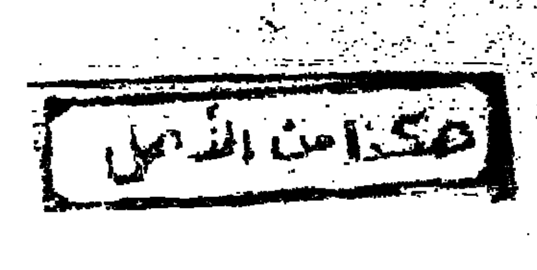
En 1976, un décret du gouvernement Chirac avait prévu que chaque année serait établi un *rapport sur l'état de la fonction* publique. Celui qui vient de paraître est plus nettement substantiel que les autres, et il rappelle les principales mesures prises en un an par le gouvernement de la gauche.

Ce document comporte de nombreuses données statistiques. Ainsi, l'effectif des agents de l'Etat s'élève à 2 601 000, auxquels il convient d'ajouter 80 286 recrutés depuis le 10 mai 1981. Les dépenses *induites par la fonction publique* dans le budget de l'Etat (rémunérations, pensions, prestations sociales) s'élevaient, en 1981, à 45 % de ce budget. Le document rappelle que d'avril 1981 au 1er janvier 1982 les traitements de base des fonctionnaires ont été revalorisés de 14,3 %.

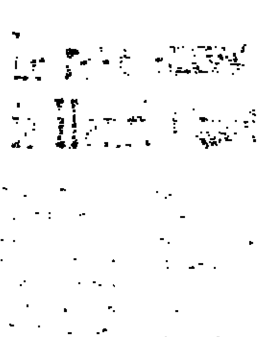
Ce bilan contient également, et pour la première fois, les résultats détaillés des voix recueillies par les différentes centrales syndicales aux élections des commissions paritaires centrales. Pour la période 1978-1980, en moyenne, la FEN a obtenu 29,7 % des voix, la C.G.T. 20,7 %, la C.F.D.T. 16,5 %, F.O. 15,3 %, *la C.G.C.* 3,8 %, la C.F.T.C. 2,8 % et les divers 11 %.

M. Le Pors, dans une note de présentation de ce rapport, souligne toute l'ampleur de la tâche qu'il doit accomplir en évoquant la gestion des gouvernements précédents, qui, selon *lui*, ont *« dégradé les conditions de travail de l'administration » et la situation de l'emploi public, multiplié les catégories de non-titulaires, au point de créer une véritable « fonction publique parallèle », créé le désordre dans les rémunérations, entravé le libre exercice des droits syndicaux, sociaux et politiques des agents de l'Etat, détérioré les relations entre l'administration et les usagers du service public »*. Le ministre a précisé que les décrets qu'il a pris concernant les facilités supplémentaires accordées aux fonctionnaires pour l'exercice de nouveaux *droits syndicaux « coûteront 2,6 milliards de francs »*.

(1) « La Fonction publique en 1981 ». *La Documentation française*, 196 pages, 48 F.











Livres pour l'été

voyages

L'exotisme mode d'emploi

POURQUOI voyage-t-on ? Est-ce pour réguler sa température interne, comme les cigognes et les chauves-souris ? Est-ce pour aller vérifier ses rêves et ses théories, comme le poète ou le philosophe ? Ou est-ce pour disparaître un moment afin de se faire aimer, comme l'enfant fugueur ?

Il y a cent et une raisons de partir. Hélas, même si chacun donne un nom différent au Graal ou à la Toison d'or, au Snark ou à Moby Dick, le résultat ne varie guère : on voyage toujours à bord de soi-même, et ce que l'on rapporte du voyage — J.-J. Rousseau l'avait compris — dépend des raisons qui l'ont fait entreprendre. Autre fatalité : tout voyage a un horizon verbal, et celui qui n'est pas raconté est une *aventure avortée*...

La formule de l'illusion exotique tient en quelques mots : « *Là-bas, ce n'est pas pareil !* ». Les routards et les globe-trotters partent à la rencontre des antipodes d'eux-mêmes. Ils veulent à la fois s'oublier et se retrouver. Ils courent après leur ombre. Au retour, le plus souvent, ils professent la plus triste et la plus banale des vérités : la « terre sans mal » n'existe pas. Mais qui ne le savait déjà ?

Le voyage, l'aventure, l'exotisme se prêtent plus aux aphorismes qu'à la théorie. A y bien regarder, aucun voyageur n'a jamais réussi à systématiser son désir de voyager. Joseph Conrad parle de ses impulsions et Victor Segalen, poussant le travail de réflexion, laisse inachevé son *Essai sur l'exotisme*. Paul Morand, l'homme pressé, se contente de quelques notes et maximes, recueillies dans *le Voyage*. Pierre Mac Orlan, avec son *Petit Manuel du parfait aventurier*, esquisse le début d'une méthode : l'aventurier passif doit susciter le départ des aventuriers actifs, afin de les phagocyter au retour (avis aux naïfs !). Plus près de nous, Jean-Paul Sartre — dans l'introduction au *Portrait de l'aventurier*, de Roger Stéphane — distingue et oppose le militant et l'aventurier. Vladimir Jankélévitch, de manière plus aiguë peut-être, dans *l'Aventure, l'ennui, le sérieux*, entrevoit un autre partage : pour lui, la notion du temps est décisive et c'est elle qui détermine le clivage entre l'aventurier et l'aventureux : « *Car la temporalité aventureuse et la temporalité aventurière font deux... L'homme aventureux représente un style de vie, au lieu que l'aventurier est un professionnel des aventures.* » Plus loin, il ajoute : « *L'aventurier est simplement un bourgeois qui triche au jeu bourgeois.* » On retrouvera le même son de cloche dans le texte de Pascal Bruckner et d'Alain Finkelkraut, *Au coin de la rue, l'aventure.*

L'exotisme est une notion floue et l'aventureux une catégorie incertaine. Difficile de les cerner. Quoi de commun entre l'amiral Bird et Paul Gauguin ? Entre un Kerouac et un conquérant de l'espace ? Entre un anthropologue, un reporter et un errant ? Où placer le voyage spirituel et l'aventure amoureuse ? Cette indétermination favorise la dérive onirique, et c'est à ce genre qu'appartiennent les récents essais de Kenneth White (1) et d'Alain Medam (2).

Bien qu'ils ne soient pas fascinés par les mêmes lieux ni par les mêmes auteurs, ces deux « nomades intellectuels » partagent le même souci d'aller au-delà de l'exotisme. Ils se veulent perméables au monde. L'un aime les villes d'Occident, l'autre aime les civilisations lentes et l'Orient. Leurs propos cependant ne sont pas contradictoires et, en les lisant à la suite, on songe souvent à ces mots d'Henry Miller : « *Je ne souhaite rien d'autre que de devenir la Chine que je suis déjà.* »

Kenneth White, on le connaît. Il a des airs d'adolescent, mais il est tout sauf puéril. Il parle du tao, du zen et du tantra. Il a lu Whitman, Thoreau, Nietzsche, Yeats, Rimbaud, Daumal, Segalen. Il cite des ermites chinois et des vagabonds japonais. C'est l'homme de l'instant, du simultané, de l'intuition. Il se dit poète et philosophe à bâtons rompus. Son côté celto-zen agace ceux pour qui aucune initiation ne se fera jamais sans s'appuyer sur une langue, une culture, un peuple spécifiques. L'ethnologue s'irrite des nombreux transferts de techniques spirituelles que cet auteur évoque et qu'il semble cautionner. N'empêche que *la Figure du dehors* est une lecture vivifiante. On songe à Kostas Axelos et à Edgar Morin. On espère que, refusant les sollicitations extérieures, Kenneth échappera à l'exotisme béat et au supermarché du spirituel... Qu'il s'en tienne à ce qu'il a écrit un jour : « *Un coup de yin, un coup de yang, voilà le tao.* » Qu'il reste un explorateur de la vie plurielle ; qu'il ne confonde pas communion et communication !

Aucun risque de ce genre avec Alain Medam. Celui-là ne sait pas où il va, mais il sait jusqu'où il n'ira pas. Il contrôle sa dérive comme un navigateur expérimenté. Une fois entré dans *l'Esprit au long cours*, le lecteur apprécie cette manière d'écrire la sociologie du voyage : au fil de la plume. On y traverse des villes et des livres. Des paradis libertaires. Des mirages. Des mots étranges et des escales. Les têtes de chapitre commencent toutes par la lettre F : fièvres, fugues, fenêtres, figures, feuillets. Il est vrai que l'exotisme et la fuite entretiennent des relations privilégiées... D'autant que le voyage ici est surtout une introspection. Il débouche sur la question — devenue classique — que Michaux posait dans *Ecuador* : « *Mais où est-il donc, ce voyage ?* »

JACQUES MEUNIER.

(1) *La Figure du dehors*, de Kenneth White Grasset, 238 pages, 49 F.
(2) *L'Esprit au long cours*, d'Alain Medam, Coll. « Sociologies au quotidien », Méridiens/Anthropos éd., 182 pages, 30 F.

Le rêve suisse de Henri Calet

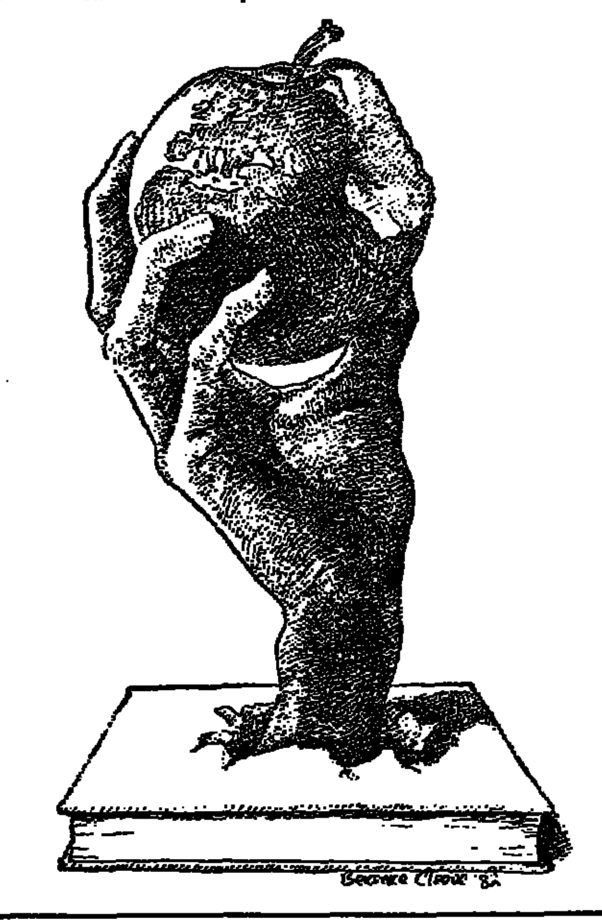
SI vous projetez d'aller sur les bords du lac Léman, cet été, ne manquez pas de lire *Rêver à la Suisse*, le récit du voyage que fit Henri Calet dans ce pays, en 1946. La revue *Grandes largeurs* vient de rééditer ce texte, avec le « Petit avertissement », de Jean Paulhan, qui l'accompagnait lors de sa parution en 1948.

Dans cette préface, Jean Paulhan médite sur l'art de relater un voyage. Il se demande notamment si l'on peut peindre la nature sans verser dans les banalités qu'elle inspire trop souvent. « *Il te faudrait avouer d'abord... que tu es un écrivain*, dit l'auteur des *Fleurs de Tarbes*. *Que tu es plus exactement un littérateur, et par là coincé dans les modes de ton temps. Dans un matériel de pas très bonne qualité, où le sublime fait tout de suite bavard, et le grandiose est grandiloquent.* » Jean Paulhan parvient à cette conclusion : « *Quand le langage à la fois nous manque et la sécurité, quand chaque détail est fait pour nous troubler et que les mots nous trompent, l'amour est à tout prendre la seule ressource qui nous reste.* »

Henri Calet, précisément, s'est découvert « amoureux de la Suisse », mais à sa manière : avec sa mélancolie goguenarde, et son humour que rien ne désarme. Ce récit permet de voir comment se manifestent, ou se dissimulent, les amours d'un humoriste. C'est une leçon de pudeur et d'irrespect. « *Le 14 juillet au soir, nous partions enfin*, raconte Henri Calet ; *nous quittions une ville cacophonique et sentant la friture. On dansait partout en plein air ; on buvait de la mauvaise bière... Le train roulait. Tout le long du chemin, je vis des placettes de village illuminées où l'on dansait. A Montereau, après minuit, on dansait encore. Je m'endormis en paix : la France s'amusait. J'avais pris un train sur ce parcours, cinq ans auparavant, en 1941.*

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 14.)


★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Des touristes américains dans la France de 1830

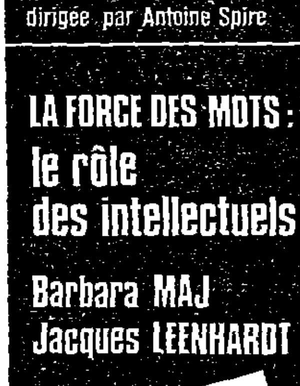
PARMI les trente mille Américains qui ont traversé l'Atlantique pour visiter la France entre 1815 et 1848, beaucoup ont laissé des relations de voyage, témoignages naïfs ou pénétrants, superficiels ou appliqués, sur tout ce qui a étonné, passionné et dérouté ces citoyens du Nouveau Monde. Des « Hurons », des hommes des bois, ces explorateurs qui débarquent au Havre ou à Calais et Boulogne — via l'Angleterre — comme on se pose sur une planète inconnue ? « *La transition était brutale*, dit l'un d'eux, *pour quelqu'un qui, un mois auparavant, tirait des écureuils dans les forêts de hêtres du Kentucky...* » En fait, ces prétendus « bons sauvages » universitaires, pasteurs, journalistes, hommes politiques, étudiants, hommes d'affaires, propriétaires fonciers et veuves en goguette qui transportent avec leurs malles leur bonne éducation, leurs préjugés et leurs illusions, font déjà figure de vieux civilisés : et la référence à la « sauvagerie » de la nature américaine n'est plus qu'une clause de style pour ces obsédés de la propreté, de l'ordre et du confort.

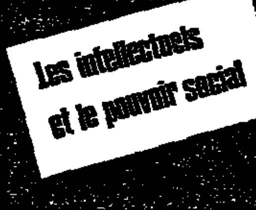
Historien de la Restauration et de la monarchie de Juillet, G. de Bertier de Sauvigny a rassemblé quelques-uns de ces récits de voyages, en se limitant aux textes imprimés, pour présenter une sorte d'anthologie sur la France et les Français de la première moitié du dix-neuvième siècle vus par les premiers « touristes » américains.

Ce qui compte d'abord, c'est la première impression, l'instantané que l'on fixe en débarquant, après un voyage de trois semaines et plus, qui représentait encore, à l'époque de la marine « en bois » une longue et parfois périlleuse aventure. La plus belle image qui donne d'emblée une certaine idée de la France est sans doute celle enregistrée par le journaliste Nathaniel Parker Willis : l'irruption sur son navire d'une accorte blanchisseuse.

ANDRÉ ZYSBERG.

(Lire la suite page 14.)





voyages

La mauvaise humeur de Mark Twain

PIONNIER des croisières de luxe, des voyages organisés, des tours du monde dans un fauteuil-couchette, Mark Twain publie, en 1869, la longue chronique d'un périple autour du bassin méditerranéen. Son parti pris, il le livre sans fard : *« Donner au lecteur une idée de la façon dont il verrait lui-même l'Europe et l'Orient s'il les regardait avec ses propres yeux et non avec les yeux de ceux qui ont voyagé avant lui dans ces pays. »* Rien que du subjectif ! *« Comment je n'ai pas vu le Parthénon » « Comment j'ai été incommodé par les odeurs du grand bazar de Stamboul », « Comment j'ai cru mourir de fatigue sur les routes de Terre sainte ».*

En contrepoint des descriptions lyriques des guides — *« Rien que des menteurs et des charlatans »*, dit-il. — Twain nous livre ses sensations, qui sont, dans l'ensemble, extrêmement désagréables. Ça sent mauvais, *il fait trop chaud*, les populations sont décevantes, indolentes, apathiques, voleuses, ignorantes, pouilleuses, vénales et collantes. Pas moyen de fumer un cigare tranquille, pas un seul paysage un peu verdoyant...

Transbahuté par des ânes *squelettiques*, harcelé par les mendiants, irrité par des guides au nom imprononçable qu'il appelle tous « Ferguson », dérangé par la fâcheuse manie qu'ont *les gens de s'exprimer* d'une manière incompréhensible. Mark Twain souffre. Et l'écrit d'une plume acide et grognon qui tient le compte précis des avanies subies. Ainsi des saints : *« Nous avons vu treize mille saint Jérôme, vingt-deux mille saint Marc, seize mille saint Matthieu et soixante mille saint Sébastien... »*

La peinture, ça le fatigue. La Cène, de Vinci, c'est sale, c'est *vieux*, et Mark Twain, *en bon* citoyen de la jeune Amérique, aime le propre, le neuf, le confortable et le brillant. Avec une petite faiblesse pour le Sphinx. Ce qui l'épate, c'est le monumental, les temples de Baalbek.

Avec une verve toute voltairienne, il s'en prend au papisme, et aux papistes. Dès qu'il y a une visite de crypte, un ossuaire, un sépulcre, des reliques, il se *déchaîne, aussi manifestement* horrifié par les superstitions et le fanatisme que par le culte des morts et de la *mort* qui s'affiche partout. Là, on sent de la passion. Une passion à froid, alimentée par un humour du petit bout de la lorgnette, un *humour matérialiste, d'une précision diabolique*, un humour de huguenot cynique et moraliste.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Le Voyage des innocents*, de Mark Twain. Maspero. Collection « la Découverte ». Volume quadruple. 40 F.

Le rêve suisse de Henri Calet

(Suite de la page 13.)

» *La campagne était couverte de neige. Je venais de m'échapper d'un camp de prisonniers... Je me sentais anxieux, je craignais de rencontrer l'Oberfeldwebel Petersen, qui avait juré de m'abattre comme un chien s'il me retrouvait. C'est pourquoi j'étais pressé de passer en « zone libre », où je risquais moins de tomber sur un Petersen revolver au poing. J'ai horreur du drame.* » On admire la chute : cette manière d'évoquer l'éventualité de sa propre mort comme s'il s'agissait d'une banale dispute.

Mais entrons en Suisse avec Henri Calet : *« Je ne regrettais point de m'être mis en peine pour aller jusque-là : c'est si joli la Suisse... Je rêvais, je fumais une cigarette après l'autre, devant le lac Léman. Il m'advint des aventures assez singulières... Le second jour, tandis que nous échangions de graves réflexions sur l'avenir du monde après le dîner (on dîne à midi par là), un autre homme entra dans la pièce :*

« Bonjour, messieurs, dames, dit-il avec énergie, il faut savoir si le monde va vers le jour ou vers la nuit. »

» C'était la question que nous nous posions justement. Allait-il y répondre ? Non, il cherchait à placer des livres religieux. Tout de même, j'estime que cette intrusion avait un caractère étrange. Au surplus, on dirait bien que les colporteurs helvétiques sont tous plus ou moins télépathes. »

Durant son séjour dans ce pays tranquille, Henri Calet n'a trouvé que du bizarre et de l'insolite. Voyageur indiscret, ne se fiant guère aux apparences, il s'étonnait de tout ce qu'il remarquait, ou ne remarquait pas.

Les amours irrespectueuses de Henri Calet avec la Suisse allaient naturellement assez mal se terminer. Il apprit que l'on ne badine pas impunément. Deux ans plus tard, en guise d'épilogue, il écrivait : *« Les bords du lac Léman..., j'y resonge à présent avec quelque mélancolie, et aussi quelque repentir. Je n'y retournerai plus ; je me considère comme interdit de séjour en Suisse, par ma faute. J'ai eu le tort de publier dans un journal deux articles qui ont mis les Vaudois très en colère contre moi... Je n'ai rien dit des grandes beautés de ce petit pays... Au lieu de se porter sur les sites enchanteurs, mon attention s'est dirigée sur les aspects les plus futiles, les plus triviaux de l'existence, sur les urinoirs, sur les uniformes des receveurs de tramway, sur les appareils automatiques... »* Impayable et séduisant Henri Calet ! Il se considérait comme *« un piètre voyageur »*, car il avait l'œil trop vif et l'esprit trop délié pour s'empêcher d'introduire quelque malice dans ses louanges.

FRANÇOIS BOTT.

★ *Rêver à la Suisse*, de Henri Calet. Revue *Grandes Largeurs* (11, rue Barrault, 75013 Paris). Dans ce numéro, consacré au voyage, on trouve aussi des textes de Georges Henein, d'Edward Limonov et de Jean Reverzy. 100 p. 50 F.

Des touristes américains dans la France de 1830

(Suite de la page 13.)

« Quelles nouvelles ? lui demande le capitaine. — *La Pologne est à bas »*, dit la blanchisseuse... Là-dessus, un silence général, qu'elle rompt en claironnant : *« Avez-vous des vêtements à laver, messieurs ? »* Puritain ou pas, le mâle américain semble surtout sensible à la liberté d'allure des Françaises, à ces femmes au travail, rencontrées dans la rue, qui achètent et vendent elles-mêmes, qui conduisent des charrettes ou portent des fardeaux sur leur dos ; ces femmes au teint hâlé, aux bras vigoureux, au verbe haut, dont les jupes sont assez courtes pour laisser apercevoir — *« my God ! »* — leurs jambes *« bien tournées »*, gainées de bas multicolores.

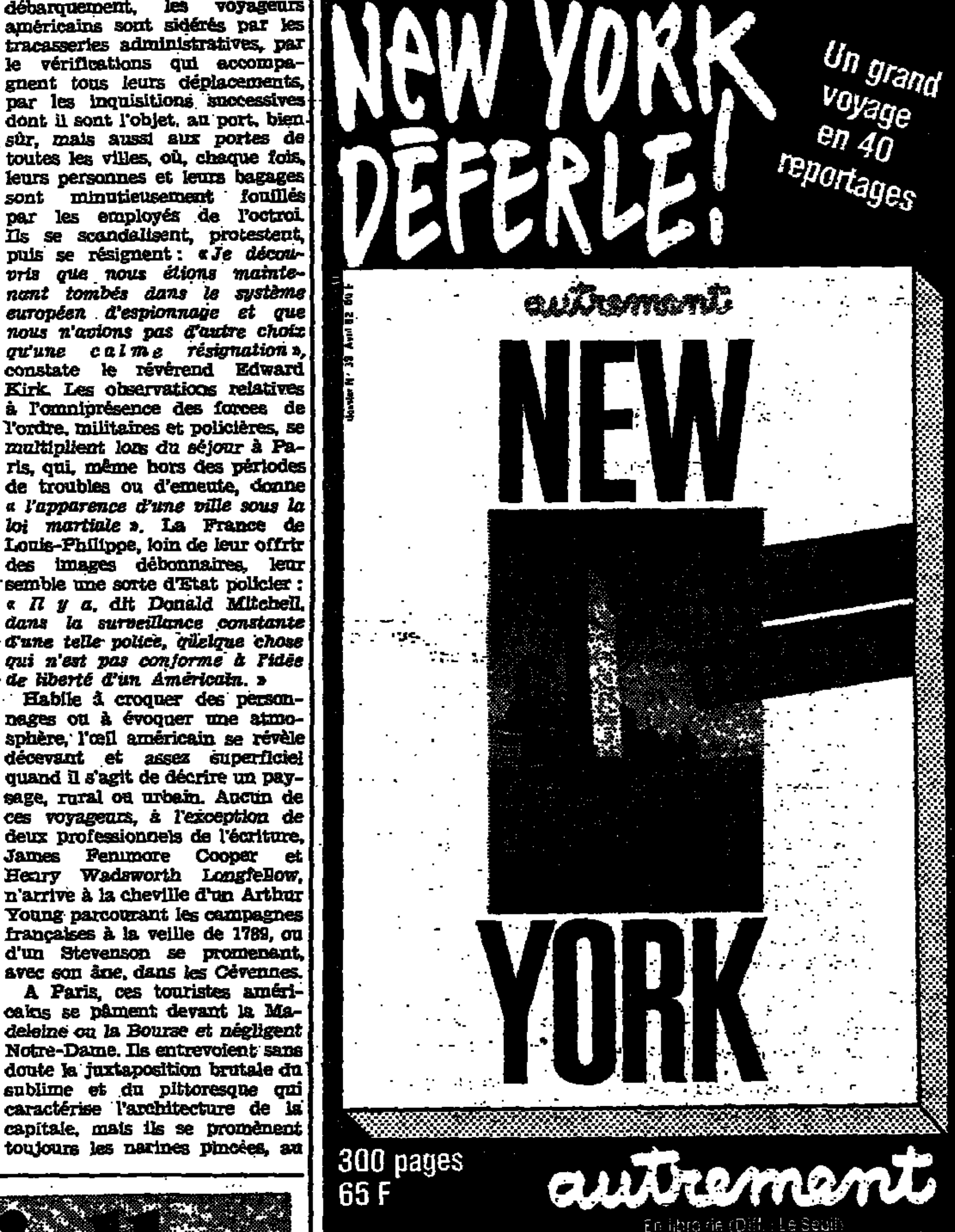
Des femmes, et aussi, et surtout, des douaniers, des militaires, des policiers... Dès le débarquement, les voyageurs américains sont sidérés par les tracasseries administratives, par le vérifications qui accompagnent tous leurs déplacements, par les inquisitions successives dont il sont l'objet, au port, bien sûr, mais aussi aux portes de toutes les villes, où, chaque fois, leurs personnes et leurs bagages sont minutieusement fouillés par les employés de l'octroi. Ils se scandalisent, protestent, puis se résignent : *« Je découvris que nous étions maintenant tombés dans le système européen d'espionnage et que nous n'avions pas d'autre choix qu'une calme résignation »*, constate le révérend Edward Kirk. Les observations relatives à l'omniprésence des forces de l'ordre, militaires et policières, se *multiplient lors du séjour* à Paris, qui, même hors des périodes de troubles ou d'émeute, donne *« l'apparence d'une ville sous la loi martiale »*. La France de Louis-Philippe, loin de leur offrir des images débonnaires, leur semble une sorte d'État policier : *« Il y a,* dit Donald Mitchell, *dans la surveillance constante d'une telle police, quelque chose qui n'est pas conforme à l'idée de liberté d'un Américain. »*

Habile à croquer des personnages ou à évoquer une atmosphère, l'œil américain se révèle décevant et assez superficiel quand il s'agit de décrire un paysage, rural ou urbain. Aucun de *ces voyageurs, à l'exception de* deux professionnels de l'écriture, James Fenimore Cooper et Henry Wadsworth Longfellow, n'arrive à la cheville d'un Arthur Young parcourant les campagnes françaises à la veille de 1789, ou d'un Stevenson se promenant, avec son âne, dans les Cévennes.

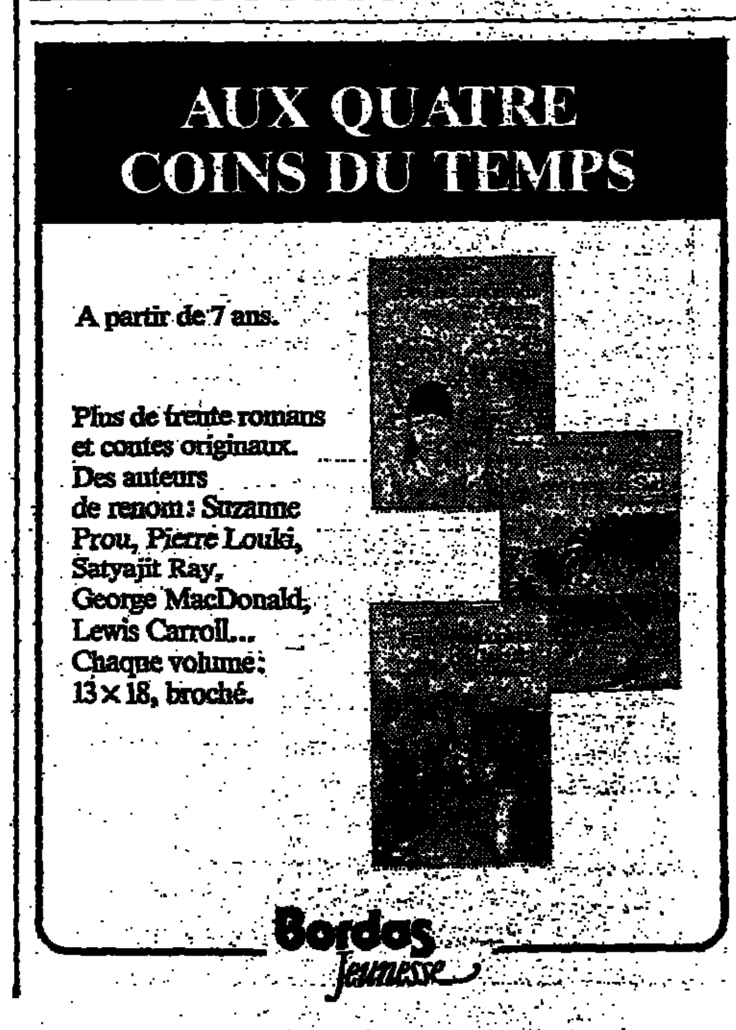
A Paris, ces touristes américains se pâment devant la Madeleine ou la Bourse et négligent Notre-Dame. Ils entrevoient sans doute la juxtaposition brutale du sublime et du pittoresque qui caractérise l'architecture de la capitale, mais ils se promènent toujours les narines pincées, au fond assez dédaigneux, jugeant Paris à l'aune de Boston, à la fois — c'est classique — déçus et effarés par cette *« immensité sauvage de hautes maisons squelettiques et sales »* où l'on trouve *« souvent un palais en face d'une étable à porcs »*. Cette ville choque leurs sens bridés par une solide éducation puritaine : *« Il y a partout,* dit Humphrey, *des choses que l'on voit et que l'on sent, et qui ne peuvent pas être nommées dans un récit de voyage décent. »* Un siècle plus tard, Hemingway et Miller sentiront et verront autrement.

Ces citoyens de l'Amérique des années 1815-1850 se révèlent déjà des gens pressés, qui veulent tout saisir et tout comprendre, et tout goûter en très peu de temps, excédés par la lenteur des services au restaurant, ne comprenant pas pourquoi nous avons tant tardé à tisser la toile de notre réseau de chemin de fer... Malgré leur bonne volonté, ils n'ont rien compris à la campagne française, qu'ils jugent, en quelques coups d'œil, sale, misérable et mal entretenue. Témoignage sur la France et surtout témoignage *sur la mentalité* d'une élite américaine, l'anthologie établie et présentée par Bertier de Sauvigny *sera suivie d'un second* volume consacré à la vie culturelle et politique. Espérons qu'il comportera des analyses moins prosaïques mais aussi suggestives *sur la France des révolutions.*

★ *La France et les Français vus par les voyageurs américains 1814-1848*, de G. de Bertier de Sauvigny. Flammarion, 427 p. 120 F.









science-fiction

Quand la S.F. nous réconcilie avec le futur

LES visions de notre futur, lointain ou proche, sont, dans la littérature de science-fiction, aussi multiples et changeantes que celles du passé dans un manuel d'histoire officielle de démocratie populaire. Cela, pour des raisons moins éloignées qu'il n'y paraît : si, à l'Est, l'histoire doit respecter la raison d'Etat, la S.F., genre littéraire réservé presque exclusivement aux pays développés (et surtout, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, et à la France), suit pas à pas les préoccupations et les modes idéologiques de l'Occident : largement anti-colonialiste, anti-scientifique, et pessimiste, elle découvrait avec enthousiasme, dans les années 60-70, les impératifs de la « contre-culture ». Grâce à des pionniers comme Philip José Farmer, le sexe faisait une entrée fracassante dans un domaine jusqu'alors plutôt pudibond. Les drogues, douces et dures, suivaient de près, avec Philip K. Dick et d'autres.

Depuis 1968, ces obsessions ont rencontré un public français boulimique, et la demande de ce dernier a provoqué chez nous la floraison massive de nouvelles collections de S.F., et de nouveaux talents (Douay, Andrevon, Walther..., les citer tous est impossible), ainsi que la traduction accélérée des meilleurs romans anglo-saxons.

En ce début bien entamé des années 80, il s'est produit un léger tassement dans la qualité de la production étrangère (assorti d'un recul dans le nombre des parutions) : une fois effectué le rattrapage du retard accumulé dans la décennie précédente, les éditeurs s'arrachent les romans mineurs, et ce qu'il faut bien appeler les fonds de tiroirs des grands auteurs, pas toujours au bénéfice du lecteur...

Ce double tassement est partiellement compensé par l'apparition de jeunes auteurs, parmi lesquels un nombre sans cesse croissant de femmes, que leurs romans placent immédiatement au premier rang de cette littérature réputée masculine : Octavia Butler, Vonda MacIntyre, Jean D. Vinge, Tanith Lee, Elisabeth Lynn... et Elisabeth Vonarburg, la seule française, très remarquée pour son *Silence de la cité*. Peut-être est-ce un retour aux orirignes ; après tout, le premier roman de science-fiction moderne est le *Frankenstein*, de Mary Shelley.

Le troisième phénomène, spécifiquement littéraire, est le plus intéressant : les mondes agonisants, les prêches anti-impérialistes, anti-états, anti-technologies, de la « *speculative fiction* », ont cédé la place à des univers plus doux, presque symbiotiques, à des futurs calmes, réconciliés, nouveaux « space-opera » où les machines, les extraterrestres et les gens ne s'excluent plus mais s'interpénètrent (souvent au sens littéral), où la science et ses achèvements sont récupérés avec profit par les post-beatniks.

John Varley, Bruce Sterling, tous deux américains, illustrent à merveille cette nouvelle tendance. Les nouvelles et les romans de Varley (*Persistance de la vision, les Mannequins*) et de Sterling (*la Baleine des sables, le Gamin artificiel*), sont à la génétique ce que ceux d'Asimov étaient à la robotique : ils envisagent minutieusement, avec un humour et une imagination inépuisables, les avantages, les inconvénients, et les conséquences ultimes de la vie en société, quand on peut changer de sexe comme de chemise, quand chaque individu peut se faire greffer temporairement les membres les plus divers, quand la mode n'est plus vestimentaire, mais corporelle, etc.

Ces extrapolations désinvoltes de la recherche de pointe marquent en fait, malgré la nouveauté des sujets, le retour à un certain classicisme, plus préoccupé d'innovations et de sociologie que d'idéologies.

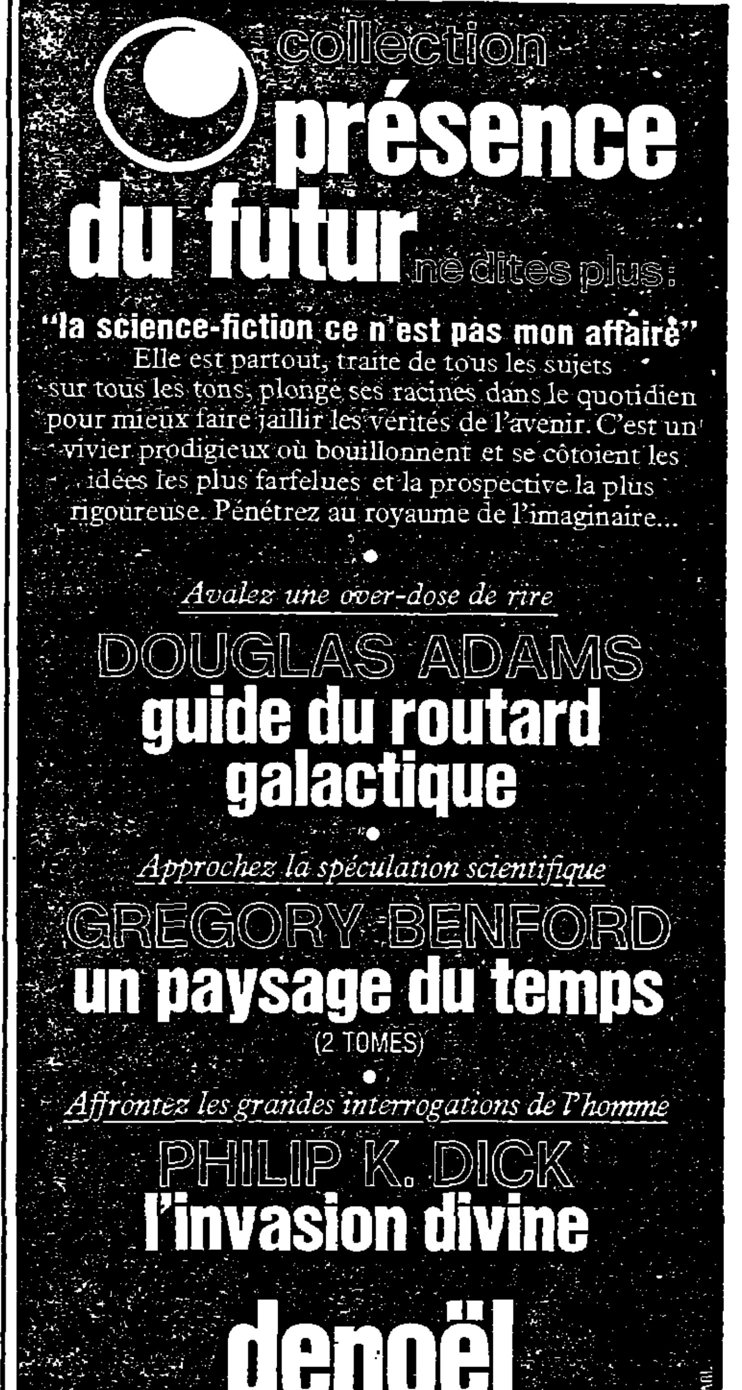
Parallèlement, une branche distincte de la S.F. est en pleine expansion. Elle a échappé, mieux que le principal courant, à l'image péjorative souvent liée au genre, peut-être parce qu'elle se rapproche davantage du « fantastique » traditionnel. On l'appelle « heroïc fantasy » : c'est le domaine de la magie, des royaumes enchantés, des sorciers, et des épées. Ses initiateurs sont : Lovecraft, E. R. Burroughs, Abraham Merritt, R. E. Howard, Tolkien...

Nés dans des passés incroyablement reculés, ou dans des avenirs si lointains que cela revient au même, les héros affrontent avec obstination des seigneurs-sorciers, des bataillons de l'enfer, des légions de vampires. La panoplie magique joue le rôle dévolu à la science dans le reste de la S.F. : un outil commode et dangereux dont nul ne peut se passer. Les décors, dans les tons de Jérôme Bosch, s'inspirent généralement d'un Moyen Age approximatif, et puisent aux sources millénaires de l'exotisme : empire chinois, empire romain, religions égyptienne ou extrême-orientales. Certains auteurs, plus talentueux et imaginatifs que la moyenne (Zelazny ou Tanith Lee par exemple) se donnent la peine d'inventer leurs mythologies — presque — de toutes pièces.

Le *Conan*, de Howard (immortalisé par des rééditions successives, ainsi que par un film), aventurier barbare qui promène sa lourde carcasse d'un versant du monde à l'autre, est le personnage le plus célèbre. Mais les héros de « l'heroïc fantasy » ont évolué. Ils sont même devenus féminins, grâce à Tanith Lee, Elisabeth Lynn, ou Carolyn Cherryh (ce nom n'est pas une blague) ; ils ont acquis une fragilité et de surprenantes facultés d'introspection qui rendent leurs exploits d'autant plus remarquables.

Toutes tendances confondues, un fait domine les autres : fidèle à ses racines, l'univers de la science-fiction, avec la vitalité d'un organisme vivant, s'enrichit, se diversifie, et se renouvelle. Les récits baroques de Serge Brussolo, Marc Bourgeois ou John Varley, les fantaisies féeriques de Tanith Lee, rencontrent autant de succès que les rééditions des grands classiques : chaque lecteur peut trouver son bonheur.

ALEXIS LECAYE.



Une sélection

Moderne et classique, l'année 1981-1982 a produit beaucoup de tout. Une sélection éclectique et brève d'ouvrages français et anglo-saxons particulièrement marquants, faute de rendre justice à toutes les œuvres, peut aider le lecteur à se retrouver dans ce foisonnement.

● *Le Labyrinthe magique*, de Philip Jose Farmer.

La fin de la saga du « Monde du fleuve », sur lequel quarante milliards d'êtres humains, mystérieusement ressuscités depuis la préhistoire, vivent, se battent, aiment et meurent. Si Farmer traîne à juste titre la réputation d'un révolutionnaire qui a « *introduit le sexe dans la S.F.* », sa fresque magistrale prouve qu'il ne s'est pas contenté de cet apport : il écrit de la S.F. totale, comme d'autres font de l'histoire totale.

Son monde du fleuve, grandiose, démesuré, est un théâtre où toutes les passions humaines, toutes les ambitions s'agitent et explosent. Ses héros, tirés de notre passé réel, sont à l'échelle du décor : Burton (l'explorateur anglais du dix-neuvième siècle), Mark Twain, Cyrano de Bergerac, Ulysse... tentent de vaincre les dieux louches qui jouent avec l'humanité. (Laffont, collection « Ailleurs et demain », 398 pages, 72 F.)

∴

● *Les Mannequins*, de John Varley.

Neuf nouvelles qui dessinent, par touches successives, une vue d'ensemble de notre avenir : les hommes, chassés de la Terre par des envahisseurs invisibles, ont essaimé sur la Lune et les autres satellites du système solaire, recréant une civilisation des loisirs, que servent les ordinateurs et les manipulations génétiques. La première nouvelle du recueil donne le ton : comment peut-on convaincre une bombe atomique à cerveau humain, intelligente et névrosée, de ne pas exploser le jour de son anniversaire, en plein milieu de la colonie lunaire ? (Denoël, « Présence du futur », 345 pages, 38 F.)

∴

● *Sabella* et *le Maître des ténèbres*, de Tanith Lee.

Deux romans de l'Anglaise Tanith Lee, réunis dans un seul gros volume : le premier conte les malheurs et les amours compliquées de deux vampires incompris, marginalisés par la société humaine. Le deuxième est consacré à la vie, aux aventures perverses, à la mort et à la résurrection d'Ajram, alias Lucifer, seigneur du monde d'en dessous et metteur en scène de celui du dessus. L'auteur met au service de son romantisme exacerbé un talent descriptif et une puissance d'évocation rarement égalés dans l'« *heroic fantasy* ». (Opta, « Club du livre d'anticipation », 502 p., 160 F.)

∴

● *Conan le cimmérien* et *Conan le vagabond*, de R.-E. Howard.

Les aventures du barbare venu du froid, et « qui vécut huit mille ans après l'engloutissement de l'Atlantide ». Il est parfois difficile de faire la distinction entre l'apport original de Howard (géant texan qui se suicida en 1936 à l'âge de trente ans) et les rajouts de ses admirateurs-pasticheurs, Sprague de Camox et Lin Carter. Sauvage autant que chevaleresque, Conan aime l'or et les femmes — qui le lui rendent bien. Ses cibles préférées sont les dieux et les démons qui hantent les ruines de l'ère « hyborienne ». Malgré la fréquente naïveté du propos, on est emporté par l'enthousiasme mystique de l'auteur pour son héros. (Lattès, « Titres S.F. », 250 p., 10 F, et 247 p., 20 F.)

∴

● *Mission Gravité*, de Hal Clément.

Ce chef-d'œuvre de la « hard science fiction » américaine, récemment réédité, conte les aventures d'une mission d'exploration terrienne, envoyée sur une planète dont les conditions de vie sont incompatibles avec l'organisme humain. Le héros du roman n'est pas un homme, mais un marin-marchand indigène, qui a le corps d'un millepattes, le courage indomptable et l'appétit de connaissance aigu d'un Marco Polo. (Presses-Pocket, 246 p., 14 F.)

∴

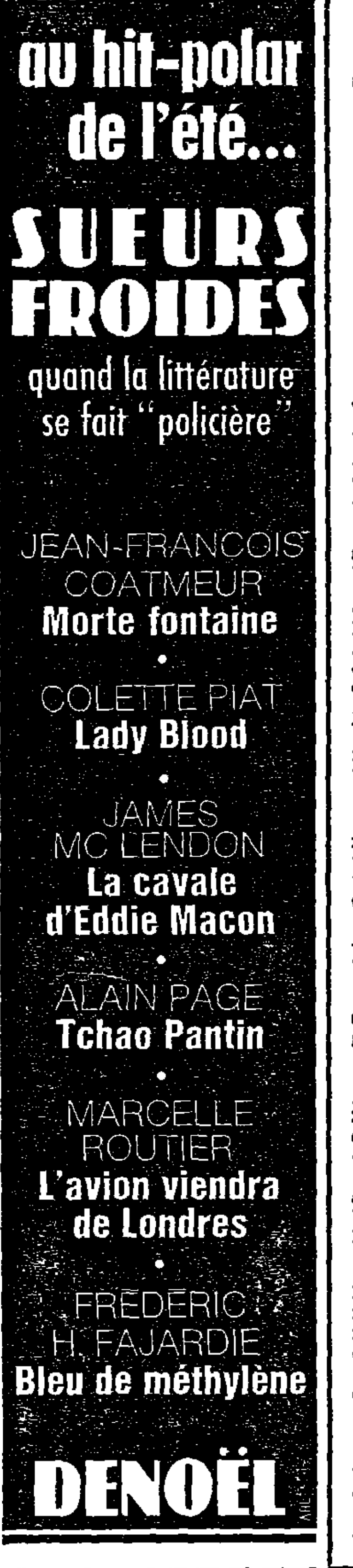
● *Le Silence de la cité*, d'Elisabeth Vonarbourg.

Cette agrégée de lettres, qui enseigne aujourd'hui au Québec, traite joliment un dilemme désormais classique de la S.F. : hypersophistication ou barbarie, laquelle de ces deux tendances l'emportera dans notre avenir ? Elisa, dernier enfant de la « Cité », tentera de réconcilier les deux. Une tâche — presque — insurmontable. (Denoël « Présence du futur », 263 p., 26 F.)

∴

● *Le Livre d'or de la science-fiction*. Textes d'Arthur Clarke.

Treize nouvelles, tristes, drôles, épiques, du maître de l'âge d'or, auteur de *2001, l'odyssée de l'espace*. Les meilleurs textes sont peut-être ceux qu'on a extraits du recueil *Tales of the White Hart*, dans lesquels un tartarin scientifique subjugue ses auditeurs, écrivains, chercheurs, universitaires, habitués du pub londonien « *The White Hart* », en leur faisant part d'expériences secrètes, aussi extraordinaires que fantaisistes. Quand aurons-nous une traduction complète de ce recueil ? (Anthologie établie et traduite par George W. Barlow. Presses-Pocket, 311 p., 17 F.)



policiers

David Goodis, William Irish et quelques autres

« JE me paie donc une bonne journée de combats dans un fauteuil. » En juillet 1959, pour le *Bulletin de la N.R.F.*, Jean Giono parlait des plaisirs de la « Série noire ». Il comparait les exploits des héros de Chester Himes, Chase et Day Keene à ceux de Lancelot et Amadis. Amadis

Ceux qui rêvent déjà d'Amorgos *ou de Rarotonga*, ces îles perdues, vont peut-être, en juin 1982, avant de partir, acheter un ou deux Day Keene à la librairie Nuits blanches, 32, rue Delambre. *Ils hésiteront entre Change pas de disque* et *Kermesse noire*, et, devant les rayons de livres, seront un peu perdus, puisque, de puis la « mode polar », du look Bogart au fatalisme chandlérien, les néophytes ont beaucoup de mal à choisir leur lot de frissons.

Les plus studieux doivent dénicher d'abord les *fanzines* (petits journaux pour les amateurs), tous excellents, remplis de biblios et de filmographies. Avec *Enigmatika*, *les Amis du crime* et *Hard Boiled Dicks*, ils sont sûrs de frimer en s'instruisant.

Ensuite, pour compléter leur science bien neuve, qu'ils se plongent dans *l'Almanach du crime 1982*, de Michel Lebrun-Veyrier (« Polar »): tous les policiers parus entre le 1er octobre 1980 et le 30 septembre 1981 y sont recensés. Ils liront aussi les deux derniers numéros de la revue *Polar*, désormais trimestrielle, qui a consacré un dossier à Donald E. Westlake (n° 22) et à Fredric Brown (n° 23).

Ceux qui penchent pour la Bretagne ou la *Normandie s'offriront* les maîtres du « néo-polar » français. Ils expédieront vite le dernier Manchette, *la Position du tireur couché* (« Série noire ») et découvriront un écrivain méconnu, baptisé le « Samuel Beckett des fauchés » par la défunte revue *Gang*, Pierre Siniac. Trois livres d'un coup permettent de se faire une idée de cet étrange bonhomme: *Un assassin ça va, ça vient* (« Engrenage »), *Comment tuer son meilleur copain* (« le Miroir obscur ») et surtout *Femmes blafardes* (« Fayard/Noir »).

D'autres, allant de Sarlat à Bergerac, et retour, encore accrochés à la « bonne » littérature, emporteront pour la sieste des romans où le polar — récit rapide, intrusion du fait divers — *fait aussi des siennes*. Ils auront à choisir entre *le Piège*, de Francis Ryck (Albin Michel), *Canicule*, de Jean Vautrin (Mazarine), *Une femme coincée*, de Gérard Guégan (Grasset), *Château-des-Rentiers*, de Demouzon Flammarion) et *le Deuxième Couteau*, de Patrick Besson (Editions B.F.B.).

A Roissy, en route pour Bali ou San-Diego, les plus pressés tomberont par hasard sur des collections populaires où, au milieu d'ouvrages sado-licencieux, travaillent à la chaîne quelques rescapés de la vague néo. La collection « Sanguine » de Patrick Mosconi, qui lança Fajardie, est passée chez Albin Michel. « Engrenage », lâchée par Hachette, reprise au « Fleuve noir », publie Pelot et Varoux. « Special-Police », au « *Fleuve noir* » encore, a engagé deux professionnels, Joël Houssin et Jean Mazarin.

Sur les hauteurs de Collioure ou de Cogolin, on va lire la biographie de *Hammett* (Fayard), en attendant de découvrir le film de Wim Wenders ; celle de Chandler (Balland), avant de voir à la rentrée *le Grand Frère*, d'après Sam Ross (« Série noire »), adapté par Michel Grisolia pour Francis Girod. La nostalgie *ramasse tout* : on réédite les Américains à qui mieux mieux.

Marabout emprunte des Jonathan Latimer à la « Série noire » et un William R. Burnett à « Série B. » « Carré Noir » exhume des œuvres mineures, comme *la Famille Pied-de-Bouc* de Louis Malley, sur la Maffia, *Calibre 38*, de Victor Rosen, inspiré de la vie du jeune ennemi public Frank Crowley. « Série B » (Christian Bourgois) continue à essayer de vendre des titres peu connus, adaptés naguère au cinéma, *Troublez-moi ce soir*, de Charlotte Armstrong — pour Marylin Monroë — *et la Veuve noire*, de Patrick Quentin — pour Gene Tierney.

A ceux qui restent, des David Goodis et des William Irish. En pensant à eux, Francis Guérif publia des inédits d'auteurs *consacrés* dans « Red Label ». Depuis, il a dirigé, avec Delacorta, « Fayard/Noir », et fait traduire, un peu hâtivement, trois Goodis, *la Garce*, *la Lune dans le caniveau* et *Cassidy's Girl*. On lui doit aussi *Au bout de l'arc-en-ciel*, de James Cain, et *le Criminel*, de Jim Thompson. Avant de laisser « Fayard/Noir » pour s'occuper, avec Naudon, de « Facettes » et de « Polar », deux collections chez Clancier-Guénaud, il a sorti *Un serpent au paradis*, de Robert Bloch, qui n'est pas seulement l'auteur de *Psychose* (Marabout).

Ceux qui vont vivre deux mois sans sortir, volets clos et lunettes noires sur les yeux, se consoleront avec « *le Miroir obscur* » (Nouvelles Editions Oswald), et se régaleront d'une *curiosité* venue de la « Série blême » *la Vierge au sac d'or*, de Helen McCloy. Si autant que Goodis, Irish est la coqueluche du jour, « *le Miroir obscur* » y a contribué. Les récits d'*Un tramway nommé la mort* et du *Mystère de la chambre 313*, et un *roman*, *Retour à Tillery Street*, voilà des doses de cauchemar qui feront oublier les boulangeries fermées.

Le polar, alors que les *fans* de la science-fiction voient leurs troupes fondre à vue d'œil, survivra-t-il à ces adhésions estivales ? Belmondo, en le faisant travailler à ses films, permet à Vautrin de tenir. Delon entretient Manchette ; Corneau et Tavernier piochent dans le tas. C'est ce mirage qui encourage les éditeurs : le cinéma est derrière.

RAPHAEL SORIN.

POUR LES FANS

● *Enigmatika*. — A lire *absolument*, le *numéro* spécial consacré à la « nouvelle Série noire » qui vient d'être réédité : études et bibliographies pour Westlake, Gores, Pronzini, Garfield, etc.

(30 F + 7,50 F de frais d'envoi. Chez Jacques Baudou, 4, *rue de l'Avenir*, Les Mesneux, 51500 Rilly-la-Montagne.)

● *Hard Boiled Dicks (les Durs-à-cuire)*. — Premier numéro consacré à Marvin Hubert Albert, alias Mike Barone, Albert Conroy, *Anthony Rome*, etc. *En préparation*, des cahiers sur Michael Collins, Don Tracy, William Campbell, Gault et William Peter McGivern.

(15 F + 4 F de frais d'envoi. Chez Roger Martin, 1, route d'Halanzy, Piedmont, 54350 Mont-Saint-Martin.)

● *Les Amis du crime*. — Des numéros sur John Dickson Carr, Michael Avallone, Peter Cheney, Day Keene, etc. Publie aussi un *Catalogue des nouvelles policières*.

(15 F + port. Abonnement : 180 F *pour dix numéros, port* compris. Chez Jean-François Naudon, 7, rue de l'Abbé-Grégoire, 92130 Issy-les-Moulineaux.)

● *Polar*. — Edité par les Nouvelles Editions Oswald (38, rue de Babylone, 75007 Paris). *Rédacteur en chef* : François Guérif.

(39 F. Abonnement : 135 F *pour un an. Numéros de la pre*mière formule disponibles pour 15 F : William Irish, Jim Thompson, Robert Bloch, Jean Vautrin, etc.).

● *Un colloque à Cerisy, du 5 au 15 août 1982* — Avec des *auteurs* : Hervé Prudon, François Rivière, Pierre Siniac. Des collaborateurs de *Polar* et d'*Enigmatika*, dont Jacques Baudou, Paul Gayot, François Raymond.

(Renseignements et inscriptions : Centre culturel international de Cerisy, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)

Le Vietnam à New-York

COMME le Sabbat dans Central Park de William Hjortsberg (« S.N. ») ou *Un furet dans le métro de* Lou *Cameron (id.)*, *Central Park* de Stephen Peters exploite la folie si particulière de New-York qui semble imploser d'abord dans la cervelle de ses habitants.

Harris, un vétéran du Vietnam, confond la brousse et les massifs de Central Park, s'enferme dans le jardin *public au cœur de* la ville et y livre son dernier baroud. Pour réaliser son plan fou, il enterre à l'avance des munitions, choisit des aires de combat, fait d'innombrables reconnaissances du terrain et met au point plusieurs options *tactiques*.

Au jour choisi, avec son AK-47, un sac militaire, une pelle télescopique, un lance-grenades M-79, il commence sa guerre, seul contre tous. Pour la suivre sans en perdre une miette, il faut se *reporter* à la carte imprimée sur la dernière page du livre.

Les autorités vont tout tenter contre lui, lâcher la police et des commandos, déverser des défoliants... comme au Vietnam, et finir par engager trois anciens baroudeurs.

On a déjà lu des histoires aussi dingues, inspirées par les suites de la sale guerre, par exemple chez Nelson de Mille ; Peters, avec sa rage froide, son absence d'émotion, atteint à un degré d'abstraction qui fait peur.

★ *Central Park*, de Stephen Peters, traduit de l'américain par Serge Grünberg, « Spécial Suspense », Albin Michel, 300 pages, 55 F.

Dans les rues de Chicago

LES amateurs de science-fiction n'ont pas oublié *l'Univers en folie* (« Présence du *Futur* » - Denoël) ni *Une étoile m'a dit* (id.) de Fredric *Brown*, un drôle de zèbre qui fit pourtant ses *débuts* dans la littérature avec un policier, *Crime à Chicago*, paru en 1947.

La collection « Facettes » en reprend la traduction, publiée dans « *Le limier* » d'Albin Michel. Avec *le Fantôme du chimpanzé* et *Un cadavre au clair de lune* (« Red Label »), ce roman fait partie de la saga en sept volumes qui met en scène Am et Ed Hunter, l'oncle et le neveu.

Ambroise Hunter, l'oncle, *tient* un stand dans une foire. Ed, le neveu, va le voir le lendemain de l'assassinat de son père à Chicago. On a trouvé mort *celui-ci au bout d'une ruelle*.

Am et Ed boivent un verre de whisky à la mémoire du défunt (l'alcool joue un rôle important chez Brown) et partent sur la piste de l'assassin. *D'abord*, ils retournent sur les lieux du crime, entre un parc à autos et *une fabrique* de bonbons.

Comme dans les autres romans de la saga, l'enquête ressemble à un jeu de piste et à une éducation où l'oncle guide son neveu. Il ne perd jamais une occasion de délivrer son enseignement : *« Tout peut paraître beau, romanesque, exaltant, à condition que la beauté, l'exaltation, l'inspiration, soient en nous. Nous ne voyons que ce qui est dans notre cerveau. »*

Le retournement *final*, bien dans la manière de Brown, explique pourquoi c'est *« en riant comme des idiots »* que l'oncle et le neveu quittent Chicago. En vieillissant au cours des six prochains épisodes, ils forment l'un des couples les plus réussis de *toute l'histoire du polar*.

★ *Crime à Chicago*, de Fredric Brown, traduit de l'américain par Robert Saint-Prix, « Facettes », Clancier-Guénaud, 186 pages, 48 F.

DEUX PETITS FRANÇAIS

JOEL HOUSSIN, né en 1953, fut un enfant de Farmer et de Spinrad. Il écrivit de la science-fiction éclatée, bourrée *d'acide et de dynamite. Il continue*, avec quatre romans de la série Anticipation, au Fleuve *noir*.

Après s'être lancé dans l'élevage des chiens nordiques, il en est aussi à huit titres dans Spécial-Police, qui ont pour héros un ennemi *public*, Yann *Lepentrec*, dit le Doberman.

Le regard d'un bleu métallique, impitoyable, le Doberman ne se sépare pas de son arme légendaire, un 357 Magnum à la crosse sculptée. Toujours en cavale, il se prend pour Dillinger.

Le Doberman et le Cobra se termine par un carnage à faire pâlir Manchette, et, tout aussi féroce, *l'Ombre du Doberman* s'achève dans un bain de sang. Houssin, en lâchant son fauve dans la jungle des villes, doit s'amuser avec l'ombre du Gorille, *créature fameuse du roman d'es*pionnage à la française. Son aventurier n'est pas indigne de cet ancêtre.

Raoul Vilette, avec Jean Cana, réussit *le Feu dans le sang (Marabout)*, *peinture au* vitriol d'une banlieue rouge. Dans *le Renégat*, il fait le portrait d'un militant, membre de l'Organisation communiste révolutionnaire unifiée, qui détourne une rançon versée à un groupe révolutionnaire vénézuélien.

Ce point de départ fantasmatique permet une course à travers la France des années 80, où les *restes de l'utopie*, *amour* libre, reprise individuelle, ont un goût de rance. Inévitablement, l'aventure *se termine* mal. Parce qu'il a l'esprit frondeur, Vilette ménage malgré tout une *fin* heureuse à son héros dans une pirouette.

★ L'Ombre du Doberman, de Joël Houssin Spécial-Police, Fleuve Noir, 216 pages, 14 F.
★ *Le Doberman et le Cobra* de Joël Houssin, même éditeur 213 pages, 14 F.
★ *Le Renégat* de Raoul Vilette, Fayard Noir, 188 pages, 23 F.

Léo Malet sous le masque de Frank Harding

LEO MALET, après avoir mangé de la vache enragée, a une retraite heureuse. Le Fleuve noir, sous des couvertures affriolantes, réédite ses *Nouveaux Mystères* de Paris. On sait qu'il débuta dans le *roman* policier *en* 1941, avec *Johnny Métal*, en prenant le pseudonyme américain de Frank Harding. Le Miroir *obscur* reprend ce titre et, en mettant les bouchées doubles, nous sert aussi *Miss Chandler est en danger*, *Jonnhy Métal* et *le Dé de jade*, *le Gang mystérieux*, du même auteur.

« Un Américain qui lirait Johnny Métal *se roulerait par terre »*, a reconnu Malet (*les Cahiers du silence*, Editions Kesselring), en évoquant ses débuts. Faits à toute vitesse, *comme les Fantomas* de Marcel Allain, les productions de Frank Harding ont le rythme haletant et l'innocence de la bonne littérature populaire.

Le Dé de jade, par exemple, que présente Jacques Baudou, nous amuse grâce au *télescopage d'une fallacieuse Amérique et d'une improbable Chine. C'est un festival de clins d'yeux* et de private-jokes, où l'on retrouve notamment derrière Tang-hi le peintre surréaliste Yves Tanguy. Nestor Burma, le détective des *Nouveaux Mystères* n'est pas loin.

★ *Johnny Métal*, de Léo Malet, introduction de Jean-Pierre Deloux. Le Miroir obscur, Nouvelles Editions Oswald, 175 pages, 45 F.
★ *Miss Chandler est en danger* suivi de *Affaire double*, postface de Michel Lebrun. Même éditeur, 180 pages, 45 F.
★ *Le Gang mystérieux* suivi de *Aux mains des réducteurs de têtes*, préface de François Guérif. Même éditeur, 174 p., 45 F.
★ *Johnny Métal et le Dé de jade*, préface de Jacques Baudou. Même éditeur, 174 pages, 45 F.

Un polar navajo

LA « Série noire », à part *Exit*, de Paul *Clément*, un court roman couleur gorge de pigeon, sort désormais peu de jeunes Français. Elle *suit* ses nouveaux Américains qui, au bout de quelques livres, semblent moins forts que prévu. Ainsi *la Belle et les Ténèbres*, de Robert B. Parker, avec le privé Spencer, ne vaut pas son *Ramdam-Dame*, et Stuart Kaminsky, qui se joue des fantômes de Hollywood, baisse depuis *Dracula fait maigre*.

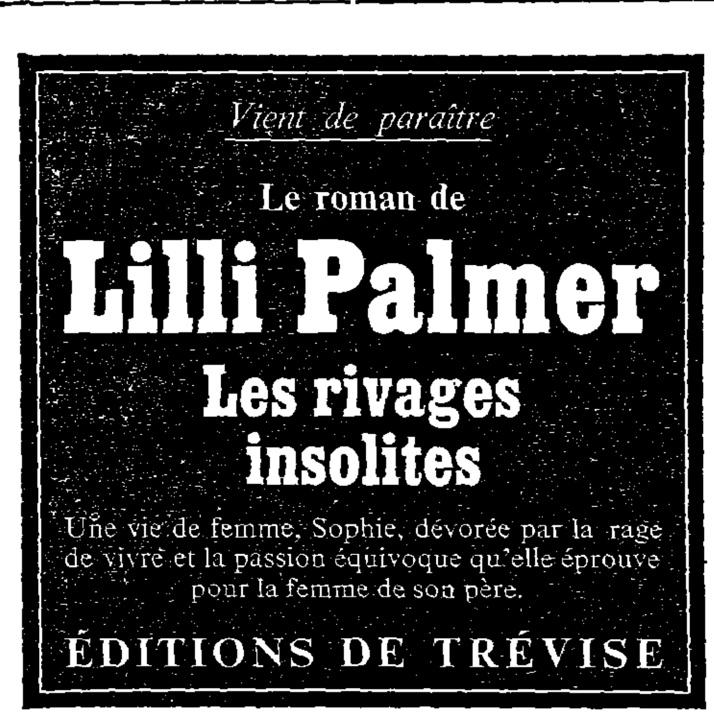
Le Peuple de l'ombre, de Tony Hillerman, est, au contraire, une *révélation*. Ancien journaliste, professeur à l'université de New-Mexico, il en est à son cinquième récit et décrit un monde encore assez peu fréquenté par les fabricants de thrillers : les réserves indiennes.

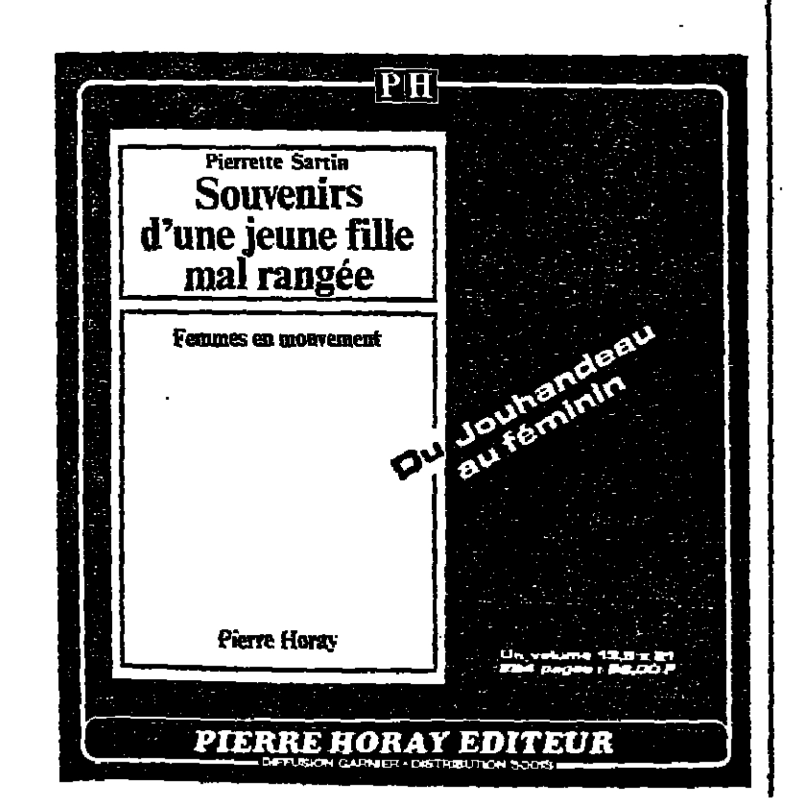
L'enquêteur, un Navajo, Jimmy Chee, appartient à la police tribale ; il s'y retrouve entre les clans, les coutumes et les légendes, ce qui va l'aider à *se tirer* de l'incroyable histoire, menée de main de maître, où Hillerman l'a plongé.

Chee, tout en dénombrant les étoiles, la Femme Araignée, le *Silex bleu ou Celui Qui Est Né* de l'Eau, et en vivant comme un Indien en communion avec le vent et la tempête, maîtrise les objets des Blancs, armes, véhicules, téléphone. *Le Peuple de l'ombre*, mieux qu'une étude ethnologique, analyse, sans rien sacrifier aux sombres détours de l'intrigue, le syncrétisme moderne où les croyances et la technique se fondent si étrangement.

Construire un feu, analyser un indice, grâce à la perspicacité de Chee, arrêter le désordre malsain du monde qui, en fin de compte, doit céder la place à plus de beauté et d'harmonie.

★ *Le Peuple de l'ombre*, de Tony Hillerman, traduit de l'américain par Jane Fillion, « Série noire » 1982, Gallimard, 246 pages, 14 F.





livres de poche

DES COLLECTIONS PLUS INVENTIVES ET PLUS AUDACIEUSES

LE public, séduit par les collections de poche, se demande parfois, semble-t-il, pourquoi les éditeurs ne font pas paraître l'ensemble de leur production dans ces collections, dont les prix sont plus bas que ceux de l'édition courante. On ne peut, hélas, proposer à bas prix que des livres qui se vendent beaucoup. Un livre de poche n'est rentable qu'à partir de 10 000 à 15 000 exemplaires diffusés, alors qu'en édition courante le seuil de rentabilité se situe à 3 000 ou 3 000 exemplaires.

La collection populaire « J'ai lu » a éliminé de son catalogue une série d'ouvrages sur la seconde guerre mondiale parce qu'ils n'étaient diffusés qu'à 25 000 exemplaires ! *« Il ne suffit pas de baisser arbitrairement le prix d'un livre pour lui assurer une large audience,* dit Bruno Flamand, secrétaire général littéraire du Seuil. *Même avec un prix réduit, un ouvrage destiné à un public restreint se vendra à peu d'exemplaires.* » La collection de poche « Ecrire », lancée par le Seuil à la fin des années 60, n'a eu guère de succès : elle publiait des romans inédits de jeunes auteurs.

Pendant dix ans, Christian Bourgois a fait paraître plus de 400 textes inédits, notamment des travaux universitaires, dans sa collection « 10/18 » : il a dû, récemment, mettre un terme à cette activité. *« Les inédits ne se vendaient qu'à 3 000, 4 000 exemplaires,* dit-il, *un peu mieux sans doute qu'ils ne se seraient vendus en édition courante, mais trop peu cependant pour être maintenus dans une collection de poche. Il m'a manqué cinq mille à six mille lecteurs pour que je puisse continuer.* » Idéologiquement proche de mai 1968, la collection a connu un succès considérable jusqu'au milieu des années 70, puis elle a commencé à s'essouffler en même temps que le mouvement d'idées qui la portait.

Elle n'accueillera plus que des rééditions. Depuis un an, elle déploie une importante activité dans le domaine des traductions (1).

(1) « Le Monde des livres » du 2 avril 1982 a consacré une page au « Domaine étranger », du « 10/18 ».



Christian Bourgois reproche vivement à la presse de ne pas prêter une attention suffisante aux inédits qui paraissent en poche. Même son de cloche chez l'éditeur de la « Petite bibliothèque Payot », spécialisée dans les sciences humaines : *« Le même titre aura une presse bien plus importante s'il paraît dans une collection chère plutôt que dans une collection de petit format.* »

La percée d'« Arlequin »

Si la presse a effectivement tendance à considérer les « poches » comme des rééditions, c'est que bien souvent ils le sont. Il est bien sûr des collections qui ne publient, avec succès, que des inédits. C'est le cas de « Que sais-je ? », (P.U.F.), de « Présence du futur » (Denoël), de la plupart des séries policières, de la collection canadienne « Arlequin », qui a fait une étonnante percée en France avec ses romans sentimentaux : elle vend une trentaine de millions de volumes par an. Au Seuil, aussi, on publie une bonne part d'inédits en format de poche, dans les domaines les plus divers : science-fiction, livre pratique, livre de littérature (« Point-Virgule »), livre d'histoire, essais ou documents. Un des plus grands succès de « Points » est un inédit : *le Nouveau Guide des médicaments,* d'Henri Pradal, qui s'est vendu à 575 000 exemplaires.

L'activité essentielle des grandes collections de poche est cependant la réédition d'ouvrages qui ont déjà fa leurs preuves en librairie. La plus ancienne de ces collections, « Le livre de poche », publiée par la Librairie générale française, filiale de Hachette, a vu le jour en 1953. Elle a commencé par rééditer les auteurs « classiques » du vingtième siècle, puis elle a progressivement étendu sa production aux succès récents ainsi qu'aux ouvrages du domaine public. Malgré la création de « J'ai lu » en 1958, de « Presses-Pocket » en 1962, cette dernière éditée par les Presses de la Cité, de « Garnier-Flammarion » en 1964, collection consacrée à la littérature classique, « Le livre de poche » a conservé pendant près de vingt ans une position largement dominante sur le marché. Au début des années 70, il vendait trente millions de volumes par an, environ la moitié de la diffusion globale des livres de poche, et utilisait le fonds de quatre-vingt-dix éditeurs.

Le plus important d'entre eux, Gallimard, quittait il y a dix ans « Le livre de poche » pour lancer sa propre collection, « Folio ». Cet éditeur avait déjà créé « Idées » en 1962 et « Poésie » en 1966 (la « Petite bibliothèque Payot » avait également débuté en 1962, et la « Bibliothèque Médiations », créée par Denoël-Gonthier, un an plus tard). La perte d'auteurs comme Camus, Sartre, Saint-Exupéry, s'est soldée pour la collection de Hachette par une baisse importante de sa diffusion : dix millions de volumes. Il est des chocs dont on ne se remet pas. « Le livre de poche » est resté la collection la plus importante, mais sa diffusion n'est plus aujourd'hui que de 18 millions de volumes par an. Il est suivi de « J'ai lu » (13 millions), « Folio » (16 millions), et « Presses-Pocket » (7 millions).

L'originalité de « Folio »

« L'originalité de notre collection tient au fait qu'elle ne publie pas de séries pratiques ou encyclopédiques comme « Le livre de poche » et qu'elle n'élimine pas de son catalogue les ouvrages qui se vendent moins bien, comme le fait par exemple « J'ai lu », dit Antoine Gallimard, directeur de « Folio ». *D'autre part, elle est intégrée à la politique d'ensemble de la maison : il arrive que nous profitions de la publication d'un auteur dans « La Pléiade » pour sortir certains de ses textes dans « Folio ».* »

Les éditeurs aspirent de plus en plus à exploiter eux-mêmes leur fonds, sous forme de livres de poche. Encore faut-il que celui-ci soit suffisamment important pour alimenter une collection. L'expérience prouve qu'il n'est pas très prudent de trop dépendre des autres. « Folio » s'appuie non seulement sur le fonds Gallimard, mais aussi sur celui des éditeurs du groupe : le Mercure de France, Denoël, la Table ronde. La collection reprend parfois des textes d'autres éditeurs, y compris Hachette, quand ils n'intéressent pas « Le livre de poche ». Cette dernière collection s'appuie essentiellement sur les éditeurs du groupe Hachette : Stock, Fayard, Grasset...

« Il y a dix ans, le Seuil n'avait pas encore un fonds littéraire suffisant pour créer sa propre collection », déclare Jean-Marie Borzeix, directeur littéraire de cette maison. Après avoir lancé, au début des années 50, les premières séries de poche illustrées (consacrées aux écrivains, aux musiciens, aux pays), le Seuil a commencé à publier des essais en 1961, qui ont été regroupés en 1970 dans la collection « Points ». Depuis 1980, celle-ci fait paraître aussi des romans. Le Seuil a repris, pour les publier dans « Points », les titres qu'il avait cédés à d'autres collections : ainsi, *l'Homme sans qualités* de Musil et *Cent ans de solitude* de Marquez. Le livre de Marquez semble avoir trouvé une nouvelle jeunesse en changeant de collection : « Points-roman » en a diffusé 130 000 exemplaires, ce qui constitue sa meilleure vente. *« Comme nous diffusons nous-mêmes nos livres, nous maîtrisons mieux le destin de nos séries de poche* », dit Jean-Marie Borzeix.

Le domaine des sciences humaines

De leur côté, les Editions de Minuit ont publié six titres en format de poche (dans la collection « Double », diffusée par Le Seuil). On constate, avec cet éditeur, que le « poche » de qualité a parfois bien du mal à trouver un public. On cite le cas d'un ouvrage de la maison, qui figure au catalogue d'une grande collection de poche et qui ne s'est vendu l'an dernier qu'à 1 200 exemplaires...

Malgré la désaffection des étudiants pour les sciences humaines, de nouvelles collections d'essais sont nées ces dernières années : « Champs », lancée par Flammarion il y a cinq ans, réédite certains titres de la collection, *les Sentiers de la création,* de Skira, avec leurs illustrations, ainsi que de la série *les Grandes Civilisations,* publiée par Arthaud. « Tel » reprend depuis 1977 les essais du fonds Gallimard, qui intéresse un public plus restreint que celui d'« Idées ». « Quadrige », aux Presses universitaires de France, publie, depuis l'an dernier, des classiques de la philosophie ou de la sociologie, notamment Durkheim.

La crise de l'édition

Est-ce une conséquence de la crise que traverse l'ensemble de l'édition dont le chiffre d'affaires a sensiblement baissé en 1981 par rapport à l'année précédente ? Le fait est que, dans le domaine des « poches », on procède à des tirages bien inférieurs à ceux d'il y a dix ans.

Tirés naguère à 50 000 exemplaires, les titres du « Livre de poche » ne le sont plus qu'à 35 000. Il semble que la diffusion de l'ensemble des livres de poche soit en régression. Les statistiques du Cercle de la librairie ne le disent pas clairement : elles font état d'une diffusion de 99 000 000 de volumes (sans compter les policiers) en 1972, et de 106 000 000 en 1980. Mais, dans le second chiffre, sont inclues les ventes réalisées par « Arlequin ».

L'explication de ce phénomène réside pour une part dans le fait que les titres les plus connus, qui ont assuré le succès des collections de poche, ont été réédités depuis longtemps. Certes, ils continuent à bien se vendre, surtout ceux qui figurent au programme de l'enseignement secondaire. Ainsi Boris Vian assure une rente régulière à « 10/18 », Freud à la « Petite bibliothèque Payot », Platon à « Garnier-Flammarion » (en fait, cette collection qui a conservé le label « GF » appartient depuis quatre ans à Flammarion seul), Alain-Fournier au « Livre de poche », Bernard Clavel à « J'ai lu », Camus à « Folio », Pagnol à « Presses-Pocket » et Zola un peu à tout le monde.

La pénurie de titres à succès a conduit les éditeurs à diversifier leur production. Payot a créé une série historique, qui publie surtout des biographies, parfois inédites. « GF », qui faisait paraître vingt-quatre titres par an, n'en publie plus que seize. *« Le fonds des classiques s'épuise un peu,* dit Louis Audibert, directeur des collections de poche de Flammarion. *Nous allons progressivement nous tourner vers la littérature contemporaine, en nous limitant aux ouvrages qui répondent à certains critères de qualité* ». Moravia et Virginia Woolf sont prévus au programme.

Le succès du roman sentimental

« Presses-Pocket » a créé sa propre série de science-fiction (qui publie 40 à 50 % d'inédits comme celle de « J'ai lu »), des méthodes d'initiation aux langues vivantes (on en trouve aussi au « Livre de poche ») ainsi qu'une série consacrée à la cuisine régionale.

« J'ai lu » fait paraître, depuis deux ans, les scénarios de certains films venant de sortir. Tirés à 65 000 exemplaires, ces livres ne sont pas réimprimés. Depuis septembre 1981, en marge de sa production courante, cette collection publie des romans sentimentaux semblables à ceux d'Arlequin, sous le titre Duo. Chaque titre de cette série, importée des Etats-Unis, où elle s'appelle « Silhouette », est tiré à 90 000 exemplaires.

« Le livre de poche » aussi entend profiter de la vogue du roman sentimental : *« Nous lancerons au début de l'année prochaine la série « Romance » où nous allons présenter, au rythme de deux titres par mois, un large éventail de la littérature romanesque* », dit Ghislaine Deleau, directrice adjointe de cette collection.

« Folio junior » c'est un peu la cour de récréation de « Folio » : lancée en 1978, cette série publie des textes classiques ou contemporains illustrés, mis à la portée des jeunes de sept à quatorze ans.

De Zola à Mérimée

« Le livre de poche » est en train de changer. Alors qu'il ne rééditait que des ouvrages très connus et très faciles à vendre, grands classiques et best-sellers, il en est venu progressivement à des ouvrages moins connus et d'accès plus restreint. Il est passé du *Procès,* de Kafka, à son *Journal,* de Zola à Prosper Mérimée, de *Papillon* à des œuvres plus exigeantes. « Folio » réédite des textes de Bosco ou de Nathalie Sarraute qui ne se sont vendus qu'à 20 000 exemplaires dans l'édition courante. Au Seuil, on envisage de reprendre en « poche » des livres qui n'ont atteint que 10 000 exemplaires.

Faire redécouvrir des auteurs

Antoine Gallimard considère qu'on peut descendre encore plus bas. *« Le rôle du « poche » est aussi de faire redécouvrir des auteurs comme Melville, Conrad, Vittorini, même si cela comporte des risques.* » *« En publiant des livres plus difficiles que par le passé, l'édition de poche tend à s'assimiler à l'édition courante* », dit Jean-Marie Borzeix.

Le grand changement c'est que les tirages pratiqués par ces collections sont devenus relativement faibles par rapport à ce qu'ils étaient au début : inférieurs à 20 000 en général, parfois même inférieurs à 10 000, quand, au départ du « Livre de poche », ils étaient à 50 000. Les prix sont en revanche élevés (à l'exception de ceux que pratique « J'ai lu » : 9-16 F, « Presses-Pocket » : 10-20 F et « Le livre de poche » : 10-21,50 F). « Folio » et « G.F. » coûtent de 10 à 25 F, la « Petite bibliothèque Payot » de 10 à 32 F, « Champs » de 15 à 30 F, « 10/18 » de 16 à 29 F, « Points » de 16 à 30 F. Il faut bien en conclure que l'écart entre les prix des « poches » et ceux de l'édition courante a diminué. En même temps, la définition du « poche » est devenue plus floue. Faut-il classer dans cette catégorie « Quadrige », dont le tirage se situe entre 6 000 et 8 000 exemplaires et le prix entre 27 et 48 F ? La même question se pose au sujet de « L'imaginaire », qui réédite depuis 1978 les titres les moins publics du fonds Gallimard, dont le tirage est de 6 000 à 8 000 exemplaires et le prix de 18 à 35 F. Ou encore au sujet de « Biblio », nouvelle série du « Livre de poche » qui explore, elle, le fonds des éditeurs du groupe Hachette et de quelques autres et qui pratique des prix allant de 15 à 39 F.

On a l'impression qu'un nouveau livre de poche est né, moins populaire et moins bon marché que celui de jadis, mais plus inventif et plus audacieux.

VASSILIS ALEXAKIS.



Une sélection

● *Physiologie du goût,* de Brillat-Savarin. Présentation de Jean-François Revel. Flammarion - « Champs », 400 pages, 30 F

● *Anthologie du conte en France* (1750-1799), établie et préfacée par Angus Martin. « 10/18 », 448 pages, 29 F.

● *Histoires magiques et autres récits,* de Rémy de Gourmont. « 10/18 », 413 pages, 29 F Et *Sixtine,* « 10/18 », 448 pages, 29 F.

● *L'Homme qui rit,* de Victor Hugo. Introduction de M Eigeldinger et G. Schaeffer. Chronologie et notes de G. Schaeffer. G.F. Deux volumes de 433 et 411 pages, 25 F le volume.

● *Présence des morts,* d'Emmanuel Berl. Gallimard, « l'Imaginaire », 180 pages, 22 F.

● *Derniers poèmes en vers et en prose,* de Max Jacob. Préface de J.-M. G. Le Clézio. « Poésie »-Gallimard, 190 pages, 17 F.

● *Le Tunnel,* d'Ernesto Sabato. Traduit de l'espagnol par Michel Bibard. Le Seuil, « Points-roman », 137 pages, 16 F.

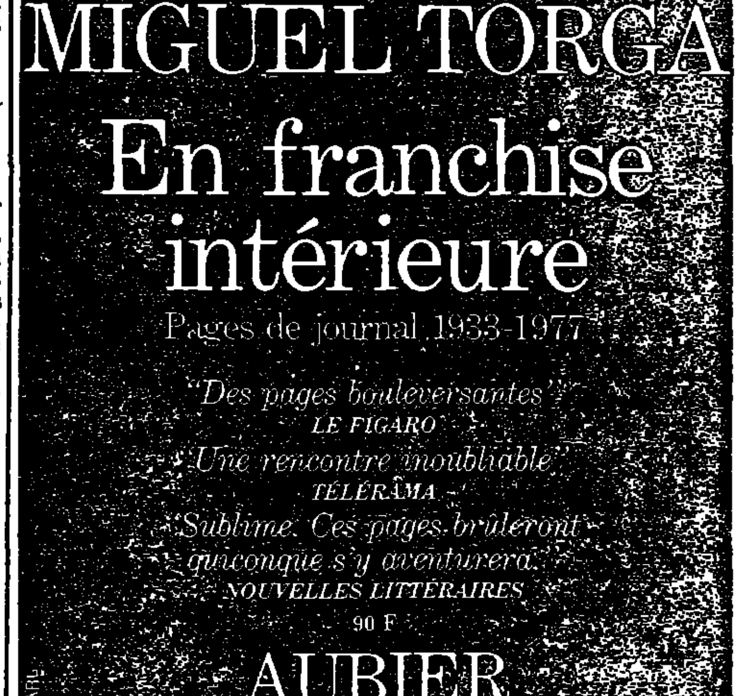
● *La Conquête du courage,* de Stephen Crane. Traduit de l'anglais par Francis Viélé-Griffin et Henry D Davray. Préface d'Henry de Paysac. Gallimard, « Folio », 222 pages, 14 F.

● *Voyage sentimental,* de Laurence Sterne. Traduit de l'anglais par Aurélien Digeon. Notes de Serge Soupel. G.F., 235 pages, 13 F.

● *Barnabo des montagnes,* de Dino Buzzati. Traduit de l'italien par Michel Breitman. « 10-18 », « Domaine étranger », 300 pages, 26 F.

● *Raison et sentiments,* de Jane Austen. Traduit de l'anglais par Jean Privat. « 10/18 », « Domaine étranger », 336 pages, 29 F.

● *L'Homme sans qualités,* de Robert Musil. Traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet. Le Seuil-« Points », deux volumes de 800 et 1 042 pages, 30 F chaque volume.





Notre

Romans

GEORGES BLOND :

le Château de l'exil.

L'émigration à Londres, entre 1800 et 1805 à travers la vie d'une jeune femme, ses amours, ses idées. Un romanesque admirablement inscrit dans la trame d'événements vrais. (Julliard, 296 pages, 68 F.)

NICOLAS BOUVIER :

le Poisson-scorpion.

Une nausée tropicale, à Ceylan, qui est une expérience des limites. L'écriture merveilleusement maitrisée fait de cette descente aux gouffres u concentré de sagesse (Gallimard, 208 pages, 61 F.)

SUZANNE CHANTAL :

Ervamoïra.

La grande aventure d'une famille autour d'un produit de luxe, le porto. (Ed. Orban, 654 pages, 85 F.)

JACQUES CHESSEX :

Judas le transparent.

Une sauvage et somptueuse histoire de secte en plein pays vaudois. (Grasset, 319 pages, 49 F.)

LOU DURAND :

les Portes de Kerkabanac.

Un roman-poursuite d'une grande drôlerie qui mène tout un village pyrénéen vers le Brésil, autour de 1860. (Denoël, 285 pages, 72 F.)

IRÈNE FRAIN :

le Nabab.

Sur les traces de René Modec, mercenaire breton, une jeune agrégée nous fait découvrir l'Inde du XVIII siècle. (J.-C. Lattès, 555 pages, 65 F.)

PAUL GADENNE :

la Rue profonde.

La redécouverte d'un écrivain magique. (Préface de Bernard Dort. Ed. Le tout sur le tout, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 138 pages, 55 F.) Du même auteur : *Baleine.* (Actes Sud - Hubert Nyssen, 36 p, 28 F.)

PATRICK GRAINVILLE :

les Forteresses noires.

Verre et béton, souterrains et gratte-ciel, aventures rocambolesques et personnages fabuleux, un étonnant opéra bouffe sur la Défense. (Le Seuil, 288 pages, 60 F.)

ROBERT PINGET :

Monsieur Songe.

A travers les lacunes mentales d'un vieillard, les nôtres, déjà, et le rire doux qui en apaise l'angoisse. (Ed. de Minuit, 136 pages, 40 F.)

CHRISTINE DE RIVOYRE :

Belle Alliance.

L'apprentissage d'une sagesse dans le parfum des Landes. (Grasset, 316 pages, 59 F.)

DOMINIQUE ROLIN.

le Gâteau des morts.

L'étrange confession d'une romancière qui raconte son agonie, *en août* 2000. (Denoël, 245 pages, 72 F.)

Récits

ALPHONSE BOUDARD :

les Enfants de chœur.

Paumés, clodos, tôlards, trudans la joyeuse langue verte la dans la joyeuse langue verte. la messe de la vie. (Flammarion, 288 pages, 65 F.)

JOE BOUSQUET :

Œuvre romanesque complète Tome III.

Un homme, aux prises avec le mystère de la littérature, découvre l'inconnu qu'il portait au *fond de soi.* (Préfaces et notes de René Nelli, Kathy Baras, Ginette Augier et Christine Michel, Albin-Michel. 535 pages, 120 F.)

J.M.G. LE CLEZIO :

la Ronde et autres faits divers.

La pointe sèche de Le Clezio appliquée à cerner les pauvres, la chaleur, le béton, (Gallimard, Coll. « Le Chemin » 246 pages, 59 F.)

HENRI MICHAUX :

Chmins cherchés, chemins perdus, transgressions.

Des peintures d'aliénés commentées par l'auteur de *Misérable Miracle.* (Gallimard, 181 pages, 70,20 F.)

Poésie

EDMOND JABÈS :

le Petit Livre de la subversion hors de soupçon.

Des énigmes, en forme de maximes, qui transmettent l'émotion la plus vive. (Gallimard, 95 pages, 51 F.)

JULES LAFORGUE :

Feuilles volantes.

Ces textes inédits font découvrir un poète étonnamment moderne (Edition établie par Daniel Grojnowski. Le Sycomore, 300 pages, 76 F.)

Autobiographies

RAYMOND GUÉRIN :

le Pus de la plaie.

Les aveux d'un écrivain qui se regarde mourir. (Ed. Le tout sur le tout, 12 6pages, 48 F.)

PIERRE-ALBERT JOURDAN :

les Sandales de paille.

Les notes posthumes d'un moraliste et d'un poète dont les aveux ne tolèrent jamais les complaisances de l'indiscrétion (Ed. de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse, Paris. 120 pages.)

ZOE OLDENBOURG :

le Procès du rêve.

La formation d'un écrivain dans l'ombre d'un père extravagant (Gallimard, 316 pages, 72 F.)

JULES ROY :

la Saison des za.

Le colonel pied-noir se souvient de ses débuts en littérature, des femmes et des fous généreux qui peuplaient le Paris artistique des années 30. (Grasset, 316 pages, 56 F.)

Biographies

JEAN D'ORMESSON :

Mon dernier rêve sera pour vous.

Biographie sentimentale de Chateaubriand. Les femmes du vicomte, mais aussi ses amis, la politique, la gloire, la littérature. (Lattès, 444 pages, 65 F.)

ROSE VINCENT :

le Temps d'un royaume.

L'Inde des comptoirs français à travers Jeanne Dupleix qui en fut la vice-reine. (Le Seuil, 359 pages, 65 F.)

Histoire

ANDREI AMALRIK :

Raspoutine.

L'un des grands mythes de l'histoire russe contemporaine. (Le Seuil, 281 pages, 70 F.)

GUY CHAUSSINAUD-NOGARET :

Mirabeau.

Un noble marginal, idéaliste et couvert de dettes, pris entre le respect du roi et celui de la loi. (Le Seuil, 288 pages, 70 F.)

JACQUES GERNET :

la Chine et le christianisme.

Au dix-septième siècle, les Jésuites à l'assaut du confucianisme. (Gallimard, 325 pages, 130 F.)

JEAN SANDRIN :

Enfants trouvés, enfants ouvriers.

Le sort tragique des enfants abandonnés et la vie de la jeunesse ouvrière dans la France du dix-septième et du dix-huitième siècle. (Aubier, 50 F.)

ALBERT SPEER :

l'Empire SS.

A travers le conflit opposant Speer à Himmler, la lutte pour le pouvoir économique dans l'Allemagne nazie. (Laffont, 390 pages, 86 F.)

Lettres étrangères

ROBERTO ARLT :

les Sept fous.

Buenos-Aires vue comme un immense lunapar, par un grand écrivain « fantastique » des années 30. (Traduit de l'argentin par une romancière américaine qui vient de mourir. (Traduit de l'américain par Jean-Pierre Richard. Christian Bourgois, 3209 pages, 100 F.)

DJUNA BARNES :

Ryder.

Un texte protéiforme d'une érudition qui donne le vertige par une romancière américaine qui vient de mourir. (Traduit de l'américain par Jean-Pierre Richard. Christian Bourgeois, 320 pages, 100 F.)

Nos collaborateurs ont publié

● PAUL BALTA : *la Vision nassérienne.* — Etablie en collaboration avec Claudine Rulleau, une anthologie des textes et propos de Nasser. (Sindbad - La Bibliothèque arabe, 280 p., 98 F.)

● JEAN-JACQUES BARLOY : *la Peur et les animaux.* — Un essai décrivant avec humour et précision le comportement des animaux qui font peur. (Ed. Belfond, 220 p., 59 F).

● ALAIN BOSQUET : *l'Enfant que tu étais.* — Un romancier tutoie son passé. (Grasset, 320 p., 65 F.)

● MICHEL CONTAT : l'édition des *Œuvres romanesques,* de Jean-Paul Sartre, en collaboration avec Michel Rybalka. (Gallimard - Bibliothèque de la Pléiade, 2 288 p., 250 F.)

● JACQUES CELLARD : *Ça mange pas de pain.* — Quatre cents expressions familières de France et du Québec, expliquées et commentées. (Hachette, 55 F.)

● CLAUDE COURCHAY : *Retour à Malaveil.* — Une enquête au village, par un de ses fils sorti de prison. Erreur judiciaire, vengeances féminines en chaîne, un cafetier cévenol au grand cœur, et le ton Courchay, à tu et à toi. (Belfond, 320 p., 69 F.)

● PHILIPPE DECRAENE : *Vieille Afrique, jeunes nations.* — L'inventaire culturel, social et politique de l'Afrique actuelle. (Perspectives internationales - PUF - 301 p., 98 F.)

● André FONTAINE : *Un seul lit pour deux rêves.* — De 1962 à 1981, l'histoire de la « détente ». (Fayard, 538 p., 98 F.)

● HERVE GUIBERT : *les Aventures singulières.* — Les moments d'un journal intime qui échappent au quotidien. (Ed. de Minuit, 128 p., 40 F.) Du même auteur : *les Chiens* (même éditeur, 36 p., 35 F).

● HENRI GUILLEMIN : *l'Affaire Jésus.* — Le grand critique rassemble ses raisons de croire dans l'aventure du Nazaréen... et la suite. (Le Seuil, 160 p., 49 F.)

● ROLAND JACCARD : *Dictionnaire du parfait cynique.* — Illustré par Roland Topor, cette anthologie du ricanement et du scepticisme a des vertus roboratives. (Ed. Hachette, 162 p., 49 F.)

● ALAIN JACOB : *Un balcon à Pékin.* — L'histoire de la Chine, après la mort de Mao. (Grasset, 368 p., 85 F.)

● HUBERT JUIN : *le Double et la Doublure.* — Les flâneries d'un amoureux des livres et de l'amitié (éd. Talus d'approche). Du même auteur : *le Rouge des loups,* recueil de poèmes. (Belfond, 189 p., 59 F.)

● SERGE KOSTER : *l'Homme suivi.* — Les interrogations d'un romancier sur son lointain passé ; comment être juif sans l'être ? (Flammarion, 241 p., 65 F.)

● ANDRE LAUDE : *53 Polonaises.* — Le rêve lyrique d'un poète, parmi les opprimés de Varsovie. (Ed. Actes-Sud, 32 p., 28 F.)

● ALEXIS LECAYE : *l'Ile des magiciennes.* — Un romancier qui sait égarer ses personnages dans « le merveilleux ». (Fayard, 285 p., 59 F.)

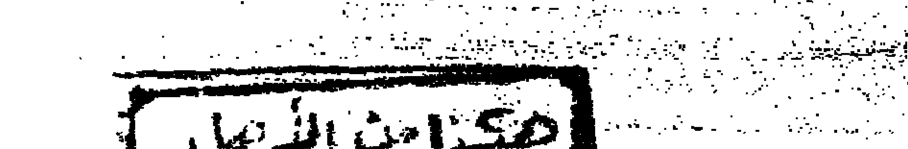
● EMMANUEL LE ROY LADURIE : *Paris-Montpellier.* — Comment on devient stalinien et comment cela vous passe : une confession amusée du professeur du collège de France, militant communiste rue d'Ulm et à Montpellier dans les années 50. (Co. Témoins, Gallimard, 254 p., 73 F.)

● DIANE DE MARGERIE : *Duplicités.* — La nouvelle, comme un des miroirs les plus révélateurs des trahisons de la vie. (Flammarion, 160 p., 50 F.)

● ALFRED SAUVY : *Mondes en marche.* — L'auteur qui étudie notamment le destin des nations pauvres fait la chasse aux idées reçues. (Calmann-Lévy, 275 p., 67 F.)

● JACQUES STERNBERG : *l'Anonyme.* — A travers le portrait d'un acteur de cinéma, une auto-analyse du romancier. (Albin Michel, 275 p., 59 F.)

● JEAN-MARC THEOLLEYRE : *les Néo-Nazis.* — Le réveil du totalitarisme brun, en France et dans plusieurs pays d'Europe occidentale. (Ed. Temps actuels, 252 p., 69 F.)



sélection

ANDRÉ BRINK :
Un turbulent silence.

Une révolte d'esclaves sur une plantation d'Afrique du Sud en 1824. (Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Stock, 572 pages, 79 F.)

ELIAS CANETTI :
Histoire d'une vie. Le flambeau dans l'oreille.

Le deuxième volume d'une autobiographie, marquée par une passion vorace de la connaissance. (Traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Albin Michel, 388 pages, 75 F.)

J.-M. COETZEE :
En attendant les barbares.

Un empire imaginaire est — ou se croit — menacé par des barbares. Un romancier sud-africain à découvrir... (Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Maurice Nadeau / Papyrus, 246 pages, 69 F.)

JOSEPH CONRAD :
Romans, tome I.

Le Nègre du Narcisse, Lord Jim, entre autres récits qu'on dirait faits pour les vacances, et pour apprendre à aimer à lire. (La Pléiade, 1 404 pages, 240 F.)

STIG DAGERMAN :
Ennuis de noce.

Autour de la mariée, une fête qui est une épreuve. Le dernier roman d'un jeune prodige mort à trente-deux ans. (Traduit du suédois par C. G. Bjurström et Lucie Albertini. Maurice Nadeau / Papyrus, 284 pages, 69 F.)

UMBERTO ECO :
le Nom de la rose.

Meurtres en série autour d'une bibliothèque dans un monastère du Moyen Age. (Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. Grasset, 504 pages, 89 F.)

CARLO-EMILIO GADDA :
le Château d'Udine.

Les récits torrentiels d'un manipulateur de mots. Traduit de l'italien par Giovanni Clerico. (Grasset, 264 pages, 56 F.)

NADINE GORDIMER :
Fille de Burger.

La lutte intérieure et la prise de conscience de Rosemarie, fille d'un Afrikaner, leader communiste, condamné à la prison à vie. (Traduit de l'anglais par Guy Durand. Albin Michel, 360 pages, 75 F.)

JOHN IRVING :
l'Hôtel New Hampshire.

L'univers de l'excentrique famille Berry à travers l'évocation d'une enfance dans trois hôtels et sur deux continents différents. (Traduit de l'américain par Maurice Rambaud. Le Seuil, 480 pages, 67 F.)

JAMES JOYCE :
Œuvres, tome I.

Pour le centenaire d'un des plus grands auteurs du XX[e] siècle... (Edition établie par Jacques Aubert. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1 970 pages, 268 F.)

YORAM KANIOUK :
la Vie splendide de Clara Chiato.

Trois belles nouvelles d'une implacable lucidité. (Traduit de l'hébreu par Tirtza Arbel. Stock, 216 pages, 70 F.)

WILLIAM KINSELLA :
Plumes.

Des récits cocasses sur la vie des Indiens entre la réserve et la ville. (Traduit de l'américain (canadien) par Robert Pépin. Presses d'aujourd'hui, 204 pages, 70 F.)

BOULAT OKOUDJAVA :
l'Amour-toujours ou les tribulations de Chipov.

Les aventures, pleines de malice, du petit flic chargé de surveiller un dangereux comploteur : le comte Tolstoï... (Traduit du russe par Marie-France Tolstoï. Albin Michel, 300 pages, 69 F.)

ALBERTO SAVINIO :
Ville, j'écoute ton cœur.

Une dérive fascinante à travers Milan, par un auteur capable de débusquer, partout, la poésie. (Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. Gallimard, 408 pages, 100 F.)

D.M. THOMAS :
l'Hôtel blanc.

De Kiev à Babi Yar, l'itinéraire d'une patiente de Sigmund Freud. Un « cas » passionnant. (Traduit de l'anglais par Pierre Alien. Albin Michel, 288 pages, 59 F.)

HENRI-DAVID THOREAU :
Journal (extraits).

Un grand écrivain américain, qui détestait et dénonçait toutes les formes de la servitude. (Présentation de Kenneth White. Traduction de R. Michaud et S. David. Les Presses d'aujourd'hui, 220 pages, 55,10 F.)

JOHN KENNEDY TOOLE :
la Conjuration des imbéciles.

Une farce grandiose et picaresque dans les bas-quartiers de La Nouvelle-Orléans. (Traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso. R. Laffont, 406 pages, 72 F.)

STRATIS TSIRKAS :
Printemps perdu.

Athènes 1965. Sur fond de réalité politique, l'itinéraire intime de trois êtres rapprochés par l'histoire. (Traduit du grec par Laurence d'Alauzier. Le Seuil, 250 pages, 59 F.)

Philosophie

EMMANUEL LEVINAS :
De Dieu qui vient à l'idée.

Comment la notion de Dieu comme intuition de l'infini fait son entrée dans la philosophie pure. (Vrin, 272 pages, 72 F.) *Ethique et Infini.* — Ces dialogues avec Philippe Nemo constituent la meilleure introduction à l'œuvre d'un grand philosophe de l'éthique. (Fayard, 134 pages, 46 F.)

JAN PATOCKA :
Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire.

Le philosophe tchèque, mort en 1977 des suites de son arrestation, confronte l'expérience moderne de la guerre aux valeurs du progrès. (Verdier, 170 pages, 58 F.)

Essais

ALAIN FINKIELKRAUT :
l'Avenir d'une négation.

En partant de la « révision » du génocide juif, l'analyse d'une maladie de notre culture. (Seuil, 182 pages, 55 F.)

JEAN GRENIER :
Lexique.

Quand l'esprit de finesse et la modestie font alliance pour définir ce que nous vivons. (Ed. Fata Morgana, 19, rue de l'Université, 34000 Montpellier, 118 pages.)

Critique littéraire

GÉRARD GENETTE :
Palimpsestes.

Savante, riche et divertissante théorisation de « la littérature au second degré », qui appuie la création sur le jeu avec une œuvre antérieure. Le Seuil, 468 pages, 100 F.)

Livres d'enfants

HENRIETTE BICHONNIER, SERGE CECCARELLI :
les Aventures magiques de Corentin.

Un petit garçon à l'âge de la maternelle. Ses « gros mots » raviront les petits. (G.P. Rouge et or. A partir de quatre ans. 19 F.)

PIERRE GRIPARI, CLAUDE LAPOINTE :
la Sorcière et le commissaire.

On vient de fonder le M.L.S. (Mouvement pour la libération des sorcières), car on veut faire sortir de prison la charmante voisine qui transforme le taxi en citrouille et le chauffeur en rat ! (Grasset-Jeunesse. A partir de sept ans. 45 F.)

ANITA ET ARNOLD LOBEL :
les Marchands de la Grand-Rue.

Une admirable réussite de « l'archimboldisme » pour les enfants. (Traduit de l'américain par Catherine Deloraine. Flammarion, 40 F.)

JEAN-HUGUES MALINEAU ET LISE LE CŒUR :
Trois histoires quand j'étais petit.

« Comment ça sera quand je serai grand ? » se demandent tous les enfants. Joliment conté par un jeune écrivain à la langue imagée et simple. (L'Ecole des loisirs. A partir de quatre ans, 19 F.)

TOMIE DE PAOLA :
Bob et Bobby.

Bobby et son meilleur copain: son grand-père. Quand la tendresse d'un petit-fils est le meilleur médecin. (Albin Michel-Jeunesse. A partir de six ans. 36 F.)

FULVIO TESTA ET CRISTINA LASTREGO :
les Aventures de Gros-Thomas.

Des petits albums pour l'âge où l'on commence à lire tout seul, avec des histoires drôles et pleines d'idées de jeux, par un couple de dessinateurs italiens tout à fait remarquables. Trois titres sont parus : Gros-Thomas rencontre Giovanna, Gros-Thomas à la campagne, Gros-Thomas se déguise. (Editions buissonnières, 9,50 F.)

E.B. WHITE :
la Toile de Charlotte.

(Illustré par Garth Williams.) L'amitié de la petite Fern, de son cochon Wilbur et de Charlotte l'araignée. Publié aux Etats-Unis en 1952, ce beau roman est devenu un des grands classiques pour la jeunesse anglo-saxonne. (Traduit de l'américain par Catherine Chaine. Bibliothèque de l'Ecole des loisirs. A partir de 8 ans. 68 F.)

> Dans cette sélection, nous avons retenu seulement des livres parus depuis le 1[er] janvier 1982.

enquête

CE QUE LES FRANÇAIS ONT LU CETTE ANNÉE

La vogue du roman historique

Le Syndicat national de l'édition n'a pas encore publié ses statistiques pour l'année 1981, mais on sait déjà que le chiffre d'affaires global de la profession est plus bas qu'en 1980, et qu'en 1980 il était déjà en baisse. Selon les derniers sondages, 23 % à 25 % des Français ne lisent aucun livre par an. Est-ce parce que les livres sont trop chers ? Mais l'essence est chère aussi, et tout le monde en consomme : il semble plutôt que le besoin de lecture ne soit pas encore très répandu. Il y aurait en France 20 % à 25 % de personnes pour qui la lecture est une activité régulière — cette estimation demeurant constante depuis vingt ans.

Ainsi, bon nombre de nos concitoyens n'ont rien lu du tout cette année, comme l'année dernière. Sur quels titres s'est porté le choix des autres ? C'est ce que nous avons tenté de savoir.

Les éditeurs sont toujours réticents quand on leur demande les chiffres de leurs ventes ou de leurs tirages : d'abord parce qu'ils n'en ont eux-mêmes une notion précise qu'après un certain temps, puisque les libraires ont la possibilité de renvoyer à l'éditeur les exemplaires invendus, ce qui produit, autour des quelque dix-huit mille points de vente que compte notre pays, une circulation où il est difficile d'y voir clair. Ensuite, comme le succès va au succès, il est tentant pour les éditeurs de gonfler leurs estimations, et chacun soupçonne les confrères de se livrer à cette surenchère, laquelle n'est pas sans danger.

Si un livre est supposé bénéficier d'un tirage surévalué, l'auteur ne va-t-il pas réclamer des droits proportionnels à ce tirage déclaré, supérieur à la réalité ? On sait que l'auteur ne dispose d'aucun moyen de savoir combien d'exemplaires de son livre ont été vendus, et doit s'en rapporter entièrement à la déclaration de son éditeur : ce qui incite ce dernier à la prudence. Enfin, il nous faut prendre garde à ne pas confondre le nombre de livres achetés avec le nombre de ses lecteurs, puisqu'un même exemplaire peut être lu par plusieurs personnes, soit qu'il circule dans un cercle d'amis, soit qu'il se trouve en bibliothèque, disponible pour de multiples rencontres.

Outre la vente en librairie, et l'installation dans les bibliothèques, le livre peut encore se trouver en édition de club et en édition de poche. Actuellement, la publication en édition de poche peut intervenir un an après la première sortie d'un titre ; le relais n'était pris, autrefois, que deux ans plus tard.

Mais cette publication ne concerne que les livres qui ont obtenu un succès certain en librairie : c'est dire qu'elle creuse l'écart entre les best-sellers et les autres, dont le sort se joue en quelques semaines, chez le libraire. Si l'on sait que quarante titres nouveaux paraissent chaque jour, dont un tiers appartiennent à la littérature proprement dite, on mesure combien sont faibles les chances de succès pour un auteur que le grand public ne connaît pas encore. Tous les efforts de l'éditeur se concentrent, bien entendu, sur les livres dont les chances sont les plus fortes : rien n'est épargné pour la promotion de ceux-là, qui font vivre la maison d'édition, et lui permettent de publier les ouvrages de petite vente, qui meurent vite de leur belle mort. Il y a donc, en France, deux sortes de livres : ceux dont tout le monde entend parler, et ceux qui se trouvent étouffés très vite par le jeu d'une compétition où la victoire s'amplifie d'elle-même. Il semble que ces deux catégories sont plus séparées maintenant que jamais.

LES *prix littéraires de novembre* allaient le plus souvent à des romans *publiés à la rentrée de septembre*, mais cette coutume disparait. Ainsi le Goncourt est allé *cette année à un livre publié* au printemps, *Anne-Marie*, de Lucien Bodart, chez Grasset ; cette *distinction* a fait « repartir » *la* vente, qui était déjà bonne auparavant, et qui a pu atteindre les *300 000* exemplaires. Même phénomène, chez le même éditeur, pour le prix Interallié, *le Chemin de la lanterne*, de Louis Nucéra, qui dépasse les 100 000. Le prix Renaudot a récompensé Michel del Castillo pour *la Nuit du décret* au Seuil, qui va au-delà des 150 000 exemplaires. Avec *le Grand Vizir de la nuit* (Gallimard), *Catherine* Hermary-Vieille obtient le prix Fémina, qui donna de nombreux *lecteurs à un livre relativement* difficile.

Difficile ! Pour qui ?

Mais on se trompe parfois en *classant comme « difficile »* un livre que le grand public peut aimer. Que sait-on vraiment des goûts du *public ? C'est ainsi* que le prix du Livre Inter est allé au recueil de nouvelles publié par Marcel Schneider, *Lumière du Nord* (Grasset) : on sait que ce prix est décerné par des auditeurs de France-Inter, qui démentent ainsi l'opinion commune selon laquelle les Français n'auraient aucun goût pour l'art de la *nouvelle et du fantastique*. Sans doute cette distinction va-t-elle aider Marcel Schneider à passer de *la catégorie* des auteurs estimés d'un petit nombre à celle des favoris du grand public. Autre prix décerné par de simples « consommateurs » : celui des lectrices de *Elle*, qui, en récompensant Clarisse Nicoïdsky pour son roman *Couvre-feux* (Ramsay) va peut-être lui permettre, à elle aussi, *de réaliser ce difficile* passage, après la publication d'une dizaine de romans qui avaient été salués par la critique, mais sans atteindre le gros des lecteurs. Ces deux prix ont été trop récemment attribués pour qu'on puisse encore évaluer leur *incidence* sur la vente, mais, par exemple, à la FNAC de la rue de Rennes, à Paris, la demande a déjà augmenté de façon spectaculaire.

Ce n'est pas le prix des Ambassadeurs qui a fait vendre le beau livre de Françoise Chandernagor, *l'Allée du roi* (Julliard) : son succès a été immédiat (plus de quatre cent mille exemplaires) et il ne cesse d'augmenter. Pas davantage le prix Renaissance 1982 ne peut être tenu pour la cause du triomphe de Jeanne Bourin en couronnant *le Jeu de la tentation* (Table Ronde). Depuis *la Chambre des dames*, et *la Dame de beauté* (Table Ronde), Jeanne Bourin figure dans les tout premiers rangs des meilleures ventes en librairie : comme Françoise Chandernagor, elle met en évidence de façon éclatante le goût du grand public pour le roman historique, qui apparait comme le grand triomphateur *de l'année. Déjà en 1930*, le Syndicat national des éditeurs estimait que ce genre littéraire *avait progressé de 38 %. La* présentation romanesque des études historiques permet au grand public de « *s'instruire* en *s'amusant* » et, à la FNAC, en enregistre un certain recul de la vente des livres d'histoire proprement dite, qui paraissent sans doute moins attrayants.

Les vedettes habituelles

Les livres à grand succès ont été cette année pour la plupart ceux d'écrivains largement confirmés et habitués aux grands tirages. Pas de surprise avec Françoise Sagan *(la Femme fardée*, édité par Pauvert aux Éditions Ramsay), Max Gallo *(Un crime très ordinaire*, chez Grasset), Henri Troyat *(le Pain de l'étranger*, chez Flammarion), Georges Simenon *(Mémoires intimes*, aux Presses de la Cité), Hervé Bazin *(l'Église verte*, au Seuil), Bernard Clavel *(Compagnons du Nouveau Monde*, chez Laffont), René Fallet *(l'Angevine*, chez Denoël), Simone de Beauvoir *(la Cérémonie des adieux*, chez Gallimard), François Nourissier *(l'Empire des nuages)*, chez Grasset. Jacques Laurent *(les Sous-ensembles flous*, chez Grasset), Yves Navarre *(Biographie*, chez Flammarion), Marguerite Yourcenar *(Anna, Soror...*, chez Gallimard), Nicole Avril *(la Disgrâce*, chez Albin Michel).

Jean d'Ormesson, dont la biographie sentimentale de Chateaubriand, *Mon dernier rêve sera pour vous*, dépasse les cent mille exemplaires en un mois. Pas de surprise non plus avec le dernier roman de Michel Déon chez Gallimard (*Un déjeuner de soleil*) ou avec le dernier Cavanna paru chez Belfond : *Bête et méchant*. Alain Gerber obtient sans doute le plus grand succès de sa carrière avec *la Jade et l'Obsidienne* (Laffont), de même que Claire Gallois avec *le Cœur en quatre* (Grasset). Flora Groult retrouve son public habituel avec *Une vie n'est pas assez* (Flammarion) et Edmonde Charles-Roux avec *Une enfance sicilienne* (Grasset).

A signaler : une nouvelle venue dont le premier roman s'est imposé d'emblée, Brigitte Lozerec'h, avec *l'Intérimaire*, publié par Pauvert chez Julliard.

Place aux femmes...

Danielle Décuré *(Vous avez vu le pilote ? c'est une femme !* Chez Laffont), Monique Brossard Le Grand (*Chienne de vie, je t'aime !* Coll. du « Centurion »), Colleen Mc Cullough *(Un autre nom pour l'amour*, chez Belfond), Christine de Rivoyre *(Belle Alliance*, chez Grasset), Fanny Deschamps *(la Bougainvillée*, chez Albin Michel), Irène Frain *(le Nabab*, chez Lattès), Françoise Dorin *(les Miroirs truqués*, chez Flammarion), Marguerite Gurgand, se sont si solidement implantées sur la liste des best-sellers qu'un confrère masculin prétendait récemment qu'il allait se chercher un pseudonyme à consonance féminine pour tâcher de se glisser parmi les triomphatrices des ventes en librairie où, disait-il, un homme se trouve aussi déplacé que dans une réunion du M.L.F. N'exagérons rien : *mais il faut convenir* qu'une majorité de femmes se partagent les succès romanesques *ou autres. Est-ce parce qu'il* y a plus de lectrices que de lecteurs et que les femmes aiment le ton et la sensibilité des femmes ? On peut risquer une autre hypothèse : les prestations féminines à « Apostrophe » — épreuve souvent déterminante pour la carrière d'un livre — sont la plupart du temps excellentes ; plus enjouées, moins solennelles que leurs collègues masculins, les femmes écrivains savent se rendre sympathiques au public sur le petit écran : rien n'est plus *important pour donner envie* d'acheter leurs livres.


Dessin de CAGNAT.

Le rôle privilégié des femmes dans la production romanesque à grand succès se retrouve-t-il dans les autres secteurs de la vie littéraire ? Certains considèrent *l'Allée du roi*, de Françoise Chandernagor *non comme* un roman, ainsi que nous l'avons fait, mais comme une étude historique : *en ce cas, elle* est en tête du genre actuellement. Parmi les documents publiés dans l'année, il faut citer, au Mercure de France, *Moi, Christiane F..., treize ans, droguée, prostituée*, dont le succès a dépassé les *cent cinquante* mille exemplaires, aidé par une adaptation cinématographique qui *donna lieu à controverses*. Mais rien n'atteint le triomphe du livre de J.-Charles de Fontbrune, publié aux *éditions* du Rocher : *Nostradamus, historien et prophète*, dont la vente en librairie dépasse quatre cent mille exemplaires, à quoi il faut ajouter cent cinquante mille exemplaires en club. Les Français, anxieux de comprendre le passé et de connaître l'avenir, ont été attirés par l'étrangeté ésotérique de ces prédictions *surnaturelles*, plus que par des analyses historiques et politiques, bien moins teintées de *merveilleux*. Nostradamus a largement dépassé les ventes de Jean Lacouture pour son *Pierre Mendès France* (le Seuil), de Raymond Aron pour *le Spectateur engagé* (Julliard), de Stéphane Denis pour *la Chute de la maison Giscard* (Lattès), ou de Raymond Banc avec *Une politique pour l'avenir* (Plon).

Les Intellocrates, de Hervé Hamon et Patrick Rotman, chez Ramsay, se vend à quarante-cinq mille exemplaires, suivis de près chez le même éditeur, par *l'Agricultrice*, de Anne-Marie Crolais, autre analyse d'un fait social mal connu. Jean-François Revel, avec *la Grâce de l'État* (Grasset), André Fontaine avec *Un seul lit pour deux rêves* (Fayard), Henri Amouroux avec *les Passions et les Haines* (Laffont) (ce dernier livre tiré à quatre-vingt-trois mille exemplaires) *se classent bien*, sans toutefois atteindre, évidemment, les tirages des romans-vedettes.

Le Chevalier, la Femme, le Prêtre, de Georges Duby, publié par Hachette, est peut-être de ces ouvrages historiques qui ont un peu souffert de la concurrence de l'histoire romancée ; Françoise Giroud, auteur d'une biographie de Marie Curie sous le titre : *Une femme honorable* (Fayard), obtient un succès soutenu. Chez Laffont, Vladimir Boukovsky retrouve *la faveur du* public avec *Cette lancinante douceur de la liberté*, sans atteindre, *chez le même* éditeur, le succès du populaire Yves Montand pour *le Chant d'un homme*, par Richard Cannavo et Henri Quiqueré (quatre-vingt-treize mille exemplaires).

Peu de confidences de vedettes, *cette année* : le livre de Mireille, chez Laffont, *Avec le soleil pour témoin* (33 000 exemplaires), est *moins* un autoportrait qu'un témoignage sur toute une époque et un hommage à « Théodore », *son mari* Emmanuel Berl. Faut-il regarder comme un livre de vedette le *Taisez-vous, Elkabbach*, que le journaliste de télévision a publié chez Flammarion, en collaboration avec Nicole Avril ? Ce plaidoyer a eu un grand succès, lié aux récents bouleversements de la presse audiovisuelle.

Le boom du Rubik's Cube

Une certaine idée de la médecine, par Alexandre Minkowski et *Paul Milliez* (Ramsay), atteint 34 000 exemplaires, et *la Spasmophilie*, du docteur Rubinstein (Laffont), dépasse 48 000 exemplaires, tandis que l'inépuisable docteur Roger Dalet, aux éditions de Trévise, tente de renouveler l'exploit de *Supprimez vous-mêmes vos douleurs par simple pression d'un doigt*, avec *l'Encyclopédie des points qui guérissent* (38 000 exemplaires vendus).

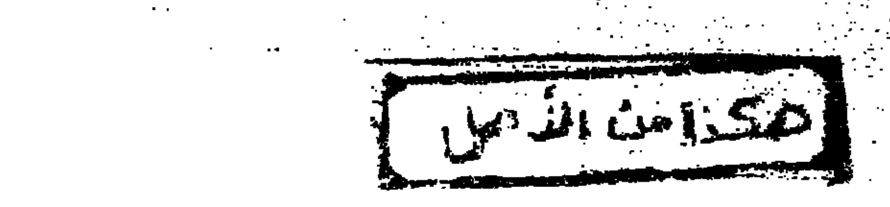
Comme chaque année, les Français ont pris la résolution de *devenir minces* : ils se sont *précipités sur Scarsdale, le régime médical infaillible* (Stanké) et *le Régime Hollywood* (Solar) — ce qui ne les a pas empêchés de fêter *la Bonne Cuisine française* (91 000 exemplaires, chez Solar).

Enfin, ils ont été deux cent mille à enrichir leur bibliothèque du livre de Jean Warusfel, *Réussir le Rubik's Cube*. Vous connaissez le Rubik's Cube ? C'est ce joujou de toutes les couleurs, *« fort propre à passer le temps lorsque l'on n'a que faire »*.

Et toujours les dictionnaires

Loin d'être exhaustive, cette liste de succès ne fait que révéler ce qu'ont été les tendances de l'année chez les lecteurs français. Mais il faut ajouter que, depuis septembre 1981, il s'est vendu 18 500 collections complètes de l'*Encyclopaedia Universalis*, que l'édition 1982 d'*Universalia* a atteint le chiffre-record de 130 000 exemplaires, que de septembre 1981 à juin 1982 les Français ont acheté 600 000 exemplaires du *Petit Larousse* et que *le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* en dix volumes, dont le premier tome a paru en février, a déjà dépassé les 30 000 souscriptions.

JOSANE DURANTEAU.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITIONS A MILAN, PARIS, VINCI

Léonard ou l'artiste omniprésent

IRONS-NOUS vers de nouvelles observations sur Léonard de Vinci avec les expositions qui lui sont consacrées ? Peut-être. On essaiera de dire pourquoi dans un instant. Le château massif des Sforza abrite donc, dans la salle au décor de ramures entrelacées (la Sala delle Asse), cinquante dessins des collections royales de Windsor, présentés de façon parfaite : écrans verticaux, jour tamisé, etc. Le thème – « Etudes de nature » – demandait précision et intelligence. Ces feuilles, presque toutes particulièrement célèbres, sont groupées en séquences apparemment faciles : fleurs et arbres, étude de l'eau, paysages de montagne. Les relations éventuelles avec des projets de tableaux sont indiquées : par exemple les études de joncs fleuris, d'anémones, sont nombreuses autour de 1503/1504, quand Léonard pense à une *Léda*. Mais deux des plus merveilleux dessins à la sanguine : le fin *Bosquet de bouleaux*, tendre et touffu, et *la Nuée d'orage* suspendue entre une cime rocheuse et une plaine, n'ont pas, autant qu'on le sache, été utilisés dans une peinture. Ni non plus les formidables *Visions de fin du monde*. L'investigation déborde les habitudes ; plus que tout autre artiste de son temps et même de tous les temps, Léonard a plié le dessin à une exploration personnelle du réel et de l'imaginaire. Mais – et c'est là qu'il faut se garder d'une modernisation hâtive – en se référant toujours à cette muse qu'est la peinture – philosophie ou, si l'on veut, art-science.

A ses élèves, Léonard préconisait non l'étude sur le motif, mais le dessin de mémoire, après une analyse implacable des formes. La fameuse planche de l'*Etoile de Bethléem*, sanguine repassée à la plume, possède une sorte de vitalité graphique ; on en retrouve la structure sans trop d'étonnement dans la non moins fameuse et fascinante étude des *Remous de la cascade*, et finalement dans les tourbillons énormes de l'eau qui font éclater une montagne. Une sorte de continuité apparaît ainsi de la fleur au cataclysme. L'important est de faire apparaître ce qui gouverne la nature ; le dessin est là pour cela, mais accompagné, commenté et, c'est du moins le songe obstiné de Léonard, pris comme une des pièces, un petit rouage, d'un immense ensemble.

L'encyclopédie du peintre

Les dessins de « nature » sont le plus souvent assortis de textes : le besoin de rédiger est, chez Léonard, aussi constant et impérieux que celui de dessiner. Or, depuis une vingtaine d'années, les travaux de savants déchiffreurs et exégètes – L. Reti, Carlo Pedretti, Augusto Marinoni – ont fait entrer dans une phase nouvelle l'étude des inépuisables manuscrits. Où l'on ne saisissait qu'une désolante dispersion, les recoupements et les mises en relation minutieuses, qui progressent à travers des publications exemplaires, dégagent une cohérence. Et, avec celle-ci, nous commençons à saisir, comme on ne l'avait jamais fait encore, les mouvements de Léonard au travail.

Le doyen de ces études, lord Clark, l'observe avec finesse en tête du catalogue (1) : si Léonard a besoin d'un décor végétal, par exemple pour la *Vierge aux rochers*, il lui faut, par goût du système, composer un « herbier » et, pour cela, soit consulter ceux qui existent, soit, si nécessaire, retranscrire les éléments sur nature. S'il dessine les extraordinaires catastrophes, ouragans et désastres qui, comme chacun sait, l'obsèdent vers la fin de sa vie, c'est sans doute qu'il a observé quelques cas extraordinaires de glissements dans les Alpes en 1513 (C. Pedretti), mais il s'agit aussi d'illustrer un des chapitres du répertoire que doit comporter le futur « Traité de la peinture ». L'architecture de ce traité est ce qui met en ordre tout le savoir. Et, bien entendu, quand Léonard accompagne une de ces figurations fantastiques par un discours du type : « J'ai vu... », il y a beaucoup de chances pour que ce soit une fiction. Le génie est éminemment fabulateur.

Un de ces sous-traités du grand Traité, auquel, par moments, Léonard semblait beaucoup tenir, concernait les propriétés de l'eau. *« Ces livres traitent de l'eau et de ses mouvements »*, lit-on dans un recueil d'une trentaine de feuillets qui fut acquis, au cours de son « Grand Tour » en Italie, par Thomas Coke, duc de Leicester, au dix-huitième siècle, et qu'un magnat américain a acquis, il y a deux ans, pour le musée de Los Angeles (2). Il faut le voir au musée Jacquemart-André pour saisir comment l'analyse de Léonard compose des chaînes de phénomènes, rencontre ce faisant des problèmes que la physique moderne a fait siens depuis, et d'autres qu'elle élude ou qu'elle ignore, mais qui parlent à l'imagination poétique : les vases communicants, l'hydraulique des sources, l'évaporation des mers, les vapeurs et les nuées... Les analyses de géologie et de sélénologie sont longues et inexorables.

Ce que les physiciens connaissent bien et que Léonard pratique d'emblée, c'est le recours au modèle artificiel : sur un des folios, des expériences conduites avec des flacons aident à rendre compte des mouvements de l'eau dans les couches de la terre. L'univers de la mécanique est toujours présent à l'esprit de Léonard. Les machines occupaient une part si importante de ses notes que ses héritiers abusifs à la fin du seizième siècle ont cru habile de regrouper le plus grand nombre de ces dessins techniques dans un livre géant, le *Codex Atlanticus*, traité comme un recueil de « secrets ». Il appartient à la Bibliothèque ambrosienne où, dans la pénombre respectueuse qui convient, sont présentées et régulièrement tournées les pages couvertes de schémas de treuils, de passerelles, d'engins de guerre... toujours beaux comme des personnages de roman et étudiés avec le sérieux de l'ingénieur. Ce qui fait souvent dire drôlement qu'on se croirait chez un Jules Verne dispersé. Parallèlement, on peut voir un choix de dessins, copies ou dérivations, où l'analyse critique reconnaît la main de tel ou tel élève (3). Léonard n'a rien publié, et ses écrits ont attendu plus de trois siècles, mais ses notes graphiques, ses schémas de composition, ses « caricatures » ont circulé partout.



Étude d'une tête d'homme pour le carton « la Bataille d'Anghiari » (1503-1504)

En regardant un livre sur Léonard, qui n'a été frappé de la vivacité nerveuse du dessin, de la tension paralysante des peinture ? C'est seulement après le long circuit de l'analyse, de l'étude, etc., que le savoir condensé et filtré peut aboutir au tableau. Tout le monde connaît le drame ou plutôt les drames qu'entraînait cette conception élevée, ce rêve d'un contrôle total des opérations artistiques, sur lequel le jeune mallarméen Paul Valéry ne s'est pas trompé.

La Cène, longtemps tenue pour le chef-d'œuvre absolu de la peinture, malgré la dégradation matérielle qu'elle a très tôt connue, est de nouveau au centre des préoccupations. Par une chance qui tient du miracle, la bombe qui écrasa en 1943 le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces épargna le mur de *la Cène*, que couvrait un écran protecteur. L'édifice a été reconstruit, la peinture isolée des infiltrations dangereuses. On va une fois de plus tenter de débarrasser la composition des croûtes et des repeints qui l'offusquent. C'est une grave et longue entreprise qui, bien entendu, prête à discussion dans ses modalités, mais que les moyens techniques permettent d'aborder correctement. Les plages de couleur claire réapparues dans les draperies des apôtres, à droite, donnent l'idée d'une possible rénovation qui serait des plus remarquables. Le surintendant, Carlo Bertelli, a publié, en appendice à une excellente étude sur *la Cène*, les documents en couleurs de la restauration (4).

La poésie des ombres douces

Trop de science nuit, ont dit de bonne heure les commentateurs du chef-d'œuvre qui s'autodétruisait. L'autre problème difficile et peut-être insoluble est celui que posent les nombreuses copies d'œuvres de Léonard, dont on ne retrouve pas l'original. Le « léonardisme » a envahi l'art occidental, y compris celui des Flandres, dès 1510-1520, mais à travers des imitations sans fin qui relèvent plus de la mode que de la poétique. *Et pourtant c'est de* Léonard que procède ce goût des ombres douces, des enveloppements délicats des visages, et ce qu'on a fort bien nommé l'assombrissement général de la peinture occidentale. Cette trouvaille accompagne un répertoire de « modes d'expression » figés dont l'illustre sourire d'une certaine Dame est l'épisode le plus sensationnel.

En complément des manifestations milanaises, la petite cité de Vinci a trouvé son mot à dire. Ce centre de pèlerinage, merveilleusement calme dans le gris argenté des oliviers, a la gentillesse de présenter, chaque année, une petite contribution à l'étude de Léonard, entre la *Lettura Vinciana* annuelle, au retour de l'anniversaire du 15 avril. Cette année, on a la possibilité d'y voir un petit tableau dit la *Madone aux fuseaux* dans la version conservée dans une collection de Montréal, et connue aussi par l'exemplaire d'une grande famille d'Ecosse (5). Un ouvrage de ce type a été décrit en 1501 : nous voyons un paysage de rochers qui se décolore peu à peu jusqu'à l'horizon, où les dessins de nature, dont on vient de parler, trouvent leur emploi ; l'Enfant Jésus posé en oblique découvre une croix dans le fuseau de la fileuse par une de ces trouvailles iconographiques dont Léonard avait incontestablement la responsabilité.

Le visage doux et lisse de la madone est d'une exécution remarquable dans le *Sfumato*. Mais, l'ensemble donne l'impression d'une addition de motifs dont l'intégration reste imparfaite. Sans parler de quelques détails manqués, qui dénotent le copiste ou l'exécutant faible. La version écossaise a elle aussi ses points faibles. Alors ? Les historiens se jettent ici sur une citation providentielle, dans une lettre d'un visiteur de 1501, au studio de Léonard. Il note ce fait étonnant que l'artiste, plongé dans l'étude, pris par ses spéculations, est agacé par la peinture, se contente d'esquisser et laisse le soin de réaliser à quelque élève. Beaucoup de choses s'expliquent sans doute par cette indiscrétion. Mais, grâce aux travaux de plus en plus serrés des léonardistes militants, nous comprenons de mieux en mieux la nature de ces « chimères » scientifiques qui retardaient la mise en œuvre des tableaux.

Le drame du « chef-d'œuvre inconnu », bien sûr.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Leonardo da Vinci : studi di natura della Biblioteca Reale nel Castello di Windsor, cinquante numéros, préface de K. Clark, catalogue par C. Pedretti (jusqu'au 17 octobre).

(2) *Le Codex Hammer de Léonard de Vinci, les eaux, la terre, l'univers*, Musée Jacquemart-André.

(3) *Leonardo del l'Ambrosiana* : Il codice atlantico ; i disequi di Leonardo e della sua cerchia, par A. Marinoni et L. Cogliati-Arano, soixante-trois numéros (jusqu'au 17 octobre).

(4) L. Heydenreich, Leonardo : *l'Ultima Cena*, préface par L. Bertelli avec notes sur la restauration en cours, Ed. Rusconi, Milan.

(5) *Leonardo dopo Milano : la madona dei fusi* (1501). Introduction par C. Pedretti, catalogue par A. Vezzosi, notes par G. Dalli Regoli et P. Galluzzi, château des comtes Guidi à Vinci (jusqu'au 30 septembre).

A Florence, la galerie des Offices fête son quadricentenaire

Les fleurs du Printemps

C'est en présence du président de la République, M. Pertini, que doivent être inaugurées, ce mercredi 23 juin, à Florence, les deux grandes expositions « Méthode et science – Travail et recherche en restauration », et « La Cité des Offices » qui, jusqu'au 6 janvier 1983, marqueront le quatrième centenaire de la galerie des Offices. Ses collections d'œuvres d'art ont en effet été commencées par les Médicis dans la partie supérieure du solennel palais construit par Vasari, le plus ancien des musées du monde. Au total, cinq autres expositions et deux congrès auront lieu pendant le temps de cet anniversaire qui, au-delà des Offices, concerne la ville de Florence elle-même.

S'IL est un symbole des arts de la Renaissance, c'est assurément *le Printemps* de Botticelli. Cette œuvre, qui se compte parmi les plus célèbres du monde, sera au centre des manifestations. Restauré, ayant retrouvé avec le frémissement chromatique de ses multiples fleurs, ou la transparence sensuelle des voiles des Trois Grâces, son éclatante luminosité originelle, *le Printemps* sera un point de convergence. Pourtant, à travers les Offices, c'est aussi Florence que les organisateurs ont voulu fêter et faire mieux connaître. Tel est le sens de l'exposition « La Cité des Offices », qui entend élargir l'attention portée à la galerie, à l'ensemble des musées florentins, à leurs trésors souvent méconnus et à la « cité-musée ».

« Cette expression ne doit pas signifier une ville morte, mais l'existence d'un centre de production culturelle dans une conception moderne », précise M. Franco Borsi, qui a conçu l'exposition. Ont été réunies, dans les salles du Palais-Vieux, des œuvres venues des principaux musées florentins : le Musée archéologique, l'Académie, le musée Stibbert, celui de San-Marco, le palais Pitti, le Cloître dello Scalzo, la Galerie d'art moderne, etc. Autant d'incitations à découvrir davantage les richesses que recèle Florence, en s'écartant des « objectifs » touristiques les plus connus, et l'on doit penser qu'il y a encore quelque cinq mille œuvres dans les réserves des musées florentins, soustraites, faute de place et d'argent, à la connaissance du public. Ce n'est sans doute pas le moindre mérite de cette exposition que d'être assortie de six « itinéraires » qui invitent à parcourir la ville de palais en cloître, de musée trop souvent négligé en maison privée, d'une porte antique à une fontaine. Pour M. Carlo Cresti, qui les a construits, ces itinéraires se voudraient *« un éveil à Florence, au-delà des monuments fétiches que sont les Offices ou le Dôme »*. Le fil en est la trame urbaine cachée d'une Florence « alternative » qui, à travers son architecture oubliée, ses œuvres délaissées, constitue une approche à une pensée plastique, à des mentalités passées.

Dans cette même perspective de découverte d'œuvres soustraites pour des raisons diverses au public, on doit signaler l'exposition permanente ouverte depuis mars à l'ancien couvent de San Salvi, pour le « musée du Cloître d'Andréa del Sarto » (1). Après les graves dommages subis lors des inondations de 1966, sont à nouveau visibles des œuvres du Cinquecento dont *la Cène*, fresque et chef-d'œuvre d'Andrea del Sarto. Sont également présentés, sortis des dépôts des musées florentins, des tableaux en rapport avec le travail du peintre, dont ils constituent un commentaire.

Avec l'autre grande exposition du quatrième centenaire des Offices *Méthode et science-travail, recherche en restauration*, ce sont des chefs-d'œuvre célèbres, aujourd'hui restaurés, que l'on est convié à voir : outre *le Printemps*, un triptyque de Masaccio (exposé pour la première fois) un panneau d'une *Porte du Paradis* de Ghiberti, un Donatello *(Saint Georges libérant la princesse)*, en tout une quarantaine de tableaux, bronzes, dessins, terre cuite. Cette exposition se veut avant tout le témoignage d'une activité qui, en raison même du désastre provoqué par les inondations de l'Arno, s'est largement développée au cours des dix dernières années. Mais elle vise aussi à informer sur la conception qui préside à la restauration des œuvres d'art et vise moins à les restituer dans leur supposée splendeur originale, qu'à éliminer ce qui obscurcit leur lecture. *« Il ne s'agit pas de faire une sorte de faux historique, de falsifier la vie d'une œuvre, d'opérer ce que j'appelle une « restauration idéologique »* explique le professeur Umberto Baldini, qui dirige les ateliers de restauration de Florence.

Le critique d'art John Ruskin, aimé de Proust qui en traduisit certaines œuvres, et s'inspira de ses thèses dans les développements esthétiques de la *Recherche du temps perdu*, avait eu cette affirmation terrible : *« La soi-disant restauration est la pire destruction que peut subir un monument. »* Une intuition sans doute très vraie à son époque, mais, aujourd'hui, grâce aux nouvelles techniques, ne l'est plus. Particulièrement documentée pour mesurer le travail accompli est la présentation du *Printemps* : on s'aperçoit, à la suite des examens les plus sophistiqués, que la peinture était en fait recouverte d'une sorte de voile verdâtre – risquant *de devenir irréversible – et qui estompait* les couleurs, donnant à la toile l'apparence d'une masse monochrome. Cette « patine » était due à une restauration datant du siècle dernier. Grâce à un patient travail de nettoyage centimètre par centimètre, Umberto Baldini et son équipe sont parvenus à rendre au tableau son éblouissante luminosité. Ce « nouveau » *Printemps* confirme la méticulosité, la préciosité de Botticelli, qui recherchait un idéal de beauté, ne serait-ce qu'en peignant une fleur. On en compte d'ailleurs dans le tableau plus de deux cent soixante-dix, d'une quarantaine d'espèces différentes, toutes identifiées par l'institut botanique de Florence comme authentiques. Surtout, la restauration autorise une nouvelle lecture *« La redécouverte de la lumière*, explique M. Baldini, *permet une individualisation des formes contenues dans les couleurs. Le nettoyage a fait découvrir le paysage qui forme le fond du tableau derrière les arbres. Le bosquet est donc ouvert sur le monde, et Botticelli, contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, ne semble pas « s'être enfermé dans le tableau par une attitude polémique* (avec Léonard de Vinci) *jusqu'au point d'en tenter une réalisation purement aperspective »* (2).

D'autres expositions complètent la célébration du quatrième centenaire des Offices : celle des autoportraits du dix-neuvième siècle, initiative qui prolonge celle du cardinal Léopold de Médicis : il avait commencé dès 1681 une collection d'autoportraits, aujourd'hui l'une des plus riches du monde, allant de Rembrandt et Rubens à Bocklin en passant par David, Ingres et Delacroix. Figurent notamment dans l'exposition actuelle les autoportraits de Chagall, Siqueiros, Manzu et le Greco. L'architectonique des Offices ou la restauration des dessins sont les thèmes de deux autres expositions. En juillet est prévue une grande exposition des dessins européens du quinzième au dix-septième siècle, appartenant à l'Ermitage, liée au jumelage de ce musée et des Offices.

PHILIPPE PONS.

(1) Par manque de personnel, les horaires de visites sont cependant réduits de 10 heures à midi et de 16 heures à 17 heures.

(2) Giulio Carlo Argan : *Botticelli*, Skira 1957.

PHOTO

Notes

Graciela Iturbide au Centre Georges-Pompidou

Graciela Iturbide part de la réalité mexicaine, et d'un style de photo-reportage, pour en fixer des instants tranchants. L'instantané semble construction surréaliste, préméditation, *voire collage* : ainsi cette femme aux cheveux surmontés d'un monticule de caméléons aux poses outragées, ou cet homme vêtu de falbalas, ganté, bâillonné et couronné, ou cet enfant empanaché au poignard de papier ne sont sans doute que des rencontres de foire ou de fêtes rituelles. *Les points de bizarrerie* qui ponctuent une série de portraits de femmes surprises sur le seuil du bidonville ou du bordel sont la part la plus attachante de ce travail.

★ Salon Photos. Jusqu'au 4 juillet.

Emmanuel Pereire chez Texbraun

Emmanuel Pereire utilise un Polaroïd grand format à des fins apparemment narcissiques, qui se révèlent beaucoup plus effrayantes, disons endoscopiques, oto-rhino-laryngologistes. On en apprend donc de *belles et de crues* sur l'artiste, qui, d'autre part, emplit des pots dessinés à plat de curieux magmas colorés, surchargés de matière qu'on espère moins « autobiographique » que celle des photos.

★ *12, rue Mazarine, Paris-6e.* Jusqu'au 3 juillet.

David Rochline à la Remise du parc

Quand on entre dans la galerie, *l'effet est saisissant : un très long* damier noir et blanc, évidemment, déplié en frise sur les trois faces disponibles de la boîte, lamelles repassées d'un jeu de cartes déplié en accordéon. Fatmas parisiennes, vraies ou fausses femmes voilées et *retouchées*, *sourcils* épilés, bouches brillantes, mouches et accroche-cœurs, masques hollywoodiens refaçonnés en souvenir de Marlène Dietrich et de Gary Cooper, les acteurs chéris de *Morocco*.

★ 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er.

DEUX ALBUMS DE PHOTOS ANCIENNES

La vertu amateuriste

Le *photographe amateur*, lorsqu'il n'a pas l'œil trop gavé et trop intoxiqué par les images standard des revues de photo, donc, le plus souvent, *lorsqu'il n'a aucune prétention* professionnelle, fait parfois des merveilles qui dépassent l'habileté professionnelle justement. August Sander et Jacques-Henri Lartigue, *pourrait-on dire*, ont mené leur œuvre en amateur : cela implique une certaine *idée fixe de l'image, du sujet* et du cadre, une fidélité à soi-même quasiment obsessionnelle : l'un et l'autre n'en ont fait qu'« *à leur tête* », l'un en constituant le profil d'une nation, l'autre le profil d'une famille, d'une classe sociale en même temps que de son propre plaisir. Qu'y a-t-il de plus beau, finalement, que ces simples portraits de groupe rigidement posés, droits, devant le mur lisse d'un village, sur le seuil d'une maison, parents et enfants, communiants, soldats en permission, costumes du dimanche ?

Deux albums récents viennent confirmer cette extrême vertu de la pratique amateuriste, restreinte, répétitive, *intimiste, qui se produit* dans le lignage du sang ou de la commune, assez près du cœur en somme, dans la familiarité. Il y a du Sander, de toute évidence, et du Heinrich Kühn, et du Lewis Carroll dans les photos de Jenny de Vasson, châtelaine célibataire au début du siècle, qui photographia, dans son village du Berry, ses proches et ses moins proches : ainsi pourrait-on certainement reconstituer une histoire de la photographie en accolant les diverses traces éparpillées dans les cartons des greniers, dans les paniers des brocanteurs. Une œuvre anonyme encore à demi invisible, immergée dans ses obscurités poussiéreuses, doit jouxter l'œuvre illustre, qui se déroule à partir de Niepce.

Alors Jenny de Vasson, dont les éditions Herscher publient un très bel album, *Une femme photographe au début du siècle*, va-t-elle pouvoir prendre sa place dans l'histoire de la photographie, d'une façon *posthume, comme* Bellocq, Weegee ou von Gloeden ? Jenny de Vasson était une femme très sensible, qui entretenait avec les êtres des rapports cordiaux, et cette sensibilité et cette cordialité se retrouvent dans ses photos, douces et bienveillantes, peinture d'une noblesse campagnarde où ne perce aucune violence. Mais on ne trouve dans ce livre *aucune photo étincelante* qui ne s'apparente déjà à un de ces photographes déjà nommés et reconnus. L'histoire de la photographie est comme un échiquier où il faut se dépêcher de poser son pion avant que la place soit prise. Il reste à remercier les quatre instigateurs de l'album, Gilles Wolkowitsch, Jean-Marc Zaorski, Christian Caujolle et Yvon Le Marlec, qui ont généreusement œuvré pour sortir de l'ombre cet ensemble très estimable.

Quant à l'autre livre, *Chefs-d'œuvre des photographes anonymes*, de Pierre de Fenoyl, paru chez Hachette, dépêchons-nous de dire la déception que procure l'objet avant de dire le ravissement que suscite le contenu et de rendre hommage à l'esprit qui l'a agencé. Après l'*Album photographique nº 1*, publié par le Centre Georges-*Pompidou*, *véritable réussite de* l'édition photographique, on était en droit d'attendre, comme suite, un aussi bel objet. Celui qui nous arrive aujourd'hui, avec deux ans de retard et bien des pérégrinations, nous semble un peu miteux, avec sa couverture racoleuse et son papier *buvard tout grisâtre, comme s'il* avait été la victime d'une pingrerie de fabrication. Reste un livre étonnant que ne parviennent pas à scier ses défauts d'emballage.

Pierre de Fenoyl qui, dans son premier essai, avait tenté de former une histoire personnelle de la photographie, en suivant son goût, et à travers quelques exemples secondaires, comme Puyo ou Umbo, s'est lancé dans la constitution d'une histoire de la photographie anonyme, parallèle à l'histoire officielle, et qui ne manque pas de *lui tirer* quelques beaux pieds de nez. Pour cela, Pierre de Fenoyl a pioché dans les trésors d'un autre amateur génial, Jean Henry, qui a collectionné une masse de photos au même titre que de vieux rasoirs, de chromos ou de noix de coco sculptées par les bagnards, objets de deux sous dénichés dans les charrettes des chiffonniers. Se *succèdent ou s'entremêlent*, par le fait d'une mise en page très vivante, la photo d'enfance, de fête, de groupe, de voyage, d'ethnographie et de polissonnerie.

Là aussi on retrouve des photos jamais vues et pourtant déjà connues : *des sauvageonnes* à la Lewis Carroll, des batailles de fantômes à la Lartigue, des Nadar, des Carjat, des Suttcliffe. Outre la splendeur indiscutable, rencontrée *dans le port de tête* altier d'une princesse des ruisseaux, on voit bien les critères qui ont présidé au choix de Fenoyl : l'accidentel, le catastrophique, tous les symptômes de déviation technique *et aussi*, *dans* le sujet lui-même, la monstruosité (femme hottentote, proximité du lilliputien et du géant, chien qui pose entre ses maîtres à la place d'une vraie progéniture), des clichés de névrose bourgeoise, un air de drame permanent à l'intérieur *de la quotidienneté. Parfois c'est* la maladie de l'épreuve, ses taches d'oxydation, qui « fait » la photo, englobe un enfant dans une constellation à la Duane Michals. Les *assises de la photo moderne sont* posées.

HERVÉ GUIBERT.

★ Jenny de Vasson, *Une femme photographe au début du siècle.* Éditions Herscher. 210 F.

★ Pierre de Fenoyl, *Chefs-d'œuvre des photographes anonymes*, avec une préface de Jacques Laurent. Éditions Hachette. 198 F.

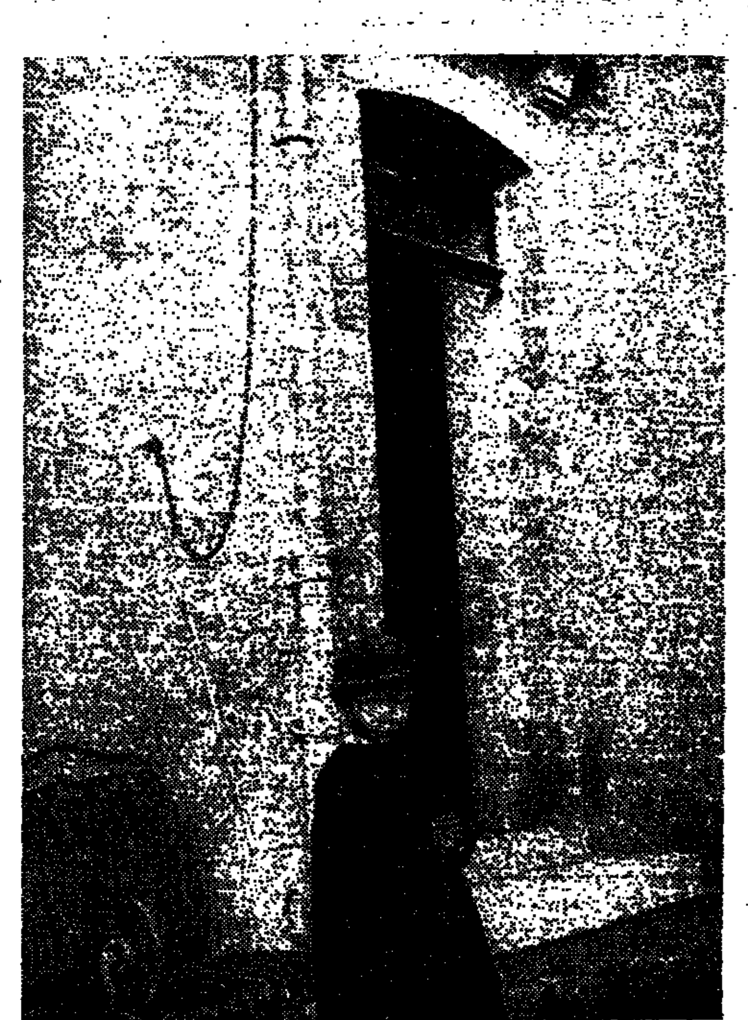
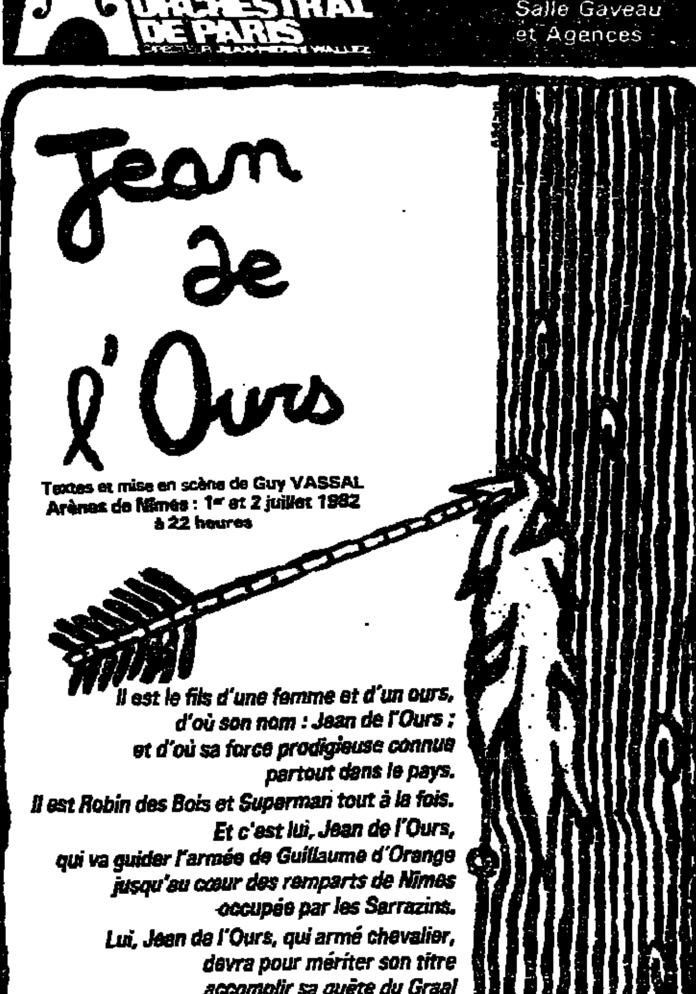


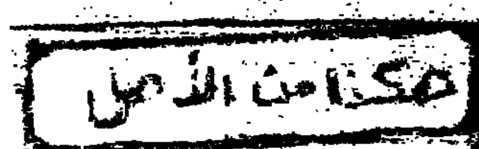
Photo Jenny de Vasson.

Le Théâtre des Deux-Anes donnera, samedi 26 juin en soirée, la dernière de **C'est pas tout rose**, *avec Pierre-Jean Vaillard, C. Vebel, J. Ramadé et Maria Sandrini. (Réouverture le 4 septembre.)*









RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 25 juin au 1er juillet

Les programmes du mercredi 23 et du jeudi 24 sont en page 26

« IL ÉTAIT UNE FOIS LE POUVOIR », de Étienne et Patricia Verhaegen

L'urne et le gri-gri

UNE bonne série, intéressante, un peu trop pittoresque à mon gré, un peu trop axée, s'agissant du pouvoir, de l'art et de la manière de l'exercer, sur les sociétés les plus primitives, les tribus les plus reculées. Ce qui n'exclut pas parfois, de danse sacrée en rite animiste, avec envol de pagnes et de psaumes martelant le tam-tam, une impression de déjà vu. Ce qui autorise, en revanche, de beaux voyages au Népal et en Afrique équatoriale.

Nos deux explorateurs, Etienne et Patricia Verhaegen — ils nous avaient déjà proposé une série sur le même thème, — ont trouvé là une sorte de... comment dire... de clou à quoi accrocher des films ethnographiques tournés, nous disent-ils, en guise d'avant-propos, dans la tradition d'un Jean Rouch.



Un oba avec deux gardes XVIe-XVIIe siècles (Nigeria). Musée de l'homme.

C'est bien, c'est très bien. A ceci près que ça abonde en scènes jouées, répétées, au bénéfice de la caméra. D'accord, Jean Rouch et d'autres avant lui n'ont jamais reculé devant ces petits coups de pouce à la vérité. Reste qu'aujourd'hui les innombrables reportages qui se succèdent à l'écran, le petit, pas le grand, nous ont rendus moins naïfs et plus exigeants. Un exemple : dans le documentaire — il s'agit du pouvoir de l'homme sur la femme — consacré à l'excision et à l'infibulation des filles en Ethiopie, on nous explique qu'en cas d'adultère le mari trompé est obligé ou de tuer son rival ou de se donner la mort. Au lieu de se contenter de cette information, on nous offre en prime un tableau vivant avec cris, lutte, fuite du coupable, non suivie — vous le noterez en passant — par le suicide du mari, ou plutôt de celui qui est censé l'incarner. Donner ainsi à voir, c'est aussi donner à croire que l'équipe a eu la chance de se trouver là au moment précis où se dénouait une situation extrêmement rare, puisque aussi bien les mutilations en question ont été conçues de toute éternité pour les éviter. Et pour accroître le plaisir de la pénétration en cousant, à l'aide d'une énorme aiguille — on le voit à l'écran, c'est proprement effarant, — bien solide et bien serré, le sexe, ainsi réduit à une toute petite ouverture, de fillettes qui le réclament à cor et à cri. Si elles n'y passent pas, elles ne trouveront pas preneur, c'est aussi simple que ça.

Un peu tiré par les cheveux, le pouvoir magique grâce auquel un roi du Ghana « s'approprie les moyens modernes de gouvernement ». Il n'a vraiment pas besoin de ça pour gagner de misérables élections cantonales dans la demi-douzaine de villages où il règne en maître absolu, en chef incontesté et incontestable de sujets qui sont aussi les employés de ses exploitations agricoles. S'il rend visite aux féticheurs et aux sorciers, c'est dans le cadre d'une campagne menée tambour battant — il faut que ça vote ou que ça pète, — au volant d'une Mercedes troquée contre un costume tissé de gris-gris quand sonne l'heure des rites ambigus de la nuit, nous explique un très joli commentaire, très bien écrit. Et très bien dit par Pierre Vaneck. A propos, pourquoi les gens de Sa Majesté Nana Odefuo III parlent-ils anglais entre eux ? Pour qu'on comprenne mieux ?

Entièrement nus

J'ai beaucoup aimé, alors là sans réserve, le sujet consacré à la tribu des Mandari, dans le sud du Soudan. Ils vivent entièrement nus, ne revêtant lors de la chasse à l'éléphant qu'un étroit corset perlé qui leur fait une taille de libellule. Et se passent, à certaines occasions, le corps au blanc, un blanc qui vire au gris sur leur peau noire, exactement comme l'héroïne de la Guerre du feu *et ceux de son clan. L'armée viendra leur interdire la chasse, leur seul moyen de subsistance, sur le territoire de Kor-Samba, dont un organisateur de safari a obtenu, depuis, la concession.*

Six films en tout, destinés à se succéder à l'écran de dimanche en dimanche, pendant le temps de nos vacances. Six occasions d'ouvrir nos lucarnes sur un ailleurs inaccessible à la plupart d'entre nous.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Il était une fois le pouvoir » : FR3, dimanche 27 juin, à 20 h 30, mercredi 30 juin, à 21 h 45, etc.

LES PROGRAMMES D'ÉTÉ

La saison maussade

Le petit écran propose des programmes d'été sans grande surprise. Le temps sera sinon franchement gris, du moins légèrement maussade.

TF 1 diffusera, du 28 juin au 12 septembre, une heure et demie de programme en moins par rapport à 1981. N'aurait-elle plus un sou en poche ? Le mot d'ordre des responsables est : « Distraire à tout prix ». A cette fin, les émissions « Droit de réponse » et « Les mercredis de l'information » partiront donc en vacances.

Films à succès

Chaque soirée aura son thème. Les lundis seront consacrés au cinéma avec des films à succès comme *la Bataille du rail* de René Clément ou *l'Auberge rouge* de Claude Autant-Lara. Les mardis, nous irons au spectacle avec *le Lac des cygnes*, dans une chorégraphie de Rudolf Noureev, *le Couronnement de Popée* de Monteverdi, réalisé par Jean-Pierre Ponnelle, ou *la Locandiera* de Goldoni.

« Chefs-d'œuvre » du petit écran

Les mercredis, TF 1 fouillera les greniers pour permettre aux jeunes générations de goûter les chefs-d'œuvre du petit écran signés Serge Moati (*le Sapin*, d'après François Mauriac), Pierre Cardinal (*Vipère au poing*, d'après Hervé Bazin), Claude Santelli (*Histoire vraie*, d'après Maupassant), etc. La soirée du jeudi verra la diffusion de dramatiques policières inédites (*le Cercle fermé* de Philippe Ducrest ou *la Déchirure* de Jean Patrick).

Cocktails de variétés

Vendredi réserve une large place aux divertissements : variétés avec Charles Aznavour, Michel Polnareff ou les Frères Jacques, ou grandes séries inédites d'après de grands noms de la littérature (*Crime et châtiment*, de Dostoïevski à partir du 16 juillet). Enfin samedi et dimanche seront consacrés aux variétés. Après ces festivités, tard le soir on regardera des émissions sérieuses sur la vie sociale, la médecine, l'ethnologie ; de témoignages aussi (Fellini, Jean Cassou, Eugène Descamps).

Feuilleté de feuilletons

Les après-midi de TF 1, nous verrons des feuilletons français (*Corsaires et flibustiers*, de Claude Barma, *la Porteuse d'eau* et *les Faucheurs de marguerites*, de Marcel Camus) ou anglo-américains (*Amicalement vôtre*, avec Tony Curtis, et *l'Escadron volant*).

De l'étranger

● A Antenne 2, on s'est tourné résolument vers l'étranger avec la diffusion, tous les jeudis, d'un programme panaché (dramatiques, variétés et documentaires) venu des télévision ouest-allemande (Z.D.F.), belge (R.T.B.F.), suisse (S.S.R.), anglaise (I.T.V.-F.B.C.), italienne (RAI), japonaise (N.H.K.).

Mnouchkine - Chéreau

A partir du 12 juillet et après la retransmission de *1789*, d'Arianne Mnouchkine, les lundis seront musicaux et les fous d'opéra pourront se régaler avec deux rediffusions : *la Tosca* (26 juillet) et *les Noces de Figaro* (19 juillet, mise en scène Jean-Pierre Ponnelle) et les 2, 9, 16 et 23 août avec *la Tétralogie de Wagner*, de Pierre Boulez et Patrice Chéreau. Les mardis seront cinématographiques : à l'affiche *I comme Icare*, d'Henri Verneuil (le 2 juillet), *Judith Therpauve*, de Patrice Chéreau ainsi que trois « Dossiers de l'écran » qui traiteront le problème des jumeaux (le 6 juillet), les vacances avec *les Bronzés* de Patrice Leconte le 3 août et des syndics (le 7 septembre). Les mercredis, outre la diffusion de téléfilms étrangers, il y aura un « Grand Echiquier » consacré à Jacques Laffite le 28 juillet, des variétés le 4 août et la retransmission du Festival de jazz d'Antibes le 11 et le 18 août. Le vendredi, deux séries étrangères : une version pour le petit écran du *Christ s'est arrêté à Eboli* de Francesco Rosi les 9, 16, 23 et 30 juillet et, très bien pour les vacances, *Felix Krull* adapté de Thomas Mann les 6, 13, 20, 27 août et le 3 septembre.

Retour de Maigret

Les samedis verront le retour de Maigret, de « Messieurs les jurés » et la rediffusion de la série « les Rebelles ». Le dimanche encore : variétés avec Sylvie Vartan le 11 juillet, et à partir du 25 juillet « Jeux sans frontières », de Guy Lux.

Les après-midi d'Antenne 2 seront consacrés au sport.

Festivals

● A FR 3, l'ouverture de l'antenne sera fixée à 19 h 55 et l'on y passera tout l'été avec une grille pratiquement inchangée. *La Dernière Séance*, d'Eddy Mitchell, diffusera le 6 juillet *Le train sifflera trois fois*, de Fred Zinnemann, et *la Perle noire*, de Richard Thorp ; le 3 août *la Flèche et le Flambeau*, de Jacques Tourneur et le *Grand Passage*, de King Vidor, et le 31 août *les Pionniers de la Western Union*, de Fritz Lang. « Cinéma sans visa » continue de nous faire découvrir des films de Thaïlande, d'Egypte, du Mali.

L'émission de Pierre Douglas « On sort ce soir » diffusera le samedi le Festival du Marais, le 3 juillet (*le Bavard imprudent*, de Goldoni), d'Arles, le 10 (ballet Maurice Béjart), de Lille, de Vaisons-la-Romaine et d'Avignon le 31 juillet pour la retransmission du show du comédien italien Vittorio Gassman. En août, FR 3 retranmettra plusieurs pièces de théâtre, *le Songe d'une nuit d'été* mis en scène par Elijah Moshinsky. Le 7 août *Timon d'Athènes* (mis en scène par Jonathan Miller, les 14, 21 et 26 août), *Troïlus et Cressida* et *Othello*, de Shakespeare en version originale. — M. G.

« LA GRANDE AFFICHE », SUR TF 1

Les crabes au naturel

« *LE crabe en sauce, le thon au naturel* » chante une des voix, une des têtes de « La grande affiche ». Et elle a raison. Il faut aux crabes, qu'ils s'appellent Alain Souchon, Carole Laure, Michel Jonasz, les protagonistes du drame, ou qu'ils s'appellent Bashung, Charlelie Couture, le Cuarteto Cedron, ou bien Lewis Furey, Amélie Morin, Renaud, ou encore Little Bob Story et Fabienne Thibeault, il faut aux crabes une sauce qui les unisse, qui révèle et relève leur goût. Claude Fléouter et Bernard Bouthier, question sauce, ont choisi le ton au naturel : quoi de plus naturel en effet que choisir, pour lier des chansons, des histoires avec ou sans queue, avec ou sans tête, choisir une histoire de chanson ?

Histoire d'amour

C'est une histoire d'amour, mêlée de souvenirs d'enfance qui font poursuivre Carole Laure, belle et cruelle, par Alain Souchon et son complice Michel Jonasz, pas beaux forcément, mais pas franchement méchants. L'intrigue est mince, entendu. C'est pourtant tout ce qu'il faut, ni plus ni moins, pour donner à une émission de variétés l'étoffe qu'on attend d'elle ; pour sortir des patchworks qui nous sont habituellement servis, et qui servent souvent mieux leurs présentateurs bavards que les artistes présentés.

Pas de commentaires, pas de récitatifs, pas de chœurs à l'antique, sinon celui, photogénique, des petits chanteurs de Saint-Germain-des-Prés (on associera dans le même hommage l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.) : quelque chose entre la succession décousue d'un spectacle et la continuité d'une comédie musicale. L'unité artificielle de l'émission, créée par une intrigue désuette, et renforcée par d'autres artifices — d'omniprésence d'un piano, les escaliers de l'Opéra de Paris, — s'effondrerait cependant s'il n'y avait en deçà un choix rigoureux des musiciens, des chanteurs, des musiques, s'il n'y avait la connivence inévitable du talent dans l'humour et dans la mélancolie, dans l'intelligence et dans ses pirouettes.

FREDERIC EDELMANN.

★ « La grande affiche » : Michel Souchon, vendredi 25 juin, TF1, 20 h 35.

Les films sur FR 3

Jeudi 1er juillet : « le Gang des otages », d'Edouard Molinaro.

Lundi 5 juillet : « Sénéchal le Magnifique », avec Fernandel.

Jeudi 8 juillet : « l'Héritage », de Mauro Bolognini.

Lundi 12 juillet : « Laisse aller, c'est une valse », de Georges Lautner.

Mardi 13 juillet : « Boulevard du rhum », de Robert Enrico.

Jeudi 15 juillet : « Chère inconnue », de Moshe Misrahi.

Lundi 19 juillet : « Des vacances en or », avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibaut.

Mardi 20 juillet : « l'Affaire d'une nuit », de Henri Verneuil.

Jeudi 22 juillet : « Nosferatu, fantôme de la nuit », de W. Herzog, avec Klaus Kinski.

Lundi 26 juillet : « la Gueule de l'emploi », de Jacques Rouland.

Mardi 27 juillet : « le Silencieux », de Claude Pinoteau.

Vendredi 25 juin

Un film

PASSEPORT POUR PIMLICO

Film anglais d'Henry Cornelius (1949), avec S. Holloway, B. Warren, B. Murray, P. Dupuis, N. Wayne.

A 2, 23 h 5.

★ *La création d'un état indépendant dans un quartier de Londres, à la suite de la découverte, dans les ruines de la guerre, d'un édit du quinzième siècle. Une des premières manifestations du film d'humour anglais à la fin des années 40. Henry Cornelius fut l'un des chefs de file du genre. Il a traité, avec le plus grand sérieux, une situation invraisemblable et toutes ses conséquences logiques. La satire sociale pointe derrière le comique. On trouve aussi une observation drôle et attendrie des classes moyennes et populaires de Londres.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 5 Sport : Football.
Coupe du monde : République fédérale d'Allemagne - Autriche, en direct de Gijon.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La grande affiche.
De C. Fléouter. Avec A. Souchon, C. Laure, L. Furey, M. Jonasz, A. Chamfort...
(Lire notre article ci-dessus.)
21 h 40 Feuilleton : Marion.
D'Alain Franck, réal. : Jean Pignol.
Michel Bailleul, architecte naval fou de navigation, s'aventure en dépit du temps en haute mer. Il périra noyé.
22 h 35 Journal.
2? h Sport : Football.
Coupe du monde : Angleterre-Koweït, en différé de Bilbao.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Entretien avec V. Gassman.
15 h Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
18 h Récré A 2.
Mariolino ; Casper, etc.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sport : Football.
Coupe du monde : Espagne-Irlande, en direct de Valence.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Passeport pour Pimlico.
De Henry Cornelius.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

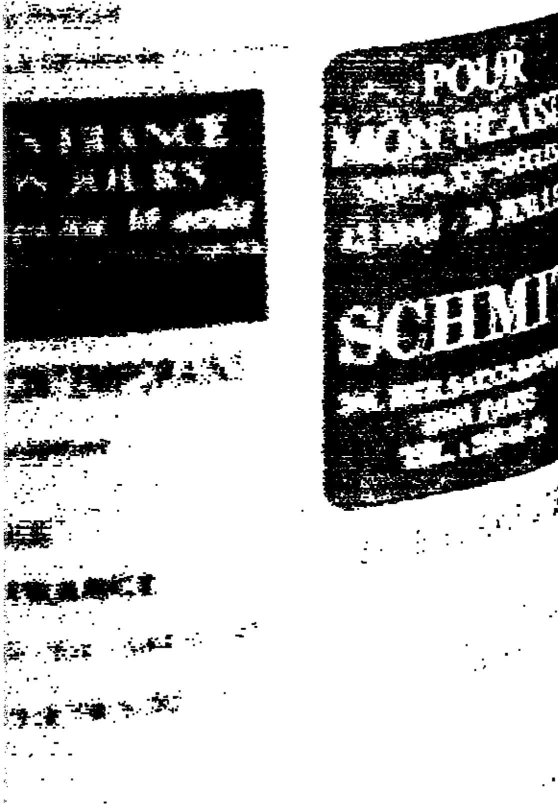
18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais ; Il était deux fois.
18 h 55 Tribune libre.
Le Patronat indépendant.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Une émission de l'I.N.C.
20 h Les jeux.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Le grand ret[illegible] de la moto.
Dans la série « Caméra vive », de J. Radiguet. Réal. : J. Barinet.
Sept cent mille jeunes, de dix-huit à vingt-cinq ans, fous de « bécane » : qui sont ces motards turbulents ? Les auteurs de l'émission ont rencontré deux anciens champions du monde de vitesse : Giacomo Agostini et Barry Sheene.
21 h 35 Des voix venues de la mer : Marius, qui es-tu ?
Une émission de C. Paolini.
Avec Jean Guidoni, Arax Sassoun, Alain Bombard, Roger Garaudy, etc.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Dictionnaire historique du mouvement ouvrier ; Comprendre les nouvelles thérapies ; les agriculteurs français et le tiers-monde ; Moins cinq, avec Claude Michelet.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (Illusion, politique et culpabilité) ; à 8 h 32, Dans le sillage de Jean Rostand : Rostand, homme de vérité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les grands aventuriers de l'histoire », avec Jean Mabire.
11 h 2, Jeunes chorégraphes : Le Culk Hook Dance Theater.
12 h 5, Agora : « Un balcon à Pékin », avec Alain Jacob.
12 h 45, Panorama : Avec J.-P. Vittori ; Centenaire de Stravinski à Hambourg.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Tambours africains.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « Journal », de Kafka.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Le docteur Laurent Cerise.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La musique roumaine aujourd'hui ; Musique et cinéma : Parsifal ; Le mai florentin.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Vingtième anniversaire du Centre national des études spatiales.
20 h, Armand Robin et la poésie universelle, par R. Paseyro.
21 h 30, Black and blue : Monk.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mendelssohn, Chopin, Farnaby, Debussy, J. Brahms, Liszt, Tourtchaninov, Schumann.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican).
9 h 5, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican), œuvres de Hue, Hérold, Prévost, Bazin, Dumas, Boulanger, Schmitt, Charpentier, Rabaud, Hillemacher, Paray, Bizet.
12 h, Equivalences.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Œuvres de Schubert, Martinu, Dutilleux, par A. Mathias, flûte, V. Garnier, piano.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Berg.
15 h, Les cloches de Saint-Pierre (en direct du Vatican) : Œuvres de Allegri, Mozart, Liszt, Mendelssohn.
16 h 30, Histoire de la musique.
18 h, Jazz.
19 h, Studio-Concerto (en direct de la villa Médicis) : Jazz, avec le Trio Trovesi.
20 h, Musiques contemporaines : Ernis de Sarrebrück.
20 h 20, Concert : « Concerto pour violon et orchestre », de Busoni ; « L'oiseau de feu », de Stravinsky, par l'orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. M. Janowski, C. Edinger, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de François Xenakis ; 23 h 5, Errants ; 0 h 50, Musiques traditionnelles.



Samedi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : Fame ; Variétés : Megaherz : Voyage : Aller simple ; Cinéma : Etoiles et toiles ; Auto-moto : chapeau de roues et bottes de cuir.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac. Minorités régionales ou nationales.
21 h 50 Série : la Plantation.
De J.-P. Miller, d'après Lonnie Golmer.
Les soldats nordistes incendient les propriétés, violent et tuent. Floyd et Ben poursuivent les pilleurs. La guerre sera heureusement terminée et Romain reviendra.
22 h 30 Vol spatial : en direct de Baïkonour.
22 h 50 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N T.I.O.P.E.
11 h 15 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Hawaii, police d'Etat.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h 55 Récré A 2.
18 h 20 Les carnets de l'aventure.
P. Bernard et P. Batigne.
Les oubliés du temps.
A bord d'un véhicule retapé, la traversée des déserts de Nubie et de Bayuda jusqu'à Khartoum, la capitale du Soudan.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs Elysées.
De M. Drucker.
Avec Nicoletta, Véronique Sanson, France Gall, Richard Anthony, etc.
21 h 50 Téléfilm : Mersonne ne m'aime.
D'après N.-L. Bernheim et M. Cardot. Mise en scène : L. de Kermadec. Avec : E. Mortensen, A. Caudry, M. Rayer, etc.
Brigitte de Savoir, célèbre écrivain féministe, vient d'être égorgée. Le commissaire Bencau, la gardienne des sceaux, les gendarmes et Lasquis s'amusent à rechercher le coupable.
23 h 15 Journal.

Une version extrémiste

OPERA : BORIS GODOUNOV
FR 3, 20 h 30

Première scène française à présenter l'opéra de Moussorgski tel que ce dernier l'a réellement voulu et non dans les arrangements successifs de Rimski-Korsakov et Chostakovitch, l'Opéra de Lille s'est associé au Grand Théâtre de Genève, où Petrika Ionesco avait imposé, en mai 1981, une lecture de l'œuvre vivement controversée, mais dont on ne peut nier la beauté plastique ni la qualité du travail de direction d'acteurs. Cette transposition dans la Russie du dix-neuvième siècle, la relative incongruité des lieux, se trouvent largement compensées par la véracité du jeu des protagonistes. C'est là une vision « extrémiste », mais si l'œil, parfois, aide à entendre, ce dépaysement visuel incite peut-être à prêter une autre attention à la partition, comme s'il s'agissait d'un ouvrage absolument différent de celui qu'on connaissait.

G. C.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : Les voyages de Marco Polo.
A 19 h. En direct du passé : année 1656.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Boris Godounov.
Opéra de Moussorgski, d'après Pouchkine, mis en scène par P. Ionesco. Par les Chœurs et orchestre de l'Opéra du Nord, les *Chœurs de la radio TV de Cracovie* et la chorale des Petits chanteurs de Lille. Dir. musicale : *B. Baytcheff* ; Chef des chœurs : B. Grant. Avec : B. Minjelkiev, W. Ochman, V. Cortez.
A 22 h 45 : Deuxième partie.
(Lire notre sélection.)
22 h 15 Journal.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le travail à temps partiel (voir vendredi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (l'origine de la vie).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La formation *de l'ingénieur peut-elle rester ce qu'elle est ?*
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Louis Erlo, *directeur de l'Opéra de Lyon.*
11 h 2, La musique prend la parole : Musique et récit (retour à Bach).
12 h 5, Le Pont des Arts.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, *Semaine de musique contemporaine à Rome.*
16 h 20, L'art caché dans l'homme.
17 h 30, Pour mémoire : La matinée des autres (Nil bleu, terre brûlée. Ethiopie).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, L'école nationale du cirque à Hédé, avec A. Fratellini.
20 h, Carte blanche : Mon sac est plein de chansons, de M. Blancpain.
21 h 17, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Haydn, Stravinsky, Palestrina, Dalza, Fauré, Schubert.
8 h 2, Actualité du disque ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « L'Italienne à Alger », de Rossini (deuxième émission), versions comparées.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : J.-S. Bach.
16 h, Studio-Concert : Chants de femmes des îles Hébrides.
17 h, Magazine (en direct de Radio-Vatican).
18 h 30, Concours international de guitare : Œuvres de Turina, J.-S. Bach, Rodrigo.
19 h, Le disque de la tribune : « L'Italienne à Alger », de Rossini (dernière parution).
20 h, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Stravinsky, Bartok.
21 h, Concert (en direct de la villa Médicis à Rome) : « Con Luigi Dallapiccola », « ... Sofferte, onde, serene », « Fragmente. Stille au Diotima », Das Atmende Klarsein » de Nono, par le Quatuor français 2e2m : M. Damerini, piano ; R. Fabricani, flûte.
23 h 30, La nuit sur France-Musique ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Gaza, Fisher, Fripp, Tent, Jackman, Taylor.

Dimanche 27 juin

Deux films

UN HOMME DE TROP

Film français de Costa-Gavras (1966), avec M. Piccoli, B. Cremer, J.-C. Brialy, J. Perrin, F. Périer, G. Blain, C. Brasseur, C. Brosset, C. Vanel.
TF 1, 20 h 35.

★ *Cas de conscience dans un groupe de maquisards des Cévennes en 1943. Michel Piccoli délivré en même temps que douze résistants condamnés à mort, est-il un prisonnier de droit commun mêlé par hasard aux autres ou un mouchard ? Tiré d'un roman de Jean-Pierre Chabrol (inspiré d'un fait authentique), ce deuxième film de Costa-Gavras reconstitue le temps de la Résistance et met surtout l'accent sur le suspense psychologique.*

LE JARDIN D'ALLAH

Film américain de Richard Boleslawski (1936), avec M. Dietrich, C. Boyer, B. Rathbone.
FR 3, 22 h 35.

★ *Marlène Dietrich, cherchant Dieu dans le Sud tunisien, rencontre Charles Boyer, homme sombre et tourmenté, dont elle sera la rédemptrice. Ce mélodrame aux images somptueusement travaillées (succès artistique du technicolor) fut jugé, en France, « complètement idiot ». Il est, en fait, basé sur le conflit de l'amour et de la foi et entièrement artificiel et mythique comme un film de Sternberg (dont Boleslawski n'avait pas le génie). Marlène assume son statut de star par ses toilettes extravagantes et ses bagages de reine en voyage dans le désert. Elle forme avec Boyer un couple fascinant.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à Plouguerneau (Finistère).
Prédicateur : P. Stan Rougier.
12 h Télé foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Variétés : Transit.
De P. Sabatier.
15 h 25 Sports dimanche.
17 h 25 Téléfilm : Avoir été.
(Troisième partie). D'après G. Cesbron. Avec P. Destailles, M. Lesser, A. Bertrand...
Eléber aux prises avec l'appétit dévorant des promoteurs immobiliers.
19 h 10 Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
« Bérénice », de Racine, mise en scène J.-C. Pascal, à Lyon ; « Lorsque l'enfant paraît », d'A. Roussin, au Théâtre des Variétés, et « Il Tabarro », de G. Puccini, à l'Opéra de Paris, mise en scène J.-L. Boutte, etc.
19 h 30 Les animaux du monde.
Réal. : G. Combet.
Les rescapés de la préhistoire.
La découverte des animaux préhistorique et de leurs frères : le gavial.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Un homme de trop.
De Costa-Gavras.
22 h 30 Sports dimanche soir.
23 h Journal.
23 h 25 A bible ouverte.
Le livre de Job.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cette semaine sur A 2.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : l'Homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Médecins de nuit.
Hélène.
18 h La chasse aux trésors.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La grande roue.
S. Minkoff.
Avec Gilbert Montagné, Alex Métayer, Finn Jon, Bob Anderson, etc
21 h 40 Magazine : Remue-méninges.
De G. Lauzun et C. Otzenberger.
Des cris dans la nuit, la mort-au-rat, métro-boulot-dodo. Un magazine foncièrement non objectif ; à voir.
22 h 25 Série documentaire : Un homme dans la tourmente.
Haïti : les enfants de Millbrook, réal. J.-M. Berzosa.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Série : Les secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid. Réal. : P. Lary.
18 h 30 L'écho des bananes.
Un magazine de Vincent Lamy.
19 h 25 Onze pour une coupe.
20 h Magazine : Merci Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Des sketches, des nouvelles brèves, avec Pierre Desproges, Eva Darlan, Roland Topor, etc.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : La face magique du pouvoir.
Une série de E. et P. Verhaegen.
(Lire notre article page 23.)
21 h 25 Courts métrages français.
« Un jour printanier dans la vie de Mme Lefebvre », de S. Boubouchа ; « les Jonquilles », de P. Vecchiali.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle drames et mélodrames) : le Jardin d'Allah.
Un film de R. Boleslawski.
23 h 50 Prélude à la nuit.
Les Percussions de Strasbourg.

Haïti

LES ENFANTS DE MILLBROOK
A 2, 22 h 25

Après le portrait sarcastique de quelques-unes des grandes « figures » du pouvoir duvaliériste (dimanche 7 juin) et le document — accablant — sur les camps et les prisons dans lesquels sont enfermés les Haïtiens « illégaux » aujourd'hui aux Etats-Unis (dimanche 13 juin), José Berzosa et Jean-Claude Charles nous présentent leur troisième et dernier volet sur le drame de l'émigration haïtienne. Ils sont allés voir les enfants qui ont embarqué sur les « boat people », ils en ont retrouvé quelques-uns à Millbrook, école « spéciale » (ils ne peuvent en sortir) au nord de l'Etat de New-York. Solitude, froid, neige. Puis ils sont allés voir leur famille en Haïti. Berzosa et Charles ont servi de « courrier », c'est-à-dire qu'ils ont enregistré — et filmé — les messages des uns aux autres. Aller-retour bouleversants. Ce n'est pas tant l'image qui parle, ou le texte, c'est le décalage entre ce qui est dit et ce que l'on voit. Il y a un travail de construction extraordinaire, une utilisation — savante — de la caméra au service d'une information qui passe sans discours ni commentaire. Un document unique, bouleversant. — C. H.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, *La fenêtre ouverte.*
7 h 15, Horizon, magazine religieux : le Ghana.
7 h 40, *Chasseurs de son* : L'Homme et la mer avant 1940.
8 h, Orthodoxe : Les saints dans l'Eglise orthodoxe.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, *Ecoute Israël.*
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe dans la chapelle du collège Sainte-Marie à Antony.
11 h, Regards sur la musique : « Perséphone », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Semaine de musique contemporaine à Rome : Œuvres de P. Méfano et N. Castiglioni.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, La *Comédie-Française présente* : « Le client du matin », de B. Behan.
16 h 5, Le lyriscope.
17 h 30, Rencontre avec... Pierre Mignan, Aline Giono, Maurice-Bernard Andrèbe.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : A. de Richaud.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Abécédaire, par J.-L. Rivière
23 h, Musique de chambre : Jean-Sébastien Bach, Teleman, Vivaldi, Baron.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : œuvres de Wranitzky, Haydn, Zelwecker, Ischpolt, Addinsell, Raff, Strauss, Lanner, Léopoldi, Auber, E. Strauss, Donizetti, Sandauer, Les trois Strauss.
8 h 2, Cantate (intégrale des cantates de Bach).
9 h 10, Magazine international.
12 h 5, Concert : œuvres de Kodaly, Mozart, Schubert, par A. Milosi, H. Derrien, Raitzin.
14 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de J.-S. Bach, Beethoven, Szymanowski, Shubert, Debussy.
17 h, Comment l'entendez-vous ? avec J.-L. Dabadie, « Mozart 1782 », œuvres de J.-S. Bach, Mozart.
19 h, Jazz : Le quartette de Jack de Johnette.
20 h, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Deuxième concerto pour piano et orchestre », de Liszt ; « Symphonie fantastique », de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Dir. S. Ozawa. Sol. K. Zimerman, piano.
22 h, La nuit sur France-Musique : Les chants de la terre ; 22 h 30, Z. Francescatti ; œuvres de J. Brahms, Schubert.

● **Krystian Zimerman** (F.M., 20 h). — Autrefois la chose était simple : avait-on quelque doute sur les mérites d'un pianiste, voulait-on le comparer à un autre, aussitôt, on l'affrontait dans un redoutable tournoi à un autre géant du piano. Le meilleur triomphait — dans ces joutes, c'était souvent Liszt — et l'affaire était réglée. Aujourd'hui les pianistes sont des héros solitaires, et le discernement est malaisé, moins sûr, mais certains s'imposent toutefois. Ainsi Krystian Zimerman est-il à l'évidence l'un des meilleurs interprètes romantiques du moment : malgré sa jeunesse il a percé le secret des arabesques de Chopin, médité l'art de caresser ces phrases argentines, appris leur éloquence sinueuse, leurs confidences les plus feutrées. Hôte de la Philharmonie de Berlin, pour son centième anniversaire — ce qui n'est pas un honneur médiocre, — Krystian Zimerman montre cette fois qu'il sait être aussi un interprète fringant du premier concerto de Liszt. — T. Fr.

Lundi 28 juin

Un film

LA VALISE

Film français de Georges Lautner (1973), avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle, J. Lefebvre, M. Galabru.
FR 3, 20 h 30.

★ *Les tribulations d'un agent secret israélien qui cherche à quitter les pays arabes, caché dans la malle d'un agent français. Le style parodique de Lautner s'exerçait ici sur un sujet brûlant, cherchait à démystifier, avec bon sens, l'espionnage et la guerre au Proche-Orient. Le charme de la veille Darc déjouait les pièges du racisme. Faut-il rire encore de ce divertissement où le pacifisme se niche dans la mécanique impeccable d'une comédie picaresque ?* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal
13 h 35 Série . L'homme qui valait trois milliards.
16 h 30 Croque vacances.
La bataille des planètes ; Bricolage ; Atomas, la fourmi atomique ; Variétés ; Infos-magazine ; Un zoo aux Etats-Unis ; La famille ours au Far-West : Le vagabond.
18 h Le chevalier de Maison Rouge.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
20 h Journal.
20 h 35 Dessin animé : Popeye.
20 h 50 Sport : Football.
Coupe du monde : en direct de Barcelone.
22 h 50 Court métrage.
Dessin animé fantastique : le rêve, au-delà du réel.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les grandes voyageuses.
15 h Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
17 h 15 Sports : Football.
Coupe du monde : en direct de Madrid.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : « le Voyage de Monsieur Perrichon ».
De Labiche. Avec J. Le Poulain, Y. Gaudeau, M. Collard, M. Duchaussoy.
Monsieur Perrichon, interprété par Jean Le Poulain, mis en scène par Jean Le Poulain, avec la Comédie-Française.
22 h 25 Magazine : Les rendez-vous du théâtre.
Le nouveau théâtre populaire de la Méditerranée ; Festival d'Avignon ; Les yeux du lion, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 10 Messages (P.T.T.).
La réexpédition du courrier : L'Eurovision, la Mondiovision, le Mundial.
18 h 30 Pour les jeunes.
« Mudra », un reportage de la R.T.B.F. sur l'école de ballet de M. Béjart. A 18 h 40 : Don et Peter ; TV labyrinthe.
18 h 55 Tribune libre.
Evangile et liberté.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les Jeux de l'été.
20 h 30 Cinéma (Le rire du lundi) : la Valise.
Un film de Georges Lautner.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Les vingt-quatre heures de Brest en planche à voile.
23 h 10 Musi-club
« La rivière perdue », d'A. Weber.

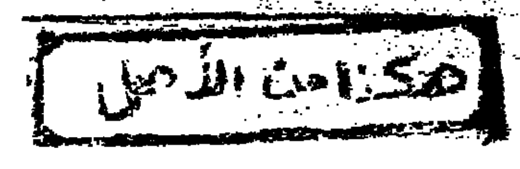
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'impact des organisations internationales ; Comprendre l'organisation du système de soins ; Croisière culturelle en bassin méditerranéen ; Moins cinq avec E. Prigent.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (Inconscient des groupes) ; à 8 h 32, *Le petit jardin : les métamorphoses d'une friche.*
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : L'Islam médiéval et les mille et une nuits, avec A. Miquel, M. Rodinson, M. Arkoun, M. Borrmans et M. Arosio.
10 h 45, Le texte et la marge : « *Chirurgien de père en fils* », avec Jean Judet.
11 h 2, Evénement musique : Festival de Strasbourg, la lutherie à Mirecourt.
12 h 5, Agora : La vie quotidienne des *paysans français au dix-septième siècle*, avec P. Goubert.
12 h 45, Panorama : avec Max Gallo ; actualité des arts plastiques.
13 h 30, *Atelier de recherche vocale et musicale* : Un drame musical instantané.
14 h, *Sons* : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Enfants de cœur », d'A. Boudard.
14 h 47, Contact.
14 h 56, Le monde au singulier : L'actualité selon Alain Ravennes.
15 h 30, Points de repère : Les nouveaux mécènes.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : La restauration du manoir Jacques-Cartier à Saint-Hénogat.
17 h, Roue libre : La signification du rire.
17 h 32, La musique américaine au vingtième siècle : Wada, Zorn, Stidfole, Knowles, Goldstein.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Tanguy, au centre G.-Pompidou.
20 h, « Allô, nous vous écoutons », de M. Bichebois. Avec E. Hirt, V. Fournier, M. Lora, etc.
21 h, *L'autre scène ou les vivants et les dieux.*
22 h 30, *Nuits magnétiques* : Risques de turbulence.

● **Portraits par petites touches** (F.M., 16 h). — Longtemps tête d'affiche du vendredi, « Les portraits par petites touches » *d'André Gorog* furent il y a quelque temps l'une des rares émissions didactiques de France-Musique : une œuvre était choisie, on la disséquait, on en démontait les mécanismes et les *ressorts, on mettait à jour des* rapports inattendus — et parfois approximatifs — avec d'autres partitions. Tout cela laissait, de temps en temps, un sentiment d'inutilité, sinon d'ennui et le mélomane attendait le moment — en fin d'émission — où grâce à la complicité d'un virtuose l'œuvre émiettée, concassée, *retrouverait sa belle totalité,* sa belle apparence d'autrefois. Honnis par les uns, savourés par les autres, les « portraits » d'André Gorog reviennent, quoi qu'il en soit. *La matière de cette* nouvelle série sera les concertos pour piano de Mozart et on y apprendra la longue migration des thèmes mozartiens... — T. Fr.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Bonneau, Lancen, Luypaerts.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Ravel, Tchaïkovski, Weber.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Rubinstein, Janacek, Beethoven.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Jeunes solistes (en direct du *Studio 119*).
14 h 4, Le ténor de A à Z : œuvres de Gounod, Rossini, Mozart, Donizetti, Meyerbeer, Bellini, Verdi, Beethoven, Wagner, Rever.
16 h, Coup d'œil sur les concertos de Mozart.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Malec, Risset.
17 h 30, Les intégrales : les œuvres de Roussel.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 116) : Musiques traditionnelles *des pays de France et* de Grande-Bretagne.
19 h 30, Concert (Festival de Vienne 1982), en direct de la radio autrichienne : « Symphonie n° 73 en ré majeur », de Haydn ; « Rhapsodie pour alto, chœur d'hommes et orchestre », de Brahms ; « Symphonie n° 2 pour chœur et orchestre », de Chostakovitch ; « Helgoland », de Bruckner ; par l'orchestre philharmonique de Vienne et le chœur philharmonique de Bratislava. Dir. G. Rojdestvenski ; Sol. O. Wenkel, alto.
22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui ; œuvres de Ravel, Mozart, Charpentier, Auric ; 0 h 5, Guitare-nuit.



Mardi 29 juin

Un film

BRUNO, L'ENFANT DU DIMANCHE

Film français de Louis Grospierre (1969), avec R. Hanin, C. Mesnier, M. Marquet, L. Skerla, P. Roberts.

FR 3, 20 h 30.

★ *Le problème des « enfants du divorce », traité avec humour et sensibilité dans les rapports, le temps d'un week-end, d'un père léger, irresponsable, et de son fils (douze ans) qu'il voit un dimanche par mois depuis qu'il est séparé de sa femme. Roger Hanin joue avec conviction le personnage du « papa-copain » se transformant sous le regard critique du jeune Christian Mesnier.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
15 h 35 Croque vacances.
Dessins animés ; L'invité d'Isidore ; Variétés ; Infos-magazine ; Feuilleton : le Prince Noir.
17 h 5 Sport : Football.
Coupe du monde, en direct de Barcelone.
19 h 5 Court métrage.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
20 h Journal.
20 h 35 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Opérette : Aventures à Monte-Carlo.
De Francis Lopez.
Une opérette parodique avec Georges Guétary dans le rôle d'un chanteur célèbre, séducteur patenté.
22 h 35 Dessin animé fantastique.
Raoul Servais.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
L'esprit de compétition.
15 h 5 Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
18 h Récré A 2.
Babar en Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sport : Football.
Coupe du monde.
22 h 50 Jazz.
Lionel Hampton.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 35 Tribune libre.
Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS).
19 h 1 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Contes des prés et des bois ; Atout-jeunes été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
calligraphie
20 h Les jeux de l'été.
20 h 30 Cinéma : Bruno, l'enfant du dimanche.
Un film de Louis Grospierre.
21 h 50 Journal.
22 h 20 L'encyclopédie du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
Numéro 1 : Les inventeurs ou la rencontre des photographes et des fantômes.
Du théâtre de l'ombre au cinématographe des frères Lumière. Le pressentiment du cinéma de la Lanterne magique de Robertson au dix-huitième siècle puis Niepce, Daguerre, Reynaud, etc.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château : Purcell.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Des livres pour l'été (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (Mots d'esprit et langue yiddish) : à 8 h 32, Le petit jardin : un orchestre de sensation ; à 8 h 50, l'Etoile et son berger.
9 h 7, La matinée des autres : La calligraphie.
10 h 45, Etranger mon ami, par D. Arban.
11 h 2, Amérique latine : rêves et routes (le Pérou et la Bolivie).
12 h 5, Agora : Un destin philosophique, avec Jean Toussaint Desanti.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les châteaux de l'exil », de G. Blond.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Y. Abe, historien japonais.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Yougoslavie.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : l'école du rire.
17 h 15, Carnets de balle électrolyse d'un match de foot.
19 h 25, Jazz à l'ancienne
19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogues : Peut-on penser les mathématiques ? Avec Maurice Loi et Maurice Caveing.
21 h 15, Musiques de notre temps : Sans rime, avec raison (Haendel, Xenakis, Beethoven, Bayle, Satie, Haydn).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haydn, Debussy, Gabrieli, K.P.E. Bach, Schumann.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Durufle, Seubrac, Martini, Fauré, Debussy, Falla.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : les années Dorsey.
13 h, Opérette : œuvres d'Offenbach.
14 h 4, Œuvres de Forqueray, Couperin.
15 h, Le ténor de A à Z : œuvres de Gounod, Halévy, Puccini, Mascagni, Giordano, Gluck, Borodine, Meyerbeer.
16 h, Coup d'œil sur les concertos de Mozart.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Foss, Anderson.
17 h 30, Les intégrales : les œuvres de Roussel.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Peck, Rzemski, Miki, Berio, Wheatley ; par le nouveau groupe de percussions d'Amsterdam.
19 h 38, Jazz : les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges : œuvres de Gounod, Rossini, Cui, Rachmaninov, Tchaikovski, Arensky.
20 h 30, Concert (donné le 16 avril 1982 à la salle Pleyel) : « le Printemps », de Debussy ; « Concerto pour violon et orchestre », de Britten ; « Symphonie n° 4 », de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, sol. J.P. Wallez.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit, œuvres de Prokofiev, Liszt ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
L'économe d'hôpital ; L'intendant au collège.
13 h 55 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16 h 30 Croque vacances.
Dessins animés ; Infos-magazine ; Bricolage ; Variétés ; Feuilleton : l'Ile perdue.
18 h Feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge.
D'après A. Dumas, adapté par J. Armand et C. Barma.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Il était une fois la télé.
Téléfilm : De la belle ouvrage, de M. Failleric.
La crise mentale d'un ouvrier surmené.
21 h 55 Ballet : Apollon musagète.
Musique de Stravinski. Chorégraphie : G. Balanchine.
22 h 55 Court métrage français.
« Merlin », d'A. Joffé.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
Les animaux familiers en vacances.
14 h 50 Dessin animé : Goldorak.
15 h 10 Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Etienne Vatelot et l'Ensemble orchestral de Paris.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Société nationale de sauvetage en mer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : le village ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 30 Téléfilm : le Retour du héros.
Réal. : D. Petrie. Avec : S. Jackson, W. Blake, J. Goodfellow, etc. (Redif.).
Les combattants américains de la dernière guerre mondiale rentrent chez eux. Al Stephenson retrouve sa famille et la banque dans laquelle il travaille. Fred Derry redécouvre sa femme et tente de se réadapter à la vie quotidienne américaine.
21 h 45 Il était une fois le pouvoir : Le secret de leur corps.
Une série d'E. et P. Verhaegen.
(Lire notre article page 23.)
22 h 45 Journal.
23 h 15 L'encyclopédie du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
Numéro 2 : Lumière et le cinématographe.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château : Pachelbel.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (la culture comme rayonnement) : à 8 h 32, Le petit jardin : l'écriture jardinée.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Technophysique et géodynamique ; l'exposition La Laurentine et l'invention de la villa romaine ; La poésie mathématique : Histoire des sciences.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Frédéric Clément dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Amérique latine : rêves et routes (le Mexique).
12 h 5, Agora : « S. comme sectes », avec F. d'Eaubonne.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale U.R.S.S
13 h 30, Petit concert : avec H. Horne, mezzo-soprano.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « Pour amuser les coccinelles », de M. Denuzière
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Vieillir.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le compositeur P. Mousraki
15 h 45, Archimedia : Les grandes *inventions (table ronde).*
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Le rire, propre de l'homme
17 h 32, La musique américaine au XX[e] siècle : Cale, Snow, Kroesen, Material, Gordon, Monk.
18 h 30, Feuilleton : « La V[e] planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Des idées dans la tête aux objets d'un musée
20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risque de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres d'Erdelyi, Popy, Dylan, Walters, Orth.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Brahms, Franck, Granados, Beethoven, Berio, J. Brahms, Varese, Copland.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : les années Dorsey.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de J. Brahms, Ravel, Poulenc, Beugnot, par D. Renault-Pasquelle et M. Renault-Rousseau, piano.
14 h 4, Microcosmos : la radio à micro ouvert ; 14 h 10, Je suis producteur, que ma joie demeure, œuvres de Pachelbel, Rodrigo, Bach ; 14 h 50, Discotine ; 15 h 15, Humeur ; 15 h 50, Le jeu et la bricole ; 16 h, Le ton perdu qui, lui non plus, ne se rattrape plus ; 16 h 30, Le jeu et la bricole + en marge : En filigrane.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : les œuvres de Roussel.
18 h 30, Studio-Concert : œuvres de Mozart, Ravel, par le Delos Quartet.
19 h 38, Jazz : où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 22 février 1982 au centre Pompidou) : « Naissance pour quatre joueurs, pour hautbois et trio à cordes », de Lefebvre : « Ode à Napoléon pour quatuor à cordes, piano et récitant », de Schoenberg ; « Océan de terre », de Lefebvre, par l'ensemble 2e2m et le quatuor français 2e2m, dir. P. Méfano, sol. S. Von Osten, soprano, U. Reinemann, baryton...
22 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives, œuvres de Scarlatti, Bach, W. Landowska (clavecin).

● **Wanda Landowska** (F.M., 22 h). — Pour les clavecinistes, Wanda Landowska est un nom sacré. Qu'ils partagent ou non tous ses partis pris stylistiques, ceux-ci lui reconnaissent, en effet, le mérite d'avoir redonné un peu de lustre à un instrument largement tombé en désuétude au début de ce siècle. A cette époque, Wanda Landowska « ferraillait » avec majesté les variations de Bach et les sonates de Scarlatti, et elle ouvrait une nouvelle voie royale au clavecin. Georges Zeizel évoque, avec quelques enregistrements inédits, l'illustre claveciniste ; il a recueilli les témoignages de ses admirateurs les plus avisés, mais aussi ceux de quelques-uns de ses détracteurs. Elisabeth Chojnacka, que d'aucuns n'hésitent pas à surnommer la nouvelle « Landowska », participe à ces émissions. — T. Fr.

Jeudi 1[er] juillet

Deux films

L'HISTOIRE TRÈS BONNE ET TRÈS JOYEUSE DE COLINOT TROUSSE-CHEMISE

Film français de Nina Companeez (1973), avec F. Huster, B. Bardot, O. Piccolo, N. Delon, B. Lafont.

FR 3, 20 h 35.

Voyage picaresque d'un jeune paysan du Moyen Age, tenté par les femmes. Nina Companeez s'est égarée dans les scènes grivoises, la paillardise, la verdeur d'un langage à faire rougir les oreilles. Venant d'elle, on n'aime pas cela. Curiosité : le dernier rôle de Brigitte Bardot, qui faisait ses adieux au cinéma.

LE MARCHAND DES QUATRE SAISONS

Film allemand de R.W. Fassbinder (1971), avec H. Hirschmuller, L. Hermann, H. Schygulla, I. Caven, K. Scheydt, W. Sedlmayr.

FR 3, 22 h 55.

★ *Hommage à Fassbinder rendu à une heure tardive, mais c'est la première fois, grâce à FR 3, qu'un film de lui (celui-ci avait été annoncé le 14 janvier dernier, puis déprogrammé) passe à la télévision française. Exemple à suivre...* Le Marchand des quatre saisons *est un mélodrame sur l'oppression familiale, sociale, amoureuse, subie par un brave type qui finit par prendre une drôle de revanche. Œuvre caractéristique de la thématique et du style « maniériste » d'un cinéaste hanté par le désespoir et la révolte devant la duperie des relations humaines.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 30 Objectif santé.
Croisières côtières.
16 h 35 Croque vacances.
Dessins animés : L'invité d'Isidore ; Variétés ; Infos-magazine ; Feuilleton : le Prince Noir.
18 h 5 Feuilleton : Le chevalier de Maison Rouge.
D'après A. Dumas, adapté par J. Armand et C. Barma.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Force ouvrière.
20 h Journal.
20 h 35 Dessin animé : Popeye.
20 h 50 Sport : Football.
Coupe du monde : en direct de Barcelone.
22 h 50 Documentaire : Le monde sans soleil.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.
15 h 5 Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
17 h 15 Sports : Football.
Coupe du monde : en direct de Madrid.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
U.D.F. - R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Situations 82 : la Corse.
de P. Alfonsi et G. Ferraro.
(Lire notre sélection.)
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock
M. Ledoux.
Avec Serge Gainsbourg, M. Jack Lang, ministre de la culture, Paul Mc Carthey, Charlelie Couture, le groupe Foreigner, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Eclaireurs et éclaireuses de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac : Les appareils.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : l'Histoire très bonne et très joyeuse de Colinot Trousse-Chemise.
Un film de Nina Companeez.
22 h 20 Journal.
22 h 55 Cinéma : le Marchand des quatre saisons.
Un film de R. W. Fassbinder.
0 h 20 L'encyclopédie du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
Numéro 3 : Méliès ou le génie de la surprise.
0 h 50 Prélude à la nuit.
« Jardin sous la pluie » ; « L'Isle joyeuse », de C. Debussy.

Un statut particulier

SITUATION 82 : LA CORSE
A 2, 20 h 35.

Une émission sur la Corse à la veille d'une élection concernant le statut particulier de l'île, scrutin qui va permettre aux Corses d'élire leur première assemblée régionale. Cette émission après quelques autres : un « Nouveau Vendredi » de FR 3, un numéro de « Situation 82 » et une série des « Gens d'ici » interrompue en cours de diffusion. Ces reportages avaient privilégié tout particulièrement les opinions des indépendantistes et autonomistes. Ici, il semble que Philippe Alfonsi et Georges Ferraro, en interrogeant des représentants politiques de toutes tendances et des personnalités (un syndicaliste, un avocat, un historien, etc.) aient voulu recueillir le sentiment des insulaires face à une élection qualifiée d'historique. — M.G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Livres pour l'été (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (psychanalyse et violence) ; à 8 h 32, Le petit jardin : L'espace découvert ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : Nivernais - Morvan, avec R. Colas.
11 h 2, Amérique latine : rêves et routes (le Brésil).
12 h 5, Agora : Les Cahiers du Sud, avec A. Payre.
12 h 45, Panorama : avec Jean Markale.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Nord - Pas-de-Calais.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « La terre est si belle », de J. Green.
14 h 47, Départementale : à Saint-Paul-de-Vence.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : L'univers des Maeght, quarante-cinq ans d'aventure.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Ce qui fait rire.
17 h 32, La musique américaine au vingtième siècle : Anderson, List, Chatham, Lewis.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le paludisme.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Berlin ton danseur est la mort, d'E. Cormann, avec : B. Balp, R. Bensimon, A. Medina, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Schumann, Bach, Le Grand, Vallet, Respighi.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Schubert Haendel, Bartok.
12 h, Le royaume de la musique : Œuvres de Weber, Pleyel, Martin.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Musique légère.
14 h 4, Le ténor de A à Z : Œuvres de Donizetti, Leoncavallo, Puccini, Verdi, Meyerbeer, Millocker, Guridi.
15 h, Coup d'œil sur les concerts de Mozart.
17 h 2, Repères contemporains : Les concertos de Mozart.
17 h 30, Les intégrales : Les quatuors de Haydn
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Avec A. Hervé, piano ; M. Valois, guitare ; J. Bardi, contrebasse ; F. Laizeau, batterie.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (donné le 25 février 1982 en l'église Saint-Germain-des-Prés) : « Mors et vita », de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. H. Gallois ; chef des chœurs, J. Joulneau ; avec M.-A. Nicolas, violon solo ; P. Boumards, orgue ; sol. J. Chamonin, soprano ; N. Denize, mezzo ; D. Dhogan, ténor ; P. Gottlieb, basse
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Kurt Weill.

● **Mors et vita** (F.M., 20 h 30). — On redécouvre depuis quelques années la musique religieuse de Gounod comme on l'a fait pour celle de Liszt un peu plus tôt. La comparaison n'est pas fortuite : leur commune admiration pour la simplicité « évangélique » de Palestrina, leur souci de réintroduire les modes du plain-chant au sein du langage harmonique de leur époque, les rapprochent ; l'un et l'autre excellent à donner à un nombre d'idées relativement restreint une dimension qui peut sembler disproportionnée si l'on oublie que, le propos étant ici une méditation sur la mort, le jugement dernier et la vision, par saint Jean, de la Jérusalem céleste, le rôle de la musique n'est pas de se faire constamment remarquer par elle-même. D'où des inégalités d'inspiration que les conditions un peu hâtives dans lesquelles ont été menées les répétitions accentuent parfois : on aurait souhaité plus de nuances, de recueillement, de respirations. — G.C.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 25 JUIN

- R.T.L., 21 h, *Valdez*, film d'E. Sherin ; 22 h 30, Chrono : actualité de l'automobile.
- T.M.C., 20 h 35, *la Horde sauvage*, film de J. Kane ; 22 h 10, Chrono : actualité de l'automobile.
- R.T.B., 21 h 30, Festival de la chanson française de SPA.
- TELE 2, 20 h 50, Coupe du monde de football.
- T.S.R., 20 h 05, Dallas ; 21 h, Histoire de la vie.

SAMEDI 26 JUIN

- R.T.L., 21 h, *la Meilleure Part*, film d'Y. Allégret ; 22 h 30, *le Grand Couteau*, film de R. Aldrich.
- T.M.C., 20 h 35, *les Filles d'Adam*, film de E. Le Hung.
- R.T.B., 20 h, *Cinq cartes à abattre*, film de H. Hathaway ; 21 h 45, Festival de la chanson française.
- T.S.R., 20 h 55, Chantons français.

DIMANCHE 27 JUIN

- R.T.L., 21 h, *Impossible objet*, film de J. Frankenheimer.
- T.M.C., 20 h 35, *Rodeo Girl*, film américain.
- R.T.B., 20 h, Variétés ; 21 h 45, Feuilleton : Mozart.
- T.S.R., 20 h 55, L'inventaire des campagnes ; 22 h, *Aïda*, opéra de Verdi.

LUNDI 28 JUIN

- R.T.L., 21 h, Coupe du monde de football.
- T.M.C., 21 h, *Et pourtant elle tourne*, film de F. Raoul-Duval.
- R.T.B., 20 h 35, *la Neige en deuil*, film de E. Dmytryk.
- TELE 2, 20 h 50, Coupe du monde de football.
- T.S.R., 21 h 35, Série : « L'inventaire des campagnes ».

MARDI 29 JUIN

- R.T.L., 21 h, Coupe du monde de football.
- T.M.C., 21 h, La chasse aux trésors.
- R.T.B., 20 h 55, Feuilleton : « Lucien Leuwen ».
- TELE 2, 20 h 50, Coupe du monde de football.
- T.S.R., 21 h 35, Série : « L'inventaire des campagnes ».

MERCREDI 30 JUIN

- R.T.L., 21 h, *la Chevauchée des sept mercenaires*, film de G. Mc Cowan
- T.M.C., 21 h, *Comment noyer le docteur Mracek*, film de V. Vorlicek.
- R.T.B., 21 h 05, Jeux sans frontières.
- T.S.R., 20 h 05, Jeux sans frontières.

JEUDI 1[er] JUILLET

- R.T.L., 21 h, Coupe du monde de football.
- T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, *Deux rouquins dans la bagarre*, film de A. Dwan.
- R.T.B., 20 h 20, *la Chute de l'empire romain*, film de A. Mann.
- TELE 2, 20 h 50, Coupe du monde de football.
- T.S.R., 21 h 35, Série : « L'inventaire des campagnes ».

Rappel des émissions

Mercredi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
J.-P. Moscardo, F. Laurent et Bernard.
A la suite de la mort en février dernier de deux Tunisiens qui tentaient de franchir clandestinement la frontière franco-italienne, une enquête sur l'immigration en France et en Italie.

21 h 35 Magazine : Les vaches sacrées.
de Giroud.
Baudelaire.
Après Hugo, Diderot, Proust, un portrait du premier poète moderne précurseur de Rimbaud et des surréalistes.

22 h 40 Document I.N.A. : La leçon de musique.
Une émisson de M. Clary.
Réal. : B. Sobel.
L'évolution du travail musical sur la Fugue en la mineur *BWV 1001 de Bach, en compagnie du guitariste et luthiste Julian Bream et la guitariste anglaise Cheryl Grice.*

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Argentine-Salvador, en direct d'Alicante.

22 h 50 Concert Sravinsky.
Par le Nouvel Orchestre de Radio-France, dir. G. Amy.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : « Au bout du compte ».
Un téléfilm de G. Chouchan.
Avec M. Garrel, R. Rochette, P. Defrance, etc. (Rediff.).
Bernard Kerbriant, directeur général d'une usine métallurgique à Lille, apprend qu'on n'a plus besoin de ses services. Il est confronté aux dures réalités du chômage. A voir.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récital du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh.

22 h 30, Nuits magnétiques : L'agression.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.

21 h, Concert (en direct de la villa Médicis de Rome). *Récital* de clavecin de Scott Ross.

23 h 15, La nuit sur France-Musique : le club des archives : œuvres de Mozart, Beethoven.

Jeudi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.

12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.

13 h 50 Objectif santé :
Promenades en mer.

17 h 40 C'est à vous.

18 h 25 Un, rue Sésame.

18 h 30 Lancement de la fusée Soyouz.
En direct de Baïkonour.

18 h 50 Les paris de TF 1.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les formations politiques.
L'U.D.F.

20 h Journal.

20 h 35 Sport : Football.
Coupe du monde : France-Tchécoslovaquie, en différé de Valladolid.

21 h 10 Téléfilm : Les mamelles de Tirésias.
D'après G. Apollinaire ; réal. : J.-C. Averty. Avec M. Muller, B. Valdeneige, B. Cara, R. Crapp.
Pièce en deux actes de G. Apollinaire sur la mutation d'une femme qui devient Tirésias, symbole de la procréation.

22 h 10 Les grandes expositions : Trésors de Géorgie.
Réal. : J. Plessis.
Objets de bronze des troisième et deuxième millénaires avant notre ère : cent vingt-deux pièces issues des musées et de l'Institut de manuscrits de Tbilissi.

22 h 40 Série : Les transports du futur.
Les chercheurs d'espace.
L'évolution de l'aéronautique et les secrets de l'aérodynamisme.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.

15 h Sports : tennis.
Tournoi de Wimbledon.

17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde : France-Tchécoslovaquie, en direct de Valladolid (à 18 h : arrivée du Tour de l'Aude de cyclisme). 18 h 15 : football.

19 h 5 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.

20 h Journal.

20 h 35 Débat : L'heure de vérité.
Avec Jacques Chirac, maire de Paris, ancien président du R.P.R.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Tom Petty, Squeeze, John Hammond, Jonathan Richman.

23 h Journal.

23 h 15 Sports : football.
Coupe du monde : Algérie-Chili, en différé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Pour les jeunes.
Carroyage nº 4 ; La cuisine voyageuse : Nono.

18 h 35 Lancement de la navette soviétique.
En direct de Baïkonour.

18 h 55 Tribune libre.
Comité communiste pour l'autogestion.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il *était une fois l'homme.*

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma sans visa : « Gare centrale ».
Film égyptien de Y. Chahine (1957), avec H. Roustom, F. Shawqi, Y. Chahine, H. Al Baroudi, A. Nadji (v.o. sous-titrée. N.)
Un vendeur de journaux à la gare du Caire, boiteux et simple d'esprit, s'éprend d'une prostituée qui se refuse à lui. Il décide de la tuer.
Le bouillonnement social d'un monde clos où se côtoient des prolétaires en grève et des truands, des activités normales et des commerces illicites. Atmosphère de violence, de drame et de souffrance. Pour mieux connaître Youssef Chahine.

21 h 50 Débat à propos du film « Gare centrale ».

22 h 40 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
La Symphonie de Salzbourg, de Mozart, par l'Orchestre des solistes de Berlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.

8 h, *Les chemins de la connaissance :* Autres temps, toujours Freud, le nom de Signorelli et le trouble sur l'Acropole ; à 8 h 32, Dans le sillage de Jean Rostand : le centre Jean-Rostand, ouverture sur la vie ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.

9 h 7, Matinée de la littérature.

10 h 45, Questions en zigzag : « Histoires extraordinaires de la mer », avec R. de La Croix.

11 h 2, *Jeunes chorégraphes : J. Patarrozzi, N. Frize.*

12 h 5, Agora : les singularités de la France antarctique, avec J. Baudry.

12 h 45, *Panorama : avec Jean Durry.*

13 h 30, Renaissance des orgues en France : dans le Nord-Pas-de-Calais.

14 h, Sons : Carnaval à Venise.

14 h 5, Un livre, des voix : « L'Homme au parapluie et autres nouvelles », de R. Dahl.

14 h 47, Départementale : à Aix-en-Provence, émission spéciale « Cézanne ».

15 h 30, La radio sur la place : Paul Cézanne aujourd'hui.

16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.

17 h, Roue libre.

17 h 32, Semaine de musique contemporaine à Rome : Dusapin, Geay, Vacchi.

18 h 30, Feuilleton : « La Cinquième Planète », d'après F. et *G. Hoyle.*

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine, les prédispositions aux maladies, avec le professeur *J. Dausset.*

20 h, « Cinq jeunes filles de Venise », de C. Delarue. Avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, etc.

21 h 27, *Hors texte :* C. Delarue.

22 h 30, Nuits magnétiques : l'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, *Musiques du matin : œuvres de Stamiz,* Fauré, Schubert, Rossini, Santa Maria, Mozart, Schumann, Guédron.

8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican).

9 h 5, *L'oreille en colimaçon.*

9 h 20, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Charpentier, Bizet, Galibert, Bourgault-Ducoudray, Debussy, Schmitt, Sifuer, Rabaud, Le Boucher, Wormser, Erlanger.

12 h, Le royaume de la musique : œuvres de J. Brahms.

12 h 35, Jazz.

13 h, Musique légère : *œuvres de Pouly, Dubois, Rossini, Komzak.*

14 h 4, (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Liszt, Wolf, Britten, Berlioz, Mendelssohn.

17 h 2, Les intégrales : œuvres de Roussel.

18 h, Jazz.

19 h, Studio-Concert (en direct de la villa Médicis) : musique italienne et française du dix-septième siècle.

20 h, Actualités lyriques.

20 h 30, Concert : « Messe en ut majeur » et « le Christ au mont des Oliviers », de *Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique* et les chœurs de Radio-France. Dir. : R. Welkert ; chef des chœurs : J. Jouineau ; sol. : S. Nigoghossian, V. Reinhart-Kiss, W. Raffeiner, M. King.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Kurt Weill.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 JUIN

– *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France Inter, à *19 h 15.*

APRÈS LES CRITIQUES DE M. GUY THOMAS

Le malaise de la rédaction de « Soir 3 »

Les vives critiques formulées par M. Guy Thomas, président de FR 3 à l'encontre de la rédaction de « Soir 3 » et publiées dans *le Matin de Paris (le Monde* du 23 juin) ont suscité un grand émoi parmi les journalistes de la chaîne. A l'issue de la conférence de rédaction du 22 juin, ceux-ci ont publié un communiqué dans lequel ils *« prennent acte des appréciations formulées par M. Thomas, mais s'étonnent qu'il ait choisi de les confier à un organe de presse sans en avoir jamais fait part à l'ensemble de la rédaction ».*

***« Choqués », « froissés »*, déçus par des propos *« traumatisants »*... On ne peut pas tout mettre sur le compte du tempérament souvent jugé *« intempestif »* et entier d'un président qui n'a pas l'habitude de nuancer ses propos, et les journalistes sont inquiets des décisions qui pourraient être prises. En attendant, ils s'accordent pour estimer urgente une réflexion collective sur la formule du journal du soir. M. Maurice Séveno, directeur de « Soir 3 », avait de toute façon prévu d'organiser un séminaire de travail les 10 et 11 juillet.**

Si M. Guy Thomas se défend de vouloir mettre en cause M. Maurice Séveno, c'est pourtant bien ainsi que son intervention a été perçue par plusieurs journalistes. *« C'est une gifle publique »*, disent certains, soucieux de ne pas se désolidariser d'une équipe et de son responsable, *« embarqués désormais sur le même radeau ».*

Si la rédaction souhaite améliorer un journal dont elle reconnaît les imperfections, elle est divisée sur l'ampleur et les modalités de la réforme à entreprendre. Pour M. Michel Naudy, commentateur politique et membre du P.C.F., *« Soir 3 » n'a besoin que de perdre ses défauts de jeunesse)*, la faiblesse des moyens mis à la disposition du journal lui semblant la cause principale des difficultés actuelles. Une des présentatrices, Mme Francine Buchi, de son côté, insiste sur le manque d'homogénéité de la rédaction, *« difficile à vivre »* lorsqu'il s'agit de cautionner les commentaires *« engagés »* prononcés à l'antenne, qui traduisent parfois une conception subjective de l'information. *« Il fallait réparer une injustice,* dit-elle, *en introduisant des sensibilités qui avaient été exclues, mais l'on semble désormais admettre qu'il y ait un journal d'opinion »*, ce qu'elle déplore.

Pour sa part, M. Guy Thomas estime que le malaise de sa rédaction est uniquement dû *« à une erreur totale de stratégie »* (longueur du journal, manque de préparation de quelques journalistes, mauvaise hiérarchisation de l'information). Quant à M. Edouard Guibert, conseiller auprès du président pour les affaires d'information et de journalisme, sans remettre totalement en cause la formule de « Soir 3 », il estime lui aussi nécessaire quelques aménagements, et souhaite désamorcer les conflits latents. – A. Co.

ENTRETIEN AVEC M. ÉDOUARD GUIBERT

L'inadéquation des ambitions et des moyens

« Où en est, selon vous, l'information à FR 3 ?

– Si l'on parle d'information sur FR 3, il ne faut pas assimiler l'ensemble des journaux régionaux et l'édition de Soir 3, diffusée, elle, à l'échelon national, car, dans son ensemble, la chaîne se porte bien.

» Nous sommes parvenus, sur un exercice budgétaire, à éviter tout dérapage financier, et aucune des dépenses engagées n'a remis en cause l'équilibre de la société. La situation de nombreux collaborateurs a pu être régularisée, l'électronique développée dans de bonnes proportions, sans que des conflits majeurs se manifestent. Nous avons lancé le journal de Grenoble; celui du Mans est passé de dix à vingt minutes, alors que celui de la Corse devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année.

» Le bureau de Bordeaux réalise désormais une édition quotidienne de la mi-journée, le magazine hebdomadaire de Reims est satisfaisant, et des émissions en langue occitane ont été inaugurées dans la région de Toulouse. Les programmes d'outre-mer ont été améliorés et développés, notamment en Nouvelle-Calédonie. Enfin, nous avons ranimé un système de formation professionnelle depuis trop longtemps en létargie. Voilà un bref bilan de santé qui prouve que FR 3 a bougé, et que la chaîne peut aborder avec sérénité l'année 1983 et la régionalisation.

– Vous excluez Soir 3 de ce bilan positif ?

– Il est honnête que la direction de la chaîne reconnaisse que Soir 3, dans sa forme actuelle, appelle de nombreuses questions. Les journalistes eux-mêmes s'interrogent. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les responsables du journal. Maurice Séveno a proposé de son côté l'organisation d'un séminaire de réflexion le week-end des 10 et 11 juillet, et il est prévu de mettre à plat le dossier et d'en discuter collectivement. Mais il fallait bien un recul d'au moins quatre mois pour faire le point sur l'expérience.

– Etes-vous aussi critique que M. Guy Thomas ?

– Je n'ai pas à commenter les propos attribués à Guy Thomas. Quant aux critiques, elles doivent être relativisées. Il faut d'abord se figurer le cadre de travail de la rédaction de Soir 3 : des installations techniques des plus archaïques et des plus inadaptées, une rédaction séparée géographiquement de son studio d'enregistrement; un nombre trop limité de journalistes, notamment de spécialistes, quatre équipes de tournage, deux seulement pendant le week-end. Cette pénurie de moyens explique déjà une partie des faiblesses du journal. TF 1 et Antenne 2 ont paradoxalement davantage de facilités que FR 3 pour se procurer les images tournées par nos bureaux en province. Un comble ! Mais la régie étant partagée entre Soir 3 et le journal d'Ile-de-France, comment éviter les goulets d'étranglement ?

– Ce sont des problèmes internes qui ne sont pas forcément perceptibles par le grand public. Ce qu'il déplore surtout c'est le parti pris politique des journalistes.

– Une des exigences de la nouvelle télévision était de lever les interdits. Il n'était que justice d'ouvrir enfin les portes à des courants qui avaient été écartés volontairement de l'audiovisuel. C'était le cas des journalistes communistes. Source d'enrichissement pour le journal, l'arrivée de deux d'entre eux a suscité un ton nouveau, un discours inhabituel et peu conventionnel par rapport aux journaux précédents. D'où la surprise des téléspectateurs, leur malaise. Que certains commentateurs aient pu laisser filtrer des propos « engagés », c'est possible, et même probable. Ce n'est pas une raison pour imputer cette attitude à toute une rédaction. Que je sache, Alain Schmidt, l'unique journaliste politique de l'avant-changement, ne partage pas les opinions de Michel Naudy, engagé à l'automne. Ils apparaissent tous deux régulièrement à l'antenne, témoignant ainsi du pluralisme.

– Et le manque de professionnalisme que déplore M. Guy Thomas ?

– En refusant le règne du présentateur vedette, en appelant à une mobilisation de tous les journalistes pour participer au journal et apparaître éventuellement à l'antenne, en instaurant un système de promotion des très jeunes journalistes, Soir 3 prenait le risque de sacrifier une part de ce « professionnalisme ». La machine apparaît moins bien huilée que précédemment, et la forme a subi quelques dérapages. Le langage télévisé n'est pas inné; il nécessite un apprentissage qui manquait aux nouveaux journalistes.

– L'engagement de journalistes communistes primait donc sur le souci de professionnalisme ?

– Les deux ou trois nouveaux journalistes engagés sont de bons professionnels, mais il est exact qu'ils n'étaient pas bien préparés à la télévision et qu'il aurait été injuste de prolonger leur mise à l'écart à cause de leur appartenance politique. Prenons un exemple intéressant même s'il est un peu outrancier. Jusqu'en 1974, n'existaient à la télévision portugaise que des lecteurs de communiqué, et non pas de vrais journalistes. Quand la révolution est arrivée, il est devenu urgent d'instaurer une information libre, différente, à laquelle plus personne n'était vraiment préparée. Comment aurait-il été possible de différer la réintégration des sensibilités si longtemps exclues à l'antenne ? Toutes proportions gardées, la télévision française a connu ce genre de difficultés, et le stage d'initiation aux techniques audiovisuelles suivi pendant quatre semaines par les nouveaux venus n'était pas suffisant.

» Sans nier quelques réussites (la suppression du téléprompteur pour instaurer un ton plus naturel, le souci du pluralisme, de l'information explicative...), il faut agir vite : d'abord respecter impérativement le cadre des trente minutes qui favorise un style plus direct et incisif; revoir la ventilation des moyens entre le « 19 h. 10 » et le « 23 h. »; peut-être mettre en question le système des présentateurs à tiroir... Le nouveau Soir 3 a surtout souffert d'une inadaptation des ambitions aux ressources. Il faudra corriger la formule, mais pas revenir en arrière. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Sur les grandes ondes

JEUDI 24 JUIN

– Europe 1, 20 h : Le sommeil et les insomnies.

SAMEDI 26 JUIN

– R.M.C., 12 h 45 : Les livres de l'été.

– France-Inter, 20 h 5 : La tribune de l'histoire : la France des précieuses.

DIMANCHE 27 JUIN

– R.T.L., 18 h 15: Le grand jury R.T.L.-« le Monde », avec M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député (U.D.F.) du Calvados.

– Europe 1, 19 h : Le club de la presse, avec M. André Lajoinie, secrétaire du comité central du P.C.

LUNDI 28 JUIN

– R.M.C., 16 h 15 : Les grands procès de l'histoire : l'affaire Rohard.

– France-Inter, 17 h : La musique des musiciens, avec Maurice André (trompettiste).

MARDI 29 JUIN

– Europe 1, 20 h : « Radio libre » aux festivals de musique.

AU SÉNAT: la réforme de l'audiovisuel

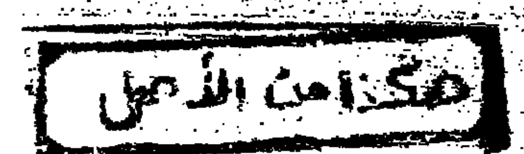
Le Sénat a repris, mardi 22 juin, la discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle.

Sur proposition de la commission, *les sénateurs ont calqué la* composition des comités régionaux sur celle du Conseil national de l'audiovisuel, notamment en prévoyant la représentation des associations familiales et sociales, des associations de consommateurs et de téléspectateurs, et des entreprises de communication. Avec l'accord du gouvernement, ils rendent facultative la participation des collectivités territoriales au budget de fonctionnement des comités régionaux.

Le Sénat avait, jeudi 17 juin, adopté un amendement qui conférait à la haute autorité une prérogative importante : celle de donner son approbation aux cahiers des charges avant leur publication par décret. Abordant l'examen du chapitre des actions de l'Etat dans le service public, les sénateurs, sur proposition du rapporteur M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), ont voulu préciser l'objet et la nature des obligations des cahiers des charges, notamment les règles relatives à la diffusion des œuvres lyriques, dramatiques ou musicales.

M. Fillioud, ministre de la communication, a ensuite demandé à la *majorité sénatoriale de ne pas prévoir* dans un texte de loi un cadre trop rigide pour la diffusion des œuvres cinématographiques. *Finalement les sénateurs ont adopté* un amendement d'une portée plus réduite, sur l'initiative du ministre, qui précise seulement que les cahiers des charges *« doivent comporter des conditions concernant la diffusion des œuvres cinématographiques et notamment le nombre de films français et la proportion de films étrangers qui seront diffusés ».*

En séance de nuit, la Haute Assemblée, suivant en cela sa commission des affaires culturelles, décide de porter de trois à cinq ans la durée du mandat des administrateurs du conseil d'administration et de modifier la composition de ce conseil. Ce dernier comprendrait : deux parlementaires désignés respectivement par l'Assemblée nationale et par le Sénat ; quatre représentants de l'Etat ; un administrateur désigné par la haute autorité ; un administrateur désigné par le Conseil national de la communication audiovisuelle ; quatre représentants des sociétés nationales de programmes ; quatre représentants du personnel de l'établissement.



PHOTO

Le jardin aux mille milliards d'images

LE parc et le château de Versailles sont un lieu de rêve pour le photographe, puisqu'il lui suffit de s'y transporter pour obtenir en même temps la lumière, la géométrie, l'architecture, la statuaire, l'isolement, l'irruption de promeneurs aux silhouettes étranges, quand ce ne sont pas carrément des fantômes. Tout est là à la fois : gerbes des fontaines, hommes-crapauds, colonnades, ogives, ombre des futaies, brume des soirs, il suffit d'avancer, de tourner la tête, de piocher, les perspectives bougent, les nymphes succèdent aux satyres, des cerfs se noient dans les bassins, les sagittaires caracolent, les lignes se heurtent en brisant des angles, les possibilités photographiques de Versailles ne seront jamais épuisées. Comme Queneau avait fabriqué un livre qui contenait *Cent mille milliards de poèmes*, voilà le jardin aux mille milliards d'images...

Lieu de rêve, aussi, pour le photographe, parce que, aller à Versailles, pour lui, c'est marcher dans les pas de ceux qu'il aime, ses maîtres, connus ou inconnus, il peut bien se perdre, à un moment ou à un autre, il retombera sur Atget et lui lancera : « Salut vieux frère ! », et la touriste américaine qui le verra, à 50 mètres de là, parler au vent, se dira : « Décidément, ces photographes n'ont pas toute leur raison... »

Ainsi la direction du patrimoine au ministère de la culture, sous la direction de Pierre Barbin, propose, dans les galeries du Grand Palais, une colossale exposition de photographies sur Versailles, les épreuves originales sont très soigneusement encadrées, avec des variations subtiles de bois d'une salle à l'autre, le palissandre vire à l'ivoire, les éclairages ont été réduits pour ne pas outrager les vieux collodions ou albumines. Si l'exposition thématique, *a priori*, a toutes les chances de raser ses visiteurs, celle-ci échappe, magnifiquement, au piège. L'air conditionné est bien réglé et l'espace, avec ses bancs de pierre, ses orangers, ses vasques et ses palmiers, a un petit côté patio, jardin d'été, idéal en cette saison.

Toutes les institutions publiques ou privées, les musées, les galeries, les archives et les agences, les particuliers ont prêté main forte et on chercherait en vain l'épreuve manquante. Le photographe professionnel se doit, un jour ou l'autre, pour faire ses classes, de passer l'« épreuve » Versailles, et des gens aussi différents que Lartigue, Doisneau, Barbey, Requillart, Turbeville, Boudinet ou Gruyaert se retrouvent à faire bon ménage, comme si Versailles était la maîtresse secrète et bien partagée de tous les photographes. Un nouveau venu, Mathias Schmitt, prouve en trois photos beaucoup de malignité.

Cette exposition qui est, on l'aura deviné, une vraie réussite ne rend pas seulement hommage aux photographes, mais à leurs ancêtres anonymes, maçons, architectes, géomètres, manieurs de truelles et pousseurs de brouettes qui ont élevé la matière, l'enchantement sur lesquels ils s'appuient.

H. G.

* « Versailles, Palais d'images » Photographies 1852-1982 aux Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 12 juillet.

DANSE

KAZUO OHNO, DE MUNICH A AVIGNON

L'enfant qui n'est pas encore né

KAZUO OHNO tient à la main une fleur de papier. Il regarde au-dedans de lui, sourit. Il porte une brassière blanche, nouée le long de son dos avec des effets de fronce. Il se tient immobile, ses jambes sont nues, ses genoux se touchent, ses pieds se tournent légèrement l'un vers l'autre. Il n'est pas immobile. Des saccades parcourent le réseau de veines escarpées qui gonflent sa peau, il les suit des yeux, ravi. Les saccades provoquent, semble-t-il, le vrombissement de machines lointaines qu'il écoute et qui, par retour, porte ses gestes. Il se cambre, saute, lance les bras dans des attitudes de nageur aveugle : il est l'enfant dans le ventre maternel, attiré par les notes acides d'un kotoinstrument à treize cordes sur lequel sa mère jouait un air, le même air. D'autres aussi peut-être, dit-il, mais il se souvient de celui-là, mêlé au vacarme monotone d'une aciérie auprès de laquelle il habitait. Une gynécologue lui a dit que l'enfant qui n'est pas encore né devait entendre ce genre de bruit. Cet enfant qu'il cherchait comment représenter quand il a vu revenir de chez le vétérinaire le couple de chats qu'il avait fait castrer. Autour du ventre ils portaient une large bande attachée sur le dos par des épingles avec des effets de fronce...



Ses vêtements, le costume noir sur la chemise blanche au col ouvert, les robes à volants, la sorte de soutane trop grande rattrapée par une ficelle, le manteau en rideau de dentelles, les chapeaux-jardin, chaque élément de cette panoplie — attirail rituel de quelque tendre et antique magie — a son histoire. La plupart ont connu un long voyage, de Paris, où une amie japonaise mariée à un Français les a choisis dans les boutiques de fringues, à Vancouver, où elle habite, au Japon, où elle les lui a envoyés, où il enseigne. Mais il y a quelque chose que nul, dit-il, ne peut enseigner, la découverte intime de cette évidence : danser, c'est vivre.

La plupart de ses disciples expriment une violence torturée dont ils cherchent la maîtrise, le dépassement. Kazuo Ohno se coule dans la douceur du moment de mourir. *« Avant de lancer la violence, on doit la tourner contre soi, en faire l'expérience. »* Savoir. Quelque chose de diabolique existe en lui, dit-il, qui transparaît dans sa danse. A vingt-cinq ans, il s'est converti au protestantisme, a considéré son art comme une rédemption. Pourtant il sait que *« l'au-delà n'est pas ailleurs »*, il est dans la force de l'émotion qui lui fait accomplir les gestes par lesquels il rejoint sa mère, ou la Argentina. Une force irrépressible dans laquelle il a appris à se diriger, comme il a appris quand il étudiait le sport — car il a débuté comme gymnaste — et puis la danse, à connaître la pulsation de ses muscles, le voyage des sensations le long de ses nerfs.

Après le Festival de Munich (*Le Monde* daté 6-7 juin), Kazuo Ohno est allé à Montpellier pour les rencontres Nord-Sud. Il va ensuite à Copenhague, Genève et Avignon. Avant Avignon, il sera à Barcelone. Il dit qu'il voudrait danser dans les rues crapuleuses du Barrio Chino et ne pas y paraître comme un étranger.

COLETTE GODARD.

Festivals de musique

A L'ÉTRANGER

ATHÈNES *(2 juillet-25 septembre).* — 1, rue Voucourestiou, Athènes TT 133

BARCELONE *(1-31 octobre).* — Festival international de musique, Amadeu Vives 3, Barcelone-3 ; tél. 317-99-28.

BAYREUTH *(25 juillet — 28 août)* Bayreuther Festspiele, Postfach 2320, 8580 - Bayreuth ; tél. 20221.

BERLIN-OUEST *(septembre).* — Berliner Festspiele, Budapester Strasse 48-50, 1000-Berlin-30 ; tél. 26-34-1.

BRATISLAVA *(1-15 octobre).* — Palackeho 2, 89820-Bratislava (Tchécoslovaquie) ; tél. 33-10-64.

BREGENZ *(21 juillet-21 août).* — Bregenzer Festspiele, Postfach 119, Bregenz (Autriche) ; tél. (05-574) 22-811

BUDAPEST *(25 septembre-28 octobre).* — Festival international de musique, POB 80, 1366-Budapest-5 ; tél. 179-910.

DUBROVNIK *(10 juillet-25 août).* — Festival d'été, Od Sigurate 1, Dubrovnik (Yougoslavie) ; tél. 27-996.

EDIMBOURG *(22 août-11 septembre).* — Edinburgh Festival Society, 21 Market Street, Edinburgh EH1 1BW) ; tél. (031) 226-4001.

FLANDRES *(jusqu'au 23 octobre).* — Festival van Vlaanderen, Eugeen-Flageyplein 18, 1050-Bruxelles ; tél. (02) 648-14-84.

GLYNDEBOURNE *(jusqu'au 12 août).* — Festival Opera, Glyndebourne, Lewes, East Sussex, BN8 5UU (Angleterre) ; tél. Ringmer (0273) 812-321.

GOTTINGEN-HAENDEL *(17-22 juin).* — Göttinger Haendel-Festspiele Hainzholzweg 3/5, 3400-Göttingen (R.F.A.).

GRENADE *(20 juin-6 juillet).* — Festival de Grenade, Carrera del Darro 29, Granada ; tél. 958-22-52-01.

HANOVRE-HERRENHAUSEN *(10 juin-8 août).* — Kulturamt, Friedrichswall 15, 3000-Hannover-1 (R.F.A.).

HELSINKI *(26 août-10 septembre).* — Helsinki Festival, Unioninkatu 28, 00100-Helsinki-10 (Finlande) ; tél. (90) 65-96-88.

HOLLANDE *(jusqu'au 18 juillet).* — Holland Festival, Willemsparkweg 52, 1071 HJ Amsterdam ; tél. 723-320.

ISTANBUL *(20 juin-15 juillet).* — Istanbul Kültür ve Sanat Vakfi, Inonü Caddesi 92-94, Taksim, Istanbul ; tél. 45-19-12.

ISRAEL *(1-21 septembre).* — Festival d'Israël, Binyaney Ha'ooma, POB 6001, Jérusalem 91060 ; tél. (02) 531-273.

KASSEL-SCHUBERT *(1-3 octobre).* — Musiktage, Heinrich-Schütz Allee 33, 3500-Kassel-Wilhelmshöhe (R.F.A.).

LUCERNE *(14 août-7 septembre).* — Musikfestwochen, Postfach 424, 6002-Luzern ; tél. (041) 23-35-62.

MONTREUX-VEVEY *(27 juillet-4 octobre).* — Festival de musique, avenue des Alpes 14, CP 124, 1820-Montreux (Suisse) ; tél. (021) 61-33-84.

MUNICH-NYMPHENBURG. — *(23 juin-10 juillet).* — Freunde der Residenz Zuccalistrasse 21, 8000-München-19.

MUNICH *(8 juillet-3 août).* — Münchner Opernfestspiele, Bayerische Staatsoper, Maximilianstrasse 11, 8000-München-22 ; tél. 218-51.

PEROUSE *(11 septembre-30 octobre).* — Sagra Musicale Umbra, Casa postale 341, 06100-Perugia ; tél. 21-374.

SALZBOURG *(25 juillet-30 août).* — Festspiele, Postfach 140, 5010-Salzbourg (Autriche) ; tél. (0-62-22) 425-41.

SANTANDER *(11 juillet-29 août).* — Festival international, Juan de la Cosa 3, 1°, Santander (Espagne) ; tél. (942) 21-05-08.

STRESA *(27 août-25 septembre).* — Settimane Musicali, Via R.-Bonghi 4, 28049-Stresa (Italie) ; tél. (0323) 31-095.

WEXFORD *(20-31 octobre).* — Theatre royal, High Street, Wexford (Irlande) ; tél. (053) 22-240.

Le théâtre dans les festivals d'été

BELLAC *(19 juin au 4 juillet).* — *Pour Lucrèce*, de Giraudoux, par le Centre du Limousin (4), qui continue les représentations le 6 à Vichy, le 8 à Tulle, le 11 à Boussac. Rens. : les Amis du festival, 87300 Bellac. Tél. : (55) 68-12-79.

PAU *(24 juin au 6 juillet).* — *Le Pain dur* par Roger Hanin (24), trois troupes locales et la Compagnie de l'oiseau-mouche. Rens. : Office du tourisme, 64000 Pau. Tél. : (59) 27-27-08.

PEZENAS *(26 juin au 5 juillet).* — Molière international avec *le Malade imaginaire* par le Théâtre national du Sénégal (26), *le Médecin malgré lui* par les Tréteaux de la Louisiane (27), *le Misanthrope* par Jean Le Poulain (29), *l'Etourdi* par le Rideau de Bruxelles (3), *les Fourberies de Scapin* par le Théâtre populaire romand (4). Rens. : Hôtel de ville, 34120 Pézenas. Tél. : (67) 98-14-15.

SAINT-CHINIAN *(1er au 4 juillet).* — Initiation à la comédie musicale de Broadway, des stages, des chansons, des claquettes avec Alan Jay Lerner, Liz Robertson, Virgil Thomson, Honi Coles, the American Dance Machine, Andreas Voutsinas. Rens. et inscriptions : 11, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : (1) 268-12-22.

CARCASSONNE *(1er au 29 juillet).* — *Le Pain dur* par Roger Hanin (20 et 21), les Colombaioni (27), *Jeanne au bûcher* avec Marie-Christine Barrault et l'Orchestre de Toulouse, dirigé par Michel Plasson (29), *l'Histoire du soldat* par Jérôme Savary (5 et 6), *les Possédés* par Denis Llorca (13 et 16), *Jules César* par Jean-Louis Martin-Barbaz (23). Rens. : Théâtre municipal, 11000 Carcassonne. Tél. : (68) 25-33-13.

PULLY-SUR-LAUSANNE *(2 au 10 juillet).* — Le one-man-show et l'humour avec Bernard Haller, Jacques Villeret, Rufus, Alex Métayer, les Jeanne, Claude Nougaro, etc. Rens. : Service culturel Migros, 12, passage Saint-François, 1003 Lausanne, Suisse. Tél. : (021) 20-26-35.

SABLÉ-SUR-SARTHE *(3 juillet au 2 septembre).* — L'Unité et Cie (2, 3 juillet) *le Malade imaginaire* par le Centre dramatique des pays de Loire (23 juillet), *la Famille Tot* par le Théâtre de la Droute (14 août) ; rens. : Office municipal des loisirs. Hôtel de ville, 72300 Sablé. Tél. : (43) 95-04-17.

AVIGNON. VILLENEUVE - LÈS - AVIGNON *(voir* le Monde *du 25 mars).* Rens. : Syndicat d'initiative, cours Jean-Jaurès, 84 Avignon. Tél. : (90) 86-24-43 et 82-65-11.

VALREAS *(11 juillet au 31 août).* *Un chapeau de paille d'Italie* (6, 10, 14, 17, 20, 22 août). *Karl Valentin* (5, 9, 11, 19 août), *Noces de sang* (5, 9, 11, 19 août, à Richerenches). Rens. : Maison du tourisme, 84600 Valréas. Tél. : (90) 35-04-71.

VAISON - LA - ROMAINE - CARPENTRAS *(11 juillet au 14 août). Jules César*, par Jean-Louis Martin-Barbaz (17 et 19 juillet), *le Mariage forcé* et *le Malade imaginaire*, par Jean Le Poulain (3, 4, 5 août).

BILLOM *(12 au 25 juillet).* A 25 kilomètres de Clermont-Ferrand, stages animations, spectacles. *La Bête en Gévaudan* (12) *Audience* et *Vernissage* (15, 16), Living Theatre (17), Colombaioni (19, 20), la Compagnie de l'oiseau-mouche (22, 24), Carnaval (25), Théâtre pour enfants, jazz, chansons. Rens. : rue des Boucheries, 63160 Billom. Tél. : (73) 70-33-68.

SARLAT *(15 juillet au 11 août). Henri IV*, de Pirandello (22, 23), *la Servante amoureuse* (4 et 5), *le Rêve américain* (10, 11), Marionnettes de Philipe Genty (27), Daru (29), Dougnac (7), Tchouk Tchouk nougah (19), *Holocostum* (30 juillet, 3 août), *Protée* (31). Rens. : Office du tourisme, 24200 Sarlat. Tél. : (53) 59-27-67.

LA BAULE *(15 juillet au 19 août).* Festival itinérant : *le Malade imaginaire*, par Jean Guichard ; le *Rapport dont vous êtes l'objet*, de Havel, par le Centre dramatique des pays de Loire. Rens. : 26, rue Montaigne, 49000 Angers. Tél. : (41) 88-54-90.

AIGUES-MORTES *(31 juillet au 17 août). Don Quichotte*, par Jean-Claude Sachot. *George Dandin*, par Jacques Alric. *Histoire du soldat*, par Jérôme Savary. Rens. : Bureau du festival, 30000 Aigues-Mortes. Tél. : (66) 51-81-86.

SETE *(27 juillet au 23 août)*, reprise après une interruption de cinq ans. Les Colombaioni (27), les Comedians (28, 29), le Théâtre du Miroir (30), le Zinc Theatre (4 août), Font et Val (11), Alex Métayer (13), Michel Boujenah (19), des clowns, des masques martiniquais, du Butoh, et les « performances » du Dog Troep. Rens. : Centre culturel, place Aristide-Briand, 34200 Sète. Tél. : (64) 74-66-97.

La saison théâtrale prochaine

A L'ATHÉNÉE

L'Athénée, poursuivant sa mission (offrir aux troupes subventionnées des conditions de travail de professionnels), reçoit, du 28 octobre au 18 décembre, Daniel Mesguich et le Théâtre du Miroir avec *Platonov*, de Tchekhov et, en janvier, un spectacle sur *Gertrud Stein*, par la compagnie de Viviane Theophilidès et Micheline Uzan, « Des femmes dans le texte ». La petite salle Christian-Bérard dans le dernier trimestre 1982, trois troupes régionales : Le Lézard dramatique (Lyon), avec *Mademoiselle Else* d'après Arthur Schnitzler, La Planchette (Villeneuve-d'Asq), avec *Entre chien et loup*, de Daniel Lemahieu, par Pierre-Étienne Heymann, et la Compagnie de la Goutte, avec *Ma Elo*, de Philippe Faure.

★ Renseignements : Athénée, Square Louis-Jouvet, 75009 Paris. Tél. : 742-67-81.

A AUBERVILLIERS

Le T.C.A. (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers), continue d'aller à la découverte des auteurs allemands en coproduisant avec la Salamandre et le Skarabaüs (à partir du 5 octobre) *Purgatoire en Ingolstadt*, de Marie-Louise Fleisser, par Hans Peter Cloos, qui avait présenté la saison dernière *Susn*, d'Achternbusch, tandis que dans la petite salle, du 2 au 12 novembre, vient l'irrésistible *Cabaret*, du groupe anglais People Show. En janvier, le T.C.A. présente *Diderot à Saint-Pétersbourg*, d'après Sacher Masoch par Max Denès et par Gabriel Garran, *Emily*, du Québécois Michel Garneau (auteur de *Quatre à quatre*). En avril, *la Peau dure*, d'après Raymond Gueron, par Christian Colin, et *Esther*, par Gabriel Garran.

★ Renseignements : Théâtre de la Commune, BP 157, 93304 Aubervilliers. Tél. : 833-16-16.

A SAINT-DENIS

Le Théâtre Gérard-Philipe continue son travail de découverte attachée à l'ambition de la qualité. En coproduction avec le Festival d'automne, il présente, du 28 septembre au 24 octobre, *Intrigue et amour*, de Schiller, par Jean-Marie Simon, en coproduction avec la Salamandre, qui vient pour le Festival d'automne avec *les Bas-Fonds*, de Gorki, du 3 au 28 novembre, et, « hors les murs », *le Saperleau*, de Gildas Bourdet, du 29 novembre au 12 décembre. Pour le Festival d'automne encore, et en coproduction avec le Jeune Théâtre national, *Œil pour œil*, de Jacques Audiard et Louis Charles Sirjacq, du 9 novembre au 9 décembre. En 1983, du 18 janvier au 20 février, *Calamity Jane*, de Benjamin Korn, avec Dominique Valentin.

★ Rens. T.G.P., 59, bd Jules-Guesde, 93207 Saint-Denis. Tél. : 243-00-59.

SÉLECTION

Cinéma

Cabaret de Bob Fosse

La montée du nazisme vécue dans l'inconscience par les bouffons vulnérables de Berlin by night, une complexe histoire d'amour, les fantastiques ballets de Bob Fosse, le chapeau melon de Liza Minelli et ses bottines, le sourire de Joël Grey et ses *paupières pailletées — qui* sont devenus aujourd'hui, des emblèmes.

ET AUSSI : Carte blanche à *Positif* (à la Cinémathèque française, les choix d'une revue). *Comment on s'est embarqué dans le ciné*, de Noël Burch (retour salubre aux origines). Coup *de chapeau à Claude Chabrol* (au Studio 43, le tour de la France en vingt-quatre films). *Brel*, de Frédéric Rossif *(chaque chanson, tout un* théâtre). *Hammett*, de Wim Wenders (un élégant hommage). *Passion*, de Jean-Luc Godard (les machineries de l'art).

Théâtre

La Voix humaine à Chaillot

Un téléphone, une femme encore belle, un homme au loin, l'amant qui est parti. Les derniers liens s'arrachent douloureusement à petits coups *de mensonges pieux*. Cette *femme* au téléphone se résorbe en elle-même, son amour inutile saigne sur le che*min en damiers où Anne Beranger*, translucide, fragile et émouvante vit le texte de Cocteau, auquel la musique de Francis Poulenc donne la noblesse de la tragédie. Mise en scène par Antoine Vitez *la Voix humaine* dit la pureté de la souffrance *d'amour. A Chaillot* à 18 h 15 *dans* le Grand Foyer, et jusqu'au 30 *les Géants de la montagne* dans la Grande Salle, jusqu'au 26 *Schliemann* à Gémier.

Musique

Festivals partout

La musique éclate partout en ce début d'été : même *l'oreppe* (Isère) se souvient que Stravinski vécut dans ses murs entre 1930 et 1934 et organise un Festival d'œuvres de son hôte jusqu'au 7 juillet (Hôtel de Ville, quai Dr-Jacquin, 38340-Voreppe ; tél. (76) 50-22-66), tandis qu'à *Romans*, les Semaines de musique contemporaine *ont un souffle* particulier, avec des œuvres de Stravinski, Cage, Xenakis, la création du *Paradis perdu* de Pierre Henry (le 2) et d'une cantate policière, etc. (jusqu'au 11 juillet). A *Colmar*, Münchinger officie aux Dominicains (Unterlin*den, du 24 au 27). Dans la grange* de George Sand défilent Ciccolini, Portal et le fameux Egorov encore mal connu en France (Nohant, les 25, 26, 27). Autre grange célèbre, celle de *Meslay* (et sa petite sœur de *La Besnardière*) où les Tallis Scholars, l'English Concert de T. Pinnock, Cuillou, font entendre Gesualdo, Monteverdi, Schütz, Cabrieli, Bach, etc. (25 au 27). Dans le minuscule théâtre de *Dironne*, de merveilleux concerts de musique de chambre *s'égrèneront jusqu'au 9 juillet*, avec Béroff, Portal, les Pasquier, le Fitzwilliam Quartet, Szeryng, etc. *Chambord* ouvre son château pour une grande fête à la Cour pendant deux jours (les 26 et 27, à partir de 14 h 30), tandis qu'à *La Rochelle* les Rencontres internationales d'art contemporain ouvrent leurs portes aux « États généraux du bruit » (du *24 juin au 10 juillet)*.

Musiques arabes

Quatre musiciens, quatre manières d'envisager la musique arabe, réunies en un concert-parcours. Has*sen El Charbi*, tunisien, virtuose du quanoun aux soixante-dix-huit cordes : la tradition. Ahmed Ben Diab, tunisien aussi, chant éclaté, *rupture des sons* : une démarche absolument personnelle, à la limite du jazz. Fawzi Al Aiedy, un Irakien qui a mêlé l'oud et le hautbois, les percussions et le cor dans une même vi*bration orientale. Djamel* Allam, algérien, berbère, la grande ballade de l'immigration, la « nouvelle chanson » (mercredi 23 juin, 20 h 45, Crand Auditorium de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e).

Le Havre dans la rue

Comme chaque année, la Maison de la culture du Havre organise un mois de musique et de théâtre dans *la rue. Sur le* thème de la *mémoire* collective, des peintres, des comédiens sont partis cette fois à la recherche du Havre *passé : cela donne* des murs, des marionnettes, des spectacles de toutes sortes qui se mêleront aux musiciens Sunda de Java, au Cirque du Trottoir... le point final de ce Juin dans la rue étant confié au groupe Hold-up qui projettera le *26 juin* ses images extravagantes sur l'architecture urbaine.

ET AUSSI : *Festival Mozart* de l'Orchestre de Paris : *Don Giovanni* (Champs-Elysées, les 23 juin, 1, 4, *7 juillet*). *Quatuors (Champs-Elysées*, le 24), Perlman et Barenboïm (Pleyel, les 25-27), Concertos de piano avec Barenboïm (Pleyel, le 30), etc. ; Haydn, Ravel, Brahms, par le Quatuor Viotti (Caveau, le 24) ; Percussions de Strasbourg (Citadelle de *Strasbourg*, le 25) ; *la Clémence de Titus* (Bruxelles, les 26, 29, etc.) ; *Il Tabarro* et *Paillasse*, avec J. Vickers (Opéra de Paris, les 26, 29, etc.) ; *Don Carlos*, avec M. Freni, N. Chiaurov, V. Luccetti (Opéra d'Avignon, les 28 juin, 1 et 4 juillet) ; Esterhazy Trio (*Saint-Merri*, le 29) ; *Mozart*, par l'Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec M.-A. Estrella (*Saint-Denis, le 30)*.

Danse

Festival d'Indonésie

Avant de se produire aux festivals de *Châteauvallon, Montpellier* et dans un certain nombre de villes françaises, les troupes de danse et de musique indonésienne se produisent actuellement sur plusieurs scènes parisiennes : *Le Ketjak de Bali* au Châtelet (grand spectacle traditionnel), *Les danses masquées de Madura en* alternance avec *Les danses du palais royal de Yogyakarta* au Théâtre du Rond-Point.

ET AUSSI : *le Ballet de l'Opéra du Rhin* au Théâtre des Champs-Élysées (dans la tradition néoclassique) ; *Jeune danse française* aux Bouffes-du-Nord : Joëlle Bouvier et Regis Obadia (une danse tellurique) ; série *Nouveaux chorégraphes* au Centre *américain* : S. Woodard et P. Giovenao avec le trombonne P. Zummo (25-26 juin, 21 heures).

Expositions

La Documenta de Kassel

La plus grosse manifestation internationale d'art contemporain, qui a lieu tous les quatre ans à Kassel, en République Fédérale d'Allemagne, vient de s'ouvrir. Pour la septième fois elle a déjà commencé à déplacer artistes, critiques, marchands et amateurs des quatre coins du monde. Elle était particulièrement attendue, avec l'espoir peut-être d'y voir clarifier une situation de la création d'aujourd'hui pour le moins compliquée. Mais les responsables ont pris, semble-t-il, un *malin plaisir* à brouiller quelques pistes. En faisant la part belle à l'expressionnisme revu *et corrigé* par la nouvelle *génération* allemande, et aux peintres de la « trans-avant-garde » italienne.

ET AUSSI : *Braque* et *Tanguy*, au Centre Georges-Pompidou. *Revoir Delacroix*, au musée du Louvre. *Le dessin d'animation français* à la galerie de la SEITA (rue Surcouf). *Picasso* et *Vostell*, au Centre culturel du Marais.

EXPOSITIONS

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries *contemporaines*.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. **Galeries contemporaines et forum.** — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. **Parcours des collections permanentes.** — Jusqu'au 11 octobre

CONTRASTES. **Acquisitions du cabinet d'art graphique.** — Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. — Salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

GRACIELA ITURBIDE. — Salon photo. Jusqu'au 4 juillet.

LA BOURSE DE L'IMAGINAIRE, de Fred Forest. — Grand foyer, premier sous-sol. Jusqu'au 28 juin.

LA ROCHELLE ET LE NOUVEAU MONDE. — Carrefour des régions, jusqu'au 4 juillet.

UN VOYAGE EN ALPHABET. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet (les 24 juin et 1er juillet, à 18 h, M. Maglione et M.-H. de Larminat commenteront l'exposition).

C.C.I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

B.P.I.

SILENCE ON JOUE ! — Salle d'actualité. Jusqu'au 28 juin.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. Art ancien de Géorgie soviétique. — Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

VERSAILLES, PALAIS D'IMAGES. Photographies 1852-1982. — Grand Palais, avenue Clemenceau (225-03-20). Voir ci-dessus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 juillet.

XVIIIe SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. De 10 h 30 à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE : Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. — ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Du 25 juin au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Julle. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur : Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROBERT WLERICK (1882-1944). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 28 juin.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et Industrie. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LEONARD DE VINCI : **LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers.** — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). — Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet ; **JEAN DUBUFFET, livres et estampes (récents enrichissements).** Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, **les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857.** — Bibliothèque nationale, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

AFFICHES INDIENNES D'AMÉRIQUE DU NORD. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juin.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; **CHAHINE, Paris, estampes.** Jusqu'au 1er août. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies 1816-1982. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

LES GRAVEURS ET LITHOGRAPHES DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS AUJOURD'HUI. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

PARIS-ROME-ATHENES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles. — Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim., L. et jours fériés, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Jusqu'au 19 septembre.

PICASSO. — Jusqu'à fin 1982 ; **GILLES ROUSSI : Machines inutiles.** — Jusqu'à fin juin ; **VOSTELL.** — Jusqu'à fin juillet. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28).

BOLDUC, FOURNIER, GRAHAM, Tableaux récents. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 septembre.

BENGT LINDSTROM, peintures, HANS WINBERG, sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. jusqu'au 8 juillet.

PIERRE-JOSEPH REDOUTE. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

AFFICHES POUR LE THÉATRE de peintres contemporains. — Théâtre national de Chaillot, entrée place du Trocadéro (505-14-50). Jusqu'au 30 juin.

L'ART ET L'ORDINATEUR. Peintures et sculptures. — Auditorium FNAC, forum des Halles (niveau 3). Jusqu'au 31 juillet.

J.-C. ELLEHAMMER. Inventeur danois. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h ; Dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Du 18 juin au 17 juillet.

EXPOSITION INTERNATIONALE *DES AFFICHES DE BAGDAD.* — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). Jusqu'au 7 juillet.

MEUBLES CORÉENS ANCIENS. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ; mercredi, jusqu'à 20 h. Jusqu'au 13 juillet.

CHAILLOT, PASSY, AUTEUIL. Promenade historique dans le seizième arrondissement. — Mairie annexe du seizième, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

ART ET METIERS DU LIVRE. — Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. De 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.

Galeries

AUTOUR DE LA NOUVELLE FIGURATION. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 30 juin.

LE RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS. — Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

POUR MON PLAISIR, XIXe-XXe siècle. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 22 juillet.

LA PEINTURE SURRÉALISTE EN ANGLETERRE 1930-1960. — Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 juin.

HOMMAGE A HENRI CREUZEVAULT : **peintures, aquarelles, gouaches, dessins, collages des années 1930 à 1955.** — Galerie Creuzevault, 58, rue Mazarine (326-67-85). Jusqu'au 30 juin.

SCULPTURE ET COULEUR : Brown, César, Dubuffet, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juillet.

REFLETS DE G. HEYM, E. LAKER-SCHULER, *G. TRAKL,* à travers les œuvres de T. Kriesi, P. Raompapas, Simossi, R. Tzolakis. — Le roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 30 juin.

CHAT PLUS QUE CHATS. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ARTISTES DE LA DOCUMENTA VII : Boetti, Cragg, Disler, etc. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 31 juillet.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. — L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

L'AUTRE FACE DE L'ART EN SARDAIGNE : Brandu ; Casula ; Contini ; Pantoli ; Panzino ; Ross. — Espace Du et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34). Juin-juillet.

ANDRÉ CHABOT, un environnement. Suzanne Mahlmeister. Installation. — Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 13 juillet.

GRACIA BARRIOS, peintures, dessins. — Aux anysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile (354-02-70). Jusqu'au 28 juin.

G. BARUCHELLO. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 3 juillet.

MAHDJOUB BEN BELLA. — Galerie M. Ozenne, 22, passage Véro-Dodat (326-26-99). Jusqu'au 3 juillet.

BLAIS. — Y. Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 30 juin.

FRANCISCO BORES, 1923-1972. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. — Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

BRAQUE ET LA MYTHOLOGIE. — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 17 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 juillet.

ALAIN CARRE. — Galerie Fahrenheit, 48, rue Dauphine (354-83-30). Jusqu'au 10 juillet.

LUC CHAPELAIN, totems bois 78-82. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 1er juillet.

HENRI CHAPU, 1833-1891, dessins. — Galerie Greiner et J. Roy, 43, rue de Verneuil (260-99-96). Jusqu'au 8 juillet.

ROMAN CIESLEWICZ. Collages. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 8 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 16 juillet.

IVAN CONTRERAS-BRUNET. — Peinture, grillages, aquarelles. Galerie Paris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 7 juillet.

ALAIN DELPECH, **gravures.** — Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 30 juin.

DEOM. Dessins mine de plomb. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 12 juillet.

ÉRIK DESMAZIÈRES, gravures 1972-1982. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 3 juillet.

ERIK DIETMAN. Transes... — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'à fin juin.

HERVÉ DI ROSA. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 30 juin.

MAX ERNST, œuvre gravé et sculptures. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 17 juillet.

GÉRARD GASIOROWSKI, l'académie Worosis-Kiga. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 17 juillet.

GILLES GHEZ. — « Bar de l'Aventure », C. Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'à la fin juin.

MAURICE HENRY, dessins surréalistes 1927-1947. — Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 8 juillet.

JEAN-PAUL HUFTIER, l'île vierge. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 juillet.

ISCAN, peintures, dessins. — Galerie J. Peyrole, l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTIAN JACCARD, **anonymes calcinés du dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle.** — Galerie J. Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 10 juillet.

KISHIO SUGA. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 juillet.

G. LARDEUR, Dialogue Nord-Sud IV, sculptures. — Galerie Marcel-Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 30 juin.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

MATTA, pastels. — Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 juillet.

ROMAN OPALKA. — Galerie Y. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

GEORGES PICHARD. — Galerie Plume-pinceau, 3, rue des Orfèvres (236-98-04). Jusqu'au 10 juillet.

PATRICK SANTUS. Sculptures objets. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 9 juillet.

STAZEWSKI. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

BILLY SULLIVAN, pastels. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juillet.

TAL-COAT, peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 10 juillet.

T2 ALLAS. — Galerie M. Bernheim, 35, rue La Boétie (561-17-89).

GEER VAN VELDE, peintures. — Galerie L. Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 3 juillet.

VELLIOT, *peintures.* — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 30 juin.

CLEA VIGNANDO. Dessins. — Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 3 juillet.

WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 10 juillet.

En région parisienne

BELLE ÉPINE. Le cinéma français. — Centre régional.

CERGY-PONTOISE. *L'Histoire au quotidien. La Révolution française.* — Bibliothèque publique, Place des Arts (031-93-60). Jusqu'au 4 juillet.

CRÉTEIL. Communication art régions. Situation 3 : Ile-de-France. — Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

CROISSY-SUR-SEINE. Sculpture moderne. — Chapelle Saint-Léonard, 1, place d'Aligre (976-42-29). Jusqu'au 28 juin.

MARNE-LA-VALLÉE. Xe Biennale de sculpture contemporaine : hommage à Joseph Bernard ; sculpteurs yougoslaves. — Parc Meunier, Noisiel, Epaminonda, Boulevard P. Carle. De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 juillet.

NEUILLY-SUR-SEINE. Réalismes de l'imaginaire : Baldet, Berry-Mandalt, Crilon, etc. M. J. C., place Parmentier (624-03-83). Jusqu'au 29 juin.

NOGENT-SUR-MARNE. Dignimont (1891-1965). — Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). De 14 h à 19 h. *Entrée libre.* Jusqu'au 15 juillet.

POISSY. Jeu, jouet et politique. — Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). Sauf lundi et mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 juillet.

PONTOISE. Ouvrages d'herbes de Marinette Cueco. — Théâtre des Louvrais, du mercredi au dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

VILLEPARISIS. Imprimerie lithographique Clot Bramsen et Georges Paris. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99), mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.

En province

AIX-EN-PROVENCE. A. Lauro ; Lipsnic ; Otthoffer. — Présence contemporaine, Théâtre Sextius, rue du 11-Novembre (92-12-41). Jusqu'au 27 juillet. — Cécilia Olszewska. Mes voyages avec Mozart. — Galerie de la Prévôté, 30, place de l'Archevêché. Du 25 juin au 7 juillet.

AMIENS. Espaces de patience : E. Buffoli, C. Cassinet, V. Jordan Romani, J. Leclercq, F. Lluserat, etc. — Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

BORDEAUX. Braque en Europe. — Galerie des Beaux-Arts (90-91-60). Jusqu'au 1er *septembre*. **Fragments et figures, cinq peintres français : S. Fauchier, D. Gauthier, A.-M. Pecheur, B. Piffaretti, Y. Reynier.** — C.A.P.C. Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 28 août.

CHALONS-SUR-SAONE. Art concret suisse : mémoire et progrès. — Maison de la culture (48-48-92). Jusqu'au 11 juillet.

CHATEAUROUX. Bram Van Velde ; œuvres graphiques 1966-1980. — Centre régional d'art contemporain, 6, place Sainte-Hélène (22-15-14). Juin-juillet.

CLUNY. Etienne Hadju, sculptures, tapisseries et lavis. — Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 13 septembre.

DIEPPE. Dayez : Falaises, plages, rochers. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAUD L'ABBAYE. Sheila Hicks, formes tissées, tapisseries. — Abbaye royale de Fontevraud, centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au 15 juillet.

GRENOBLE. Frauta, « grand lavis ». — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 11 octobre.

JOUY-SUR-EURE. Première biennale européenne de sculpture contemporaine de Normandie. — Centre d'art contemporain, 2, rue de Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 25 juillet.

LAVAL. Rétrospective Dirk Bos (1890-1976), peintre naïf. — Musée du vieux-château, place de la Trémoille (53-39-89). Été.

LES SABLES-D'OLONNE. Georges Tourenls, Patrick Mellet. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 juillet.

LE CASTELLET (Var). La gravure sur bois contemporaine. — Salle des gardes de la Mairie. Du 26 juin au 10 juillet.

LILLE. « En auberge de jeunesse », par Pierre Jamet. — Pavillon Saint-Sauveur. Jusqu'au 6 juillet.

LYON. Lyon au fil des fleuves. — ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 septembre. — « 36, Au-devant de la vie ». Les auberges de jeunesse, par Pierre Jamet. — Lyon au fil des fleuves, par G. Baschini. — Fondation nationale de la Photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 août.

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, sculptures. — Fondation Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MARSEILLE. Kermarrec, Jaccard, Charvolen. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 1er septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Henri IV et Sully. — Musée national des deux victoires (00-31-49). Jusqu'au 4 octobre.

NANTES. Luc Peire. — Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 30 juin.

NICE. Robert Malaval. — Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 juillet.

RENNES. Patrick Raynaud. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 août.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. C. Lagoutte : rencontre avec des hommes remarquables. C. Viret : urnes. — Galerie Noella Gest, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 30 juin.

SAINT-RIQUIER. Grisor, peintures et dessins. — Centre culturel de l'Abbaye (28-81-52). Jusqu'au 30 août.

STRASBOURG. Maîtres de l'aquarelle anglaise. — Musée historique (35-47-27). Juin-août. — **Gâteaux et pâtisseries d'Alsace : moules et formes.** — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier.

TOULOUSE. Mano Millares. — Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 août.

TOURS. Inauguration de la Salle Olivier Debré. — Musée des Beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). A partir du 26 juin.

VENCE. Dessins de peine, dessins de plume : Amaral, Dubuffet, Ernst, Franta, Malaval, etc. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 2 juillet.

VILLEURBANNE. C. Boltanski, D. Buren, T. Cragg, J. Holzer, P. Nadin... — Le Nouveau Musée, 11, rue de Dolard (884-55-10).

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), le 25 à 18 h : Conférence « Le vérisme » ; le 26 à 19 h 30, le 29 à 20 h : Il Tabarro, i Pagliacci ; le 28 à 19 h 30 : Romeo et Juliette ; le 30 à 19 h 30 : Tosca.

SALLE FAVART (296-12-20), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25, 26, 27, 28, et 30 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 23, 24 à 20 h 30, le 30 à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; le 27 à 14 h 30 : Marie Tudor (dern.) ; le 29 à 20 h 30 : la Dame de chez Maxime.

CHAILLOT (727-81-15), grand théâtre (D, L), 20 h 30 : les Géants de la montagne ; salle Gémier (D soir, L), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Schliemann ; grand foyer, (D, L), 18 h 15 : la Sonate en si mineur de Liszt et la Voix humaine de Cocteau, avec Setrak et A. Beranger.

ODÉON (325-70-32), Relâche.

T.E.P. (797-96-06), Relâche.

PETIT TEP (797-96-06) les 23, 24 et 25 à 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène. (dern.).

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 23 à 20 h 30 : Hélène Markich « Arrêtez la musique » ; les 24, 25, 26, et 27 à 18 h : Festival de poésie directe et de vidéo. – Cinéma-Vidéo, les 23, 24, 25, 26 et 27 à 19 h : Cinéma et cubisme ; les 24, 25, 26 et 27 à 15 h : A propos de l'exposition Yves Tanguy. – Musique, les 23 et 24 à 20 h 30 : Cycle Ircam, Ensemble Intercontemporain : Hasard et détermination, code, action, résultat.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (D.L.), 18 h 30 : Ballet gitan Mario Maya (dern. le 27) ; (D soir, L), 20 h 30, mat. sam. et dim. ; 14 h 30 : Alwin Nikolais : Dance Théâtre (au Théâtre de Paris) (dern. le 27).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 23, 24, 25, 26 et 30 à 20 h 30, le 27 à 14 h 30 : Chants et danses de Bali.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : Phèdre (dern. le 26).

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (202-34-31), mer., sam., 15 h et 20 h 30, dim., 16 h : des Fabliaux à Molière ; mar., ven., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27), mer., 18 h 30, jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Cahier brûlé (dern. le 26). II : mar., mer., 19 h, jeu., ven., sam., 21 h : En revoir.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : l'Homme masse.

CENTRE D'ARTS CELTIQUES (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Appelez-moi Arthur.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles (dern. le 25).

CENTRE MIRON (523-54-20) le 24, à 21 h : le Ménage à Caroline ; le 26, à 21 h : Viva la commedia.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Hors jeu (dern. le 26) ; Resserre 20 h 30 : le Prix Martin (dern. le 26).

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30 : mat. sam., 17 h, Dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse ; (D., L.), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : Figaro Solo (dern. le 29) ; 20 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.

DEUX PORTES (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage. Le Défunt.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. L.), 21 h, mat. S. 15 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 22 h : la Forêt des bienfaits.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse. Le Philosophe soi-disant.

ESPLANADE CHAMPERRET (758-21-34) (D. soir. L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Hamlet.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), jeu., sam., mar., 20 h 30 : Artaud *et la Peste (dern. le 29).*

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol (dern. le 26).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. *18 h 30* : l'Ile des esclaves (*dern. le 29*) ; 20 h 15, à partir du 24, 22 h 30 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs ; 22 h 15, à partir du 24, 20 h 30 : Show Devant, Sylvie Joly. – II. 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; les 28, 29, 21 h : le Fétichiste.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) 21 h : Architruc.

MATHURINS (265-90-00) (D.), 21 h : Emballage perdu.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), *21 h, mat. dim., 15 h 30 : Joyeuses Pâques.*

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h, mat. sam., 17 h 30 : Trahisons (dern. le 26). – Petit Montparnasse, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie (dern. le 26) ; 22 h, mat. *dim., 18 h : Hommage à Pierre Dac.*

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (jeu., dim. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52) (dim. soir, lun.) 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (dim. soir, lun.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h., mat. dim., 15 h 30 : Pauvre France.

PÉNICHE OPÉRA (245-18-20), les 23, 24, 21 h : Actualité.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h 30 : la Camarde.

POTINIÈRE (261-44-16) (dim., lun.) 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

STUDIO-THÉATRE BERTRAND (783-*64-66*), les 24, 25, *20 h 30* : les *Contes de* la dame verte (dernières).

STUDIO FORTUNE, les 24, 25, 21 h : Ça sert à rien ; le 26 : C'est fou.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) 20 h 30 : Pearl Harbour ou Perles à Rebours (dern. le 26).

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) mer., 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h, dim., 17 h : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 17 h 30 : l'Amant.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 18 h : *Histoires de bouffe.*

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), I : (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Drôles de bobines. II (dim. soir, lun., mar.), 21 h, mat. dim., 17 h 30 : Apprendre à rire sans pleurer (dern. le 27).

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (dim., lun.), 20 h 30 : les Pantins ; (dim.), 22 h 30 : Escurial.

THÉATRE 18 (226-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h, mat. dim., 16 h : Articule (dern. le 27).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : les Chaises.

VARIÉTÉS (233-90-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : *le Président* ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; – II. 20 h 30 : Praline et Berlingotte ; *21 h 45* : L'amour, *c'est comme un* bateau blanc.

L'ÉCUME (542-71-16), (D., L., Mar.) 20 h 30 : P. Pellerin ; le 28 à 20 h 30 : Teteve.

L'ENVOL (347-33-06) (Mar.), 20 h 45 : Elkoubi.

FANAL (233-91-17), (D.) 20 h : une saison en enfer ; 21 h 15 : les grandes sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Ch. Aubron, (dern. le 26).

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h : Les Impondérables ; 21 h 30 : Josy *Coiffure (dern. le 26).*

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : C. Épinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou ; Sam., 16 h. : le Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), *20 h 30 : C'est ça ou les îles* Baléares ? ; 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : Fontaine et Areski (dern. le 26). – II. 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h : C'est pas tout rose, dernière le 26.

Dans la région parisienne

CHATENAY-MALABRY, *Faculté de* pharmacie, le 26, 21 h : Groupe intervalles : portrait musical d'une ville.

CHATOU, Maison pour tous, le 26, 21 h : M. Ducret, F. Chassagnite, M. Michel, J.-C. Joly, Louis Jouvet (952-20-07) le 29, 21 h : Ballets F. Richard.

CRETEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), les 24, 25, 26, 20 h 30 : Bébé rose.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 23, 20 h : Travaux des ateliers.

MONTREUIL, Théâtre-école (858-65-33) (D soir), 20 h : mat., Dim., 16 h : La vie mode d'emploi. – Royal Jazz (253-45-08), les 25, 26 à 22 h 30 : S. et A. Levitt, A. Jean-Marie, R. del Fra.

MONTROUGE, MJC (656-52-52), le 24 à 20 h 30 : Brasserie Courteline.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 27 à 17 h 30 : Ensemble vocal J. Laforge (Rossini).

SAINT-DENIS, Festival de musique (243-00-59), Légion d'honneur, le 27 : voir Festival de l'Ile-de-France. Théâtre G. Philipe, le 29, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir., : H. Soudant, sol. : A. Dumay (Miroglio, Ravel).

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Miroir d'eau (448-11-84), les 25, 26 à 22 h : Fastes d'enfer.

SENLIS, Auditorium F. Liszt ((4) 453-39-99), le 26 à 16 h : I. Kassai.

VERSAILLES, 19e Festival (950-71-18), Cour de Marbre, les 23, 25, 26 à 21 h 30 : Bérénice ; Cathédrale Saint-Louis, le 27 à 17 h 30 : M.-J. Chasseguet ; Devant l'Hôtel *de Ville, le 24 à 22 h :* Orchestre M. Mercier, Groupe celtique Greiz-Kalon, Feu de la Saint-Jean.

VILLIERS-LE-BEL, Stade L. Lagrange (985-33-02), le 26 à 14 h : Festival Blue Grass.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h, mat. Dim. à 18 h : Le dîner bourgeois ; Petit Sorano, les 23, 24 à 20 h 30 : M. Carton, M. Zurfluh, le 26 à 21 h : Cie K. Saporta, le 29 à *21 h : B. Lamarche, C. Brumachon,* P. Greenwood, Ch. Obe.

Les festivals

XIXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

OPÉRA. – Café de la gare, les 25, 28, 21 h 15 : L'infidelta Delusa ; Théâtre Essaïon (D) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

DANSE. – Centre culturel de Belgique (D) 20 h 45 : Mudra international.

THÉATRE. – *Essaïon (D) I : 20 h 15 :* Le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont ; II : 20 h 30 : La Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?

CONCERT. – Café de la Gare, le 23, 21 h 15 : Th. Paraskivesco (Haydn, Beethoven, Brahms) ; Église St-Merry, le 29, 21 h 15 : Esterhazy baryton trio (Haydn, Beethoven, Swayne).

CAFÉ-THÉATRE. – Théâtre Essaïon (D) 18 h 30 : J. Charby.

SUR LES PAVÉS DU MARAIS. – Place du Marché Ste-Catherine, 19 h 30, le 24 : Los Chancas, le 26 : Tisane, le 29 : Trigone. 20 h 30, le 24 : Baletto folkoristico domosarda, le 29 : Luc Antoine, Le Baron rouge.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

CONFLANS, Séminaire et Château, le 24, 18 h : Orchestre de chambre de St-Denis, dir. : P. Menet (Lulli, Leclair, Couperin...).

IGNY, Place de la Ferme et Église, le 25, 18 h : Nouvel orchestre de chambre Français, dir. : *L.* Corbey. (Marcello, Haydn, Mozart...).

COURANCES, Château et Eglise, le 26, 15 h 30 : Capela Regis, dir. : J. Forgues. (Marin Marais, Couperin...).

A. HITCHCOCK (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Mer : la Loi du silence ; J. : A l'Est de Shanghaï ; V. : Numéro 17 ; S., L. : Blackmail ; D., Mar. : Murder.

SAINT-DENIS, Maison d'Education de la Légion d'Honneur, le 27, 15 h 30 : Ensemble Cl. Janequin. (Rameau, Janequin).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

ESPLANADE, le 24, 12 h : Karumanta ; 20 h 30 : Gotan, R. Anselmi, T.-E. Seghesso, S. Lago ; le 25, 12 : Carillon ambulant de Douai ; les 26, 27, de 11 h à 19 h : 6e concours national de jazz ; le 27, 17 : J. Griffin Qartet.

FEUX DE LA SAINT-JEAN (277-92-26)

JARDIN DU SACRÉ-CŒUR DE **MONTMARTRE**, le 26, 22 h : « Parade d'opéras ».



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 JUIN

15 h : Katia, de M. Tourneur ; 19 h : The *Black Room*, de R.W. Neill (dans la petite salle) ; 21 h : 30e anniversaire de « Positif » : *Opening night*, de J. Cassavetes.

JEUDI 24 JUIN

15 h : Gibier de potence, de R. Richebe ; 19 h : 30e anniversaire de « Positif » : la Femme au corbeau, de F. Borzage ; 21 h : Rain or Shine, de F. Capra.

VENDREDI 25 JUIN

15 h : Gargousse, de H. Wulschleger ; 19 h : 30e anniversaire de « Positif » : Dishonored, de J. von Sternberg ; 21 h : l'Atalante, de J. Vigo.

SAMEDI 26 JUIN

15 h : Remous, de E.T. Greville ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : la Maison de bambou ; 19 h : 30e anniversaire de « Positif » : le Fils unique, de Y. Ozu ; 21 h : Menaces, de E.T. Greville.

DIMANCHE 27 JUIN

15 h : Futures vedettes, de M. Allégret ; 17 h : *Hommage à Samuel Fuller : Porte de* Chine ; 19 h : 30e anniversaire de « Positif » : la *Splendeur des Amberson*, de O. Welles ; 21 h : le Chant du Missouri, de V. Minnelli.

LUNDI 28 JUIN

Relâche.

MARDI 29 JUIN

15 h : le Jugement dernier, de R. Chanas ; 19 h : 30e anniversaire de « Positif » : Douce, de C. Autant-Lara ; 21 h : le Roi des chandelles, de J.C. Martinez Correa et N. Numes (en leur présence).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 JUIN

15 h : The power of the press, de F. Capra ; 17 h : Perspectives du cinéma français – *Cannes 1982 : Family Rock*, de *J. Pinheiro* ; 19 h : le Crime d'amour, de G. Gilles.

JEUDI 24 JUIN

15 h : Vive le sport, de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h : Perspectives du Cinéma français – Cannes 1982 : la Chanson du mal-aimé, de C. Weisz ; 19 h : Nous étions tous des noms d'arbres, de A. Gatti.

VENDREDI 25 JUIN

15 h : le Fils du cheik, de G. Fitzmaurice ; 17 h : Perspectives du cinéma français – Cannes 1982 : Itinéraire bis, de C. Drillaud ; 19 h : Transit, de T.P. Candilis.

SAMEDI 26 JUIN

15 h : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h : Perspectives du cinéma français – Cannes 1982 : Interdit au moins de 13 ans, de J.L. Bertuccelli ; 19 h : Ballade à blanc, de B. Gauthier ; 21 h : Hommage à Samuel Fuller : le Jugement des flèches.

DIMANCHE 27 JUIN

15 h : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 17 h : Perspectives du cinéma français – Cannes 1982 : Courts-métrages, de J. Boivin, D. Sauvegrain, P. Lambert, C. Van de Putte, G. Perec ; 19 h : The French, de W. Klein.

LUNDI 28 JUIN

15 h : Baruch ou Das Alte Gesetz, de E.A. Dupont ; 17 h : Hommage à S. Fuller : Forty Guns ; 19 h : Perspectives du cinéma français : Cannes – Courts-métrages, de A. Tresgot, P. Chamming's, M. Jolivet, J. Deschamps, A. Yaccelili, S. Mallison, G. Marx.

MARDI 29 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 19e (606-34-25).

CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (Opéra, 8e (562-45-76) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bergère, 9e (770-77-58).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

200 000 DOLLARS EN CAVALE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PARSIFAL (All., v.o.) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés.) (V.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

TAXI ZUM KLO (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

THE MAFU CAGE (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82).

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME A L'ŒILLET, film grec de Nikos Tzimas : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38).

UN MATIN ROUGE, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MEURTRE A LA SAINT-VALENTIN (**), film américain de G. Mihalka : v.o. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (636-34-25).

L'AVION DE L'APOCALYPSE (**), *film italien de Umberto Lenzi* : v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES, film français de Michel Vocoret : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-79-99).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE, film américain de Boaz Davidson : v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-83, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA GALAXIE DE LA TERREUR (**) (A., v.o.) Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) . Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

HALLOWEEN II (*) (A., v.o.) : Normandie 8e (359-41-18) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.F. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.F. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 17e (707-28-04), h. sp.

L'INCROYABE ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

JE HAIS LES BLONDES (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Quintette 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées Lincoln, 11e (359-36-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11).

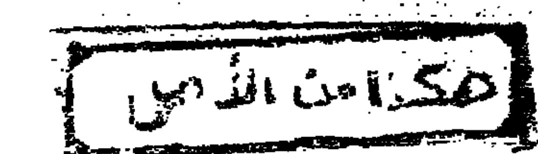
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A.) (**) (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : Caméo, 2e (246-66-44).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ;





CINÉMA

Les Festivals

BUNUEL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), en alternance : l'Ange exterminateur ; l'Age d'or ; le Chien andalou ; Simon du désert ; la Vie criminelle d'Archibald de La Cruz ; la Montée au ciel ; Viridiana ; Los Olvidados ; la Mort en ce jardin ; Don Quintin la mer ; le Grand Noceur.

LA VILLE DÉCHIRÉE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), 14 h : Rome, ville ouverte ; 16 h : la Peau ; 18 h : la Scandaleuse de Berlin ; S., 20 h : le Faussaire ; S., 22 h 30 : Mourir à Belfast ; S., 20 h : Courts métrages d'humour.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio 43, 9e (770-63-40), J., 20 h : le Beau Serge ; 22 h : les Cousins ; V., 22 h : la Femme infidèle ; S., 14 h : l'Œil du malin ; 16 h : Ophelia ; 20 h : Landru ; 22 h : Marie-Chantal contre docteur Kha ; D., 16 h : la Ligne de démarcation ; 14 h : la Route de Corinthe ; 20 h : les Biches ; 22 h : le Boucher ; L., 20 h : Que la bête meure.

REVOIR RESNAIS, RIVETTE : Action République, 11e (805-51-33), Mer., J. : Paris nous appartient ; V., S. : Duelle ; D. : Muriel ; L., Mar. : Je t'aime, je t'aime.

TRUFFAUT : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., S. : les Quatre Cents Coups ; J. : Jules et Jim ; V., D. : Tirez sur le pianiste ; L. : Domicile conjugal ; Mar. : Baisers volés.

FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Mer., D., 12 h + V., S., 23 h 30 : Gibier de passage ; Mer., D., 12 h 10 + V., 0 h 15 : Despair ; Mer., D., 11 h 50 + S., 0 h 15 : Roulette chinoise ; Mer., D., 13 h 20 + V., S., 23 h 45 : le Marchand des quatre saisons.

HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : Soupçons ; V. : Agent secret ; S. : les Oiseaux ; D. : Rebecca ; L., Mar. : le Procès Paradine.

RENÉ CLAIR : Escurial, 13e (707-28-04), 12 h, V. : 14-Juillet ; S. : Sous les toits de Paris ; D. : le Million.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), Mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; J. : Passage to Marseille ; V. : Across the Pacific ; S. : Une femme dangereuse ; D. : le Grand Sommeil ; le Femme à abattre ; Mar. : la Main gauche du Seigneur.

FESTIVAL GAY : Daumesnil, 12e (343-52-97), en alternance : la Conséquence ; Outrageous ; Sebastiane ; Pink Narcissus.

BUNUEL-SILBERMAN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : la Voie lactée ; le Journal d'une femme de chambre ; le Charme discret de la bourgeoisie ; Cet obscur objet du désir ; le Fantôme de la liberté.

PANFILOV (v.o.) : Espace-Gaité, 14e (327-95-94), en alternance : le Début ; Pas de gué dans le feu ; Je demande la parole.

GENE KELLY-FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (580-24-81), en alternance : Un jour à New-York ; Broadway Melody ; Un Américain à Paris ; Ziegfeld Follies ; Cover Girl.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) Wepler, 18e (522-46-01).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v. ang.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos *14e (327-52-37)*.

CABARET (A., v.o.), Forum 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CIOCIARA (Ital., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), h.sp.

CLAIR DE FEMME (F), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

COLLEGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), *Action-Écoles, 5e* (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), *Ranelagh, 16e (288-64-44)*.

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HAROLD ET MAUDE (Angl.), Élysées-Point-Show 8e (225-67-29).

HELZAPOPPIN (A.), Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36).

L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

KITCHEN (A., v.o.), Pagode, 7e (705-12-15).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria 1er (508-94-14).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.), Action-Écoles 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazar Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention 15e (828-42-27).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

MORT A VENISE (Ital., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71) h.sp.

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, *16e (651-99-75) ; Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h.sp.

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RAGTIME Ranelagh, 16e (288-64-44), h.sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE SANS RETOUR (A., v.o.), Action Christine, 16e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), *14 Juillet* Parnasse, 6e (326-58-00).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Angl., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. + 0 h 15.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 10.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 21 h 25.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 14 h 10.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e, (633-97-77), 12 h et 24 h.

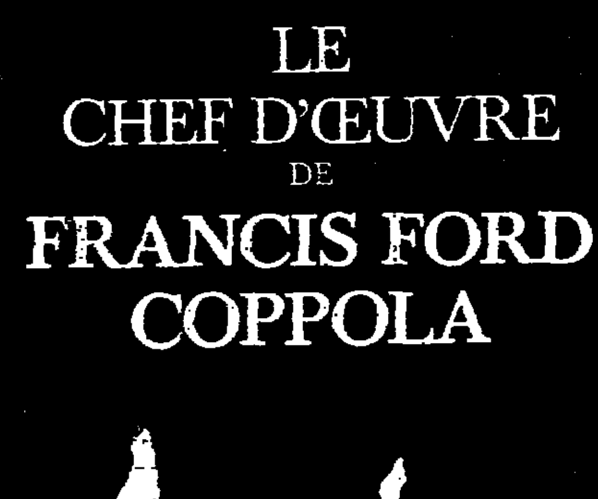
NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi 16 h 15.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

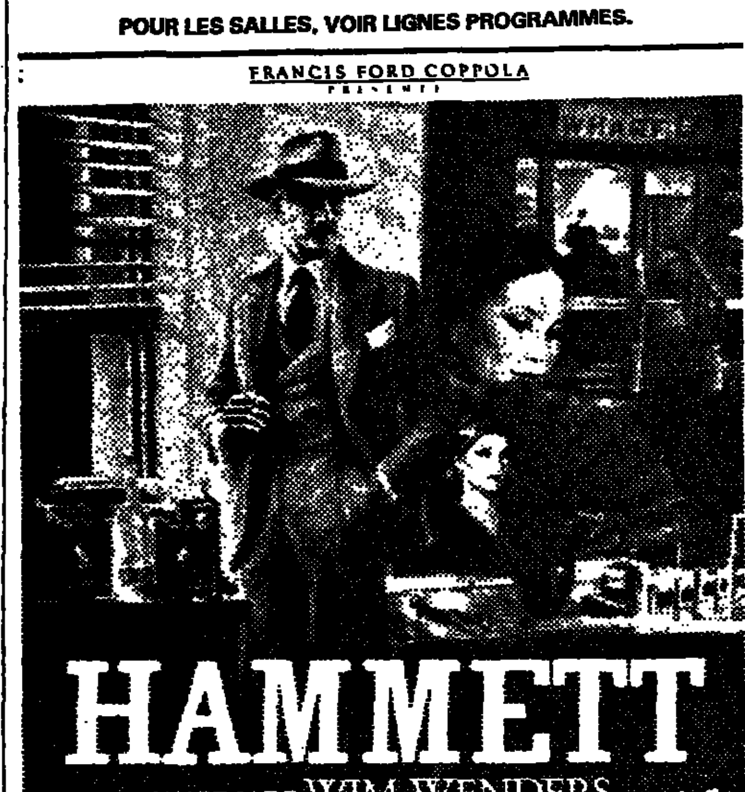
LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi 17 h.

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.

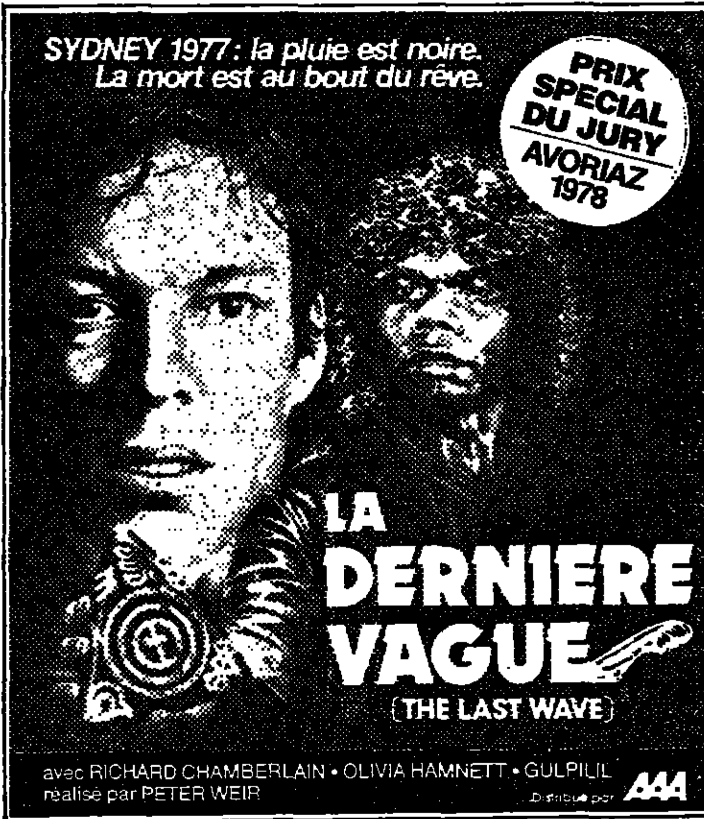


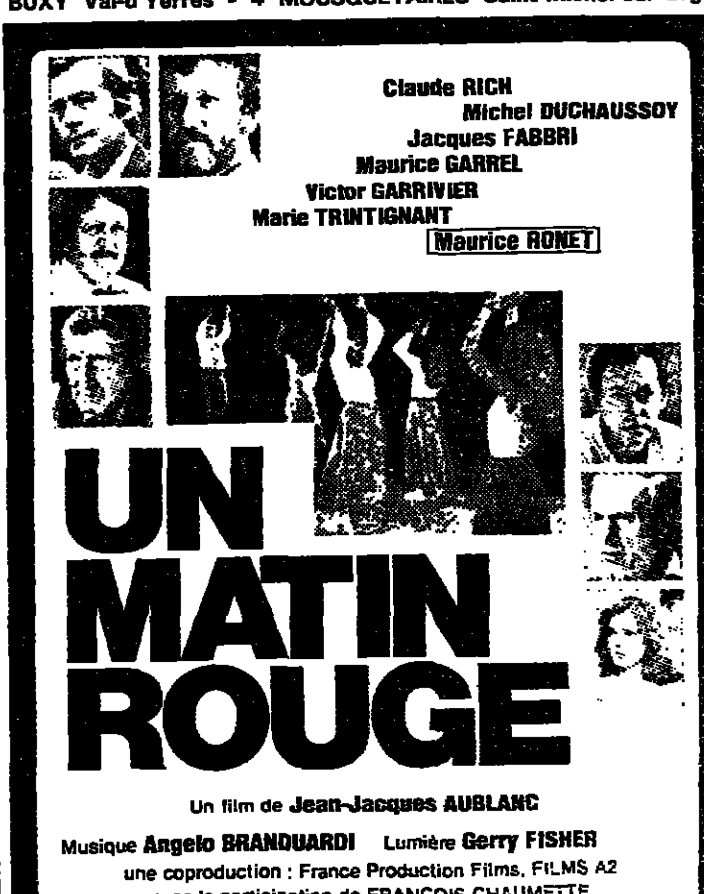














LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23 JUIN

LUCERNAIRE, 21 h : Y. Queyroux, S. Irla (Schubert, Hummel, Franck).
SALLE GAVEAU, 21 h : Chœur et Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris, dir. : A. Guibert (Vivaldi, Dvorak, Villa-Lobos, Debussy, Milhaud).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart : « Don Giovanni »).
GALERIE N. STERN, 19 h 30 : C. Robinson (Scelsi).
ÉGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : C. Van Luner, H. d'Yveire, N. Moonen, A. Zweistra, E. Joye (Quagliati, Frescobaldi, Boccherini...).

JEUDI 24 JUIN

SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Viotti, (Haydn, Ravel, Brahms).
LUCERNAIRE, 21 h. : S. Irla (Beethoven, Schubert, Chopin).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : Ensemble choral contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Carissimi, Bouzignac).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).
CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 21 h : Orchestre et Chorale Boieldieu, dir. : J. Caron (Charpentier, Bach).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Chœur de l'Ensemble polyphonique de France, dir. : M. Bourbon (Festa, Palestrina, Schumann, Brahms).
STE-CHAPELLE, 21 h : Lieuwe Visser (Vivaldi, Bach, Scarlatti, von Dittersdorf).
ÉGLISE DE L'ÉTOILE, 21 h : Chœurs et Orchestre des solistes de Paris, dir. : H. Reiner (Vivaldi, Durante).

VENDREDI 25 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : D. Barbier.
FIAP, 20 h 30 : M.-P. Brun (Mozart, Chopin, Schumann).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : I. Perlman, D. Barenboïm (Mozart).
ÉGLISE SAINT-MERRI 21 h : M.-Ch. et F. Doublier (Liszt, Mozart, Schubert, Debussy).

SAMEDI 26 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 25 ; 21 h : Y. Queyroux, S. Irla (Poulenc, Messiaen, Jolivet, Queyroux).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : M. Ch. et F. Doublier (Liszt).
STE-CHAPELLE, 21 h : Chœur d'Enfants de Paris (Bach, Lotti, Mozart...).
ÉGLISE ST-JEAN DE MONTMARTRE, 20 h 30 : Chœur d'hommes de la Basilique du Sacré-Cœur, dir. Ph. Maze (Bach, Britten, Messiaen...).

DIMANCHE 27 JUIN

NOTRE-DAME, 14 h 30 : American Music Abroad, 17 h 45 : P. Moreau (Marchand, Bach, Tournemire).
CONCIERGERIE, 17 h 45. : R. Maldonado, G. Verba (Ponce).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : D. Breda (Bach).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h (voir le 26, 21 h).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : E. Roloff (Bach, Reger, Alain, Duruflé).
LUCERNAIRE, 18 h 30 : Trio Mozart (Schubert, Chostakovitch ; 19 h 45 : voir le 25.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : D. Barenboïm, I. Perlman (Mozart).
CARREAU DU TEMPLE, 18 h 30 : Orchestre symphonique léger de Paris, dir. : P. Bonneau (Calvi, Chabrier, Haydn, Kern...).

LUNDI 28 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 25.
ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J-P. Wallez (Mozart.
ST-GEORGE'S ANGLICAN CHURCH, 12 h 45 : F. Rondier.
ÉGLISE ST-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : Ensemble vocal F. Herr, les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Purcell).

MARDI 29 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 25.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : P.-L. Aimard (Mozart).
NOTRE-DAME, 14 h 30 : voir le 27.
STE-CHAPELLE, 21 h : voir le 24.
RADIO-FRANCE : Auditorium 106, 18 h 30 : Nouveau Groupe de percussions d'Amsterdam (Peck, Rzemski, Miki, Berio, Wheatley.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30, le 29 : Defunkt.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Agbavia.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30, les 23, 24 : Twenty Century Funk ; les 25, 26 et 27 : Patato y los Salseros ; 22 h, le 29 : Verbeke Quintet.
CONNETABLE (277-41-40), les 24, 25 et 26, 20 h 30 : Diaphane Trio.
DUNOIS (584-72-00), le 23, 21 h : D. Levaillant, G. Janssen ; le 24, 20 h 30 : G. Janssen.
L'ÉCUME (542-71-16) 22 h, les 23, 24, 25 et 26 : J. Nacache.
L'ENVOL (347-33-06) (L) 19 h : P. Quirui ; 20 h 45 : F. Ekloubi.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30, le 25 : Southerner ; les 27, 28 et 29 : Haute Tension ; 20 h 30, Les 28 et 29 : Ricardo d'Afrique.
FEELING (271-33-41), (Mar) 22 h, les 23, 24 et 25 : Ph. Petit ; les 26, 27 et 28 : Ph. Mace, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Dervieu.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45, le 23 : Ph. Woods ; les 24, 25 et 26 : Don Pullen, G. Adams, C. Brown, D. Richmond ; le 27, 18 h : Jazz Hot ! les 28 et 29 : J. Griffin quartet.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h, le 24 : Lily Drop ; le 28 : A. Plougatcheva ; le 29, 20 h : Benoit Blue Boy, P. Personne, P. Verbeke, L. de Prestige, Captain Mercier.
PALACE (246-10-87), 19 h30, le 23 : Tom Verlaine.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate Seven + One, Jeu. : Joe Turner ; Ven : Tin Pan Stompers ; Sam. : Swing ; Lun : New Jazz Bandar ; Mar : Cl. Bolling Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : Caratini/Fosset (dern. le 27) ; à partir du 28 : J.-M. Bernard, D. Broquaire, M. Uzan, P. Allant.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 26, 18 h 30 : K. Carter.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Caroff Jazz Band.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), Lun. 18 h 30, Dim. 17 h : M. Pere.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) les 24, 25, à 20 h 45 : Nicoletta, R. Siry ; le 28, 20 heures : Font et Val.
CASINO DE PARIS (874-26-22), (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Daemonia.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), les 24, 25, 26, à 20 h 30 : A. Ben Dhiab.
ESPACE GAITE (327-95-94), à 20 h 30 : A. Aurenche (dern. le 27).
MARIE-STUART (508-17-80), les 23, 24, 25, 26, 22 h 30 : F. Ef.
OLYMPIA (742-25-49), le 23 à 21 heures : L. Beltran ; le 27, à 15 heures et 21 heures : H. Pagani.
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium (524-15-16), le 23, à 20 h 45 : H. El Gharbi, A. Ben Dhiab, Fawzi Al Ayedi, D. Allam. — Auditorium 105 : le 26, 16 h : Chants de femmes des îles Hébrides ; le 28, à 18 h 30 : Musiques traditionnelles (France et Grande-Bretagne).
RANELAGH (288-64-44), les 23, 24, 20 h ; le 25, 22 h : Clim, mime.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), le 23, à 20 h 30 : Rocky Horror Picture Show.
LA TANIÈRE (337-74-39), les 23, 24, 25, 26, à 20 h 45 : F. Anderson, M. Meryl, J. Dorian ; le 27, à 18 h : Fiesta Fin Saison.
THÉATRE NOIR (797-85-15), le 27, à 17 h : M. Doucoura ; le 29, 20 h 30 : Kan Kan Bou.
THEATRE DES 400-COUPS (633-01-21) (L.), 18 h 30 : H. Samba (dern. le 29).
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + V., S., 23 h 30 : Sexteto Mayor.

Comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75) le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 14 h 30 : Viva l'opérette.

DANSE

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 25, 26, à 21 heures : S. Woodard.
ATELIERS DES QUINZE-VINGTS (307-98-97), les 25, 26, à 20 h 30 : Cie Kilina Cremona et R. Meguin.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), les 23, 24, 25, à 20 h 30 : Bouvier-Obadia.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), le 28, à 21 heures : Correspondance.
CISP THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), le 26, à 20 h 45, le 27, à 18 heures : Ballets afro-cubains.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 25, 26, à 20 h 30 : Danses folkloriques de Madagascar.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 25, à 20 h 30, les 23, 26, à 15 h 30 et à 20 h 30, le 27, à 17 h 30 : Ballets Mazowsze.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), les 28, 29, à 20 h 30 : Compagnie Hadra.
THÉATRE NOIR (797-85-15), les 23, 24, 25 et 26, à 20 h 30 : Shakti Kalyani (danse Bharata Natyam).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. à 14 h 30 : Nikolais Dance Theatre (dern. le 27) ; 18 h 30 : Ballet-Théâtre gitan andalou (dern. le 27).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 25, 26, 28 et 29, à 20 h 30 : le Ballet du Rhin.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 23, 24, 28 et 29, à 20 h 30 : Topeng Madura ; les 25 et 26, à 20 h 30 : Danses du palais royal de Yogyakarta Mit ; les 23, 24, à 18 h 30 : Musique Sunda de Java-Ouest.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

La responsabilité du chercheur et le rôle de l'Etat

La séance de réception des vingt nouveaux membres de l'Académie des sciences — ils sont désormais cent vingt-sept — a été l'occasion de quelques réflexions devant le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, sur la responsabilité de l'Etat et du chercheur. Jamais en effet, comme l'a fait remarquer un de ses membres, M. Jacques Blamont, « *l'Etat n'a dirigé la science d'aussi près* », ce qui, malgré l'assurance donnée par le gouvernement de faire de la recherche une priorité nationale, malgré aussi *la loi d'orientation* et de programmation sur la recherche et le développement technologique actuellement en cours de discussion à l'Assemblée nationale, appelle un certain nombre de recommandations quant au code de conduite à suivre dans ce domaine.

Le problème est posé, a dit M. Blamont, de savoir comment la nation peut contrôler une situation qui risque d'évoluer, si l'on n'y prend pas garde, dans un sens opposé aux intérêts de la science et du citoyen. Aussi, appelle-t-il l'Etat et les chercheurs à s'interroger sur :

● *La prospective.* En présence d'une augmentation de ses moyens, la communauté scientifique française aussi bien que les agences d'objectifs font preuve, dit-il, d'une sorte d'incapacité à imaginer le futur. Les bénéficiaires d'un budget de 25 milliards de francs ne sont pas capables de prévoir l'avenir à plus de trois ans. Qu'on ne réponde pas, ajoute-t-il, en se réfugiant derrière la notion de découverte imprévisible ; la science américaine se porte aussi bien que la nôtre et elle pratique une prospective permanente à long terme dont la valeur n'est pas à démontrer.

● *Les structures.* Les grandes agences, remarque M. Blamont, qui gèrent la « science lourde » ont toutes, sauf une — le Centre national d'études spatiales, — pratiquée une politique d'autarcie où les crédits qu'elles avaient reçus étaient versés aux laboratoires qu'elles avaient créés. Une telle situation n'a abouti, selon lui, qu'à asphyxier les universités et à créer des groupes refermés sur eux-mêmes, ayant bien du mal à évoluer lorsqu'ils vieillissent.

● *Le contrôle.* Un des défauts principaux des agences est l'opacité qu'elles présentent au contrôle de leurs bailleurs de fonds, et plus généralement vis-à-vis de l'extérieur. Quel contraste encore avec les Etats-Unis, où la branche législative joue un rôle majeur non pas seulement dans le contrôle, mais aussi *dans la définition* de la stratégie scientifique des grandes agences. Le futur office d'évaluation des choix technologiques du Parlement permettra peut-être de modifier cette situation, espère M. Blamont.

● *Le personnel.* Si la loi d'orientation prévoit l'établissement de statuts des métiers de la recherche — « *l'idée est moderne et pas si répandue dans le monde* », — il ne faut pas, indique M. Blamont, qu'elle aboutisse à la création de corporations soucieuses strictement de la défense de leurs droits catégoriels. Il serait injuste pour la nation, conclut-il, d'oublier que, quelle que soit l'importance des crédits et des structures, ce sont les grands esprits qui font le progrès de la science, et il serait injuste encore de favoriser la médiocrité sous quelque prétexte que ce soit.

Toutes actions qui supposent une réelle politique d'information. De ce point de vue, estime M. Blamont, l'Académie à un rôle à jouer, d'une part, par l'intermédiaire du Comité d'études et de rapports (Coder) qu'elle a créé en 1980 et qui doit se pencher sur ces interactions science-société, et d'autre part, grâce au Comité académique des applications des sciences (CADAS) pour la création duquel M. Savary vient de donner son accord. — J.-F. A.



Le Monde

société

Baptisé « l'Inflexible » et porteur d'un nouveau système d'armes nucléaires

Le sixième sous-marin stratégique est lancé à l'arsenal de Cherbourg

« Notre force stratégique ne saurait être négociée », déclare M. Mauroy

Cherbourg. — Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et le ministre de la défense, M. Charles Hernu, ont présidé, ce mercredi matin 23 juin, à l'arsenal de Cherbourg (Manche), la cérémonie de lancement du sixième sous-marin nucléaire lance-missiles, baptisé « l'Inflexible ».

Depuis 1755, c'est le cinquième bâtiment de la marine de guerre française à porter ce nom mais, surtout, « l'Inflexible », grâce à ses nouveaux missiles M-4 à plusieurs charges, représentera, à lui seul, une force de frappe nucléaire égale à celle de l'ensemble des cinq sous-marins actuellement en service dans la Force océanique stratégique (FOST). En principe, « l'Inflexible » sera opérationnel dans trois ans, à partir de septembre 1985.

Dans un long discours, M. Mauroy a notamment déclaré : « Nous devons rappeler sans relâche notamment aux peuples d'Europe que la paix ne peut pas être le résultat de la faiblesse. Nous devons raffermir la confiance du monde occidental dans la capacité de dissuasion. Le cas de la France a dans ce domaine une valeur exemplaire. (...) Nos armes sont par leur nombre sans rapport avec les arsenaux des super-grands : notre force nucléaire stratégique n'est destinée qu'à prémunir la France et ses intérêts vitaux contre toute agression. Aussi, tant que les super-grands n'auront pas changé la nature de leur armement atomique, tant qu'il existera un déséquilibre classique en Europe, notre force nucléaire ne saurait être négociée.

» Cette force ne saurait davantage être comptée avec les mégatonnes de l'un ou l'autre des super-grands. Notre force stratégique est et demeurera indépendante. (...) Nos armes resteront efficaces afin que continue à jouer un système de dissuasion qui est la garantie de notre sécurité. La dissuasion française repose essentiellement sur la force océanique stratégique. »

De notre envoyé spécial

Ajournée en mai 1976 alors que le projet, à l'époque, était de concevoir un sous-marin rigoureusement identique à ses cinq prédécesseurs, la mise en chantier de *l'Inflexible* à Cherbourg a repris en 1979, après que le gouvernement eut décidé d'apporter des modifications au bâtiment initial : coque plus *résistante* à immersion profonde, appareil propulsif *amélioré, durée de vie* plus longue du « cœur » nucléaire, performances accrues de ses moyens de détection sous-marine, meilleure *discrétion* acoustique, *plus* grande précision de sa navigation et transmissions plus efficaces.

L'arsenal de Cherbourg aura consacré à ce chantier plus de sept millions d'heures de travail.

Mais la plus grande des nouveautés apportées par *l'Inflexible* est, sans conteste, l'armement stratégique dont il est pourvu, et qui est constitué par seize missiles M-4 capables, chacun, de larguer jusqu'à six têtes thermonucléaires de 150 kilotonnes placées sur des trajectoires *balistiques* indépendantes et décalées ou espacées dans le temps (1).

Avec cette technique il est possible d'envoyer à 4 000 kilomètres de distance une grappe de charges destructrices sur un ou *plusieurs* objectifs, de manière que l'explosion *d'une arme nucléaire* anti-missile, en contre-batterie adverse, ne neutralise jamais plus d'une tête à la fois.

Pour la première fois en France, en effet, il a été mis au point, après une décision de principe intervenue en décembre 1972, un missile militaire à trois étages de propulsion, alors que les modèles précédents ou actuellement en service ont deux étages.

Plus rapide, plus profond

Le *premier étage* du M-4, qui pèse 20 tonnes, est mis à feu sous l'eau et brûle pendant soixante secondes, avec une poussée de 70 tonnes. Le second *étage*, qui pèse 8 tonnes, fonctionne pendant soixante-quinze secondes et développe une poussée de 30 tonnes. Le troisième étage, qui pèse 1,5 tonne, brûle pendant quarante-cinq secondes avec une poussée de 7 tonnes. Au total, trois *minutes de propulsion pour atteindre* 800 kilomètres d'altitude après la phase balistique et une vitesse de 18 000 kilomètres à l'heure. Les *têtes nucléaires, retenues par une coiffe du troisième étage,* volent durant une vingtaine de minutes pour parcourir plus de 4 000 kilomètres, et elles sont installées dans des ogives à très grande incidence de rentrée dans l'atmosphère et à vitesse hypersonique.

Précisément, toutes ces caractéristiques ont été choisies parce qu'elles confèrent au système d'armes *M-4 des performances militaires* opérationnelles — tir plus rapide et immersion plus grande — que les précédentes armes n'avaient pas.

1) Le missile M-4 peut être tiré d'une plus grande profondeur que le missile M-20 en service aujourd'hui. Il s'allume, en effet, *sous l'eau* — *pour* la première fois en France — après la sortie du tube lanceur vertical dans le sous-marin, alors que, précédemment, les missiles, chassés à l'air comprimé, devaient attendre d'émerger pour être mis à feu, ce qui obligeait le sous-marin à se tenir à proximité de la surface de l'eau au moment du tir.

2) Le temps de lancement d'une salve de M-4 a été réduit de moitié par rapport aux M-20, en gagnant plusieurs minutes sur le temps de réaction. Le système de chasse à poudre, produisant de la vapeur d'eau, permet de compenser plus rapidement le départ du missile par un poids équivalent d'eau de mer, ce qui rééquilibre l'assiette du sous-marin avant le tir suivant.

C'est le 18 novembre 1980 que le *premier lancement d'un missile M-4* expérimental a été réalisé avec succès depuis le sol, au centre d'essais des Landes, et c'est le 10 mars 1982, *après six autres tirs en vol, dont un* échec, qu'a eu lieu le premier lancement en plongée, depuis le sous-marin laboratoire *le Gymnote*, en Atlantique.

Progressivement, à l'exclusion du premier d'entre-eux, *le Redoutable*, entré en service en janvier 1972 et qui *restera* équipé de missiles M-20, les autres *sous-marins* de la FOST seront modernisés pour recevoir le M-4. Au cours de refontes qui seront partagées entre Brest et Cherbourg, *après 1985 et jusqu'en 1992*, les quatre bâtiments *le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable* et *le Tonnant* seront réaménagés pour être armés, chacun, de seize missiles M-4 qui sont légèrement plus gros, plus compacts et plus hauts que les M-20.

L'apparition de *l'Inflexible* en 1985 permettra d'entreprendre le remodelage de la FOST sans amoindrir *le potentiel ni l'efficacité de cette* dissuasion sous-marine.

Outre cette refonte M-4 qui l'immobilise pendant trente-trois à trente-six mois, chaque bâtiment est l'objet, durant son existence, de carénages périodiques qui durent de *seize à dix-huit mois chacun. Sans l'Inflexible*, il eût été impossible de suivre ce calendrier de gros travaux et de respecter, dans le même temps, la volonté du pouvoir politique de maintenir en permanence quatre sous-marins disponibles.

Selon ce schéma, trois sous-marins *sont simultanément en patrouille* opérationnelle à la mer — assurant une dissuasion instantanée jugée *« suffisante »* par le président de la République aux *ordres* duquel ils sont — et le quatrième subit, à sa base de l'Ile-Longue, en rade de Brest, des travaux d'entretien et de reconditionnement conçus de façon qu'il puisse, le cas échéant, rejoindre, dans les soixante-douze heures *et avec son armement complet*, les trois unités déjà en patrouille.

En 1982, dès l'automne, la France escompte aligner en permanence ces trois sous-marins à la mer. Mais elle n'y parviendra qu'en demandant un effort supplémentaire aux équipages et aux personnels des arsenaux. Les équipages devront accepter une légère augmentation de la durée de leur patrouille et, au *besoin, un retour du sous-marin à* l'Ile-Longue, dans les vingt-quatre heures, pour un changement rapide d'équipage. Les personnels des arsenaux devront s'organiser, en dépit de leurs trente-neuf heures hebdomadaires, pour que la période d'entretien à Brest (quatre semaines) soit diminuée et pour que les cycles de carénage ou de refonte ne soient pas allongés (2).

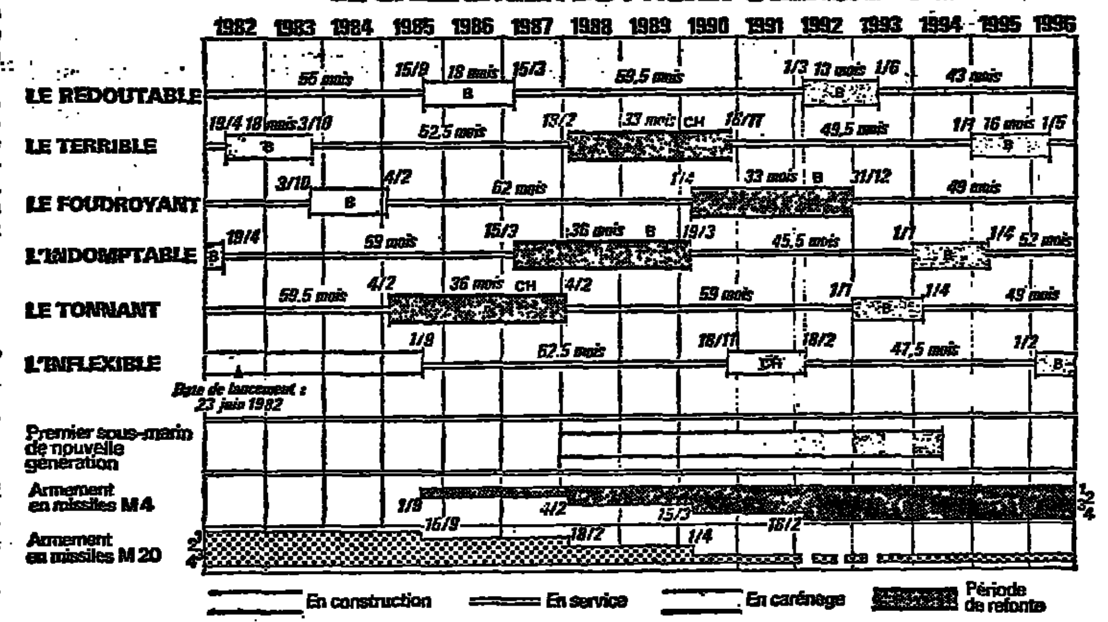
L'entrée en service de *l'Inflexible* donnera, dans ces conditions, plus de souplesse à l'ensemble du dispositif, en *permettant* à la FOST *de* s'accommoder des immobilisations périodiques des cinq autres unités et de tenir, du même coup, son *engagement de trois sous-marins* constamment à la mer.

JACQUES ISNARD.

(1) Toutes les armes stratégiques françaises (le missile S-3 enfoui en Haute-Provence et le missile M-20 des sous-marins actuels) sont monocharge : une seule tête thermonucléaire d'une mégatonne, pouvant être tirée à 3 000 ou 3 300 kilomètres de distance. Précisons que 150 kilomètres représentent plus de dix fois la puissance de l'explosion de Hiroshima.

(2) Les équipages des sous-marins seront dédommagés des jours de plongée supplémentaire, mais il sera nécessaire de disposer d'un demi-équipage de plus par bâtiment. Des recrutements seront aussi nécessaires dans les arsenaux.

LE CALENDRIER DU PROJET CŒLACANTHE



Le projet « Coelacanthe » est le nom de code du programme des sous-marins nucléaires lance-missiles, qui prévoit la disposition de six bâtiments, en 1985, et de quatre lots de seize missiles chacun transférables d'un bateau à l'autre selon les immobilisations liées au carénage et à la refonte.

Un chantier de construction en pleine rénovation

De notre correspondant

Cherbourg. — Port militaire à la spécialisation bien établie puisqu'on y a construit quatre-vingt-six sous-marins depuis 1898, l'arsenal de Cherbourg a dû engager une véritable course industrielle contre la montre pour tenir les dates de montage qui ont permis de lancer *l'Inflexible*. Si ces temps ont pu être raccourcis par *des astuces technologiques*, il n'en va pas de même pour l'achèvement interne du sous-marin, qui entraîne de nombreuses difficultés. Cinq ans et trois mois vont, en effet, séparer la décision de construire cet *Inflexible*, nouvelle version, de ses premiers essais à la mer.

Le délai est jugé d'autant plus tendu que l'outil industriel à Cherbourg est en pleine rénovation. Cette création remonte, en effet, à 1803, et les cales, où sont construits les sous-marins nucléaires dates de 1811 et 1813. *La rénovation* des ateliers et des formes de radoub qui servent à l'achèvement des sous-marins après leur lancement (1) est sur le point de se terminer. Agrandis, les nouveaux ateliers de mécanique et d'électronique sont adaptés au matériel embarqué sur les sous-marins lance-engins (S.M.L.E.) et sur les sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.). Ils ont coûté environ 100 millions de francs. On a aussi amélioré les conditions de travail à bord des sous-marins en achèvement, en couvrant trois formes de radoub pour 30 millions de francs. L'arsenal a dû, en outre, investir 50 millions de francs pour s'adapter au M-4.

Mais les cales de construction proprement dites restent à reconstruire, et leurs ateliers (tôlerie et préfabrication) ne sont plus aux normes. Un important programme va commencer sur un terre-plein de 5,5 hectares à *reprendre* sur la mer entre l'avant-port militaire et le port des yachts. 300 millions de francs seront affectés à la construction sur ce terre-plein de nouveaux ateliers protégés et insonorisés.

Reste le problème de la construction sur cale inclinée. C'est un *procédé aujourd'hui* abandonné, car il introduit de nombreuses contraintes pendant la construction : risque d'erreur dans les références (on construit sur une pente de plus de 4 degrés), obligation de mettre en place un dispositif très lourd de lancement, difficulté d'embarquer les matériels de bord et, pour finir, rupture de chantier parce que les navires ne sont pas achevés sur place. Creusera-t-on un nouveau *bassin de radoub ou construira-t-on* un hall de montage sur place nécessitant un système de descente et de remontée des sous-marins que l'on construit ou que l'on carène ? La question n'est pas encore tranchée, mais le projet est déjà évalué à 500 millions de francs.

RENÉ MOIRAND.

(1) L'arsenal de Cherbourg est le dernier en France à mettre à l'eau ses unités en les faisant glisser sur un plan incliné.

SCIENCES

LES PRIX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

La Société française de physique vient de décerner ses prix pour 1982. Le grand prix de physique Jean-Ricard (d'un montant 70 000 F) a été attribué à M. Etienne Guyon, professeur à Orsay (Essonne), pour avoir fait progresser les connaissances dans les domaines de la supraconductivité, de l'hélium superfluide, des cristaux liquides, des phénomènes aléatoires et des milieux microscopiques.

D'autre part, le Prix Jean-Perrin, de popularisation de la science, a été décerné à M. Jacques Blanc, de Grenoble, et M. Jean-Louis Heudier, de Nice, pour leur action d'animation culturelle scientifique. Le prix Félix-Robin a été attribué à M. Marc Lefort, de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, pour l'ensemble de ses travaux sur la physique des ions lourds en France et sa contribution à la réalisation du grand accélérateur à ions lourds

● *Le prix Salem de mathématiques* a été décerné pour 1982 à M. Alexei Aleksandrov, de l'université de Leningrad (Union soviétique), pour son œuvre sur les fonctions analytiques et, en particulier, sa découverte des fonctions intérieures pour plusieurs variables.

NOMINATIONS MILITAIRES

● *Le général Saulnier reçoit une cinquième étoile*

● Le général Barthez est gouverneur militaire de Paris

● Le général de la Motte commande la région de Bordeaux

● Le médecin général Juillet dirige le service de santé

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mardi *22 juin a approuvé les promotions* et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — Est levé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne le général de corps aérien Jean Saulnier, chef d'état-major particulier à la présidence de la République.

Sont nommés : inspecteur de la protection et de la sécurité de la défense (1) le général de brigade aérienne Louis Hantz ; directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aériennes le général de brigade aérienne Lucien Robineau.

● *TERRE. — Est élevé au rang* et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Alban Barthez, nommé gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la Ire région militaire, en remplacement du général de corps d'armée Roger Perier, admis par anticipation et sur sa demande en deuxième section (réserve).

Sont promus : général de division : les généraux de brigade Jacques Guichard, *François* Gerin-Roze et Bernard Goupil, nommé gouverneur militaire de Marseille et commandant la *53e division militaire territoriale* ; général de brigade : les colonels Pierre Jacquinet (nommé adjoint au commandant la 11e division *militaire territoriale*), Bernard Mouton, Michel Robert (nommé commandant l'artillerie sol-air de la 1re armée), Jacques Klein, Bernard Dupont de Dinechin (nommé adjoint « opérations » au commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale), Jean Poli (nommé adjoint « opérations » au commandant la 1re division parachutiste et la 44e division militaire territoriale), et Jean-Claude Coullon (nommé commandant le groupement de légion étrangère et la 31e brigade).

Sont nommés : commandant la IVe région militaire (Bordeaux), le général de corps d'armée Vincent de Paul Gourlez de la Motte ; commandant la 27e division alpine, le général de brigade Max Gaillard ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de corps d'armée Antoine Gilliot ; adjoint au directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'Ecole supérieure de guerre, le général de division Louis Pitel ; adjoint au gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la 1re région militaire, le général de division Raymond Boissau ; commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division *militaire territoriale, le général* de brigade André Fayette ; commandant l'artillerie du 3e corps d'armée et de la 1re région *militaire, le général de brigade* Georges Canac ; chef de la division « organisation-logistique » de l'état-major des armées, le général de brigade Jean Barbotin ; chef de la division « plans-programmes-budget » à l'état-major des armées, le général de brigade Jean Gossot ; commandant l'Ecole d'application de l'infanterie, le général de brigade Christian Clarke de Dromantin ; chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Christian Moreau.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Claude Gagliardi ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Chatelle.

Sont nommés : directeur des centres d'expérimentations nucléaires, le vice-amiral d'escadre Henri Fages ; commandant l'escadre de la Méditerranée, le contre-amiral Bernard Louzeau ; sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Jean Brusson ; directeur du Cours supérieur interarmées et de l'Ecole supérieure de guerre interarmées, le contre-amiral Jacques Lavolé ; commandant les sous-marins d'attaque, le contre-amiral Jacques Bisson ; *sous-chef* d'état-major « opérations » à l'état-major de la marine, le contre-amiral *Gilbert Le Meledo.*

● SERVICE DE SANTE. — Sont nommés : directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Pierre Juillet ; inspecteur général du service de santé des armées, le médecin général inspecteur médecin chef des services hors classe Georges Perdriel ; inspecteur du service de santé de l'armée de l'air, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Raymond Mautalen ; directeur adjoint du *service de santé des armées, le* médecin général, médecin chef des services de classe normale François Sclear ; directeur du service *de santé de la force aérienne tactique* et de la Ire région aérienne (Metz), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Roland Delahaye ; directeur du service de santé du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le médecin général, médecin chef des service de classe normale Jacques Poncelet.

Est promu médecin général, le médecin chef des services de classe normale Michel Darmandieu, nommé directeur adjoint du service de santé du 3e corps d'armée et de la Ire région militaire.

● GENDARMERIE NATIONALE. — Sont promus général de brigade, les colonels Armand Wautrin, nommé directeur de la protection et de la sécurité de la défense (1), et Jacques Chanard.

(1) La direction de la Protection et de la sécurité de la défense (P.S.D.) est la nouvelle dénomination de la sécurité militaire.

DES CHANGEMENTS D'HOMMES

Cette série de nominations et de promotions dans les armées *relève en propre de l'autorité* personnelle du ministre de la défense et elle porte témoignage de la volonté gouvernementale de reprise en main ou de changement :

1) à la tête de la hiérarchie *militaire, avec la promotion du* général Saulnier, chef d'état-major particulier à l'Elysée, et avec la nomination de deux *nouveaux généraux commandants* de région *militaire* à Paris *et* à Bordeaux ;

2) à la direction du service de santé des armées, dont les principaux titulaires changent simultanément, comme si l'on *avait voulu décapiter la précédente* direction à la suite des difficultés constatées dans le transfert des écoles de médecine de Bordeaux à Lyon ;

3) au commandement de la légion étrangère, avec le choix *du général Coullon, qui vient du* cabinet militaire du ministre de la défense, et avec la désignation aux fonctions de gouverneur *militaire de Marseille du* général Goupil, un ancien « patron » de la légion ;

4) à la tête de l'ancienne Sécurité militaire, avec la nomination d'un général de gendarmerie — précédemment com*mandant militaire du palais de* l'Elysée — qui est, par ses attributions d'officier de police judiciaire, davantage soucieux de rigueur et de respect des procédures dans les enquêtes confiées à cet organisme.

MÉDECINE

La concertation nationale sur la lutte contre le cancer

M. Jack Ralite, ministre de la santé, vient d'annoncer le lancement officiel d'une concertation nationale sur la lutte contre le cancer (*le Monde* du 22 juin). En fait, pratiquement, cette concertation ne devrait démarrer qu'en septembre prochain. Elle sera proposée *« à tous les intéressés »* et touchera de nombreux aspects de la politique de lutte contre le cancer, intégrant aussi, notamment, les médecines *« parallèles »*, la réinsertion familiale, sociale et professionnelle des cancéreux guéris ou *« les mythes et l'éthique du cancer »*.

Cette concertation nationale sera d'abord organisée à l'échelon régional sous l'égide des nouveaux comités consultatifs de promotion de la santé ou en liaison avec les directions régionales de l'action sanitaire et sociale. Dans un premier temps des contributions écrites seront proposées. Des réunions nationales — cent à deux cents personnes par thème retenu — seront ensuite organisées. *« L'ensemble des conclusions*, a indiqué le docteur Jean-Claude Salomon (C.N.R.S.), président de la commission du cancer, *sera ensuite transmis aux autorités politiques. »*

Si le ministère de la santé lance seul une telle opération, M. Ralite a néanmoins précisé que tous les ministères concernés y seraient associés *« pour la part qui leur revient »*. Le ministre a, d'autre part, annoncé une *« actualisation »* du fonctionnement des centres de lutte contre le cancer (modification de l'ordonnance de 1945) et la préparation d'une série de textes réglementaires assurant le droit au travail comme agent de l'Etat pour les cancéreux guéris et la possibilité pour ces derniers de contracter une assurance-décès.

Rigueur et dialectique

Le cancer fait parler. On a beaucoup parlé au ministère de la santé pour expliquer et justifier le lancement de cette concertation nationale. *« Du jamais vu ! » « Quelque chose de culturellement nouveau »*, a même lancé, en conclusion, le ministre de la santé. L'absence de réelle politique de lutte contre le cancer, un milieu professionnel cloisonné, des décisions *« rarement prises en commun »* sont autant d'éléments qui nécessitent, explique-t-on, le lancement de cette *« grande manœuvre de mobilisation des idées et des hommes »*. Une manœuvre dont on ne pouvait plus *« faire l'économie »*.

Avec prudence, on a longuement insisté sur la *« rigueur »* qui devra être présente à tous les échelons. Pour sa part, M. Ralite a parlé de la *« dialectique »* inhérente à certains aspects de l'entreprise. Au total, la concertation nationale pourrait fort se transformer en un grand bavardage, où tout le monde pourra prendre la parole, mais où bien peu seront entendus.

Economiser, dans ce domaine, l'argent, les efforts et les douleurs nécessite-t-il absolument la mise en place d'une telle organisation ? Quelle place pourra-t-on accorder en définitive — pour ne prendre que ce seul exemple — aux thérapeutiques parallèles, après que leurs promoteurs et défenseurs auront vu dans cette concertation une nouvelle chance de faire triompher leurs certitudes ?

Parce qu'elle réalise un amalgame entre un objectif scientifique (mise en commun des connaissances pour une meilleure compréhension de la genèse des processus cancéreux) et une volonté de corriger les inégalités face aux risques ou face aux chances de guérison, une telle concertation risque fort de décevoir ceux qui se sentiront intéressés. A commencer par les médecins, qui ne manqueront pas de trouver bien congrue la portion qui leur est réservée.

JEAN-YVES NAU.

ÉDUCATION

● *Une centaine de copies* de l'épreuve de sciences naturelles du baccalauréat D ont été perdues au centre d'examen de Bordeaux. *Selon le rectorat, elles* ont vraisemblablement été jetées par inadvertance à la poubelle. Les candidats concernés de Libourne, Bordeaux et Arcachon ont été convoqués pour une nouvelle épreuve qui aura lieu le 23 juin. — *(Corresp.)*

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

A Paris

UNE MANIFESTATION POUR LA SÉCURITÉ

« Ce qu'on demande ? De la sécurité, voilà tout ! » Trois cents personnes environ ont défilé, mardi 22 juin, à 14 heures, dans l'avenue de Clichy, une semaine après la mort d'un bijoutier du quartier, M. David Tayar, mortellement blessé d'un coup de couteau de cuisine, par un malfaiteur qui n'a pas encore été retrouvé.

Riverains et commerçants — qui avaient baissé leurs rideaux durant deux heures — précédés par M. Claude Estier, député (P.S.) du dix-huitième arrondissement et une dizaine d'élus parisiens, essentiellement R.P.R., ont observé une minute de silence devant la boutique du bijoutier qu'une main anonyme avait fleurie de trois roses.

Les bijoutiers parisiens, venus en nombre, ont souligné que les agressions contre leurs commerces ont augmenté ces dernières années alors que le total des hold-up diminuait : « Les banques étant mieux protégées, les malfaiteurs se tournent désormais vers nous », *expliquent-ils.*

Ni slogans ni banderoles, mais dans toutes les bouches et sur la pétition qui circulait une obsédante revendication : davantage de policiers. Chacun raconte les agressions dont il a été l'objet. On s'interroge sur l'efficacité des bombes lacrymogènes : vaut-il mieux les porter dans un sac ou à la main ?

« Même des députés R.P.R. ont voté l'abolition de la peine de mort. C'est dans le *Journal officiel !* », *fulmine un homme qui tend à ses auditeurs des tracts du Front national. Après une brève marche, on se disperse sans incidents.*

● *L'installation solennelle de M. Henri Charliac, procureur général près la Cour de cassation*, a eu lieu le 22 juin en présence de M. Robert Badinter, garde des sceaux et de M. Alain Poher, président du Sénat. M. Robert Schmelck, premier président de la cour suprême, a, dans son discours, signalé *« la situation plus qu'alarmante de la chambre sociale, dont le contentieux global a quadruplé en dix ans »* : quatre mille dossiers actuellement en attente d'être distribués, six mille probablement à la fin de l'année. *« La solution,* a-t-il ajouté, *est du ressort du gouvernement, voire du Parlement. »* Le premier président se félicite de savoir que *« des mesures d'urgence sont sur le point d'être prises »*.

Tout en déplorant de son côté l'accroissement du nombre des pourvois, M. Charliac estime cependant qu'il compte *« un aspect positif »*, puisqu'il témoigne de la confiance du justiciable et de *« la vitalité de l'esprit de droit »* dans notre société.



Peine aggravée en appel pour Henri Touton.

La cour d'appel de Bordeaux a aggravé, mardi 22 juin, la condamnation de l'ancien fonctionnaire des douanes Henri Touton (*le Monde* du 3 juin) en portant sa peine d'emprisonnement de cinq à six ans ferme. Les peines de sa femme Yvonne et de sa fille Nicole, condamnées pour recel, respectivement à un an d'emprisonnement avec sursis et quatre mois également avec sursis ont été confirmées. En revanche les peines d'amende de Henri Touton ont été réduites de trente millions, passant de 187 millions à 157 millions.

A l'origine de l'affaire la découverte, en décembre 1977, dans la région bordelaise, d'un dépôt contenant trente tonnes de cigarettes blondes et près de trois cent mille cigares. Henri Touton n'avait pu s'expliquer sur la provenance d'une somme de plus d'un million de francs et avait été reconnu coupable le 5 juin 1980 d'avoir *« fourni aux transporteurs* [de cigarettes] *des documents administratifs faux ou faussement apurés et de les avoir avertis de contrôles ponctuels prévus par les douanes »*.

Henri Touton a toujours clamé son innocence, estimant être le bouc émissaire dans cette affaire. Ses avocats avaient demandé la jonction du dossier à celui instruit par M. Germain Sengelin, juge d'instruction au tribunal de Mulhouse, dans lequel M. Roger Saint-Jean, directeur national adjoint des enquêtes douanières, est inculpé depuis le 3 décembre 1981 (*le Monde* du 12 décembre 1981).

Un directeur d'U.E.R. de Nice comparaîtra en correctionnelle.

Le directeur de l'unité d'enseignement et de recherches (U.E.R.) d'odontologie de Nice, M. Pierre Ciosi, chirurgien-dentiste, comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Paris pour *« fraude dans les examens et concours publics »*. La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Roger Abadie, a en effet confirmé, mardi 22 juin, l'ordonnance rendue le 28 janvier par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, renvoyant en correctionnelle M. Ciosi (*le Monde* des 10 et 18 février).

Il est reproché à M. Ciosi d'avoir mentionné des communications et des articles — qui n'ont en fait pas été publiés — lors du concours de 1977 pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur de chirurgie dentaire.

M. Ciosi avait été inculpé le 27 septembre 1979 sur plainte avec constitution de partie civile, déposée par l'association des attachés d'enseignement à l'U.E.R. d'odontologie de Nice et trente-six chirurgiens-dentistes des Alpes-Maritimes.

Le parquet avait fait appel de l'ordonnance de Mlle Anzani, estimant que l'inculpé devait bénéficier d'un non-lieu en raison de sa bonne foi. Celui-ci a soutenu, en effet, qu'il ignorait que ses communications n'avaient pas fait l'objet de comptes rendus et que ses articles n'avaient pas paru.

Mais la chambre d'accusation considère que la fausse indication de la publication de certains travaux constitue bien une fraude puisqu'elle est de nature à porter préjudice aux autres candidats.

● *L'étudiant iranien* Ali Reza Hossein Pour, âgé de trente-deux ans, *grièvement blessé samedi* 19 juin par l'explosion d'un colis piégé qu'il venait de retirer au bureau de poste de la rue Duc, à Paris (18e) (*le Monde* du 22 juin) est *mort* lundi 21 juin.

D'UNE RÉFORME A L'AUTRE

Les "flags" indestructibles

Vilipendés, montrés du doigt, les flagrants délits ont encore de beaux jours devant eux. Le projet d'abrogation de la loi Peyrefitte, qui devrait être discuté le mois prochain, prévoit leur aménagement, mais le principe d'une procédure rapide est maintenu. Pour le meilleur et, pour l'instant, le pire.

Les arguments en faveur des « flags » sont de poids : pour les petits délinquants, qui forment leur tout venant, mieux vaut un jugement immédiat qu'une longue détention provisoire. Dans beaucoup de pays, est apparue, de plus, la nécessité, pour les affaires simples, d'une procédure d'urgence évitant le débordement des tribunaux

Absous par la gauche et entourés de nouvelles garanties — les prévenus pourront, notamment, refuser d'être jugés selon cette procédure — les « flags » offriront un nouveau visage. Mais il ne faut pas attendre de miracles de cette réforme. S'il y a eu un léger mieux ces derniers temps, c'est surtout en raison des efforts qui ont été déployés pour améliorer le fonctionnement quotidien des « flags ».

A Paris, seule ville où existe une chambre qui ne traite que ce genre d'affaires, ces efforts sont antérieurs au changement de majorité. Les magistrats qui composaient la vingt-troisième chambre correctionnelle ont été remplacés. Les condamnations y sont moins lourdes et moins automatiques. Avant de comparaître, les prévenus font l'objet d'une enquête sociale rapide destinée à éclairer le tribunal sur leur situation familiale et leur emploi. Le côté justice expéditive est moins... flagrant.

Ce léger mieux ne signifie pas que le fonctionnement des « flags » soit parfait. Ainsi les garanties dont M. Badinter souhaite les entourer ne seront pas de trop, mais l'effort devra aussi porter sur leur fonctionnement quotidien, qui, lui, se joue des retouches législatives.

Un chercheur du ministère de la justice, M. René Lévy, a étudié de près ce fonctionnement. Les conclusions qu'il publie (1) après une enquête dans les coulisses de la vingt-troisième chambre correctionnelle éclairent une réalité peu reluisante.

Selon cette enquête — qui porte seulement sur Paris, — les trois quarts des condamnés en flagrants délits le sont à une peine d'emprisonnement ferme. Lorsqu'on sait que les prévenus qui comparaissent selon cette procédure sont, dans la proportion de trois sur quatre, jugés pour vol, on voit que les magistrats de la vingt-troisième chambre ne font pas de cadeaux. L'autre réflexion qui vient à l'esprit est celle-ci : M. Badinter, qui souhaite limiter les condamnations à des courtes peines d'emprisonnement, mais s'apprête à pérenniser les « flags », n'a-t-il pas dans ce cas précis deux objectifs incompatibles ?

Discriminatoire

Une des caractéristiques des « flags » tient à la population pénale qui comparaît à la vingt-troisième chambre. Six prévenus sur dix, explique M. Lévy, ont un domicile « douteux », et sont sans emploi. Il paraît difficile, dans ces conditions, de les laisser en liberté en leur fixant une date ultérieure de comparution, selon la formule du rendez-vous judiciaire. Le risque est trop grand, aux yeux du parquet, de ne jamais les revoir. L'une des justifications des flagrants délits apparaît clairement : ... nécessité de s'assurer de la présence de délinquants qui risquent, sinon, de faire faux-bond à la justice.

Un examen plus attentif de la situation de ces prévenus, soi-disant « sans garanties de représentation », permettrait sans doute d'en laisser davantage en liberté en leur fixant un rendez-vous judiciaire. C'est l'objet des enquêtes sociales avant l'audience. Mais, pour une forte proportion de prévenus, le problème continuera de se poser.

L'enquête de M. Lévy démontre le rôle exorbitant de la police. C'est elle qui, dans les faits, décide que tel délinquant comparaîtra, ou non, en flagrants délits. Elle qui choisit de remettre la personne interpellée en liberté ou de la conduire au parquet. Certes ce dernier est censé faire ce choix lui-même, mais dans la pratique le contrôle des magistrats sur la police judiciaire est à peu près inexistant.

Cela n'aurait pas de conséquence si la police n'avait, sur ce point, une conception très particulière de son rôle. L'étude de M. Lévy montre, en effet, qu'à situation identique un Maghrébin ou un Antillais courent davantage de risque de se retrouver sur les rails qui, via le parquet, conduisent à la vingt-troisième chambre correctionnelle, qu'un « Français de la Métropole ».

La pratique des « flags » apparaît non seulement discriminatoire socialement, ce qu'on savait, mais elle verse aussi selon ce que M. Lévy appelle pudiquement « l'origine géographique » des prévenus. Voilà pourquoi le maintien des flagrants délits est discutable et serait inacceptable s'il n'était accompagné, au-delà des améliorations législatives que le Parlement s'apprête à leur apporter, d'une réflexion critique sur leur fonctionnement quotidien.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) René Lévy, *Les « flags ». Une justice ou une police ?* Service d'études pénales et criminologiques du ministère de la justice. 1982. 300 p. Polycopié.

● *Un Boeing-707 d'Air India s'écrase à Bombay.* — Dix-sept personnes ont trouvé la mort, le mardi 22 juin, peu après 0 heures, lors de l'accident d'un Boeing-707 de la compagnie Air India qui s'est écrasé contre le mur d'enceinte de l'aéroport de Bombay.

CARNET

Naissances

— Martine ANGELERGUES, Patrick ULMANN, Thomas, Géraldine, Camille et Emilie, sont heureux de faire part de la naissance de

Romain,

le 12 juin 1982.
8, rue Stanislas,
75006 Paris.

— Martine et Francis CAJFINGER, et Olivier, sont heureux de faire part de la naissance de

Thierry,

Paris, le 8 juin 1982.
14, rue Galvani,
75017 Paris.

— M. Alain TEITELBAUM et Mme, née Anne Watine, Claire et Antoine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis-Jean.

Maisons-Laffitte, le 27 mai 1982.

Mariages

— Claire GÉRARD
et
Jean-Marie BEIS

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 3 juillet 1982, à 17 heures, en l'église Saint-Fiacre de Nancy.

— Le capitaine de vaisseau (E.R.) et Mme André VAN EFFENTERRE,
M. et Mme Maurice HAUVETTE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Christine et Patrick,

qui sera célébré à Ville-d'Avray, dans l'intimité familiale, le 2 juillet 1982.
12, rue du Château,
27200 Saint-Marcel.
33, rue Pradier,
92410 Ville-d'Avray.

Décès

— Le lieutenant-colonel et Mme François Bezard,
M. Pierre Bezard,
Mlle Christine Bezard,
Mme Roger Balmitgère,
ses *enfants et petits-enfants*,
Et toute la famille,
font part de la mort de

Mme Pierre CANO,
née Hélène Balmitgère,

survenue le 21 juin 1982, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La messe sera célébrée le vendredi 25 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue.

22, rue de Civry,
75016 Paris.
67, boulevard Lefebvre,
75015 Paris.

— Mlle Rose-Marie Désveaux,
Et sa famille,
font part du décès, à Nice, le 8 juin 1982, de

M. Robert DÉSVEAUX
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur en retraite
de l'Institut national agronomique.
36, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Pierre GABELLE,
ancien député M.R.P. du Loiret,
ancien conseiller municipal,
ancien conseiller général,

survenu le 17 juin 1982, dans sa soixante-quinzième année, au Chesnay (78), muni des sacrements *de l'Eglise*.
Ses obsèques ont eu lieu le mardi 22 juin 1982, en l'église Saint-Paterne d'Orléans, sa paroisse.

[Né le 2 mai 1908 à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), Pierre Gabelle, comptable, membre du M.R.P. (Mouvement républicain populaire) avait été l'un des cinq représentants du Loiret dans les deux Assemblées nationales constituantes élues *le 21 octobre 1945 et le 2 juin 1946*. Il avait siégé à l'Assemblée nationale du 10 novembre 1946 jusqu'au 25 novembre 1962 date à laquelle il avait été battu dans la deuxième circonscription du département par M. Louis Sallé, candidat de l'U.N.R.]

— Mme Martine Gaillard,
son épouse,
Samuel, son fils,
M. et Mme M. Gaillard,
ses parents,
M. et Mme A. Lefebvre,
ses beaux-parents,
MM. M. et C. Gaillard,
ses frères,
Mme veuve Fontaine,
sa grand-mère,
Ses oncles, tantes,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GAILLARD,
instituteur,

survenu à Beauvais, le 19 juin 1982, dans sa trente et unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 juin 1982, à 10 h. 30 précises, en l'église Jean-Marie-Vianney (ZUP), où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme J. Gaillard,
41, rue des Vignes,
60000 Beauvais.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline PRADEL,
née Assus,

survenu à Paris, le 11 juin 1982.
De la part de toute la famille.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Vallauris (Alpes-Maritimes).
10, rue de Mézières,
75006 Paris.

Nicole SENOT,
née d'Esplanels,

nous a quittés le 16 juin 1982.
De la part de :
Bernard Senot, David, Franck, et toute leur famille,
André et Marie-Louise Riols,
Suzanne Pauley,
André d'Esplanels (Madagascar),
Dany et Jean-Noël Robert (Saint-Denis-de-la-Réunion),
Mireille et Michel d'Esplanels,
Eliane d'Esplanels,
Jacques, Corinne, Gérard Riols,
Gisèle et Wilson Pauley,
Yasmine, Valérie, Stéphane, Patrice, Sylviane,
Et de tous ses amis « Zana-Tany ».

— Mme Claire Taourel, née Benchetrit,
M. Jacques Taourel,
M. Maurice Assouline,
M. et Mme Clark Delachair,
Les familles Taourel, Benchetrit, Lasry, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

MOISE TAOUREL,

dans sa quatre-vingt-septième année, à Strasbourg, le 19 juin 1982.
8, avenue de l'Europe,
67000 Strasbourg.

Remerciements

— Mme Raymonde Fassina,
M. et Mme Gérard Fassina,
M. et Mme Gérard Unger,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès de

M. André FASSINA,
conseiller juridique,

remercient bien sincèrement les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

Messes anniversaires

— Pour le trentième anniversaire du décès de
Louise BRUGERON-OSTALIER,
et de son époux
Auguste OSTALIER,
leur fille, Jeanne Ostalier-Pontévia, les rappelle au souvenir de ceux qui les aimèrent.
Une messe sera célébrée le 4 juillet 1982, en l'église de Mirabel-aux-Baronnies (Drôme).

Avis de messes

— Pour des raisons de famille, la messe qui devait être célébrée à Saint-Roch, à la mémoire de **Marguerite DUTHUIT-MATISSE**, est remise à une date ultérieure.

Communications diverses

— Au cours d'une réunion tenue le 17 juin dans les salons de l'Aéro-Club de France, M. Louis Joxe, ambassadeur de France, membre de l'Institut, a remis à M. Jean Milhaud, président-fondateur de la CEGOS, président de l'Institut des techniques d'administration publique (ITAP), les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

— L'exposition des peintures de Michel Biot, à la galerie Galarte (23, rue Mazarine, Paris-6e. Tél. : 325-90-84), est prolongée jusqu'au 3 juillet inclus.

— Etudes universitaires de théologie pour laïcs à l'Institut catholique de Paris. — Renseignements et inscriptions avant le 10 juillet : Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 222-41-80.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-II, jeudi 24 juin, à 17 heures, cabinet 2, Mme Corinne Jessua : « La notion du coût social en droit public »

— Université Paris-IV (Sorbonne), jeudi 24 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, Mme Polyxène Mitzacou : « La tradition platonicienne et ses échos dans l'œuvre de Baudelaire ».

— Université Paris-III (Sorbonne-Nouvelle), jeudi 24 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Monique Lojkine : « T.S. Eliot de la poésie chrétienne à ses racines profondes ».

ARCHITECTURE

Les prix de l'Académie

LA MÉDAILLE D'OR ATTRIBUÉE AUX TROIS CONSTRUCTEURS DE BRASILIA

L'Académie d'architecture a décerné ses médailles d'or pour 1982 aux trois constructeurs de Brasilia : Lucia Costa, auteur du plan d'urbanisme, Oscar Niemeyer, architecte des grands bâtiments publics, et Burle-Marx, paysagiste.

Roland Simounet, l'architecte du musée de la préhistoire de Nemours et de l'aménagement du musée Picasso à l'hôtel Salé, reçoit la médaille d'honneur. Adrien Fainsilber, lauréat du concours pour le musée des sciences à La Villette, une médaille d'architecture. Germain Bazin, historien d'art et ancien conservateur en chef du musée du Louvre, obtient la médaille de l'histoire de l'art.

D'autres médailles ont été attribuées à Bruno Zevi (critique d'architecture), Guy Lagneau (urbanisme), Frei Otto (recherche et technique), Joseph Motte (architecture d'intérieur), Jean Lauffray (archéologie), Louis Cornille (jurisprudence), Hubert Knapp (film d'architecture), Alfred Manessier (peinture et vitraux), lord Briggs of Lewes (enseignement).

PRESSE

La vente de « France-Soir »

● M. Théret a rencontré les délégués du Livre C.G.T.
● M. Hersant ne veut pas céder « France-Soir-Magazine »

Semaine décisive dans le processus de négociation engagé pour le rachat éventuel de « France-Soir » : le mardi 22 juin, M. Max Théret, candidat numéro un à ce rachat, a rencontré une délégation du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. Il doit revoir M. Robert Hersant avant la fin de la semaine.

Depuis deux semaines, les experts commis par M. Max Théret et « *ses amis* » (toujours anonymes) s'emploient à obtenir de la direction de *France-Soir* les divers éléments comptables et administratifs leur permettant de se faire une idée précise de la « santé » du journal. Mais l'enchevêtrement des intérêts multiples du groupe Hersant n'aurait pas encore permis de tirer vraiment les affaires au clair.

Hormis l'assurance que le quotidien de la rue Réaumur vend encore 380 000 exemplaires par jour en moyenne, aucun document fiable sur les comptes d'exploitation de *France-Soir* depuis trois ans n'aurait pu, dit-on, être fourni aux experts, non plus que la *liste exacte* et le *nombre* de ses collaborateurs. Ne serait-ce que pour les journalistes, M. Théret souhaiterait légitimement savoir quel est l'état de service de chacun d'eux, leurs traitements et leur ancienneté, certains demandaient, en cas ce rachat, le bénéfice de la clause conscience.

Les questions en suspens

En ce qui concerne la fabrication, le candidat acheteur n'a jamais envisagé de se faire imprimer ailleurs qu'à la Plaine-Saint-Denis, c'est-à-dire chez M. Hersant. En revanche, M. Théret souhaiterait avoir sur ce point un « accord en béton », établissant le principe que M. Hersant ne réalisera pas sur lui des bénéfices commerciaux excessif. Cela constitue cependant une réelle garantie d'emploi, point sur lequel le syndicat du Livre reste très vigilant.

La question de la régie publicitaire de *France-Soir*, que M. Hersant souhaite conserver, reste un des problèmes en suspens entre les négociateurs. Un autre, non moins important, concerne la propriété du supplément magazine hebdomadaire. M. Théret considère en effet que *France-Soir* Magazine fait partie intégrante du quotidien et veut négocier son rachat dans le cadre du « fonds de commerce ». M. Robert Hersant considérerait, au contraire, que *France-soir Magazine*, qui a été lancé sous son règne, n'appartient pas au patrimoine historique du quotidien de la rue Réaumur. Par là, il tente de faire monter les enchères tout en affirmant vouloir continuer à exploiter le Magazine, selon un plan encore officieux. Ce plan consisterait à poursuivre la diffusion du magazine, en supplément de *France-Soir* du samedi, mais aussi de le vendre par ailleurs sous le titre *France Magazine*, sous forme de supplément à certains quotidiens de province appartenant au groupe Hersant.

Cette pomme de discorde est-elle de nature, à elle seule, à faire capoter la négociation ? On serait tenté de le croire si l'on tient compte du peu d'empressement à négocier la vente de *France-Soir* que M. Robert Hersant affiche devant certains interlocuteurs. Il peut même interpréter comme *favorable à sa cause* l'opposition manifestée par le Syndicat du livre C.G.T. à toute transaction « *tant que les garanties sur l'entité de l'entreprise, sur le maintien de l'emploi et sur le respect des accords contractuels ne lui sont pas données* ».

« On ne choisit pas son patron »

Pour sa part, la section C.F.D.T. (journalistes, cadres et employés) de *France-Soir* vient de diffuser dans l'entreprise une longue déclaration pour expliquer sa position, qui diffère sensiblement de celle de la C.G.T., même si elle la rejoint sur certains points (garantie de l'emploi, par exemple, et entité de l'entreprise).

« *Il faut reconstruire* France-Soir », affirme d'abord la C.F.D.T., pour lui rendre sa vocation de « *grand journal populaire d'information* » (formule employée par M. Max Théret). Il convient de lui assurer « *l'indépendance à l'égard de tout pouvoir* », grâce notamment à une « *meilleure participation du personnel de* France-Soir », en particulier de l'équipe rédactionnelle.

« *L'une des conditions*, pour la C.F.D.T., *est que le quotidien soit soustrait au clan Hersant* ». Si le syndicat souhaite « *refaire l'unité dans l'entreprise* », il explique comment cette unité est actuellement illusoire (ainsi le rôle capital joué par l'imprimerie Paris-Print et l'affermage au *Figaro* des services comptables, financiers et des ventes de *France-Soir*).

Mardi matin 22 juin, M. Théret — assisté de M. Dominique Ferry, son conseiller (ancien administrateur de *France-Soir* — s'est entretenu avec une délégation du Livre C.G.T. Deux principes traditionnels ont été réaffirmés à cette occasion : 1) Le choix d'un patron n'est pas, pour le Livre, le problème majeur ; 2) Le syndicat du Livre exige le maintien de l'entité *France-Soir*, symbolisé par le groupement du personnel dans un même immeuble (à l'exclusion de l'atelier d'imprimerie, et pas *forcément* rue Réaumur). De ce fait, le Livre ne contraint-il pas M. Théret à acquérir la société Presse-Alliance tout entière, alors qu'il souhaitait n'acheter que le fonds de commerce d'exploitation du titre ?

Le pouvoir socialiste, qui suit le cours des négociations, pousserait M. Théret à conclure le marché dans les plus brefs délais. Encore faut-il qu'il en ait les moyens financiers. Faute de quoi, il risque de renoncer.

LA « PRESSE DIFFÉRENTE » S'ORGANISE

Une rencontre nationale de la « presse différente », organisée à Dijon au début du juin et qui a réuni vingt-trois titres — a donné naissance à la Fédération nationale de ce genre de presse.

Elle s'assigne pour objectif la « *mise en place d'une base de revendications pour que des mesures concrètes soient prises en faveur de cette presse* » (exonération de la T.V.A. à l'achat et à la vente, tarifs postaux « adaptés », attribution des numéros de commission paritaire de presse, répartition de la publicité d'Etat, attribution de la carte de journaliste, etc...).

Les autres projets de la Fédération sont de créer une régie publicitaire coopérative « *appropriée à la presse d'opinion, d'expression locale, régionale et alternative* », ainsi qu'« *une structure permettant une approche juridique, technique et promotionnelle des problèmes afférents à cette catégorie de presse* ».



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Fraîcheur

Un souffle de fraîcheur, mardi 22 juin, *dans la fournaise du Mundial.* Sur la pelouse du stade de La Corogne, d'abord, où le mot solidarité est venu tout naturellement à l'esprit, au regard du lumineux jeu collectif de l'équipe polonaise, qui a fait voler en éclats la défense du Pérou (5-1). *Un chef-d'œuvre, ce quatrième but, confectionné, en toile d'araignée, par cinq ou six joueurs* : à montrer à tous les hyper-individualistes de la balle ronde. Après deux matches bien ternes, dans la grisaille de ce groupe I, noyé dans les résultats nuls, c'était Varsovie-sur-Rio-Grande.

Dans la résidence de l'équipe de France, ensuite, où M. Michel Hidalgo a réclamé le droit à un minimum d'égards et de respect. *Les fièvres sportives n'autorisant pas, n'excusant pas,* l'intolérance et le mépris, et le sélectionneur français, qui n'a pas froid à ses yeux bleus, qui regarde les choses et les gens en face, a mis les points sur les « i » de la critique. Il n'est pas naïf de *dire qu'on ne peut pas* faire de sport sans morale. Il est utile, au contraire, de le rappeler.

Dans les allées de la FIFA (Fédération internationale de football association), enfin : en sanctionnant l'arbitre soviétique du match France-Koweït, le cheikh Fahd et sa fédération, et les organisateurs espagnols de cette rencontre, les dirigeants de la FIFA ont précisément fait respecter *une certaine* morale.

Tout cela n'efface pas les sordidités constatées çà et là depuis le début du Mundial, dans la manipulation de la billetterie ou dans la partialité de l'arbitrage, par exemple, et les dirigeants de la FIFA, *plutôt conformistes et conservateurs, ne doivent pas s'autosatisfaire de cette rigueur d'un jour.* Mais cela montre qu'on ne peut pas faire impunément n'importe quoi, même sous prétexte qu'il ne s'agit que de sport...

M. C.

Belgique-Hongrie (1-1) : cuir et béton

Elche. – *Le football dans une palmeraie.* Elche, charmante ville, et modeste avec cela : elle se dit la *Jérusalem espagnole,* a fait un bon gros caprice. Elle voulait le Mundial. Elle l'a eu. Et la cité n'en revient pas de cet honneur qui lui est une lourde charge. Mais une charge plutôt bien assumée, gentiment, sans tambours ni trompettes, sans chars lourds ni boucliers anti-émeutes pour protéger son stade bâti en pleine nature au milieu des vergers, *comme un vaisseau échoué sur le* sable.

Elche, à une heure de chameau *d'Alicante, est l'oasis de ce* championnat un instant rafraîchissant, une ville d'arbres et de cuir. Les arbres *dans ce fameux jardin du* Curé, un parc somptueux avec son palmier géant, l'Impérial, connu de toute l'Espagne pour ses sept bras, chiffre magique, et ses autres palmiers baptisés au rythme des visiteurs illustres : palmier Franco, palmier du Roi, peut-être bientôt palmier Arconada.

Et le cuir, car la Jérusalem est *aussi notre Romans, capitale* de la chaussure, de la godasse à crampons et aussi du ballon. Voici donc qui ramène tout droit à notre menu, un très appétissant Belgique-Hongrie. La qualification pour le vainqueur, la trappe pour le battu, un de ces matches, donc, où l'idée même d'oasis était à proscrire, une affaire brûlante et décisive, un affronte*ment bien tranché. Pour* les Belges, le football est défense. Pour les Hongrois, il est attaque. Dans un cas il s'agit de « prendre » un but de moins que l'adversaire. Dans l'autre, d'en marquer un de plus.

On dira que, tous comptes faits, *cela revient au même. Erreur,* la différence est de taille qui fait les rencontres au couteau ou les matches débridés. Les Belges *ne sont pas* des poètes, et le tube wallon d'avant Mundial, à chacun sa Dalida, le disait bien : « *Les diables rouges vont en Espagne.* »

Ce n'était certes pas pour y pratiquer dans la dentelle. Les Belges ne sont pas non plus des amateurs. Voilà pourquoi de sombres rumeurs apportées par la presse à sensation

De notre envoyé spécial

espagnole et reprises imprudem*ment par des confrères flamands* devaient provoquer une belle tempête sous les têtes blondes. Il se *racontait, ce qui n'est pas grave,* il s'écrivait, ce qui l'est plus, des horreurs, une fois, sur le compte de ces braves gens. Des orgies belges à Elche, des bacchanales, fiestas et petites pépés, la décadence en somme, avec bains de whisky et de minuit. Ce « scandale » aurait été plutôt drôle, s'il n'avait provoqué une belle fâcherie entre l'équipe et la *presse belges avec menaces de* boycottage réciproque.

Allons ! Tout finit par s'arranger. Et voici que Wallons et Flamands, *main* dans la *main,* sous la direction de leur truculent entraîneur Guy Thys, étaient bien décidés à remporter leur *troisième victoire* ou au moins à obtenir un résultat nul. Avec l'assurance, dans ce cas, de terminer en tête du groupe et d'éviter le pire au tour suivant. Un pire nommé Brésil.

Les Hongrois, eux, n'avaient pas *eu affaire à la presse,* vivant benoitement et sans orgie présumée un parcours sinusoïdal. Un triomphe facile (10-1) contre le Salvador. Une déroute « aisée » (1-4) devant l'Argentine. Un jour bien, un jour mal. Et le troisième ? Il y a des cri*tiques qui font plus mal* que de faux scandales, et celle-là vint du plus connu, du plus glorieux des anciens, Puskas. L'homme, *qui promène avec* jovialité une bedaine de propriétaire, est en Espagne chez lui. Interrogé par les journaux, comme toutes les *vieilles* gloires qui « pigent » dans les quotidiens, Puskas dira de la Hongrie « *Attaquer, attaquer, soit. Mais l'équipe hongroise est inexistante en défense, incapable de serrer le jeu. Elle voudrait marquer cinq buts. Elle risque plutôt de les encaisser.* »

Un piège boomerang

Les vieux sages devraient parfois se taire. La Hongrie ne les encaissa pas. *Et c'est tout juste si la Belgique* se sortit d'affaire. Voilà bien une équipe curieuse. Elle joue sérieux, elle joue bien, mais pour autant qu'elle conserve la conduite des opérations. Une belle machine à football, mais programmée de façon un *peu stéréotypée et à certains* moments incapable d'innover. Cela fut évident lorsque la Hongrie, avec l'aisance et la décontraction que peuvent avoir ses joueurs, se débarrassa comme en riant de la trop rigide défense belge. Celle-ci, en *effet, joue systématiquement* la ligne pour piéger les attaquants adverses. Un piège vieux comme le *football, un piège boomerang* parfois. Il suffit de passer cette ligne et derrière c'est le vide, sauf un fameux gardien, Pfaff.

A la *vingt-sixième minute,* le demi hongrois Varga s'offrait ainsi une évasion et, Pfaff ou pas, un *magnifique* but. *La Belgique était* éliminée. Elle le restera longtemps dans un match crispant, rude, mais sans excès, où les joueurs belges, hannetons courageux, mais hannetons tout de même, s'en vinrent sans cesse buter sur la vitre hongroise. A cela s'ajouta une série de blessures, la sortie du capitaine belge Gerets, victime d'une commotion après un rude choc avec son gardien.

Le mérite, la force, de cette équipe belge fut de ne pas renoncer et de croire à quelque aubaine. Elle *vint à la soixante-dix-huitième* minute, l'aubaine, après une formidable échappée du cheval Meeuws, un centre de Ceulemans e une reprise à moitié manquée de Czerniatynski. C'était là un tir de collégien. Mais le gardien hongrois Mes*zaros se prit les pieds dans ses* moustaches et laissa la balle lui filer lamentablement sous le ventre. A *quoi cela tient, une qualification !*

Après, il ne restait plus à la Belgique qu'à jouer le béton et la montre. Et là, elle s'y entend.

PIERRE GEORGES.

RÉSULTATS DU 22 JUIN

GROUPE I

A La Corogne, Pologne b. Pérou 5-1.

Classement : 1. Pologne (3 matches), 4 *pts* ; 2. Italie (2 m.), Cameroun (2 m.) et Pérou (3 m.), 2 pts. La Pologne est qualifiée, le Pérou est éliminé. **Reste à jouer** : Italie-Cameroun (le 23).

GROUPE III

A Elche, Belgique et Hongrie, 1-1

Classement : 1. Belgique (3 m.), 5 pts ; 2. Hongrie (3 m.), 3 pts ; 3. Argentine (2 m.), 2 pts ; 4. Salvador (2 m.), 0 pt. La Belgique est qualifiée. Le Salvador est éliminé. **Reste à jouer** : Argentine-Salvador (le 23).

GROUPE VI

A Malaga, U.R.S.S. et Ecosse, 2-2.

Classement : 1. Brésil (2 m.), 4 pts ; 2. U.R.S.S. (3 m.), 3 pts et Ecosse (3 m.) 3 pts ; 4. Nouvelle-Zélande (2 m.), 0 pt. Le Brésil et l'U.R.S.S. sont qualifiés ; l'Ecosse, qui compte le même nombre de points que l'Union soviétique, est éliminée à la différence de buts. **Reste à jouer** : Brésil-Nouvelle-Zélande (le 23).

M. Michel Hidalgo : « Nous ne sommes pas des animaux domestiques. »

Valladolid. – Accusé de toutes les faiblesses *depuis quelques jours, et* notamment au soir de la victoire contre le Koweït, où il ne s'était pas rendu à la conférence de presse obligatoire, M. Michel Hidalgo n'a pas tardé à contre-attaquer. La réunion quotidienne avec les journalistes, à la résidence de la délégation française, lui a donné l'occasion de dire ce qu'il avait sur le cœur et de justifier son *comportement* de la veille.

« *Ce qui m'a fait le plus vieillir ces derniers jours,* dit-il, *c'est de perdre un idéal basé sur l'honnêteté et la vérité. L'échec contre l'Angleterre est devenu un drame à travers la désinformation et les exagérations de certains médias.* » A ces soucis s'ajoutent ses protestations contre les conditions de travail des entraîneurs. Placés le plus *souvent le nez au ras*

De notre envoyé spécial

du gazon, avec une équipe de cameramen qui leur masquent en permanence une partie du terrain, ils ne *peuvent avoir du match qu'une vision* déformée, voire tronquée.

M. Hidalgo s'insurge surtout devant le manque de considération des officiels ou des *responsables* de la sécurité envers eux. « *Nous ne sommes pas des animaux domestiques,* dit-il. *Nous avons droit à un minimum d'égards et de respect. Si je ne suis pas venu à la conférence, c'est pour protester contre ces attitudes de plus en plus inhumaines.* »

Ce *n'est pas d'aujourd'hui, non* plus, que le directeur des équipes de France de football dénonce le man*que de concertation* avec les dirigeants. Une poignée d'entre eux a, selon lui, *la mainmise sur la Fédération* internationale et décide de tout à partir de critères plus politiques que *sportifs. Au risque de fausser la compétition,* les organismes des joueurs devant être soumis à la fois à l'altitude, *à la chaleur et à une compétition* d'un mois, ils n'ont pas hésité, par exemple, à attribuer l'organisa*tion de la Coupe du monde 1986* à la Colombie, pays proche de l'Équateur et dont la capitale, Bogota, se situe à 2 650 mètres.

Le sélectionneur français *revendique simplement « le droit à la parole des principaux acteurs de la fête ».* Un haut *responsable* de la Fédération internationale lui a déjà répondu : « *Ici, c'est comme à la guerre. On ne demande rien aux soldats.* »

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS

Flegme britannique et interrogations françaises

Après la défaite de l'Equatorien Gomez par l'Américain Smith la veille, une deuxième tête de série, l'Australien Peter McNamara a été éliminé (7-6, 3-6, 6-2, 6-4) du tournoi de Wimbledon par l'Américain Hooper mardi 22 juin.

De son côté, l'Américaine Chris Evert-Lloyd a battu sa compatriote Gerken 6-0, 6-4.

Wimbledon. – Que peut-il arriver de funeste aux citoyens d'une île où un héritier royal de 7 livres naît quelques jours après que les canonnières de leur gracieuse majesté eurent reconquis les arpents glacés des Falkland *et que l'équipe nationale de* football se fut qualifiée pour la seconde phase de la Coupe du monde ? Assurément rien !

Aussi les Anglais accueillent-ils avec leur flegme légendaire la flambée du dollar et l'ajournement des discussions sur Gibraltar avec l'Espagne, *tout comme* la grève du métro londonien, qui a fait perdre vingt mille spectateurs les deux premiers

De notre envoyé spécial

jours à Wimbledon et l'inévitable pluie qui a perturbé la programma*tion des deux premières journées* du vénérable tournoi à tel point que, mardi 22, le sacro-saint « *Lady Day* » dut faire une assez large *place* aux messieurs. Même les éliminés au premier tour d'Andrew Jarret, John Lloyd et John Feaver n'ont pas provoqué *une émotion considérable* outre-Manche.

Depuis Fred Perry en 1936, aucun Britannique n'a pu gagner ce tournoi. « *Wait and see* », semblent dire les Anglais dont l'amour de la petite balle ne s'est pas étiolé pour autant. *D'ailleurs, la victoire face à sa com*patriote Jane Durie sur le centre court de Virginia Wade, qui fut la dernière Anglaise à gagner le tournoi en 1977 suffit, mardi, à leur bonheur.

Les Français n'ont pas accueilli avec la *même sérénité le verdict im*pitoyable du gazon londonien. Les trois petits mousquetaires Benhabiles, Courteau et Forget, qui avaient *largement* contribué à animer la première semaine des Internationaux de Roland-Garros, n'ont pas franchi ici *le cap des qualifications et ont dû se* rabattre sur le tournoi juniors. Le numéro un français Yannik Noah, que les bookmakers prenaient encore à 40 contre 1 à la veille du tournoi en dépit de son manque de goût évident pour le tennis en prairie, a regagné *Paris : il souffre de la cuisse droite.*

Jérôme Potier et Georges Goven ont été éliminés lundi avant même la première averse; respectivement par l'*Américain Carter* (6-2, 6-3, 6-4) et le Suisse Dowdeswell (6-2, 3-6, 6-3, 6-2). Gilles Moretton et Henri Le*conte ont opposé une résistance plus* vive à des adversaires de gros calibre. Le *premier* ne s'inclina qu'après *deux tie break dans les deux* premières manches face à l'Américain Gottfried (7-6, 7-6, 6-2). Le second fit belle figure devant le gaucher cali*fornien Tanner, finaliste du tournoi* en 1979: qui dut employer à fond son service supersonique (6-4 7-5, 6-4).

Pascal Portes et Bernard Fritz ayant dû jusqu'à présent leur rémission à la pluie, qui fit ajourner leur match, seul Thierry Tulasne avait *passé, mardi, le cap du premier tour.* L'ancien champion du monde junior a battu sans trop de mal (6-3, 6-4, *3-6, 7-6) l'Autrichien Francutt, qui* ressemblait bizarrement au *Droggy,* héros d'*Orange mécanique.* Paradoxalement, ce jeune ruminant des fonds de court ne semblait pas trop mal à l'aise sur l'herbe londonienne qu'il a déjà su apprivoiser en 1980 *lorsqu'il gagna le titre junior.*

Une petite satisfaction pour les Français, mais, au total, cela donnait cependant peu de réponses aux in*terrogations du directeur technique* national de la Fédération de tennis Jean-Paul Loth, qui doit composer une équipe *de Coupe Davis pour affronter,* sur terre battue, la Tchécoslovaquie en juillet.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

Simple messieurs (64e de finale). Kriek (Afr. du Sud) b. Witters (EU.) 6-3, 6-1, 6-0 ; Motta (Brésil) b. Sauer, (Afr. du Sud), 3-6, 6-2, 6-4, 6-4. Mayotte (EU.), b. Fleming (EU.), 6-7, 6-4, 6-3, 6-4. Derlin (NZ.) b. Viser (Afr. du Sud), 5-7, 7-6, 6-3, 7-5. Hooper (EU.), b. McNamara (Austr.), 7-6, 3-6, 6-2, 6-4. G. Mayer (EU.), b. Tim Gullikson (EU.), 5-7, 6-4, 6-1, 7-5. **Simple dames (64e de finale)**

L. Romanov (Roum.), b. A. Croft (GB.), 1-6, 6-3, 6-1. V. Wade (GB.), b. J. Duire (GB.), 3-6, 7-6, 6-2. D. Hee Lee (Cor.), b. G. Coles (GB.), 4-6, 6-4, 6-1. S. Walsh (EU.), b. S. Barker (GB.), 6-0, 6-4. C. Evert-Llyod (EU.), b. B. Gerken (EU.), 6-0, 6-4.

ACCORD ENTRE LES JOUEURS PROFESSIONNELS ET LE CONSEIL INTERNATIONAL

L'Association des joueurs profes*sionnels (A.T.P.) et le Conseil inter*national professionnel viennent de signer un accord de cinq ans. *L'A.T.P. avait décidé de quitter le* conseil à la fin de l'année 1982.

Cet accord prévoit un code de conduite unique pour les tournois professionnels, la Coupe *Davis et* les circuits satellites, une augmentation régulière des prix et l'utilisation exclusive de l'ordinateur A.T.P. par le conseil pour l'établissement hebdomadaire du classement mondial.

Afin d'éviter d'être confronté à un *problème identique* à celui de Borg cette année, le conseil envisage d'autoriser tout vainqueur d'un tournoi du « grand chelem » à s'engager dans une épreuve sans avoir à passer par les « qualifications ».

AUCUN CHANGEMENT CONTRE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Michel Hidalgo a reconduit, pour rencontrer jeudi la Tchécoslovaquie, l'équipe de France qui a battu le Koweït : Ettori, Amoros, Janvion, Trésor, Bossis, Giresse, Platini, Genghini, Soler, Lacombe, Six.

Après les incidents de Valladolid

• L'ARBITRE SOVIÉTIQUE EST SUSPENDU

• BLAME ET AMENDE POUR LE CHEIKH FAHD

Fait rarissime dans les annales de la Coupe du monde de football, les dirigeants de la Fédération interna*tionale de football association* (FIFA) n'ont pas hésité à sévir, après les incidents qui se sont produits, *le 21 juin, à Valladolid,* au cours du match France-Koweït. Ils ont, en effet, prononcé, mardi en début d'après-midi, un certain nombre de sanctions prises par le comité d'organisation et la commission de discipline de la FIFA.

Tout d'abord, l'arbitre soviétique, M. Miroslav Stupar, qui dirigeait la *rencontre, a été suspendu « jusqu'à la prochaine réunion de la commission des arbitres ».* Pour lui, le Mundial *paraît terminé. Ensuite, la Fé*dération de football du Koweït – dont le cheikh Fahd est le président – reçoit un blâme pour « *conduite antisportive* » et est condamnée à verser une amende de 25 000 francs suisses (environ *80 000 francs).*

Enfin, un blâme est également in*fligé aux responsables de l'organisa*tion du match à Valladolid pour « *manque d'ordre et de contrôle* ».

Le résultat de la rencontre (4-1 pour la France) a été homologué.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40 00	47,04
DEMANDES D EMPLOI	12 00	14,10
IMMOBILIER	31 00	36 45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL

recherche pour ORLÉANS

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

MISSION :
- Pour la Société : Comptabilité générale, analytique et budgétaire, paie, fiscalité, trésorerie.
- Pour le groupe : plan comptable Audit et assistance des filiales.
- Consolidation.

PROFIL :
- Formation E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent.
- Solide expérience professionnelle de 5 à 10 ans minimum en milieu industriel.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions s/Nº 1412 à :

ALSTHOM ATLANTIQUE

REGION RHONE ALPES

propose pour son établissement de VILLEURBANNE d'intéressantes possibilités en électromécanique dans le développement de technologies de pointe à de

jeunes ingénieurs

MINES, ESE, CENTRALE, A ET M, IDN, IEG...

Trois filières sont actuellement ouvertes :
- **Recherche appliquée,**
- **Bureau d'études,**
- **Commerce international**

Ces opportunités s'adressent à des Ingénieurs Débutants ou ayant une première expérience professionnelle. Une formation est prévue. Possibilités d'évolution dans le Groupe. Bonnes connaissances de la langue anglaise indispensables. Seconde langue appréciée pour les postes commerciaux.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5827-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB)

recrute à MUNICH

UN TRADUCTEUR

pour la section française du service linguistique, pour la traduction en français de textes à caractère technique, juridique, administratif et financier.

SONT DEMANDÉS :
- Diplôme universitaire, ou expérience professionnelle équivalente ;
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans de la traduction de l'allemand et de l'anglais vers le français ;
- Maîtrise parfaite du français et très bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais ;
- Elégance du style, clarté et précision de l'expression.

SONT OFFERTS :
- Un traitement élevé d'un niveau correspondant à celui des organisations internationales ;
- Diverses indemnités ;
- Congé annuel de trente jours.

Les candidatures doivent de préférence être présentées sur formulaire spécial (délivré par l'OEB) et parvenir au plus tard le 26 juillet 1982 au Directeur Principal du Personnel, Office Européen des Brevets,
Erhardtstrasse 27
D-8000 München 2.
Tél. : Munich 2399-4316.



Henkel France

Nous vous offrons un développement de carrière au sein de notre Groupe chimique de 2000 personnes. Vous *rejoignez l'une de nos unités de production* de 350 salariés à **REIMS** en qualité de

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur de l'usine, vous assurez la mise en œuvre de la politique du personnel que vous avez contribué à définir avec la Direction des Relations Humaines. Vous exercez l'ensemble de la fonction personnel pour les ETAM. Vous développez la communication et participez activement au dialogue avec les partenaires sociaux. Vous êtes largement responsable de la qualité des relations humaines à tous les niveaux et du bon fonctionnement de l'établissement.
Une expérience de gestion de personnel en milieu industriel est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M420, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Société fabrication produits biologiques recherche
TECHNICIEN : agent de maîtrise pour fonction de responsable d'équipe en 3×8, expérience souhaitée 5 à 10 ans d'expér. en fermentation industrielle ou en fabrication de produits biologiques, alimentaires ou chimiques. Age : environ 40. Lieu de travail : SASSENAGE, près Grenoble.
Adresser C.V. à EUROZYME, B.P. 32, 38360 Sassenage.

Organisme, recherche
ANIMATEURS (TRICES) MUSICAUX
RENTREE 82, pour région ALPES-MARITIMES.
Ecrire sous le nº T 034317 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

« A 150 km à l'Est de Paris, Société d'appareillage de mesure électrique recherche cadre pouvant rapidement accéder à direction de ses services commerciaux France et Export.
Env. C.V. photo et prétent. »
Ecr. s/nº 8589 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
Nantes
Pr des PROJETS et Temps Réels de Processus Industriels, de TÉLÉPHONIE et de Réseau
INGÉNIEUR LOGICIEL
ayant 2 à 6 ans d'expér. temps réel sur MINIS-MICROS SOLAR – PDP – MITRA.
INGÉNIEURS CAO
2 à 6 ans d'expérience logiciel CFAO appliqué à la mécanique, opportunité de participer à des projets de pointe.
SALAIRE TRÈS MOTIVANT :
Ecrire sous réf. 33507 à DEB'S 140, r. de Courcelles, Paris 17e

ÉTABLISSEMENT PUBLIC SUD-OUEST recrute URGENT
1 COLLABORATEUR SERVICE FORMATION
- Homme d'idées et de terrain, créatif.
- 30 ans environ.
- Diplômé enseignement supérieur.
- Expérience en entreprise.

pour
recherche – développement département formation.
Gestion directe classe préparatoire, enseignement supérieur.
RÉMUNÉRATION ANNUELLE 80.000 Frs +
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 229435 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSOCIATION FORMATION SUD-OUEST recrute
1 ASSISTANT DE FORMATION
Conseil en entreprise, élaboration gestion de plans de formation, réalisation de stages, expérience en entreprise et d'animateur.
RÉMUNÉRATION ANNUELLE 90.000 F environ.
Adresser lettre manusc., + C.V. + photo + prétentions
Ecrire sous le nº 229.436 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme d'études urbaines recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
formation ÉCONOMISTE
5 ans d'expérience de préférence sur foncier et activités économiques.
Env. C.V. : A.U.A.T.
11 Boulevard des Récollets
31400 – TOULOUSE.

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN

(350 personnes)
secteur MACHINE-OUTIL
C.A. 100 millions dont 45 % à l'exportation
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL INTERNATIONAL

Homme de terrain pour marketing
- Dépendra du directeur commercial auquel il rendra compte.
- Animera un réseau de vente étranger dans le cadre d'objectifs de vente et d'un budget qu'il aura établi.

Nombreux séjours à l'étranger.

Anglais, allemand, lus, parlés, écrits.

Adresser C.V. détaillé avec photo, date de disponibilité, rémunération souhaitée s/réf. M/2044 à ASSISTERE, 185, rue du Chevaleret, 75646 PARIS CEDEX 13.

BANQUE PRIVÉE

recherche

CHEF DU SERVICE DES TITRES

Expérience confirmée

Sens des relations commerciales

Lieu de travail BORDEAUX

Envoyer C.V. et prétentions sous le nº H. 1876 Agence Havas - 33075 BORDEAUX CEDEX.

Entreprise internationale désire recruter pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient du personnel hautement qualifié avec de solides références pour les postes suivants :

- Chefs mécaniciens matériel T.P. ;
- Mécaniciens diésélistes engins, camions ;
- Electromécaniciens T.P. ;
- Chefs soudeurs PIPE ;
- Chefs revêtements PIPE ;
- Chefs de lignes ;
- Chefs de chantiers PIPE.

Ecrire avec C.V. détaillé et contact téléphonique à B.P. 50, 2035 TUNIS-CARTHAGE TUNISIE.

Firme de Conseil internationale recherche pour diverses missions à court terme et à long terme :
Conseillers en politique industrielle pour pays en développement (+ de 50.000 $ U.S. par an) avec :

- Diplôme en économie, niveau licence avec préférence base en ingénierie.
- 5 ans d'expérience dans pays en développement et *5 ans dans l'industrie.*
- Au moins 2 ans d'expérience de conseiller en politique industrielle de haut niveau dans ministère ou institution nationale dans pays en développement.
- Capacity d'analyse des systèmes d'incitations au développement industriel : réglementation import/export, incitations aux investissements, fiscalité, promotion des P.M.E.

Envoyer C.V. chronologique détaillé à :
Mme Françoise PILLET,
Société FRIDA,
17, rue Georges-Bizet,
75116 PARIS.

USINE METALLURGIQUE DE TECHNOLOGIE AVANCEE DANS SA SPECIALITE
200 KM EST PARIS, recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

de plusieurs lignes de marché.

Le candidat aura :
- *soit une formation* technique dans le secteur de la métallurgie ou de la transformation des métaux et l'habitude de la négociation commerciale (comme acheteur ou comme vendeur).
- soit une formation commerciale supérieure et l'expérience de la négociation de pièces sur devis.

Adresser CV et prét. sous réf. CC/110 à PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

COFAP

OFFRES D'EMPLOIS

ALSTHOM ATLANTIQUE

représente 42000 personnes en France dans 43 établissements a réalisé en 1981 *un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs.*

Le plus grand constructeur sur le marché français - 1er exportateur français de transformateurs de puissance, réducteurs de mesures et transformateurs de distribution, en tête de la production française de condensateurs de puissance

tranformateurs condensateurs

recherche pour son ETABLISSEMENT DE St-OUEN (Mº)

INGENIEUR D'ETUDE

MISSION :
préparer et réaliser les calculs techniques du matériel à fabriquer et à concevoir par un bureau d'études équipé de CAO.

PROFIL :
Ingénieur diplômé en électrotechnique ou électromécanique. Connaissance FORTRAN
Anglais souhaité - Débutant accepté.

CONTROLEURS DE FABRICATION

MISSION :
Contrôler le matériel moyenne, basse tension et montage des appareils.

PROFIL :
Bac F3 minimum - Débutants acceptés.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser à *ALSTHOM ATLANTIQUE* Savoisienne - Service Personnel BP. 169 - 25, rue des Bateliers - 93404 SAINT OUEN.



Bankers Trust Company

l'une des 10 premières banques américaines, au large réseau international.



CHARGÉ DE RELATIONS

CONFIRMÉ

Pour prendre en charge le développement et la gestion d'un portefeuille de sociétés américaines, européennes et françaises non multinationales.

Ce poste implique :
- *5 années d'expérience d'une clientèle de sociétés industrielles et commerciales, acquise au sein de l'une des premières banques commerciales internationales françaises ou anglo-saxonnes.*
- *une bonne connaissance des produits bancaires français et internationaux.*
- *la pratique courante de l'anglais, formation grandes écoles de gestion et/ou MBA.*

Evolution à terme vers la direction d'une équipe de marketing en France ou à l'étranger pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec CV, photo, rémunération actuelle à la Direction du Personnel, Bankers Trust Company, 12-14 Rond Point des Champs-Elysées 75386 Paris Cédex 08

média-system

MSL international

2, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.61.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

ESC, ESCAE, ...

Une société française (350 personnes, 2 usines - *CA supérieur à 150 millions de F.*) conçoit, fabrique et distribue une gamme de produits chimiques très spécifiques destinés à différentes industries. Ses 5 départements correspondant à 5 lignes de produits, fonctionnent en centres de profits indépendants. Pour s'intégrer à l'un de ceux-ci, réalisant 35% du C.A. total, elle recherche un RESPONSABLE COMMERCIAL qui gérera et développera sur les plans vente et marketing une clientèle industrielle (construction ferroviaire, aéronautique, mécanique, etc...) et certains distributeurs spécialisés. Ce poste intéresse un diplômé de l'enseignement *supérieur commercial, spécialiste de la vente à l'industrie, parlant bien anglais* et âgé d'environ 32 ans. Avoir déjà commercialisé des produits chimiques serait un avantage ; de toute façon un appui technique solide existe au sein de la société. Situé en proche banlieue sud, le poste implique des déplacements, surtout en région parisienne. Ecrire à Antoinette Leclercq à Paris - Réf. M 8163.

Discrétion totale assurée.

AUDITEURS CONFIRMES

Une présence dans 34 pays, une croissance de 30 %, un CA de plus de 2 milliards de F, la gestion de plus de mille exploitations (*restaurant de collectivités/bases-vies...*) c'est le groupe SODEXHO, l'un des leaders mondiaux de son activité.
En Afrique, au Moyen-Orient, mais aussi en Europe ou à Paris... vos missions d'audit seront financières ou opérationnelles.
De formation supérieure (grande école ou université) + DECS, *vous avez une expérience d'au moins 3 ans en cabinet audit* international ou en entreprise, parlez l'anglais et une 3e langue peut-être.
Basé à Bois d'Arcy, vous êtes mobile et disponible pour 50 % de déplacement.

Merci adresser CV + lettre sous réf. A2 à SODEXHO Service Recrutement

SODEXHO
3. av. Newton
78390
Bois d'Arcy
France

SODEXHO

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Banque nationalisée

disposant d'une clientèle institutionnelle et d'outils diversifiés ouvrant de larges possibilités de développement, recherche

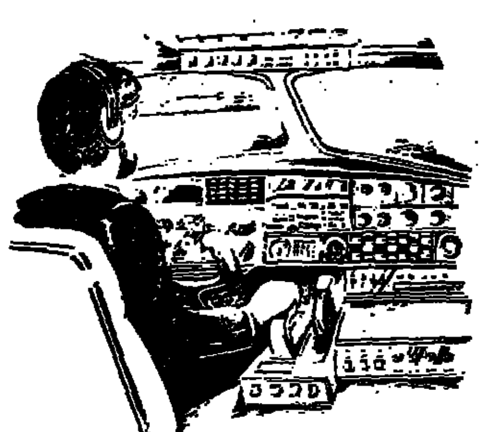
spécialiste gestion d'obligations

sur marchés primaire et secondaire

Pour réussir à ce poste de responsabilité, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, une expérience confirmée acquise dans une fonction similaire et la capacité d'être immédiatement opérationnel. Rémunération de haut niveau.

Prière d'adresser votre résumé de carrière, sous la référence M 208, à MSL International à Paris, qui transmettra.

Discrétion totale assurée.



Notre Division Avionique participe avec succès sur les marchés mondiaux à la compétition entre les grands des équipements électroniques. Afin de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies dans le domaine des matériaux, nous sommes amenés à rechercher un

ingénieur physicien-chimiste

Diplômé École de Chimie (Paris, Toulouse, Nancy)

Il aura de préférence, une première expérience en métallurgie, chimie minérale, organique et macromoléculaire.

Ce poste vivant et particulièrement attractif requiert des qualités de dynamisme, ainsi que des facultés d'adaptation rapide à des situations variées.



Les candidats sont priés d'adresser leur dossier, accompagné d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON CSF - 52, rue Guynemer - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous référence IPC.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS ELECTRONICIENS-ELECTROTECHNICIENS ou MECANICIENS

POURQUOI PAS LA FORMATION ?

Vous avez fait vos premières armes dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
— étude et développement (radar, téléphone, informatique)
— méthode — contrôle qualité
— *fabrication* — gestion de production

Vous souhaitez *maintenant* donner une orientation nouvelle à votre carrière, en choisissant une activité particulièrement enrichissante *sur le plan humain* :
la mise au point, l'organisation et le suivi d'actions de formation très diversifiées auxquelles vous participerez directement.

Votre niveau d'anglais est bon et vous êtes disponible éventuellement pour des déplacements en France et à l'étranger.

Nous vous proposons d'entrer dans un Groupe International où les perspectives d'avenir sont exceptionnellement larges.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et pretentions à

THOMSON-CSF COOPERATION

Mr GUICHARD Service du Personnel 147, rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES.

Juriste d'entreprise

HF **180 000 F +**

Le Groupe Progemar Abeilles Internationales recherche un Juriste d'Entreprise.

Au sein de la holding, il sera chargé de l'étude, du suivi de l'avancement des dossiers, de la rédaction des contrats, de la négociation avec les compagnies d'assurances, des problèmes de droit de travail. En outre, il *conseillera les divisions sur le plan juridique.*

Le candidat âgé d'au moins 32 ans, connaissant bien la fiscalité et parlant anglais, aura assumé des fonctions analogues dans une société de préférence commerciale ou de services ayant une vocation internationale.

Poste à pourvoir à Paris. Perspectives d'évolution de carrière.



Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. 2840 M à Ph. Vinchon - CORT 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

Nous sommes une PME, filiale d'une société US. en expansion rapide. Nous fabriquons, commercialisons, installons et entretenons des instruments de mesure et de régulation numérique pour toutes les industries qui sont exigeantes sur le plan de la qualité (pétrochimie, énergie, aéronautique). Nous sommes un leader mondial dans la *mesure de pression. Nous sommes une petite équipe,* jeune, dynamique, efficace. Nous avons de grandes ambitions, des moyens, ..

... IL NE NOUS MANQUE QUE... VOUS

Vos ambitions seront les nôtres. La croissance n'est pas une fin en soi, mais peut-être un moyen d'épanouissement. *Voulez-vous tenter l'expérience avec NOUS ?*

NOUS RECHERCHONS

Un technico-commercial confirmé

pour la préparation technique des devis, des commandes et la vente au téléphone. Le candidat idéal a au moins 8 à 10 ans d'expérience, une bonne formation technique en mesure, en analyse physico-chimique et en régulation. Il a l'habitude de traiter avec des engineering. Il est *rigoureux et solide. C'est un poste sédentaire mais de* très courts déplacements sont à prévoir. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Il aura une formation de type IUT ou BTS.

Répondre sous référence Z.

Un technico-commercial débutant

ayant une formation solide en mesure physique, analyse et régulation. Il devra pendant quelques années seconder un ingénieur commercial de terrain. Il a 25 ans, parle *anglais et a un bon profil de vendeur. C'est un poste* sédentaire qui peut déboucher sur un poste d'ingénieur commercial externe.

Répondre sous référence Y.

Une secrétaire

pour assister le directeur administratif et comptable. Elle parle anglais, a d'excellentes notions de comptabilité anglo-saxonne et connaît l'environnement d'une société *multinationale. C'est un poste d'avenir pour une candidate* ambitieuse, ayant 3 à 5 ans d'expérience.

Répondre sous référence V.

Tous ces postes sont à pourvoir à Rungis (Orly).
Envoyez C.V manuscrit et photo sous les références *indiquées à :*

Rosemount

C. LAMOUREUX, Directeur Général.
1, place des Etats-Unis - SILIC 265 94578 RUNGIS



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE POUR SES INSTALLATIONS RENOVEES DE FORGE FONDERIE MECANIQUE DE GENNEVILLIERS, UN

INGENIEUR SECURITE DU TRAVAIL

RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES ACTIONS POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE

Chargé de contrôler sur le plan de la sécurité les matériels et installations actuellement en rénovation, de définir et proposer toutes mesures favorisant l'amélioration des conditions de travail dans l'unité, de promouvoir auprès de l'ensemble du personnel un esprit de sécurité.

Ce poste intéresse, soit un ingénieur de sécurité expérimenté, soit un jeune ingénieur diplômé présentant *une expérience de plusieurs années dans* la métallurgie, motivé par une évolution de carrière en fabrication.

Adresser lettre, C.V. avec *rémunération à SNECMA, Département Encadrement,* 2, boulevard Victor, 75724 PARIS Cedex 15 sous référence 39633.



GROUPE PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Domaine d'activités
AUTOMOBILE - AERONAUTIQUE

recherche

ACHETEURS PROFESSIONNELS

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ / FRAIS GÉNÉRAUX

Pour service central des achats situé à Saint-Quentin-en-Yvelines (près du RER).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à Monsieur P.R. FAURE PM LABINAL - 5, avenue Newton - B.P. 64 - 78390 BOIS-D'ARCY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

recherche pour sa
DIRECTION GÉNÉRALE
Service Etudes Transports

UN CHEF DE LA SECTION

(ÉTUDES OPÉRATIONNELLES LOGISTIQUES)

Qui aura pour mission :

- de rechercher, avec l'aide de l'outil informatique, les divers schémas de transport envisageables ;
- de calculer les flux des marchandises, des emballages et des matériels de transport ;
- d'établir les plans de chargement des véhicules ;
- de déterminer les délais d'acheminement et les schémas de rotation des matériels ;
- de calculer les parcs de véhicules ;
- d'établir les cahiers des charges et les gammes opérationnelles pour l'exploitation (transporteurs ou chargeurs) ;
- de fournir les documents nécessaires aux autres sections d'études pour l'élaboration des rapports de synthèse logistique, en vue des décisions.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae sous référence 284 à Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS, qui transmettra.

CADRE FINANCIER

L'environnement : Un groupe spécialisé dans le financement des entreprises.

La mission : Développer le crédit-bail mobilier auprès des sociétés de la région parisienne.

Secteur d'intervention : Transport et tourisme.

Le profil : Formation supérieure.
Expérience de plusieurs années dans une banque ou un établissement de crédit (financement des investissements ou crédit d'équipement).
Aptitude aux relations commerciales et à l'analyse financière.

Envoyer lettre manuscrite + curr. vitae + photo à :

FINANCE INDUSTRIES ANALYSES
« FIA »
20, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 PARIS.

Société d'Ingéniérie informatique, spécialisée en

PROCESS CONTROL ET SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS

recherche

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

1) *confirmés et chefs de projet.*
2) débutants, ayant une expér. de 6 mois ou plus *pour développer des logiciels* Temps Réel sur mini-calculateurs et microprocesseurs.

La croissance importante de notre activité, l'intérêt des projets qui nous sont confiés, la *qualité des relations dans l'entreprise ainsi que la* rémunération permettent d'offrir un travail enrichissant et une évolution compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer votre C.V. à PIERRE GILLIER
SEGIME - 2 av. de Ségur 75007 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

recherche pour
SA DIRECTION VOITURE

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

de formation supérieure
(H.E.C., ESSEC ou équivalent)

Cet *Attaché de Direction aura pour* mission d'assister la Direction Voiture dans des missions de caractère général et notamment d'effectuer des études ponctuelles en assurant le suivi des dossiers d'affaires en cours.

Déplacements en France et à l'étranger à prévoir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. 283 à : Trendances - 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS, qui transmettra.

LE C.X.P.

recrute son

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATION
(formation Ingénieur ou maîtrise d'Informatique)

Il ou elle se verra confier la responsabilité d'un service qui assure la gestion des catalogues de progiciels du C.X.P. et anime une activité d'information auprès des 500 entreprises, membres de l'Association.

Le poste nécessite des qualités d'initiative et de décision, le sens des responsabilités et des contacts (toute la profession Informatique).

Une première expérience informatique est demandée.

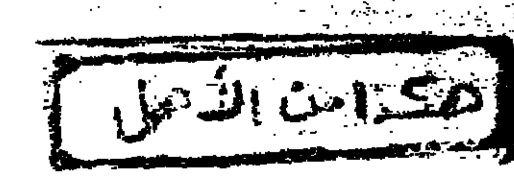
Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à :
C.X.P.
5, rue de Monceau,
75008 PARIS.

Dans le cadre de la création du poste
d'ASSISTANTE du DIRECTEUR MARKETING et LOGISTIQUE

MAJOR ELECTRONIC
à Feucherolles (78)
recherche

COLLABORATRICE
de haut niveau ayant bonne connaissance des procédures d'importation. Bilingue anglais et sténo-dactylo.

C.V. : Service du Personnel - MAJOR ELECTRONIC R.N. 307 - 78810 FEUCHEROLLES.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48.00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164.64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36 45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

La Compagnie Générale de Géophysique

est leader dans son domaine et possède des centres de calcul parmi les plus puissants en *France*, aux USA, Canada, Angleterre ... *son développement* l'amène à rechercher pour renforcer son équipe système

1 ingénieur système

ayant de préférence quelques années d'expérience *en système et logiciel* de base, *si possible* sur gros système pour étude et réalisation de nouveaux projets utilisant des techniques de pointe.

ingénieurs pour programmation scientifique

Envoyer CV et prétentions à C.G.G.
6, rue Galvani 91301 Massy. Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
Pour service EQUIPEMENT de l'une de ses divisions

INGÉNIEUR ENSAM OU ÉQUIVALENT

débutant

2 dominantes génie THERMIQUE et génie CHIMIQUE, avec une bonne connaissance de l'ALLEMAND et des notions d'*ANGLAIS*.

Il sera orienté plus particulièrement vers les technologies et les équipements pour traitement des PROTEINES et CORPS GRAS.

Ce poste pourra, à terme, être situé hors de la région parisienne.

Envoyer C.V., prétentions nº 06555 AMEP - P.A.
37, rue Général-Foy, 75008, PARIS.

SAFT recherche

1 agent technique

BTS ou DUT ELECTROMECANIQUE
développement de piles pour applications militaires.

1 agent technique

BTS ou DUT ELECTROTECHNIQUE
études d'accumulateurs pour applications spatiales.

Avantages sociaux : horaires souples, restaurant d'entreprise.

Adresser CV + photo + prétentions à
SAFT - Service Emploi Formation
156, av. de Metz - 93230 Romainville

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
voulant développer les exportations d'une de ses divisions
recherche

LE RESPONSABLE EXPORTATION

QUI ASSURERA :
- la conception et la mise en œuvre de la stratégie commerciale ;
- l'animation du réseau ;
- l'assistance aux chefs de marchés spécialisés par lignes de produits.

De formation GRANDE ÉCOLE valorisée par quelques années d'expérience.
Trilingue ANGLAIS-ALLEMAND.

Le candidat aura une personnalité affirmée lui permettant d'accéder à de hautes responsabilités.

Envoyer C.V. manuscrit, Nº 06503 AMEP - P.A. :
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

BANQUE STERN
recherche

Exploitant «Entreprise»

ayant quelques années d'expérience dans un poste similaire. Le candidat devra allier des connaissances techniques déjà significatives à un sens commercial certain. Une formation supérieure serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite et CV à la
Direction du Personnel
8, rue de Penthièvre 75008 Paris

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
recherche

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en *INFORMATIQUE* avec ...... emploi principal, Niveau d'études supérieures.

Adresser C.V. *détaillé* au C.N.A.M. Service F.C. 292, rue Saint-Martin 75141 PARIS CEDEX 03. Tél. : 271-24-14, *poste* 408.

ÉCOLE ACTIVE BILINGUE J.M.
70, rue du Théâtre,
75015 Paris, rech. pr sept. 82 :

ENSEIGNANT(E)

Préférence math. expérimenté(e) en informatique pour enseignement et animation informatique dans classes collège et lycée (connaissance logo souhaitée).
Env. C.V., photo, références à l'adresse ci-dessus indiquée.

Entreprise, fabricant placards (logement, burx, hôpitaux) et meubles, cuisines, s. de bains, recherche

TECHNICO-CCIAL

pour France exportation.
Téléphone : (16-3) 990-54-50.

IMPTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour son siège en région parisienne

1 RÉVISEUR CONFIRMÉ

1 RÉVISEUR

possédant 1 an d'expérience dans cabinet d'audit.

Pratique de l'anglais, parlé et écrit, souhaitée
Ecrire sous le nº T 034.358 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'EXPERTISES ASSURANCES
recherche

JEUNE UNIVERSITAIRE

Formation bâtiment souhaitée, excellente culture générale et large ouverture d'esprit. Activité région parisienne, voiture fournie.

Adresser lettre manuscrite C.V. et prétentions à :
CABINET D. J.C. FERRAND
1, av. Foch, Les Châtaigniers
95220 HERBLAY.

Société proche Porte-de-La Villette
recherche :

COMPTABLE

Niv. B.T.S. ou D.E.C.S., quelques *années d'expérience pour* seconder chef comptable : comptabilité générale, déclarations fiscales et sociales, suivi clients. *Adr.* C.V. et prétent. à :
S.V.D.P.M. B.P. 106
93303 Aubervilliers cedex.

Recherche HOMME 35-40 ans, magasinier stock, factures, disponible suite. Branche : machines de bureau. Se prés. VAN WAESBERGHE, 20, rue de Mogador, *Paris* 9ᵉ.

ETS PRIVÉ SOUS CONTRAT 450 INTERNES RECHERCHE

SURVEILLANT GÉNÉRAL D'INTERNAT

Envoyer C.V. dét. + photo
Ecrire sous le nº T 034.285 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLE *SECONDAIRE MIXTE*
Région parisienne Nord-Est offre

JEUNES GENS

Postes responsabilités éducatives

Ecrire avec C.V. et photo et si possible téléphone.
Ecrire sous le nº T 034.288 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, *r.* Réaumur, 75002 Paris.

Ecole Supérieure d'Ingénieurs
recrute

1 ENSEIGNANT DE PHYSIQUE

permanent pr le cycle supérieur.

Envoyer C.V. détaillé à :
Mˡˡᵉ MESSAIN

1 INGÉNIEUR

pr enseignement et suivi de *projets industriels en* ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE

Envoyer C.V. détaillé à :
M. CHARLES-LETHON

GROUPE E.S.I.E.E.
91, rue Falguière, Paris 15ᵉ

secrétaires

P.I.B. ETT SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
17, rue de Lancry, Paris 10ᵉ.
Tél. 202-63-20.

représentation offres

Fabricant de
PRESSES HYDRAULIQUES
recherche

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

Toutes RÉGIONS
Ayant expérience technique et commerciale.
INDISPENSABLE :
- Être BON VENDEUR.
- Être AMBITIEUX.
- Avoir grande disponibilité.

Fixe + commissions + frais + *véhicule de société.*

Adr. C.V., photo et prét., à :
MARTEX, B.P. 253,
92113 CLICHY cedex.

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. JAPONAISE, niv. D.E.A., sciences humaines, ch. emploi. Ecr. s/nº 8.485 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

Assistante BTSS angl. – espag. – études sup. 10 ans exp. ch. poste NON intérimaire *septembre Paris prél. tourisme-*édition-culturel
Ecr. s/nº 2798 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme 22 ans bac D 2ᵉ année de Pharmacie recherche emploi pour période du *21/6/82* au *31/7/82.* Tél. 636-16-23.

J. Femme rech. emploi : maison de retraite, hôpital, clinique comme agent de service, quinze ans de références, libre le 1ᵉʳ septembre. Régions : Clichy, Levallois-Perret, Neuilly. Ecr. s/nº 8324, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

Jeune Fille sérieuse cherche emploi stable, standardiste. Libre 1ᵉʳ octobre. Tél. : 473-99-40.

Jeune Femme, secrétaire expérimentée, recherche emploi à temps partiel l'après-midi (même période de vacances). Tél. le matin jusqu'à 13 h à Mᵐᵉ Lanterborn, 554-95-40, poste 427 ou après 13 h soir et week-end au 644-81-48, 92130 Issy-les-Moulineaux.

H., 37 ans, licencié en droit, 16 ans expérience administrat. et *finance* ch. *situation stable.* Ecr. s/nº 2.797 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

Arch., 37 a., bil. italien, cherche sit. stable technico-commerc., ét. ttes prop. Tél. 846-62-37.

TOP-MAN EXPORT

Généraliste efficace et introduit MOYEN-ORIENT, AFRIQUE

Spécialiste biens d'équipement recherche

CHALLENGE

accepte expatriation

Ecrire s/nº T 034.329 M
à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.

PROFESSEUR CERTIFIÉE D'ANGLAIS. Américaine d'origine cherche poste enseignement dans Ets privé *PARIS.*
Ecrire sous le nº T 034.354 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, *r.* Réaumur, 75002 Paris.

Maîtrise, D.E.A., Droit
H. 25 ans, lauréat Université *Paris-XII. Anglais courant.* Bonne dactylo, libre de suite. Etudie ttes propositions, France et étranger. Tél. : 706-45-99.

JURISTE

Spécialiste législation sociale. J.F. 25 ans, *maîtrise* droit + D.E.S. Expér. droit du travail auprès *instit. communautaire* cherche emploi au sein DIRECTION DU PERSONNEL. *Ecrire ALLAIN,* 71, r. de la Roquette, Paris 11ᵉ.

H. 29 ans, Bac et Licence d'urbanisme. Possédant exp. Direction Départementale Équipement. Rech. poste chargé d'études (opération U. POS. *SOAU. ZAC...) étudierait* toutes propositions. Écrire à M. DANY, 16, rue Gabriel-Péri, 78220 VIROFLAY.

INTERPRÈTE TECHNIQUE (H) suédois, allemand, anglais, spéc. tr. qualif., référ. exc. présentation. Téléphone : (47) 27-41-13.

Jeune fille 16 ans 1/2 cherche emploi aide-comptable (C.A.P.) ou *employée de bureau.* Ecr. s/nº 6311 le *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Pédicure-Podologue rech. emploi salariée de préférence ou dans Cabinet médical région parisienne ou Paris. CARTRY – 51 R. LAVALARD AMIENS.

---

6 ans pigiste (arts, lettres, collections) reconnu pour ses dossiers documentés et, parallèlement, secrétaire d'édition (litt. enfant et vulgarisation), rompu aux travaux du livre, cherche emploi édition, presse, audio-visuel, Paris.
Ecrire sous le nº 8.488 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 48 ans

DIRECT. COMMERC.

Spécialiste courtage Bourse
Cherche emploi similaire (mais étudie autre proposition) libre septembre 1982.
Ecr. s/nº 8.323 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Pourquoi pas une société en Suisse ou au Lichtenstein ? Toutes affaires immobilières ou *commerciales*, domiciliations, appuis bancaires assurés. B.P. 185 CH 1.211 GENÈVE 16.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
propose participations
(mini : 50.000 F)
dans opérations de loisirs.
Gains importants prévus.
Écrire : SOCIÉTÉ STIIM,
Tour Méditerranée,
65, avenue J.-Cantini,
13008 MARSEILLE.

COMMERÇANT cherche prêteur privé 150.000 F. Remb. 2 ans - 075-57-59.

enseignement

Tous problèmes SCOLAIRES résolus, santé, retard, famille. Consultez-nous. RÉSIDENCE en NORMANDIE.
Inscription juin/juillet pour 82.83. – 7 à 15 ans mixte. Intern., Extér., 1/2 pens. stages week-end et vacances. 1/2 études 1/2 sports.
ESCRIME – VOILE – GOLF TENNIS – NAT. – JUDO ATHL. – *ÉQUIT.* – RATTRAPAGES SCOLAIRES ASSURÉS.
Renseignement, écrire : *École* DEMAILLE, 50, rue de Moscou, 75008 PARIS.

travail à domicile

Pas de vacances !
Belle dactylographie : Boulez VOS textes longs. 948-01-39.

formation professionnelle

A DES FEMMES DE BON NIVEAU D'ETUDES AYANT UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE OU ADMINISTRATION

Nous offrons une formation :

CADRE EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Stage plein temps, rémunéré octobre 82 à juillet 83.

Adr. C.V. au GRETA du tertiaire 70, bd Bessières, 75017 PARIS. 627-63-33.

traduction demande

Trad. techn. (suéd., all. ang.), élect., aéron., nucl., T.P., brevets, etc., réf. exceptionnelle Y. Michelet, 19, allée D.-d'Urville 37200 Tours. Tél. (47) 27-41-13

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends Austin Mini 1000 1973, 90.000 km, échange standard à 47.000 km. Très bon état, pare-chocs tubulaires, tableau de bord bois. 5.500 F. Tél. : 364-06-28, à part. 16 h.

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

Particulier loue pavillon Pont de Nogent-sur-Marne, 9 pces + studio indépendant, gar., jdin d'agrément. Libre 1ᵉʳ juillet 82. 4.250 F *mensuel.* Tél. bureau 579-97-19. *Dom.* 557-55-14.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune homme, sérieux, fonctionnaire, ch. à louer un gd studio envi. + 30 m², clair, calme, dans le centre de Paris pour envir. *1.000 F C.C. par mois.* Tél. au 257-66-40 ou laisser coordonnées au 430-19-00.

Pr notre client. rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4 p., ss frais. **Téléphone 254-62-30.**

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos apparts vides et meublés à Paris et banlieue.
Téléphonez au : 282-12-50.

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientele assurée. Service gratuit - 770-88-65.

COMMERÇANTS, couple, un enfant, ch. à louer à particulier appt 3 chbres, calme. SAINT-CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON. *Ttes garanties assurées.* **Tél. 387-43-42,** 9 h 30 à 19 h 30.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIÈCES
Loc. à partir de 600 F
TEL. 359-64-00

(Région parisienne)

COMMERÇANTS, couple, un enfant, ch. à louer à particulier appt 3 chbres, calme. *SAINT-*CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON. Ttes garanties assurées. **Tél. 387-43-42,** 9 h 30 à 19 h 30.

locations meublées offres

(Région parisienne)

JUILLET-AOUT, Villa à Verrières-le-Buisson. 4 chbres, terr., jardin, compl. équipée *pour 8 pers. Tél. :* 920-16-36.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. STUDIOS au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou *Ambassades.* 281-10-20.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques :
355-17-50.

locaux commerciaux

A vendre local commercial proche Enghien-les-Bains, sur avenue commerçante, 35 m². 90.000 F. 822-68-46.

Mº GEORGE-V

Bail ccial à céder. 2 bureaux amén. à neuf. 1.800 F/mois. BAIL 3-6-9. 563-11-88.

NICE COTE D'AZUR

Urgent vends supermarché ou local ccial sur boulevard, surface totale 3.300 m² avec cafétaria et bureaux. Accès camions. Park. couv. 1.000 m². Faire offre à Havas, B.P. 346, 06072 Nice cedex, réf. 0303.

fonds de commerce

MONTPELLIER. Vendons cause décès cabinet comptable, bien situé, bonne clientèle. 400.000 F d'honoraires annuels. Prix 350.000 F. Tél. (67) 79-44-20 ou écr. HAVAS *Nº 197 075,* 34000 MONTPELLIER.

PROVENCE. Vend libre-service, fruits et légumes, produits frais. 100 m², chbre froide, isolation. C. A. imp. (90) 32-01-99.

Part. vd mais. santé. Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine).

SALON de COIFFURE et INSTITUT de BEAUTÉ

500 m² en pleine exp., très gde renom. *Install.* réc., gd *stand.* Très gros C.A. (il n'est pas import. que le successeur soit un prof. mais très bon gestion.).
Ecrire sous le nº T 034297 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

EXCEPTIONNEL
MONTAIGNE. 2 boutiques luxe 120 m² + ss-sol. Cession droit au bail. Prix justifié. LUTECE - 720-15-18.

immeubles

BAGNOLET. 3 Imm. habitat., 2.188 m², 48 appts entièrem. loués à vendre 9.000.000 F. *Tél.* 723-61-60.

hôtels particuliers

Particulier vend Boulogne résidentiel, maison particulière, 300 m², jardin, garage. 825-76-56.

viagers

ANTIBES. Appt luxe libre 75 m² + terrasse 60 m², cave, park. 1 tête. 350.000 F + 1.700 F rente mensuelle. Tél. 962-01-92 ou le soir 912-09-21.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11ᵉ. Tél. 355-61-58. *Spécialiste viager. Expérience,* discrétion, conseils.

LIBRE MANOIR

9 p. tt cft, terrain 3,50 ha. Eure-et-Loir. 500 000 F + 5.000 F, homme 68 ans. F. *CRUZ – 8, rue La Boétie.* Tél. : 266-19-00.

Libre. Gd 2 p., tt conf. + belle *chbre de serv., pr.* Mº JASMIN, 3ᵉ étage, asc., calme, verdure. 340.000 F+7.000 F mens. Femme 77 ans. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

pavillons

45 - MALESHERBES

15 KM MILLY-LA-FORÊT
5' gare. Part. vend (cause dép.), maison individ. 1980, 5 pces, construct. tradit., 99 m² hab. + 15 m² garage. Rez-de-ch. : entrée, cuis., *séjour, coin repas, w.-c.* Escal. intér. 1ᵉʳ étage : 3 chbres, salle de bains. Sur 250 m² terr. clos arborisé.
PRIX : 175.000 F
+ 230.000 F PRÊTS P.A.P. cessible à 9 %.
ALFROY : 16 (38) 34-60-75.

ESSARTS-LE-ROI (Yvelines) Près gare, commerces, écoles. 35 *minutes* Montparnasse. A vendre pavillon 1972, F 5, 120 *m², 2 salles de bains,* garage, terrain 600 m². 650.000 F. Téléphone : (3) 041-66-77.

CARTERET, PLAGE à 200 m, 2 pces, neuf, cuis. incorporée, s.d bns, w.-c., chauff. indivi., tél. R.-de-ch., jard. privat., park. *URGENT : 160.000. Sur* place FERMES DE CARTERET ou Mᵐᵉ LAVOIE, 147, av. de Choisy, 75013 PARIS.

AULNAY-SOUS-BOIS. Pavillon 4 pièces, près du R.E.R. et parc paysagé, 3 chambres, salle de séjour, salon, cuisine aménagée, 2 w.-c., salle de bains, salle d'eau, patio couvert, chauffage central, garage et cellier, jardin d'agrément 330 m².
Px 410.000 F. T. 866-03-70.

Part. vend Sannois (95) Maison *plein centre ville, 12'* gare St-Lazare, possib. commerce. R.-de-ch. 2 gdes pces ; 1ᵉʳ ét. 2 gdes pces + cuis., s. de bns, *w.-c., grd grenier aménageable* avec poutres. Prix 450.000 F. 981-23-57 ou 833-03-64. 9 h-10 h.

A VENDRE
A DAMMARIE-LES-LYS
PAVILLON TYPE III (en bande)
R.-de-ch. : entrée, cuisine, gde salle de séjour, 1 gde chambre (2 fenêtres), 1 chambre (1 fenêtre), salle de bains, w.-c. Petite pièce penderie. Cave aménagée en bureau (chauffé). Jardinet devant et derrière avec petite cave. Garage
PRIX PARTICULIER
A PARTICULIER : 260.000 F.
S'ad. à M. COUILLAUD Roland, le soir apr. 19 h au 439-43-26.

villas

ASNIÈRES, Centre

JOLIE MAISON avec jardin, parfait état, salon, s. à manger, 5 ch., 3 sanitaires + salle de *jeux, garage.* Px 1.400.000 F. Claude ACHARD : 637-14-56.

SUISSE/LAC DE NEUCHATEL
A vendre VILLA NEUVE de 4 1/2 pièces, s. de bains, 2 w.-c., garage. Chauffage ctl. 1.000 m² terrain.
Magnifique contrée rurale à proximité du lac.
Prix : 387.000 F.
Ecrire à Home + Foyer, CH-2502 Bienne.

BAIE D'AUDIERNE, vue sur Ocean, plage à 500 m. Maison en pierre, tout cft, 4 chbres, cuis., s. à manger *(cheminée* granit), salon rustique (pierre apparente, escal. menant à mezzanine, chbre), s. de b., w.-c., *cour 60 m² surplomb. jard.* 400 m² dépend. Prix 400.000 F, (cause mutation). Tél. 16 (98) 74-90-51 (après 18 h).

10' R.E.R. BOISSY (94).
25 km Paris, part., vend dans domaine gd stand (piscine, tennis, forêt, écoles, C.E.S., Centre cial). VILLA liv. 54 m², 5 chambres, 3 bains, cuis. équipée, garage 2 voitures sur terrain clos 850 m². Px 800 000 F. 687-48-49.

A 5 KM DEAUVILLE

VILLA caract. style 1900, tr. b. constr., tt cft, 218 m² habit., s/2.500 m² en parc d'agrém. av. *dépend. habit.* Tél. : 16 (31) 88-00-21.

maisons de campagne

Particulier vend aux Rousses, maison jurassienne aménagée-meublée. Pleine nature. Terrain 6 000 m². Téléphone : 825-76-56.

BOURG SAINT-LÉONARD
La Houellerie (Orne)
Particulier vend

MAISON DE CAMPAGNE

80 m², sur 4 000 m de terrain : séjour, cheminée poutres, cuis., 2 ch., s. d'eau, w.-c., appentis.
Prix : 270 000 F.
Vis. week-end. T. : (3) 954-87-42.

propriétés

VILLE-D'AVRAY

7' GARE
Part. vd très belle propriété en parfait état sur jard. magnifique de 1 700 m² avec petite rivière
REZ-DE-CHAUSSÉE :
1 gd salon, 1 bureau 1 s. à manger, 1 grande cuisine.
1ᵉʳ ÉTAGE :
3 chambres + 3 salles de bains
2ᵉ ÉTAGE :
3 chbres + 2 s. bains, w.-c. à tous les étages 2 gds garages. Px JUSTIFIÉ T. HB 609-91-01

Maison normande ancienne, colombage, 180 m² habitables. Bon état sur 22.000 m².
17 KILOMÈTRES ROUEN vers DIEPPE ET FÉCAMP
PRIX : 700.000 F.
CONTINENTAL IMMOBILIER, L. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, Paris (2ᵉ). Téléphonez au : 742-68-34.

terrains

A VENDRE, *part. à part.*, terr. + pc 4.000 m², site classé, 120 m de rivière. Près Lisieux. Tél. : 630-23-11 (pte 48-04)

Vd 64 a. C.U. village JURA. Tourisme rural pêche chasse, ski - Téléph. (81) 52-22-74.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENCA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

VUE SUR SAINT-EUSTACHE Imm. 17e pierre de taille classé. 106 m², plein soleil, park., bon état. — Tél. 562-17-17.

FORUM

Exceptionnel 80 m², 6e ét., asc. imm. Style rénové. 267-04-78.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
Imm. XVIIe rénové 95 m².
à aménager en duplex, vue.
690 000 F. 272-40-19.

BEAUBOURG

Pptaire vd dans imm. XVIIIe très joli duplex 65 m² et 2 Pces. 175, r. St-Martin - 562-17-17.

4e arrdt

MARAIS - SAINT-PAUL

Grand séj. + 3 ch., caractère. 1.150.000 F.
Tél. : 723-72-58 (poste 344).

RUE PIÉTONNE

Très bel imm. studio 24 m², tt cft, parfait état, poutres, 4e ét., asc. - 265.000 - 278-29-20.

5e arrdt

MAUBERT récent, 7e, asc., 2 pces + terrasse plain-pied, dernier ét. — 634-06-20.

PENTHOUSE

Sur jardin Henri IV. 125 m²
4 P. + 87 m². TERRASSE.
VUE TOUT PARIS.
DORESSAY : 637-23-47.

St-MICHEL, beau 2 pces, cuis., bains, w.-c., 3e étage, soleil. Px 380.000 F. T. 634-06-20.

POUR MUSICIEN
Près Luxembourg studio, 18 m² en duplex avec belle cave 25 m². 250 000 F.
Téléphone : 336-17-36.

BOULEVARD ST-GERMAIN
Séj. + 2 chbres, 60 m², vraie cuisine, verdure, calme, soleil.
Téléphone : 370-16-96.

GOBELINS-ARAGO, récent 5e ét., 6 p. 136 m², tout s/balcons. Vue soleil, verdure, poss. park. et studette. 1.550.000 F. « TAC » 329-33-30.

6e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER petit studio tt cft, parfait état, calme 100 %. Tél. 326-33-08 après 18 h au : 326-13-00.

50 M LUXEMBOURG
Ravissant, original, luxueux, 90 m², living, 2 chambres Gde mezzan., 2 s. de bains plein soleil, dernier ét.
Px élevé justifié 326-63-98 ou 492-73-38 après 19 h.

7e arrdt

16, rue du Pré-aux-Clercs, élég., 4/5 P. 150 m², 2 bains. Jeudi 14/17 h. ou 637-23-47.

VERNEUIL

Bel appt 110 m², 4e ét., asc. Soleil. Charme. 705-61-91.

8e arrdt

EUROPE
BEL APPART. 157 m²
Imm. pierre de t., chbre serv.
Prix : 1.250.000 F.
GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

10, RUE MANSART

3 pces 50 m², 5e ét., balcon. Imm. restauré, asc. Sur place ce jour et demain, 14 h à 17 h.

Gd studio, tt cft, belle cuis. équipée, 3e ét., bas prix, vue. urgence. Tél. 526-00-35.

11e arrdt

XIe - RUE SAINT-BERNARD. ATELIER en rez-de-chaussée sur gde cour, verrière, superbe ss-sol. Surf. pondérée 330 m². Prix : 1.200.000 F. KARIN DE ROSEN. Téléph. : 272-40-19.

13e arrdt

JARDIN PRIVÉ

Près boul. Arago, 2 appart., 60 m² (à rénover) et 90 m² (en duplex, conf.). 500.000 et 900.000 F. Peuvent être réunis. Calme et charme. Tél. 272-97-28, av. 8 h et apr. 19 h.

Petit immeuble récent
RAVISSANT DUPLEX
110 m², living + 3 chbres + terrasse 45 m², calme et soleil.
Téléphone : 370-16-96.

GOBELINS, 7, r. Jules-Breton. Bx appts 2 et 3 p., cft, jeudi 16 à 18 h ou 280-45-14 matin.

14e arrdt

PLAISANCE

Ét. élevé, vue panoramique, superbe duplex s/terrasse, gd dble living + 4 chbres, parking. VERNEL 526-01-50.

ALÉSIA. Splendide 2 P., cuis., w.-c., bns, 55 m² à modern. Px et plac. except. 478-12-93.

15e arrdt

VAUGIRARD

2 pces 49 m² + balc. + park., proche tous commerces.
Sinvim & Cie. Tél. 501-78-67.

INVESTISSEURS

Mo EMILE-ZOLA
Petit immeuble neuf.
Livraison début 1984.
STUDETTE au 5 P. + terrasse, 2 P. 32 m² à 42 m².
A PARTIR 414.000 F.
MICHEL LAURENT S.A.
Tél. 723-63-12.

VILLAGE SUISSE

Séj. + 2 ch. — 354-95-10.

DUPLEX 4 PIÈCES
72 m². — 740.000 F
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

4.000 F le M2

ATELIER 210 m²
Travaux à prévoir.
587-33-34 - 707-35-58.

5, RUE DULAC

3e étage IMPECCABLE 50 m² Cuis., bains, chauff. centr. gaz. Px 442.000. Vis. jeudi 14-19 h.

VENTE PAR NOTAIRE

Charmant 2 pces, tt cft s/jdin, impeccable, imm. rénové, 3e ét. sans asc. 55 m², jeudi 24, de 14 à 16 h, 16, pl. du Commerce.

BOUCICAUT
Séj. dble, 3 chbres, 2 bains, balc., 4e asc. - 531-20-99.

Part. vd FÉLIX-FAURE, imm., 1930 ravalé, 3 p., 60 m², cuis., bains, w.-c., asc., calme, Sud. Prix : 540.000 F. Tél., bureau : 298-36-92 et soir, 557-12-29.

Imm. Pierre de T., 4 P. 90 m², 5e ét., asc. Prix : 785.000 F. Petit 5 pièces sur verdure. Prix : 820.000 F. Hervé Lapous, 354, rue Lecourbe, 15e - 554-28-66.

16e arrdt

CALME ET VERDURE 100 %. 2 p., cuis., bns, ds hôtel partic. refait neuf. — Tél. 329-58-65 après 18 h au : 326-13-00.

O.R.T.F. Joli petit 4 pièces, 8e ét., balcon, soleil, état neuf. Prix : 820.000 F.
Tél. 783-89-88 - 548-54-99.

JASMIN. Rez-de-ch. avec petit jardin. Beau studio, bns, 42 m². Réc., 350.000 F. 822-22-56.

HENRI MARTIN
95 m², imm. récent, 9e étage, séj. dble, 2 chambres, parking. GARBI, téléphone 567-22-88.

R. FAISANDERIE

PART. VEND très bon placement imm. gd stand., 2 p., cuis., bains, dressing, cave. 700.000. 759-94-39.

TROCADÉRO
standing récent, dernier étage

STUDIO TT CONFORT

GRANDE TERRASSE
VILLA SUR LE TOIT
pour pied-à-terre. Possibilité park. 450.000 F. 345-55-70.

TROCADERO dans bel imm., 3 pces, tt cft. Px 510.000 F. Téléphone : 297-52-73.

PLACE VICTOR-HUGO (près)

Dble liv., 3 chbres, tt cft, 7e, vue magnifique. 705-39-10.

TROCADÉRO

IMM. STAND. ÉTAGE ÉLEVÉ
Living + 2 chbres 75 m² envir.
ST-PIERRE - 563-11-88.

TR. BEAU SÉJ. + CHBRE. Très bel imm. 1965, 9e ét., loggia, soleil. 650.000 F. 651-56-84.

17e arrdt

Bel Appt., 3 p., dern. étage + terrasse plantée, 80 m², sans vis-à-vis, parkg, 1 200 000 F. CIPA - 222-08-19.

BD PEREIRE Imm. gd standg, ét. élevé, SOLEIL, CALME. Living 45 m² + 2 chbres + service. Téléphone : 544-26-30.

MONCEAU. Part. vd à part., agence s'abstenir, superbe appt 270 m², refait luxueusement, 2 chbres service, idéal profession libérale. Prix à débattre. Tél. : 722-40-82.

18e arrdt

PRÈS DAMRÉMONT

Beau 2 pces, gde cuis., salle d'eau, w.-c. séparé, balc. Imm. pierre de t. 270.000 F à déb. PPTAIRE AU : 254-71-95.

18e Arrondissement

Rue RAMEY (Mo Joffrin, bus Mairie 18e)

APPARTEMENTS A RÉNOVER

3 P. 46 m² . 320.000 F TTC
5 P. 65 m² . 500.000 F TTC
Tél. bureau : (42) 27-98-60.
dom. : (42) 22-30-58.

20e arrdt

Propriétaire vd studios et 2 pièces tt équipés neufs, depuis 145.000 F, petit imm. rénové, jardin, 75, rue PIXÉRÉCOURT. Mo Télégraphe. Sur place tous les jrs 15/19 h ou 590-86-06.

Part. à part. vend Paris-20e, Mo Maraîchers, Imm. récent, 2 p., lib. 8e et belle terr., cal., sol sans vis-à-vis. 776-36-26 avant 8 h, après 20 h.

78-Yvelines

MESNIL-LE-ROI, part. vends appt 113 m² + 9 m² balcon, dble séj., 4 chbres, 2 s. d. bns, très b. état, environn. except. 720.000 F. Tél. 962-51-06.

Saint-Germain. Gd standing, 3 pces 66 m² + balcon. 2 park. Téléphonez au : 227-57-03.

91 - Essonne

GIF-SUR-YVETTE

Maison gd confort, cheminée, 8 pces 187 m² + jdin paysager. SINVIM & Cie, tél. 501-78-67.

Part. vd appt, 5-6 pces 94 m², tou cft, cave, parking privé ds petit immeuble 5e étage, à Grigny, rue calme, prox. école, commerces, 5 min. S.N.C.F., prox. A6, px 320.000 F + CF 20.000 F. Tél. au 083-23-58 à partir de 20 h et week-end.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS séjour + 4 chambres, caves, parking. Tél. : 720-17-55.

NEUILLY, DANS HOTEL PARTICULIER PIERRE DE TAILLE

ATELIER LOFT

à amén., gde haut. ss plafond, 5.000 F le m². Tél. 325-33-08, après 18 h au : 316-13-00.

MAISON A NEUILLY

160 m² + JARDIN
1.900.000 F. Tél. 766-03-18.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES
DE TRÈS GRANDE CLASSE
EN PIERRE DE TAILLE.
R.-de-ch. + 3 et 4 étages du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI — 350-14-80.

NEUILLY - SAINT-PIERRE
vaste séjour, 2 chbres, 110 m², 4e étage, immeuble récent + terrasse privative 100 m².
GARBI, téléphone : 567-2-88.

NEUILLY CENTRE

Séj. dble, 1 chbre, soleil, balc., 5e ét., asc. 580 000 F.
Ét. CHATEAU, 747-77-60.

NEUILLY

Stud. 44 m², Sud, vue dégagée.

BOULOGNE-TRIDENT

Studio 31 m² + balcon Sud, état exceptionnel.

PUTEAUX

2 pces 53 m², calme, piscine privée dans immeuble.

NEUILLY-JATTE

3 pces 64 m², vue sur Seine.

LEVALLOIS

3 pièces 74 m² + balcon
état exceptionnel

SINVIM, 501-78-67.

BOULOGNE
Résidentiel, près bois, dans verdure. 125 m², loggias, 2 park. Tél. 604-53-94.

94 Val-de-Marne

GENTILLY

4 p. neuf 88 m² + 10 m² balc., visite ce jour, 9, avenue Gallieni, à 11 h/13 h et 14 h/19 h. Tél. 546-23-25 et 500-72-00.

SAINT-MANDÉ, près bois, bel imm. 4e et dernier étage à amén., poss. appt 2 p., conf. Px 250.000 F - 387-27-60.

SAINT-MANDÉ - Résid., beau 4 p., 4e ét., asc., tt cft, pr. bois. 1.150.000. 222-08-19.

FRONT DE MER

Sur la plage, situation exceptionnelle, studios à partir de 145.000 F, 2 pièces à partir de 222.000 F. « Les Portes de la Mer », près du « Lydia », 66420 PORT-BARCARÈS. Tél. (68) 86-12-17.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-23-55 même le soir.

95 - Val-d'Oise

Montmorency

sans vis à vis

terrasse privative — jard. priv. — séjour — balcon — ch.1 — cuis. — entr. — ch. 2 — ch.3 — balcon

Particulier vend
Appt. 99 m2
cave + boxe
1 300 000 F
826.61.90
989.07.77

Province

CANET-PLAGE

Bord de plage, appt 70 m² + terrasse, séj., cuis. équipée, 3 chbres, s. de bns, s. d'eau, cave, park. souter., entièrement meublé. PRIX 470.000 F. T. 962-01-82 ou le s. 812-09-21.

Près Serre-Chevalier, part. vend F2 plein Sud + local à skis. Écr. s/no 8.608, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs. Renseignements sur de nombrx programmes P.A.P. et Prêts Conventionnés.

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre chaudière à mazout, product. d'eau chaude, compl., avec brûleur, accélérat., vannes trois voies, etc. Prix : 2.000 F. Téléphone : 904-16-47.

Accessoires autos

ACCESSOIRES AUTO

2.000 références permanentes
CONSEILS TECHNIQUES.
Service pièces origine.

AUTOTEC

93, av. Italie, 75013, 331-73-56.

Animaux

Le contraire d'un chenil

Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Bateaux

A vendre Antarès Croisière 7,50 m, 1980, moteur Volvo 130 CV Diesel, équipement 5e cat., nombr. options, lock, radio, téléph., 2 batt., plage arrière - Grand Tau - guindeau Goyot. Parfait état. Visible à Bandol. Tél. h. de bureaux : 16 (94) 20-47-94 le soir : 16 (94) 46-59-18.

A vendre cotre acier, 9 X 3,20 X 1,4 m plan Joubert, peinture et aménagement à terminer. Nombreux accessoires. Prix intér. Tél. à La Rochelle, (46) 34-06-50 heures repas.

V. vedette Broom 37, unité Grand Luxe, Prêt à naviguer. Place port. Renseignements : J. Montebran : (94) 41-45-47.

V. First 42, ét. neuf. Aff. excep. Tél. : F. Cortez : (94) 89-10-13.

Je recherche pour clients « Marché du Bateau » Toulon, Voiliers 8 à 12 m polyester. Vis. Méditerranée. Faire offre l'après-midi. Téléphone : (94) 41-45-47.

V. chalutier Baltique. Ketch 13 m. Transformé plais. Bateau de caractère. Peut convenir habitation, école de plongée, etc. Bon marcheur.
Tél. après-midi (94) 41-45-47.

V. vedette Baglietto. Grand Luxe 16,50 m. Pl. assur. port Duvar. Tél. Ph. Dor. : (94) 89-00-68.

Vente de bateaux sur terrain bordure autor. de Toulon. Système dépôt, vente, résultats garantis. J. Montebran : (94) 41-45-47.

Bijoux

ACHATS DIAMANTS

Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie.
MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo.
ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
36, r. du Colisée, 75008 Paris.
Métro : St-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi, 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Caravaning

Caravane CARAVELAIR, type Roussillon 72, bon état, toute équipée, chauffage propane, frigidaire, 6 couchettes auvent. Prix 13.000 F.
Tél. (3) 485-92-88.

Cours

APPRENEZ L'ANGLAIS COURS INTENSIFS « REGENCY SCHOOL » (RAMSGATE). Rens. BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 95600 EAUBONNE, 959-28-33.

L'assoc. EVI organise cours intensifs d'anglais dans universités EXPÉRIMENT, U.S.A. Californie, Floride, Vermont. Sessions 4-8 ou 12 sem. av. anglais commercial et des affaires + prépar. universités américaines. Prochains cours : 14-7, 28-8, 2-9, 16-9.
EVI Bur. 3, 89, r. de Turbigo, Paris-3e, (1) 278-50-03.

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH

3 sem. (6, 9, 12...) de cours intensifs 1.600 F, av. héb. central 2.400 F. Rens. ORBIS, Int. Sprachinstitut Baaderstr. 12-14 D-8000 München 5. Téléph. : (49-89) 224938.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.400 F Paris.
SANITOR
21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Détectives

DÉTECTIVE IMBERT

822-95-52 (24 h/24 h)

Enquêtes et filatures.

Spécialiste du renseignement industriel et commercial.
DISCRET, EFFICACE, RAPIDE.

DUBLY 61e année

Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

SCIENCES PO

Double préparation d'été.
Du 2 au 27 août 82
30 ans d'expérience

FIDES

Enseignement privé
10, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, (1) 551-63-80. Une équipe pédagogique spécialisée, diplômée de l'Institut, docteurs ou agrégés. Également préparation annuelle.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS.

633-67-28

Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour :
gens pressés
lycéens en mal d'anglais
touristes.

Méthode orale, cours dans la journée et le soir.
Début des inscriptions le 7 juin.

Également session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

Expatriation

EXPATRIATION-ETRANGER
— Vous voyagez souvent à l'étranger...
— Vous y résidez ou désirez vous y installer...
A.F.E. vous aide à résoudre certains problèmes auxquels vous avez à faire face :
SOCIAL, JURIDIQUE, FISCAL
Documentation, 5 timbres
A.F.E., B.P. 2079
34000 Montpellier.

Instruments de musique

PIANOS MAGNE

La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos, neufs et occasions, d'études et professionnels avec garantie 10 ans.
Agence BOSENDORFER
Ibach, Grotrian-Steinweg, Euterpe, Feurich, Seiler, Pfeiffer, Schiedmayer Schimmel, Pleyel, Ditmann, occasions de : Steinway, Bechstein, Pleyel, Bluthner, Kawaï, etc. et pièces de collection, S.A.V. France et Outre-Mer, crédit de 2 à 7 ans et location bail.
Centre Musical Bosendorfer, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS - 553-20-60.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
Refaits et garantis par artisan facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-52.

Locations autos

NE LOUEZ PAS

un véhicule
avant d'avoir consulté :
EXPRESS ASSISTANCE
65, r. Lauriston, Paris-16e.

Téléph. : 504-01-50.

Mode

Jusqu'au 26 juin inclus.

GIN-GRI

FABRICANT - COUTURIER

GROS RABAIS

sur toutes ses collections de robes courtes et longues, cocktail, après-midi, mariée, jupes, tailleurs, manteaux. Retouches assurées après-vente 28, r. du Mont-Thabor, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 260-78-18.

Maisons de retraite

LA RÉSIDENCE DU PARC à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout confort, parc. Pension à court terme et long terme à partir de 175 F/jour T.T.C.
Téléphone : 16 (4) 454-00-53.

Moquettes

MIEUX QUE DES

SOLDES

20.000 m²

MOQUETTES

PRIX D'USINE
Les plus grandes marques en pure laine et synthétique
MOQUETTE DE LA REINE
109 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne. 603-02-30 +.

INCROYABLE

50.000 M2

DE MOQUETTE

pure laine et synthétique

ET REVÊTEMENTS DE MURS

Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE
douche complète
en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A.
complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Stages

STAGES INFORMATIQUES
(cours du jour et du soir)
EMPLOI ASSURÉ
TRAITEMENT DE TEXTES
OPÉRATEUR/PUPITREUR
PROGRAMMEUR/ANALYSTE
CADRE BUREAUTIQUE

CEFIP, 523-06-26

16, r. des Messageries, Paris-10e.

Stages équestres

LE CLUB VERT, 20 km PARIS mixte, enfants-adolescents. Poney, cheval : petits groupes ; initiation, perfectionnement, 28 juin-4 sept. Tél. 903-50-80.

Vacances - Tourisme - Loisirs

BRETAGNE

LIBRE, A LOUER
JUILLET/SEPTEMBRE
FERMETTE RESTAURÉE
FINISTÈRE NORD, campagne, 2 km mer, grand séjour, cuisine, salle de bains, w.-c., 4 chambres, 4.500 F par mois. Téléphone : (16-98) 89-93-84.

Loue JUILL., AOUT, SEPT. Studio, F3, F4
CARTERET/BARNEVILLE.
Téléphone : 16 (33) 54-73-58.

Location vacances PÉRIGORD

Pavillon F 2/3 CFT, JARDIN 24430 RAZAC-SUR-L'ISLE. Téléphone : (53) 54-32-26.

Côte normande Courseulles-s/Mer. Loc. juin, sept., s/vieux port appt tt cft, 5 p., 500 m plage. Longuet. (31) 22-34-53.

JEUNES 14-18 ans

juillet-août

GRÈCE

4 semaines 3.500 F.
VIKING-INTERCONTINENT
Téléphone : 379-02-34.

29120 PONT-L'ABBÉ
Hôtel de Bretagne **NN, tout confort.
Spécialités fruits de mer.
Ouvert toute l'année.
Téléphone : (98) 87-17-22
Place de la République.

LE TOUQUET

Studios tout équipés, 2/4 pers. Linge inclus. Résidence neuve. Location semaine 10-7 au 28-8 1.750 F tt compris. Prix réduits avant 10-7 et après 28-8. Possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

DEAUVILLE

Studios tout équipés, 2/4 personnes, linge inclus. Résidence standing, prix intéressants avant 31-7. Location semaine à partir 1.400 F.
Possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

ANTIBES/JUAN

Studios tout équipés
2/4 personnes, linge inclus. Résidence standing, calme. Location semaine de 1.450 F à 2.450 F selon dates.
LOCATION ORION
39, rue de Surène
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

CAP-D'AGDE

Studios tout équipés,
2/4 personnes, linge inclus. Résidence neuve près port, piscine, parking.
Location semaine à partir 1.200 F, charges comprises.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

CHAMONIX MONT-BLANC

Studios tout équipés,
2/4 personnes, linge inclus. Dans résidence tout confort.
Location semaine
du 10-7 au 21-8 : 1.450 F tout compris.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

Village NATURIST Cap-d'Agde. Villa 5 lits, 50 m plage, 150 m port. Tél. (61) 83-91-43.

GAM-VACANCES
20, rue Provence,
83700 SAINT-RAPHAEL.
Tél. : (94) 95-18-18.
Pour retardataires :
locations meublées
juillet-août-septembre.

COTE D'AZUR PIEDS DANS L'EAU

LOCATION A LA SEMAINE
entre Cannes et Nice

Du studio au 5 pièces, grand luxe, meublés. Terrasses sur port privé et mer. Sur place : services, galeries marchandes, loisirs, wind-surf, tennis, pisc., centre de thalassothérapie.

MARINA BAIE DES ANGES

B.P. 37 - 06270 Villeneuve-Loubet. Tél. 16 (93) 20-01-60 (poste 597).

ÉGYPTE INÉDITE

3 sem. : 3.700 F, 2 sem. : 3.400 F.
Départ toute l'année
Écrire : « CONNAITRE »,
6, rue des Deux-Gares,
75010 PARIS - 240-84-02.

LA PLAGNE SAVOIE été 82.
Au village des enfants
(7 à 14 ans)
avec ou sans parents. Découverte montagne, ski, jeux, artisanat, films... Forfait village dès 195 F par personne. Logement : 1 semaine à partir de 895 F pour 1 studio 4 personnes. Téléph. : 256-30-50.

A LOUER Près d'Argelès-sur-Mer (66)
F 2, juillet soir (68) 22-26-61.

RANDONNÉES PÉDESTRES EN GRANDE KABYLIE Durée 15 jours : 3.850 F tt compris, quelques places dispon. juillet

PÉRIPLES 77, av. E.-Zola, 75015, 577-50-00

ILE D'ELBE (Italie), villa 5 pers. 1er-15 août, terrasse, jard. vue s/mer, (1) 256-12-11.

AVORIAZ Du 31 juillet au 14 août
à louer 2 p. aménag. 4-5 pers., 1.500 F. Tél. (1) 563-44-83.

Location juillet et août

THÉOULE PRÈS DE CANNES —
Villa grand standing, cuisine, s. de bns, 3 chbres, vaste séjour, terrasse, jardin 800 m². Rens. tél. 283-16-93 et 49-63.

CROISIÈRE SUR LA COTE TURQUE, voilier 14 m avec skipper, Rhodes-Rhodes. Jonathan : 1er au 14 août. Shéhérazade : 15 au 29 août. LES CYCLADES Rhodes-Athènes, L'HOMME TRANQUILLE III 5 au 18 septembre. Prix par pers., 14 jours, 3.500 F.

FORCE 4 68, bd Strasbourg, 75010, 241-05-05.

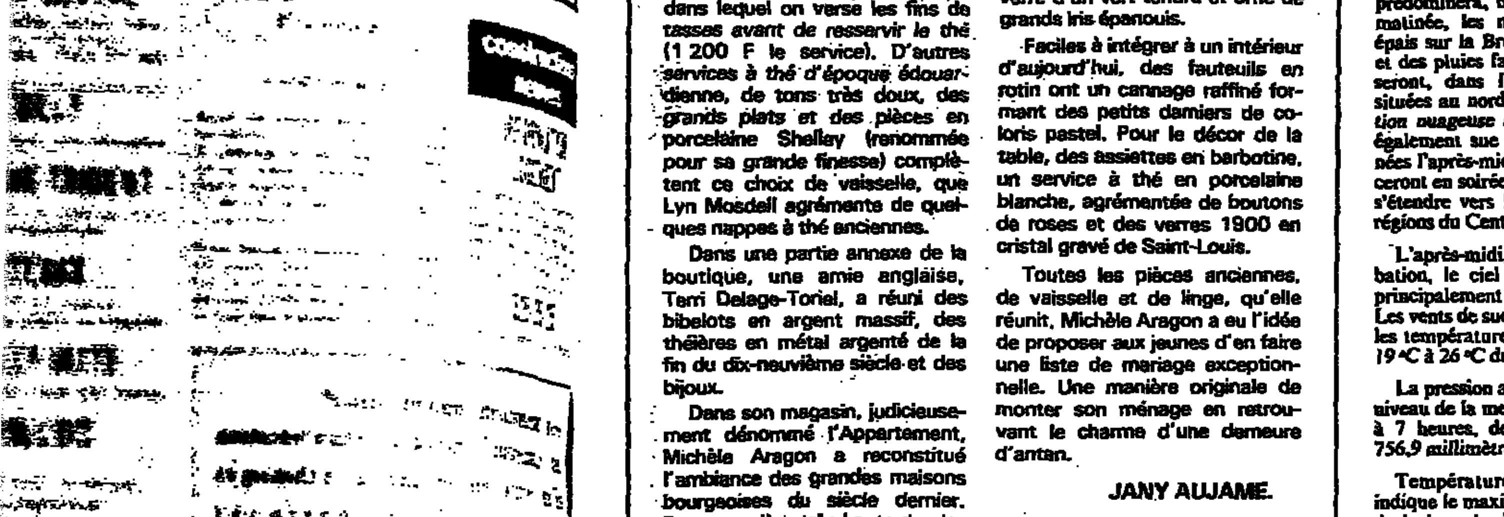
GASSIN village, 7 km Saint-Tropez, ravissant duplex 3 pers., juillet 2.600 F par quinz. Tél. (19-34) 273-03-40 (soir).

Le Club Vert 20 km de Paris, mixte, enfants-adolescents. Stages intens. : 28/06-4/09 Initiation-perfectionnement petits groupes. 903-50-80.

DÉCOUVREZ LE HAUT-DOUBS
Passant une semaine de calme dans vieille ferme franc-comtoise confortablement rénovée. Prix : 1.050 F la semaine (réduction 20 % pour enfant). Pain et cuisine maison (table d'hôte). Capacité limitée à 14 personnes. Accompagnement pour promenades, pêche (1re et 2e cat.), canoë, kayak, tennis.
JACQUET-PIERROULET,
La Crête-d'Agneau, La Longeville, 25650 Montbenoît.
Tél. (81) 38-12-51.

Loue Nice, juillet, septembre, octobre, 2 pièces, terrasse, parking. Tél. : (93) 98-19-33 à partir de 19 h.

INFORMATIONS « SERVICES »



LA MAISON

Table à l'ancienne

Le dix-neuvième siècle et son décor semblent, aujourd'hui, parés de bien des attraits. Deux jeunes femmes — l'une anglaise et l'autre française — ont réuni, dans leurs boutiques, les éléments d'une salle à manger d'autrefois.

A l'enseigne de Penny Farthing, Lyn Mosdell fait partager aux amateurs sa prédilection pour le style de l'époque victorienne. Elle va acheter en Grande-Bretagne des meubles en acajou, qu'elle choisit avec soin, pièce par pièce. Les tables sont l'une de ses spécialités, en particulier celles dites « get legs », à deux abattants soutenus par des pieds pivotants. Parmi ces meubles pratiques, car ils prennent peu de place en position repliée : une petite table avec un tiroir en bout de la partie centrale (1 300 F) et une grande table à deux abattants ovales. Un buffet en acajou, à deux portes, équipé en partie basse d'un casier à bouteilles de whisky, peut faire un bar original (1 500 F).

Sur ses tables, Lyn Mosdell dispose les services de porcelaine anglaise qu'elle recherche avec la même passion que les meubles. A décor oriental de fleurs et d'oiseaux de couleurs vives, un service à thé d'époque victorienne comprend huit tasses et soucoupes, huit assiettes à gâteaux, un pot à lait et ce grand bol, typiquement britannique, dans lequel on verse les fins de tasses avant de resservir le thé (1 200 F le service). D'autres services à thé d'époque édouardienne, de tons très doux, des grands plats et des pièces en porcelaine Shelley (renommée pour sa grande finesse) complètent ce choix de vaisselle, que Lyn Mosdell agrémente de quelques nappes à thé anciennes.

Dans une partie annexe de la boutique, une amie anglaise, Terri Delage-Toriel, a réuni des bibelots en argent massif, des théières en métal argenté de la fin du dix-neuvième siècle et des bijoux.

Dans son magasin, judicieusement dénommé l'Appartement, Michèle Aragon a reconstitué l'ambiance des grandes maisons bourgeoises du siècle dernier. Pour une pièce très haute de plafond, des rideaux Napoléon III ont un décor de grands oiseaux ; des stores de même époque sont rebrodés de motifs (de 2 000 F à 2 500 F). A une sélection de linge — nappes de toutes tailles, draps en soie, — s'ajoutent des couvertures provençales anciennes de tons délicats, matelassées et surpiquées, et quelques beaux cachemires du dix-neuvième siècle, dont l'un est présenté dans sa fastueuse (et rare) boîte d'origine.

Michèle Aragon a aussi découvert, au fil de ses pérégrinations chineuses, une salle à manger complète de la fin du siècle dernier, en loupe d'orme et à décor « bambou ». Une très grande table, qui, avec ses allonges, peut recevoir dix-huit convives, une desserte, un buffet à crédence et six chaises forment un ensemble cossu (44 000 F). Dans ce même esprit des grandes réceptions d'autrefois, un service de table Longchamp, daté de 1860, comprend cent cinq pièces, dont quatre-vingt-huit assiettes ! Il est en porcelaine blanche décorée de muguet et de violettes ; il prendrait tout son éclat sous les lumières de ce lustre de Venise réalisé, en 1880, en pâte de verre d'un vert tendre et orné de grands iris épanouis.

Faciles à intégrer à un intérieur d'aujourd'hui, des fauteuils en rotin ont un cannage raffiné formant des petits damiers de coloris pastel. Pour le décor de la table, des assiettes en barbotine, un service à thé en porcelaine blanche, agrémentée de boutons de roses et des verres 1900 en cristal gravé de Saint-Louis.

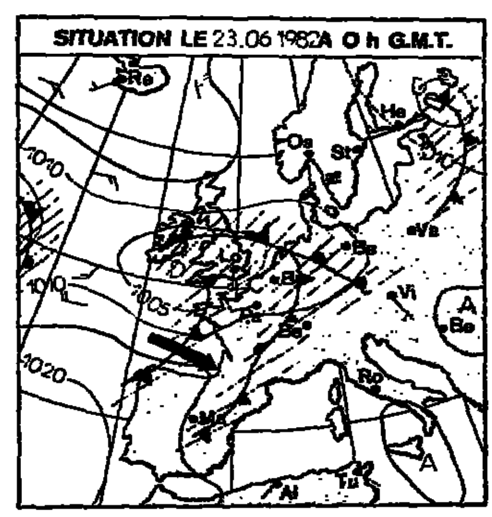
Toutes les pièces anciennes, de vaisselle et de linge, qu'elle réunit, Michèle Aragon a eu l'idée de proposer aux jeunes d'en faire une liste de mariage exceptionnelle. Une manière originale de monter son ménage en retrouvant le charme d'une demeure d'antan.

JANY AUJAME.

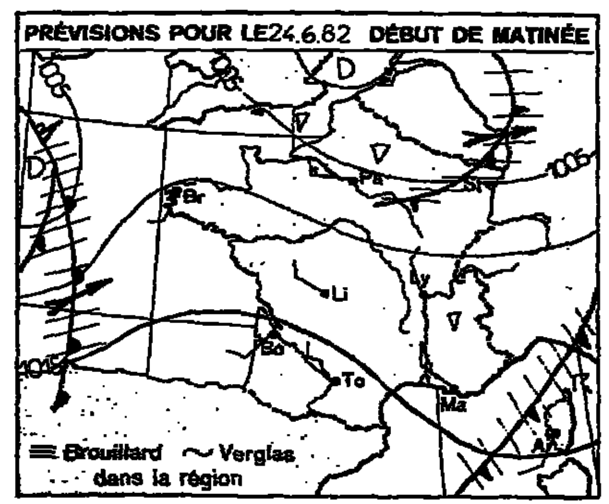
★ **Penny Farthing, 189, rue de l'Université, 75007 Paris. L'appartement, 21, rue Jacob, 75006 Paris.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.06.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.6.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 juin à 0 heure et le jeudi 24 juin à 24 heures :

Un flux de sud-ouest perturbé circule sur la France. Un effet de dorsale sera observé jeudi matin à l'avant d'une nouvelle perturbation qui abordera le nord-ouest du pays. Une ondulation active sur son front froid atteindra les régions du Sud-Ouest dans la soirée.

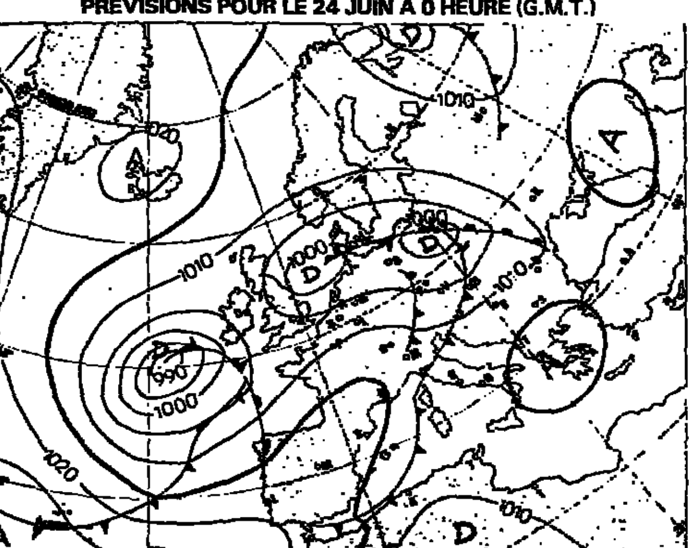
Jeudi, les passages nuageux, souvent accompagnés d'averses à caractère parfois orageux, seront fréquents le matin sur les régions du Nord-Ouest, les Alpes et la Corse. Sur les autres régions, c'est un temps peu nuageux à nuageux qui prédominera, mais, dès le milieu de la matinée, les nuages deviendront plus épais sur la Bretagne et la Normandie, et des pluies faibles à modérées traverseront, dans l'après-midi, les régions situées au nord de la Loire. L'aggravation nuageuse et pluvieuse se produira également sue l'Aquitaine et les Pyrénées l'après-midi, et les pluies se renforceront en soirée sur ces régions avant de s'étendre vers le Massif Central et les régions du Centre.

L'après-midi, et à l'avant de la perturbation, le ciel sera souvent ensoleillé, principalement près de la Méditerranée. Les vents de sud-ouest seront modérés et les températures maximales atteindront 19 °C à 26 °C du nord-ouest au sud-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 juin à 7 heures, de 1 009,1 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 juin) :

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 27 et 13 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 23 et 16 ; Lille, 21 et 12 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 31 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 18 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 29 et 24 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 23 et 11 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 11 ; Dakar, 27 et 24 ; Djerba, 37 et 27 ; Genève, 25 et 15 ; Jérusalem, 29 et 15 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 19 et 11 ; Luxembourg, 21 et 12 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 23 et 11 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 25 et 19 ; Palma-de-Majorque, 26 et 19 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tunis, 36 et 24 ; Tozeur, 45 et 32.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II			■					■	
III								■	
IV						■			
V									
VI			■		■				
VII		■		■				■	
VIII							■		
IX			■						
X	■								■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Mouvement perpétuel. — II. Symbole. Racine d'un arbre généalogique. — III. La balance qui la symbolise penche du côté de la tare. — IV. Qui n'a pas encore été abandonné. En mesure de reclamer un éclaircissement. — V. Le plus illustre perdit la tête en 1793. — VI. Personnel. Soutien de fortune palliant la ruine. — VII. On reste froid quand elle nous quitte. — VIII. Piètre conseillère fortement déconseillée. Copulative. — IX. Préposition. Suite de « carrées » dans lesquelles on tourne en rond. — X. Assise pour un jugement. — XI. Aboie autour d'une bête aux abois. Bois dont on aurait pu faire des flûtes..

VERTICALEMENT

1. Chance ou scandale selon qu'elle nous profite ou nous lèse. — 2. Invite à vider son sac quand on a quelque chose sur le cœur. Chat perché. — 3. Il est, en Angleterre, l'équivalent du « don » espagnol. Personnel. Sa flotte peut mouiller, mais la flotte ne peut y mouiller. — 4. Peut être un poulet à la cocotte. Le plus célèbre vécut près de 88 ans. — 5. Le mot de la fin. Invisible tant qu'elle reste dans l'ombre. — 6. En activité. Souverain, il est très puissant. — 7. Qui n'a jamais connu la presse. Même dramatique, il peut faire rire. — 8. Instrument à corde plus grinçant qu'harmonieux. Vieux centre de philosophie d'où partit un trait célèbre . — 9. Phénomène « lunaire » visible à l'île du Levant.

Solution du problème n° 3216

Horizontalement

I. Critiques. — II. Rose. Urne. — III. Ils. Laïc. — IV. Neuf. Ru. — V. Elargir. — VI. La. Icare. — VII. Cratère. — VIII. Ne. Truc. — IX. Eté. Irène. — X. Almée. Ai. — XI. Etain. Lys.

Verticalement

1. Crinoline. — 2. Rôle. Etat. — 3. Issue. Ela. — 4. Te. Flirt. Mi. — 5. Acarien. — 6. Quadrature. — 7. Uri. Grèce. — 8. Encrier. Nay. — 9. Se. Ur. Eléis.

GUY BROUTY.

VENTES

Trois jours à Monte-Carlo

Pendant quatre jours de suite, à deux pas du Casino de Monte-Carlo, le Sporting d'hiver a fait salle comble pour la série de ventes aux enchères organisées par Sotheby-Parke-Barnet, en collaboration avec la société des bains de mer.

A la roulette des enchères, les risques sont limités. Donnant donnant : plus le lot est rare, important, précieux, bizarre, plus forte est la mise qui se mesure en chèques à six ou sept chiffres. C'est dire que le marché de l'art ne se porte pas si mal, soutenu par le négoce international et stimulé par les amateurs capables de dépenser sans compter, assurés d'une espèce d'impunité dont ils jouissent pleinement, sachant que les œuvres d'art et les antiquités ne rentrent pas dans l'impôt sur la fortune.

En une dizaine de vacations, du 13 au 16 juin, mille six cents lots au total ont été vendus aux plus offrants : tableaux et dessins anciens, meubles, objets de vitrine, argenterie , opaline, faïences, porcelaines et jusqu'aux derniers souvenirs d'Alexandre Dumas père et fils.

D'une façon générale, meubles et objets se sont mieux vendus que les œuvres graphiques, dont 40 % n'ont pas atteint les prix d'estimation, tandis que 20 % les dépassaient. Un panneau de Giovanni di Paolo a été préempté par les musés nationaux sur une enchère de 925 000 francs. Des marchands anglais et américains ont poussé à 666 000 francs un paysage de Claude-Joseph Vernet et à 440 000 francs des petits chiens enrubannés d'Anne Valayer-Coster, peintre de la vie parisienne au XVIIIe siècle. L'enchère la plus inattendue (416.250 francs frais compris) est allée au portrait pompeux de Charles X par le baron Gérard, record absolu pour une œuvre de ce peintre, acquis par un collectionneur anonyme au triple de l'estimation.

Les marchands parisiens venus prendre le vent ont activement participé aux ventes de meubles et d'objets dont beaucoup étaient de qualité exceptionnelle.

En vedette, deux créations attribuées en toute certitude à André-Charles Boulle : 2 442 000 francs pour une console d'époque Louis XIV (avec des bronzes redorés ultérieurement) et 703 000 francs pour une paire de guéridons en placage de cuivre incrusté d'étain et d'écaille, deux pièces exceptionnelles provenant des collections de la duchesse de Talleyrand au Palais Rose.

A côté des ventes de prestige, des petites vacations d'objets plus modestes, d'argenterie, bibelots et meubles courants, ont attiré un large public d'amateurs et de marchands.

GERSAINT.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 juin 1982 :

UNE LOI

● Relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs.

UN ARRÊTÉ

● Pris pour l'application du chapitre II du décret du 15 octobre 1981 portant dissolution de l'office public interdépartemental d'habitations à loyer modéré de la région parisienne.

DES DÉLIBÉRATIONS

● Portant adoption de normes simplifiées à la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

MANIFESTATIONS

DURANT DEUX JOURS. — Les 26 et 27 juin une manifestation — doublée d'une fête — se déroulera à Guerville près de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines. Organisée par M.V.B.S. (une radio locale) elle aura pour thème « les animaux et les hommes ». Spécialistes du monde animalier mais aussi artistes amoureux des bêtes seront là. Renseignements : téléphone (3) 476-85-23.

IMPRIMERIE

RÉUNIS EN CONGRÈS A TOURS

Les maîtres-imprimeurs dénoncent la concurrence déloyale de l'État

De notre correspondant.

Tours. — La concurrence des imprimeries intégrées est une concurrence déloyale qui pèse à la fois sur la profession et sur la collectivité nationale. Elle constitue une menace supplémentaire pour les imprimeurs, confrontés à un avenir qui risque de mettre en jeu leur existence. C'est autour de ces deux axes de réflexion que s'est mobilisé le congrès de la Fédération française de l'imprimerie et des arts graphiques (F.F.I.A.G.), réuni les vendredi 18 et samedi 19 juin à l'hôtel Méridien de Tours.

Le problème des imprimeries intégrées ne date certes pas d'hier, mais dans le contexte technique et économique actuel il prend une dimension nouvelle. Le congrès l'a abordé sous ses deux angles principaux. Ces imprimeries peuvent d'abord relever de l'Etat, « premier client et premier imprimeur de France », ou des collectivités locales : plus de quinze cents publications, employant de huit mille à dix mille personnes, ont été dénombrées il y a quelques années. Celles qui relèvent directement de l'Etat sont désormais soumises à une commission de contrôle. Mais ses compétences sont sérieusement limitées. Et elle n'a pas porté remède à une situation que les congressistes ont dénoncée sur plusieurs points.

Des coûts plus élevés

Ces imprimeries intégrées administratives constituent en effet, aux yeux des maîtres-imprimeurs, une concurrence déloyale : elles ne sont pas soumises aux mêmes taxes que leurs entreprises et ne paient pas la T.V.A. En outre, selon les conclusions du rapport Duchène-Marullaz, « lorsque les coûts ont pu être saisis, ils se sont couramment montrés de deux à quatre fois supérieurs à ceux du privé ». L'argument des maîtres-imprimeurs est donc, à leur égard, d'une brutale simplicité : ces imprimeries constituent une charge pour les contribuables. Dans un premier temps, la F.F.I.A.G. réclame, en ce qui concerne l'Etat, une extension des pouvoirs de la commission de contrôle et, en ce qui concerne les collectivités locales, la formation de commissions tripartites comprenant collectivités, ouvriers et imprimeurs.

Face aux imprimeries intégrées privées, la stratégie est plus nuancée. Certes, des rapports ont démontré que, là encore, la rentabilité de la plupart de ces imprimeries n'était pas assurée, et les problèmes économiques actuels poussent, sur ce point, plus d'une entreprise à des révisions déchirantes. Mais encore faut-il que les professionnels soient dotés d'un matériel moderne et performant, capable de faire face à la demande. A cet égard, le congrès n'a pas poussé très loin son examen de conscience. En revanche, plusieurs de ses membres ont déploré la dégradation du niveau technique des services demandés par une clientèle qui ne se soucie plus guère des lois de la typographie.

De là à une interrogation fondamentale sur ce que peut être le métier d'imprimeur aujourd'hui, sur ce qu'il pourra être demain, il n'y avait naturellement qu'un pas, d'autant plus facilement franchi que le congrès avait prévu d'entendre sur ce point plusieurs spécialistes des techniques d'avenir : bureautique, télématique, etc.

Leurs exposés auront certainement donné à penser aux maîtres-imprimeurs. L'un d'entre eux, représentant la firme I.B.M., n'a pas hésité en effet à affirmer que « le papier, le film, ne seraient certainement plus l'élément de base de leur travail ». Mais c'est seulement à ce prix que, à son avis, ils pourront assumer l'intégration de l'imprimerie dans le système de communication des prochaines années. Un système qui doit certes faire place à leur vocation de spécialistes de la mise en forme, de la lisibilité des messages, mais qui n'ira pas sans de très profondes mutations de leur profession.

PIERRE MAILLARD.

AUTOMOBILE

LA JEEP-RENAULT : UN CŒUR FRANÇAIS DANS UN CORPS AMÉRICAIN

Au moment même où la régie Renault lance aux Etats-Unis l'Alliance, version américaine de la R9, fabriquée dans le Wisconsin, elle diffuse depuis peu en France et en Belgique la jeep CJ7 d'American Motors. Mais, détail important : cette jeep qui a gardé sa silhouette légendaire, même si elle a pris du poids, des formes et des chromes, est dotée d'un moteur quatre cylindres diesel de 2 litres connu, celui-là même qui équipe les R18, R20 et Renault Trafic. Ainsi vont les accords...

Trois versions sont actuellement disponibles : Standard, Renegade, Laredo qui se présentent soit bâchées soit avec toit amovible à deux ou quatre places et à degré d'équipement variable, selon le prix demandé.

Sur tous les modèles, bien sûr, la motricité peut s'exercer sur deux ou quatre roues ce qui en fait — vocation première d'une jeep — un véhicule tout terrain de conception classique. Notons toutefois que la boîte transfert est équipée d'un réducteur et que le pont arrière est à glissement limité, ce qui permet lorsqu'une roue patine de faire porter l'effort du moteur sur la roue qui adhère au sol.

Si le moteur 2 litres (2 068 cm^3) diesel se révèle à l'usage sobre — 10 litres environ de gazole en conduite normale aux 100 kilomètres. — il apparaît un peu faible en charge et sur pente très accentuée. C'est le seul reproche que l'on peut faire à cette jeep franco-américaine de toute évidence robuste, plaisante et qui s'apprête à prendre sa place sur un marché qui a fait en six ans un bond de 600 % (1100 véhicules tout terrain en 1975 et 6100 en 1981), bénéficiant pour les modèles à deux places et pour quelques jours encore de la T.V.A. à 17,60 %. C. L.

★ *Prix : de 78 600 F à 97 460 F selon modèle*, 8 CV fiscaux (60 ch DIN) couple maxi : 12,8 MKG, boîte 5 vitesses.

● *Science et vie* consacre son numéro hors série trimestriel à l'automobile 1982-1990, 162 pages, 14 F.

AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT DE L'A.G.R.R. (Association générale de retraites par répartition) qui passe à 1,536 F au 1er juillet 1982, contre 1,444 F au 1er janvier 1982.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 JUIN

« Le Panthéon », 12 heures, entrée, M Guillier.

« De la Concorde à l'Alma », 15 heures, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« Saint-Léon de Grenelle et le Champ-de-Mars », 15 heures, place du Cardinal-Amette, Mme Pennec.

« Nouveau Musée de Saint-Denis dans l'ancien Carmel », 15 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri. Mme Saint-Girons (Caisse des monuments historiques).

« Au pays de la Toison d'or », 16 heures, Grand Palais, (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou. Mme Camus.

« *Chez un tourneur d'étain* », 15 heures, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins Albert-Kahn », 15 heures, entrée côté rue des Abondances, Mme Hager

« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« *Cimetière Sainte-Marguerite* », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française », 14 h. 30, rue des Carmes (Le Vieux Paris.)

CONFÉRENCES

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. J. de Panafieu : « La psychothérapie » (L'homme et la connaissance).

JEUNESSE

PORTES OUVERTES AUX BACHELIERS. — L'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) organise le 24 juin, de 10 heures à 17 heures, une journée « portes ouvertes » destinée aux bacheliers avant l'inscription à l'université.

★ **Cellule accueil-information-orientation90, rue de Tolbiac, 75013 Paris, tél : 584-11-66.**

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LES GRANDS CHANTIERS PARISIENS

Deux cent quatre-vingt-six architectes ont posé leur candidaturepour le futur ministère des finances près de la gare de Lyon

Les inscriptions sont closes pour le concours d'architecture qui permettra de choisir, en novembre prochain, le ou les concepteurs chargés de la construction du nouveau ministère de l'économie et des finances dans le quartier de la gare de Lyon : deux cent quatre-vingt-six architectes français (ayant déjà construit un bâtiment public ou un ensemble immobilier privé) se sont portés candidats après la parution dans la presse, le 27 mai, d'encarts publicitaires annonçant l'ouverture du concours.

La publication de ce communiqué a été retardée (il fait allusion à l'ouverture du concours alors que les inscriptions sont closes depuis dix jours) pour deux raisons. La dévaluations du franc et le programme d'austérité a semblé peu compatible avec le lancement d'un projet qui devrait coûter environ 3 milliards de francs dans les années 1984-1985 et pour lequel 100 millions d'autorisation de programme ont déjà été inscrites dans le collectif budgétaire pour 1983.

Les syndicats du personnel ont, en occupant l'antichambre de M. Delors pendant plusieurs heures le 11 juin, manifesté leur inquiétude à propos d'éventuels transferts de services en province. Le sevice des pensions doit aller à Nantes : ce projet étudié avant le 10 mai, a été confirmé, bien que le communiqué n'en fasse pas état.

Le communiqué du ministère de l'économie et des finances précise que le chantier durera trente-deux mois. Le permis de construire devra être obtenu avant la fin de 1983 afin que les locaux du Louvre, destinés à l'agrandissement du musée, selon la volonté du président de la République, soient libérés en octobre 1986. Les services du commerce extérieur installés quai Branly (7e) seront aussi accueillis dans le douzième.

Les architectes devront remettre, le 30 septembre, une esquisse et un schéma d'organisation pour la construction de 150 000 mètres carrés de bureaux (destinés à cinq mille fonctionnaires environ) sur les deux terrains retenus en mars dernier : trois hectares et demi à l'angle du quai de la Rapée et du boulevard de Bercy (12e) occupés actuellement par le ministère des anciens combattants (qui ne retrouvera que 10 000 mètres carrés dans les nouveaux édifics) ; une bande de 800 mètres le long des voies de la gare de Lyon, rue de Bercy, sur lesquels la Ville de Paris avait un programme de trois cents logements (qui sera abandonné), faisant suite à un hôtel et des bureaux, près de la tour de l'Horloge, concus par Louis Arretche pour une filiale du groupe La Hénin, qui seront maintenus.

Des modifications des règlements d'urbanisma seront nécessaires, ainsi qu'un vote au conseil de Paris, mais l'administration parisienne a donné un accord de principe. Le bâtiment que le quai ne devra, toutefois, pas dépasser trente et un mètres de hauteur, tandis quele futur palais des sports, en construction de l'autre côté du boulevard de Bercy, s'élève à 37 mètres.

Le jury comprend trois architectes (Yves Lion, désigné récemment pour construire le palais de justice de Lyon ; Roland Simounet, grand prix d'architecture en 1977 ; le Britannique James Stirling), trois représentants du ministère de l'économie, dont M. Guy Vidal, chargé de l'ensemble de l'opération et qui présidera le jury, et trois personnalités désignés (Marc Emery, rédacteur en chef de *l'Architecture d'aujourd'hui*, Yvonne Brunhammer, conservateur de l'Union centrale des arts décoratifs, Pierre-Yves Ligen, directeur de l'Atelier parisien de l'urbanisme). Il choisira quatre projets après avoir éventuellement commandé des maquettes pour une vingtaine d'entre eux. Trois millions de francs permettront de primer les meilleurs projets.

Mais le choix final sera fait par le maître d'ouvrage (c'est-à-dire l'Etat) qui se réserve la possibilité, très contestée par certains, de « *combiner plusieurs projets dont les parties seraient compatibles.* »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LES CYCLISTES ET PARIS

M. Jacques Essel, porte-parole du Mouvement défense de la bicyclette (M.D.B.), nous a fait connaître sa réaction après la décision du maire de Paris de créer 100 kilomètres de pistes cyclables dans la capitale.

Il se félicite, dit-il, de cette décision et rappelle que, depuis dix ans, il s'efforce de sensibiliser la population aux bienfaits du vélo comme moyen de déplacement et de stationnement en ville, et réclame aux élus les mesures nécessaires.

Il souligne aussi que ce projet doit trouver son application dans toutes les rues de Paris, à l'exception de celles qui possèdent un couloir d'autobus. A ce sujet, le M.D.B. fait les plus grandes réserves quant aux voies cyclables qui longent le couloir d'autobus sur sa gauche. Une consultation des utilisateurs sera souhaitable. Un itinéraire préférentiel devrait, en outre, être établi composé de rues où il serait possible de réserver de réelles pistes cyclables, avec signalisation appropriée. Les enfants et les adultes non exercés s'y trouveraient en sécurité.

Enfin le M.D.B. précise qu'il désapprouve toute publicité officelle en faveur des deux roues à moteur et voudrait obtenir que les habitants eux-mêmes puissent faire connaître leur choix sur les aménagements cyclables qui seront réalisés dans leur quartier. •

* 43, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

Un marché de 4 milliards pour construire le dernier quartier de la Défense

Le conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement de la Défense (CEPAD) a décidé le 22 juin de confier la construction du quartier Michelet, le dernier secteur à bâtir à la Défense, à la SARI, la société présidée par M. Christian Pellerin. La SARI qui a déjà édifié un grand nombre d'immeubles à la Défense est associée cette fois à la Compagnie générale des eaux, qui lui apporte le soutien financier nécessaire. Si depuis longtemps la SARI possédait un certain nombre d'options sur ce quartier, elle a repris pour cette opération celles qui, précisément, avaient été confiées à un groupe canadien pour la construction d'un hôtel, et à la compagnie La Hénin pour la réalisation de logements. Mais le nouveau montage financier qui vient d'être accepté implique la diminution — sensible — du nombre de ceux-ci.

Quelque 210 000 mètres carrés vont être construits dans ce quartier Michelet dont 38 000 mètres carrés de logements. Un immeuble en triangle, dû à l'architecte Jean Willerval qui avait été retenu par M. Giscard d'Estaing pour dessiner la « tête Défense », où s'installera la Préservatrice sera édifié à l'entrée du quartier côté Seine. Un bâtiment en « X » prolongé par deux barres longera l'esplanade ; il abritera un hôtel-résidence pouvant accueillir ingénieurs et hommes d'affaires pour des séjours prolongés sur le modèle du Club-Expo de la porte de Versailles, des logements et des bureaux. Une petite tour de 30 000 mètres carrés et trois immeubles en patios termineront le quartier sur le boulevard circulaire. M. Pellerin espère avoir terminé l'ensemble dans trois ou quatre ans. En tout cas, la bordure de l'esplanade devrait être terminée en 1985. C'est ainsi un chantier de 3 à 4 milliards de francs qui va s'ouvrir dans les tous prochains jours.

Pour l'EPAD, l'Établissement public chargé d'aménager la Défense, c'est un pas très important. Dans le marasme qui frappe actuellement l'immobilier, il pouvait avoir quelques difficultés à terminer une opération aussi gigantesque. Or maintenant, sur les 1,5 million de mètres carrés qu'il était prévu de bâtir dans le quartier d'affaires il ne reste plus à attribuer que 140 000 mètres carrés dont 100 000 sont réservés à la « tête Défense ». L'équilibre financier de l'opération a donc de grandes chances d'être finalement réalisé. Déjà, cette année, l'EPAD peut rembourser — par avance — un certain nombre d'emprunts qu'il avait souscrits.

L'arrivée de la Compagnie générale des eaux

Que la SARI et la Compagnie générale des eaux se lancent dans cette affaire prouve que tous les financiers ne craignent pas, à l'heure actuelle, de s'engager dans des investissements dans l'immobilier. Il est vrai que les surfaces de bureaux commencent à manquer, surtout dans l'Ouest parisien. Déjà, en dehors de la Préservatrice foncière, le groupe Total envisage d'installer une partie de ses activités dans le quartier Michelet. Pour la Compagnie générale des eaux c'est un retour à la Défense, puisque déjà elle avait financé la tour Neptune, une des premières construites. De plus, elle peut espérer trouver dans cette opération, des chantiers importants pour Campenon-Bernard, entreprise du bâtiment dont, avec 40 % du capital, elle est l'actionnaire principal.

La SARI, elle, a trouvé pour cette opération un nouveau partenaire. Filiale du groupe Drouot, qui détenait par l'intermédiaire de deux de ses sociétés, la majorité de la Banque Worms, elle fait cette fois appel à un autre associé de poids. Pourtant, lorsque Bouygues avait racheté en février dernier la majorité du capital de Drouot, il avait été dit que la présence dans la corbeille du groupe de M. Pellerin avait été pour M. Francis Bouygues un élément déterminant. Lui-même n'avait pas caché qu'il espérait bien ainsi participer à la construction du dernier quartier à bâtir à la Défense. L'arrivée de la Compagnie générale des eaux et donc de Campenon-Bernard, bouleverse ce plan, et devrait entraîner quelques remous dans les milieux de la finance et du bâtiment.

THIERRY BRÉHIER.

● *Astérix renonce.* — Le parc d'attractions « Astérix », que l'on prévoyait d'aménager sur 220 hectares du domaine de Villette, près de Senlis, dans l'Oise, ne verra pas le jour. M. Jean-Luc Pingrenon, maire (P.S.) de Pont-Sainte-Maxence où est situé ce domaine, a annoncé au conseil municipal de la commune l'abandon du projet en raison de difficultés de financement.

Faits et projets

IL Y A CENT ANS LE CRÉDIT MUTUEL

Cinq mille délégués réunis au hall Rhenus du terrain des expositions des Wacken à Strasbourg ont fêté la semaine dernière le centenaire du Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine. En 1882, dans dix-sept communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et dans une de la Moselle se constituèrent des caisses mutuelles de dépôt et de prêt (C.M.D.P.) à l'image et à l'instigation du mouvement mutualiste Raiffeisen né vers 1870 en Allemagne.

En un siècle, le réseau des caisses, étendu après la guerre à la Franche-Comté, a rassemblé plus de mille cent C.M.D.P. locales et est devenu une des principales puissances financières d'une région couvrant dix départements de la Haute-Saône à la Meuse en passant par les deux départements alsaciens.

A la fin de 1981 le total des dépôts dépassait 23,5 milliards de francs, en augmentation de 12,5 % sur l'année précédente. Les deux départements alsaciens, zone de la plus forte implantation du Crédit mutuel, assuraient à eux seuls plus des deux tiers de la collecte d'épargne.

M. Théo Braun, président de la fédération du Crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté a plaidé pour l'indépendance et la spécificité de son organisation vis-à-vis de l'État. Il s'est prononcé pour l'allégement de l'encadrement du crédit compte tenu de la faiblessedu coefficient d'engagement du Crédit mutuel vis-à-vis de ses sociétaires et pour la suppression totale de cette mesure en matière de prêts d'épargne-logement. — *(Corresp.)*.

CEINTURE DE SECURITE

Le comité interministériel de la sécurité routière lance une campagne d'information destinée à augmenter l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Les forces de police ont constaté une diminution importante de l'utilisation de la ceinture en agglomération : 33 % seulement des automobilistes la « bouclaient » au début de 1982 en région parisienne au lieu de 61 % au début de 1980 ; dans les agglomérations de province en pourcentages, l'utilisation est passée de 30 à 60 %. Diminuant sur les petits trajets et sur les trajets en rase campagne, le taux d'utilisation reste cependant élevé sur les autoroutes où il est de 80 %.

Le comité interministériel rappelle l'utilité du port de la ceinture pour les conducteurs comme pour les passagers. Sur cent personnes impliquées dans des accidents, le pourcentage de tués a été de 8,5 % chez les conducteurs et de 6,3 % chez les occupants de la place avant qui ne portaient pas de ceinture et de 2,3 % et 2,4 % pour ceux qui la portaient.

L'OR DU LIMOUSIN

La remise en exploitation de la mine d'or du Bourneix, près de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), sera effective à la fin du mois de juin. Elle est menée en coopération par Pennaroya (70 %) et par la filiale industrielle du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) Coframine (30 %). Une cinquantaine de mineurs, venus pour la plupart de la mine de Largentière (Ardèche), sont déjà à pied d'œuvre. Le minerai extrait sera expédié, pour un premier traitement, à Salsigne (Aude), puis vers la Suède pour la fabrication d'or en lingots. Les réserves de ce filon sont estimées à 6 ou 7 tonnes et la durée prévisible de l'exploitation à une dizaine d'années. — *(Corresp.)*

● *Pare-chocs européens.* — Le Parlement européen a voté, le 18 juin, une résolution réclamant « *l'harmonisation des pare-chocs* » dans la Communauté européenne. Plusieurs députés britanniques se sont plaints du fait que les différences de hauteur des pare-chocs entre les voitures de leur pays et celles du Continent n'empêchaient pas des dommages aux carrosseries lors des collisions légères. En outre, l'Assemblée a voté une recommandation en faveur de la création d'un « carnet de voyage » pour les autocars de tourisme.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

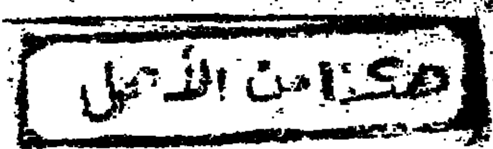
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets), voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

économie

AFFAIRES

NUMÉRO DEUX MONDIAL DES MACHINES A DESSINER

La société Benson passera-t-elle sous le contrôle du groupe Schlumberger ?

La société Benson, une des trop rares P.M.I. françaises ayant acquis une renommée mondiale dans son secteur d'activité – les machines à dessiner – pourrait passer sous le contrôle de Schlumberger Limited.

L'histoire de Benson n'est pas ordinaire. Créée en 1955 pour diffuser en France et en Europe les machines à dessiner automatiques de sa maison mère américaine, la petite filiale allait prendre, treize ans plus tard, son indépendance. Les activités de la maison mère américaine stagnant, ses produits n'évoluant pas, les dirigeants de la filiale française décidèrent en 1968 de « franciser » Benson et de se lancer seuls sur le marché de la table traçante.

Consacrant régulièrement 10 % de son chiffre d'affaires à la recherche, la société va peu à peu acquérir une réputation et une position mondiale. En 1981, avec un chiffre d'affaires de 300 millions de francs (contre 55 millions en 1978), neuf cents employés et huit mille machines installées, Benson est le numéro deux mondial de l'infographie, avec 20 % du marché des machines à dessiner et des imprimantes traceurs électrostatiques (50 % du marché européen, 80 % du marché français).

Depuis ses origines, Benson a eu – comme toutes les P.M.I. dynamiques des secteurs de pointe – un problème : comment financer une croissance annuelle supérieure à 25 % ?

A l'origine, le capital était réparti entre M. Georges Tranchant (60 %), les dirigeants de la société et diverses personnes physiques (40 %). Début 1978, l'IDI apporte un peu d'argent frais et prend 34 %. Un an plus tard, Benson rachète la division graphique de la société américaine Varian et rémunère cette dernière en actions Benson (représentant 25 % du capital).

L'aide de l'État (dans le cadre d'un contrat de croissance) et l'autofinancement ne suffisent toujours pas. Il faut élargir le tour de table. Aux États-Unis, on aurait trouvé sans peine les quelques dizaines de millions de francs auprès des « venture capital, ces sociétés de capitaux à risques où les actionnaires, personnes physiques ou morales, parient sur le développement de jeunes P.M.I. En France, Benson doit s'adresser aux « institutionnels », banques et compagnies d'assurance. M. Tranchant cède ses actions, et plusieurs opérations sur le capital apportent environ 40 millions de fonds propres à la société.

Au début de 1982, le nouveau tour de table de Benson est alors le suivant : CODIF (IDI), 25 % ; Varian, 20 % ; Caisse des dépôts, U.A.P., Drouot, 9 % chacun ; Banexi, 18 % ; les dirigeants de la société se partagent environ 6 %.

Ces 40 millions d'argent frais ont permis de financer les investissements pour 1982-1983, mais le problème allait se reposer pour 1984 et les années suivantes. Aussi, une introduction en Bourse était-elle prévue pour le printemps ou l'automne de cette année, Varian cédant ses actions à cette occasion. Une fois cotée en Bourse, Benson espérait financer sa croissance par augmentations de capital, une première opération étant programmée pour le début de 1984. Or, il y a quelques semaines, Schlumberger a formulé une offre de rachat qui remet en cause tout ce schéma.

Fort de sa prodigieuse rentabilité (1,3 milliard de dollars de bénéfices nets pour 6 milliards de chiffre d'affaires), soucieux de se placer sur les nouvelles technologies, le groupe franco-américain (1) a successivement pris le contrôle de Fairchild, un des plus grands fabricants de composants, M.D.S.I., une importante firme spécialisée dans le logiciel, et Applicon, le numéro deux mondial de la conception assistée par ordinateur (C.A.O.). Il existe une grande synergie entre la C.A.O. et les activités traditionnelles (exploration pétrolière, travaux sous-marins) de Schlumberger.

Schlumberger, dont le P.-D. G est M. Jean Riboud, ami personnel de M. François Mitterrand, propose donc d'acquérir au moins 70 % du capital de Benson. Le prix offert serait sensiblement supérieur à l'estimation de la société qui a été faite pour son introduction en Bourse (autour de 220 millions de francs). Du coup, Varian, mais aussi les autres actionnaires, sont tentés de profiter de l'occasion pour réaliser une plus-value substantielle. Quant aux dirigeants de Benson, ils s'interrogent, pesant le pour et le contre d'une opération qui va, certes, résoudre leurs problèmes de financement, mais qui risque de rogner la liberté de manœuvre qu'ils avaient jusqu'à présent.

Tous les intéressés, en tout cas, veulent aller vite, afin de ne pas laisser l'entreprise dans l'incertitude. Le gouvernement devra donner, bien évidemment, son avis sur cette cession d'une entreprise française à un groupe étranger. Son accord ne semble cependant guère faire de doutes.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Schlumberger est domiciliée dans les Antilles néerlandaises. Son capital se répartit entre des porteurs américains (60 %) et des actionnaires français (40 %).

Alsthom-Atlantique et l'agro-alimentaire

De la turbine à gaz au séchage des nouilles

De la turbine à gaz au séchage des nouilles, le rapport n'est peut-être pas évident, mais le désir de diversifier émis par Alsthom-Atlantique est patent. L'agro-alimentaire sera l'un des secteurs retenu pour les investissements du groupe (800 millions de francs environ en 1982), plus connu pour ses réalisations ferroviaires ou navales.

Le chiffre d'affaires de cette division cyro-alimentaire est encore modeste : de l'ordre de 150 millions de francs, soit 1 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Il repose sur quatre activités. La plus ancienne remonte en 1967, quand il fallut reconvertir les Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.) filiale du groupe. Ce fut la fabrication de stérilisateur en continu pour les industries de la conserve, et les laiteries cherchant à s'étendre dans ce domaine, de l'ingénierie agro-alimentaire, le groupe a été conduit à reprendre en 1976, la société Bassano, une P.M.E. de la région lyonnaise spécialisée dans le matériel de fabrication des pâtes alimentaires et de couscous. Un important marché a été remporté en Algérie où trois usines sont aujourd'hui terminées, et les travaux pour la construction d'une quatrième pouraient commencer d'ici deux ou trois mois. La synergie qui existe réellement entre les différentes activités du groupe (introduction de l'électronique dans la mécanique, maîtrise des techniques des fluides pour l'agro-alimentaire) a favorisé deux innovations importantes dans ce domaine : une réductio des temps de séchage des pâtes de seize heures à quatre heures (gain d'énergie, plus grande malléabilité dans la conduite des machines) et la possibilité d'utiliser du blé tendre, moins coûteux que le blé dur (dont l'emploi est cependant obligatoire dans la législation européenne sur les pâtes).

Troisième point d'ancrage, le traitement des fruits et légumes avec la reprise par A.C.B. en 1980 de Gatineau-Industries de Villers-Cotterets (Aisne). Il s'agit cette fois de matériel de deshydratation, de stockage ou de transformation de pommes de terre surtout.

Dernier né de la division cyro-alimentaire, le secteur de la transformation des poissons provient d'une reprise partielle des activités de la société Lovarn, de Quimper (Finistère). L'accord qui ratifie un rapprochement déjà ancien a été signé le vendredi 18 juin. Déjà les A.C.B. et Louarn sont sur un assez gros « coup », avec le projet d'usine de conserves de poisson de Mazatlan au Mexique. Il s'agirait de traiter 450 tonnes de sardines et 100 tonnes de thon par jour, soit la capacité du port de Lorient.comme c'est de plus en plus le cas, a expliqué M. Georges Penz, directeur-général de la division mécanique Alsthom-Atlantique, les A.C.B. sont été sollicités pour participer au financement de la Société d'exploitation, appelée Propemex (Products Pesqueros Mexicanos).

Cette intégration vers l'aval peut aussi se doubler d'une autre vers l'amont puisqu'au Mexique encore, pour installer une unité de stockage et de conditionnement des pommes de terre, le fournisseur de matériel a du s'intéresser à l'organisation coopérative des producteurs.

L'ingénierie à l'exportation

A l'instar de ses concurrents internationaux, et à la différence de ses concurrents français qui ne seraient que des « ensembliers », Alsthom-Atlantique ne veut développer son ingénierie agro-alimentaire que dans les secteurs où le groupe fabrique les machines principales « machines pivots » et maîtrise les procédés d'installation. Pas question donc pour l'heure de diversifier plus encore. « Il faut digérer l'acquis » estime M. Penz et réfléchir à des procédés originaux dans les domaines qui sont les notres grâce à nos connaissances en thermo-dynamisme notamment ».

Pour l'heure ce dynamisme ne s'exerce guère sur le marché intérieur. « L'ingénierie à l'exportation est la seule possibilité d'expension pour donner du travail à nos usines ». Les pays « cibles » sont ceux du Maghreb, l'Egypte et les États-Unis pour les pâtes, le Mexique, l'Irak et le Nigeria aussi.

Pendant les années d'après-guerre, la construction de matériel pour les industries agro-alimentaire fut en France le fait de constructeurs isolés et souvent astucieux. Les difficultés propres au P.M.E. et les exigences de la grande exportation ne leur ont pas permis de se développer. L'intérêt de grands groupes comme Alsthom-Atlantique pour ce secteur d'activités pourra-t-il donner du génie agro-alimentaire français la place qu'il devrait avoir, compte tenu de la puissance des secteurs de production et de transformation ?

J. G.

MARCHÉ COMMUN

La politique commerciale des États-Unis est vigoureusement dénoncée par les Dix

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne l'acier, l'interruption des négociations en cours afin de parvenir à un accord d'autolimitation raisonnable et la décision d'imposer des droits compensateurs vont éliminer un nombre important d'entreprises européennes du marché américain. Cela, font valoir les Européens, est contraire à l'esprit de l'accord amiable (gentlemen-agreement) conclu en 1978 au sein de l'O.C.D.E. qui insistait sur l'opportunité de maintenir les courants d'échange traditionnels d'acier. La mesure américaine ne tient aucun compte des importants efforts de restructuration de la sidérurgie, impliquant un contrôle renforcé et une réduction des aides, qui sont accomplis par la C.E.E.

Les Etats-Unis ont été régulièrement informés des modalités de cette politique de restructuration, précisément au sein du groupe « acier » de l'O.C.D.E., et ne les ont jamais critiquées. Maintenant, avec leurs tirs de barrage, ils sapent les efforts d'assainissement ainsi entrepris. La perte partielle ou totale du marché américain « se traduira par une diminution des prix sur le marché interne de la Communauté, par une augmentation du chômage et, par voie de conséquence, par des pressions en vue de l'octroi d'aides accrues ».

Tentative de division

Le vice-président de la Commission, constatant que les Etats-Unis – songeant ainsi à diviser le camp européen – ont dispensé de droits compensateurs les entreprises allemandes et néerlandaises ou ne leur ont imposé que des amendes très modestes par rapport à celles frappant les sidérurgistes belges, britanniques, italiens ou français, a souligné que ces firmes, aujourd'hui relativement privilégiées, ne sont pas pour autant définitivement exemptes des foudres américaines ; elles restent soumises à un contrôle permanent qui, selon M. Davignon, a toutes chances de se traduire par l'imposition de droits compensateurs lorsqu'elles commenceront à appliquer leur programme de restructuration.

Les Dix reprochent aux Etats-Unis d'interpréter, de manière excessive et tendancieuse, le code des subventions approuvé par les membres du GATT lors du « Tokyo round ». De même, toujours selon les Dix, les Américains ont une compréhension très contestable de la notion de « préjudice grave ». Or pour le GATT, c'est uniquement si un tel préjudice est constaté que des contre-mesures peuvent être arrêtées. Bref, la Communauté estime que les Etats-Unis ne respectent pas le GATT et, au contraire, s'emploient actuellement à « détruire l'équilibre général des avantages auxquels on était parvenu, lors du Tokyo round ».

Comme première réplique, la C.E.E. demande donc la convocation immédiate du comité sur les subventions du GATT. Elle rappelle que, si ce comité lui donne raison – autrement dit s'il estime infondés les droits compensateurs décidés contre les entreprises sidérurgiques européennes, elle sera en droit de prendre des contre-mesures commerciales. Les Dix veulent porter également leur différend avec les Etats-Unis devant le comité « acier » de l'O.C.D.E.

L'extension de l'embargo sur les exportations d'équipements pétroliers et gaziers vers l'U.R.S.S., décidé « sans qu'aucune consultation avec la Communauté n'ait eu lieu », est critiquée comme contraire au droit international. « Il est très contestable que les Etats-Unis puissent ainsi donner des instructions politiques à des entreprises européennes », a commenté M. Davignon, qui a ajouté : « C'est une affaire énorme que les Etats-Unis ont ainsi ouverte. Imaginez quelle sera, si on ne réagit pas, l'incertitude de contrats engagés par les filiales d'entreprises américaines installées en Europe ou par des firmes européennes travaillant sous licence américaine. » Les Dix semblent décidés à ne pas accepter de diktat américain, puisqu'ils indiquent que la mesure prise à Washington « est inacceptable pour la Communauté et n'est pas susceptible d'être reconnue par les tribunaux des Etats membres de la C.E.E. ».

Les Dix indiquent leur intention de porter eux-mêmes des coups, si les Etats-Unis ne reviennent pas à plus de modération. Les Etats-Unis subventionnent leurs exportations notamment par le biais du système DISC (facilité fédérales accordées aux entreprises exportatrices), ce qui faisait partie en quelque sorte des excès admis. Le temps de la compréhension étant révolu, les Dix annoncent leur intention d'examiner la possibilité de contre-mesures lors de leur prochaine réunion.

M. Brock, le représentant spécial du président des États-Unis pour les affaires commerciales, arrive à Bruxelles ce 23 juin à sa demande, afin de délibérer des relations commerciales entre la C.E.E. et les Etats-Unis. Il va découvrir une Communauté que la désinvolture pratiquée par son administration a rendu à première vue moins complaisante que par le passé.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Une nouvelle revue d'étude de la conjoncture économique.* M. Jean-Marcel Jeanneney a présenté à la presse, le premier numéro de la revue *Observations et diagnostics économique*de l'Observatoire français des conjonctures économiques (O.F.C.E.).

Cet organisme a été créé à la fondation nationale des sciences politiques (1) par une convention conclue le 31 janvier 1981 entre cette fondation et l'État. Il a pour but de développer le pluralisme de l'information économique. L'O.F.C.E. suivra notamment la conjoncture économique française et internationale, les politiques menées, et diffusera des informations.

La revue, quadrimestrielle, d'une centaine de pages, paraîtra en février, juin et octobre. Elle comprendra une chronique de la conjoncture française et de son environnement extérieur, l'analyse de thèmes plus particuliers et un ensemble de diagrammes. Aucun chiffre prévisionnel de croissance n'a été publié dans cette première revue.

(1) 27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 07

PARIS : la décision américaine sur le gazoduc ne serait pas juridiquement incontestable

Interrogé sur les décisions américaines concernant le gazoduc soviéto-européen, le porte-parole du Quai d'Orsay a d'abord déclaré que le gouvernement français n'en avait pas encore reçu le texte exact. Toutefois, il a indiqué : « Indépendamment des problèmes politiques qu'une telle affaire peut soulever, il n'est pas évident que la décision américaine soit juridiquement incontestable. Elle pourrait entraîner des problèmes juridiques et industriels complexes. » Il a ajouté qu'il existerait des possibilités de recours à d'autres solutions industrielles.

● *Le gouvernement américain a reconnu*, le 22 juin, que la décision du président Reagan « entraînera un certain coût pour les alliés » des Etats-Unis. Dans un communiqué, le département d'Etat a exprimé l'espoir que Washington pourrait « parvenir avec leurs alliés à une position commune sur cette question ». La décision américaine va également entraîner des « pertes importantes » pour des firmes américaines. Le département d'Etat a réaffirmé que les Etats-Unis « espèrent toujours » que leurs « alliés » en Europe trouveront d'autres sources d'énergie.

ÉTRANGER

EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Les prix et les salaires sont bloqués

En Nouvelle-Zélande, M. Robert Muldoon, premier ministre, a annoncé, mardi 22 juin, que les prix et les salaires étaient bloqués pendant un an, afin de combattre l'inflation.

Tous les taux d'intérêt sont également gelés. M. Muldoon s'est engagé à alléger ces mesures en réduisant l'impôt sur le revenu lorsqu'il présentera son prochain budget, vers le 20 juillet.

Le taux d'inflation atteint 15,7 % en Nouvelle-Zélande. – (Reuter.)

En Grande-Bretagne

LE NOMBRE DES CHOMEURS DÉPASSE DE NOUVEAU LES 3 MILLIONS

Londres (A.F.P.). – Le nombre des chômeurs britanniques a repassé, en juin, la barre des 3 millions, se situant à 3 061 229 contre 2 969 443 en mai. Ce chiffre représente 12,8 % de la population active contre 12,4 % le mois précédent.

Cette aggravation s'explique notamment par l'arrivée sur le marché du travail de 100 000 jeunes venant de terminer leurs études, indique-t-on au ministère de l'emploi. Le chômage avait atteint le record de 3 071 000 personnes en janvier 1982.

Aux États-Unis

LES PRIX A LA CONSOMMATION ONT AUGMENTÉ DE 1 % EN MAI

Washington (A.F.P.) – Les prix à la consommation américains ont augmenté de 1 % en mai, soit la hausse la plus forte depuis septembre (+1,1 %) en avril, l'indice s'était accru de 0,2 %, après avoir reculé de 0,3 % en mars. Calculé sur les cinq premiers mois de l'année, le taux d'inflation annuel atteint 3,5 % contre 8,9 % pour l'année 1981 et 12,4 % en 1980. En un an, par rapport à mai 1981, la hausse s'établit à 6,7 %.

Le résultat enregistré en mai est dû notamment à une augmentation de 0,9 % des prix de l'essence qui suit une baisse de 6,7 % en avril et à une hausse des prix du logement de 1,4 % contre 0,8 % le mois précédent. L'indice des prix à la consommation s'est inscrit en mai à 287,1 (base 100 en 1967). Pour l'année en cours, la hausse du coût de la vie devrait être comprise entre 5 et 7 %, estiment les experts.

Cependant les commandes de biens durables ont augmenté de 1,4 % en mai, après avoir diminué de 3,6 % en avril. Leur niveau a atteint 78,7 milliards de dollars, soit 2 % de plus qu'en janvier. De leur côté, les livraisons de biens durables ont augmenté de 3 % pour atteindre 81,4 millions de dollars en mai.

● *La drachme grecque a été dévaluée* de 3,2 % par rapport au dollar et de 2,2 % par rapport au deutschemark, le cours de la devise se trouvant parallèlement réévalué de 3,6 % vis-à-vis du franc français. Le dollar passe à 69,378 drachmes contre 67,207, le DM à 28,200 drachmes contre 27,580 et le franc français revient à 10,148 contre 10,525 drachmes. – (Agefi).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8950	6,8980	– 20	+ 25	– 55	– 10	– 335	– 190
$ can.	5,3155	5,3220	– 140	– 70	– 215	– 170	– 635	– 525
Yen (100)	2,6885	2,6910	+ 170	+ 200	+ 355	+ 385	+1080	+1160
DM	2,7745	2,7775	+ 140	+ 170	+ 285	+ 315	+ 830	+ 905
Florin	2,5215	2,5240	+ 125	+ 150	+ 260	+ 285	+ 545	+ 815
F.B. (100)	14,5280	14,5415	– 235	– 60	– 520	– 310	–1535	–1060
F.S.	3,2635	3,2680	+ 260	+ 295	+ 515	+ 550	+1385	+1495
L (1 000)	4,9260	4,9310	– 230	– 160	– 460	– 380	–1540	–1390
£	11,8760	11,8870	+ 235	+ 325	+ 480	+ 575	+1345	+1620

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 1/2	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8
$ E.-U.	13 7/8	14 1/4	15 3/16	15 9/16	15 1/2	15 7/8	16 1/16	16 7/16
Florin	8 1/4	9	8 3/8	9	8 9/16	9 3/16	8 7/8	9 3/8
F.B. (100)	14 3/4	15 3/4	16	17 3/8	16 3/8	17 3/4	16 7/8	17 3/4
F.S.	1 7/8	2 3/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	6 7/16	6 13/16
L (1 000)	18 1/4	20 3/4	19 3/8	20 3/4	20	21 3/16	21 1/8	22
£	12 1/8	12 7/8	12 9/16	13 3/16	12 5/8	13 1/4	12 13/16	13 7/16
F. français	15 1/4	16 1/4	15 7/8	17 1/8	16 3/4	17 3/4	18 3/8	19 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Les jeunes agriculteurs de la Loire ont décidé de quitter le C.N.J.A.

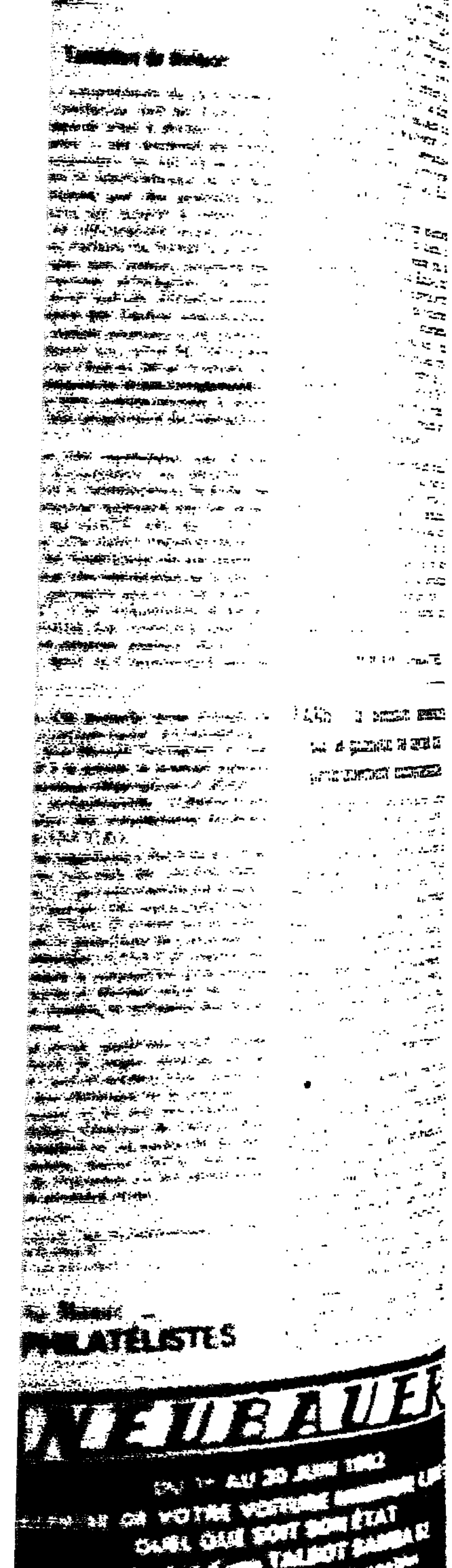
Saint-Etienne. – Le comité départemental des jeunes agriculteurs de la Loire a décidé d'engager le processus de rupture avec le syndicalisme agricole dit unitaire (Fédération nationale du syndicat d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) et Centre national des jeunes agricoles (C.N.J.A.). La décision a été prise par 98 voix sur 109 votants le mardi 22 juin à Feurs lors d'une assemblée générale extraordinaire, les scissionnistes ont décidé d'adherer a la Fédération nationale des syndicats paysans, (F.N.S.P.) une organisation qui a été créee en avril dernier.

Pour les dissidents de la Loire leur choix relève du bon sens. Défendues de longue date leurs revendications ne sont pas entendues au C.N.J.A. disent-ils elles se résument en deux points pricipaux : défendre la garantie des revenus et pour cela maîtriser la production afin de permettre aux jeunes paysans de pouvoir s'installer. – (Corresp.).

[Le Centre départemental des jeunes agricoles de la Haute-Garonne a déjà décidé de faire scission avec le C.N.J.A. Il n'a pas encore adhéré à la F.N.S.P.

Les jeunes agriculteurs dissidents de la Loire se défendent d'être inspirés par des motifs politiques tout en reconnaissant, que leurs revendications supposent, si elles aboutissent une planification sévère des productions agricoles.]





L'ESPAGNE A MI-CHEMIN DE LA C.E.E.

III. — L'industrie à la recherche du temps perdu

Comme l'économie espagnole, les banques, très intégrées au monde des affaires, ont été frappées par la crise, ce qui provoque l'intervention de l'Institut d'émission. Cette crise a aussi accéléré la concentration du système bancaire et amené les établissements à remanier leurs portefeuilles de participations.

Cependant s'est développé un secteur public de financement, l'Etat apparaissant soucieux de secouer les traditions et de venir en aide à l'industrie. (*Le Monde* des 22 et 23 juin.)

De notre envoyée spéciale VÉRONIQUE MAURUS

Perdu dans cette plaine sans charme entre mer, route et marais, le complexe touristique s'écrase sous un ciel plombé. Crépi blanc, carrelage, bougainvillées et caoutchoucs géants, l'air est si épais, si dense que tout paraît poisser. Valence n'est qu'à 15 kilomètres. On a tout juste quitté la banlieue industrielle. Tennis, piscine, « zoo » — deux antilopes, un singe, un lion (?).

Débattre dans ce cadre de « L'avenir européen de l'Espagne » avec un parterre de petits patrons régionaux a quelque chose de surréaliste. Surtout lorsque, prévue pour accueillir deux cents personnes, la cafétéria ne rassemble finalement qu'une petite douzaine de dirigeants frileusement regroupés autour d'une même table, face aux intervenants : deux hauts fonctionnaires représentant l'un le gouvernement, l'autre la *communauté*. Éventé depuis longtemps, le thème ne fait plus guère recette. Foin des politesses d'usage. La discussion dégénère très vite en empoignade. Anciens contre modernes. Patrons mal blanchis du franquisme contre démocrates et européens convaincus.

Dialogue de sourds. Deux mondes inconciliables. Une caricature de cette économie, encore mal guérie d'un franquisme anesthésiant, forcée à l'évolution par les exigences de la crise et de la démocratie. Dixième puissance industrielle du globe, troisième pays mondial et premier en Europe pour la construction navale, cinquième européen pour la chimie, la sidérurgie, l'automobile, etc., l'Espagne paye le prix d'une croissance en vase clos, trop rapide, anarchique et déséquilibrée.

Quinze ans de rêve éveillé

Déséquilibres régionaux : l'industrie reste pour l'essentiel concentrée dans le Nord (Asturies, Catalogne, Pays basque). Déséquilibres des structures : entre la grosse industrie (550 entreprises industrielles de plus de 500 salariés) passée pour près de moitié sous contrôle public et pour une bonne part entre les *mains de groupes étrangers*, et la masse énorme des toutes petites affaires à peine sorties de l'artisanat, la classe moyenne des entreprises est mal représentée. La première assure certes plus d'un tiers du P.N.B., et des exportations, employant un quart de la main-d'œuvre, mais les secondes mieux réparties sur tout le territoire n'en constituent pas moins le visage réel de l'industrie espagnole.

D'origine ouvrière, souvent traditionnelle (textile, cuir, céramique, agro-alimentaire, etc.), la petite industrie a vécu, dans le sillage, dès le *début des années 60, des plus gros*, quinze ans de rêve éveillé. Marché intérieur sur-protégé, forte croissance, salaires et charges minimes, syndicats interdits, taux d'intérêt bloqués à des niveaux artificiellement bas. Ajoutons, pour faire bonne mesure, une fiscalité moyenâgeuse fondée sur le corporatisme et l'absence quasi totale de contrôle — « Un paradis fiscal », soupire aujourd'hui le dirigeant des petits patrons... L'âge d'or, au sens propre du terme, pour le patronat. Celui aussi de la facilité. Pas besoin d'investir — ou si peu, d'innover, de renforcer ses structures financières. La gestion est sommaire, la comptabilité aussi, la fraude généralisée, les effectifs pléthoriques. Contrepartie du paternalisme, les licenciements sont interdits, les capitaux propres inexistants.

On ne s'en aperçoit qu'en 1976, lorsque l'Espagne tout juste sortie du franquisme se frotte à la démocratie. Les firmes découvrent brutalement et, par malchance, pêle-mêle le fait syndical, la concurrence, le fisc et la récession. Les salaires « lâchés » pendant les dernières années du Caudillo pour colmater les éclats sociaux ou politiques ont grimpé — de 36 % de la *valeur ajoutée* nationale en 1972, les coûts de main-d'œuvre sont passés à 71 % en 1979, — les taux d'intérêt, les impôts aussi. Le fléchissement du marché intérieur les achèvera. Faillites, regrets, rancœur. Parler de Marché commun à ceux-là...

Tous ne sont certes pas sinistrés. La fraude, l'économie souterraine — 25 % de l'activité, dit-on — et la mauvaise foi aidant, on trouve encore en creusant un peu quelques belles *réussites. Elles sont* silencieuses. Comme celle de ces deux frères qui, de leur atelier près de Valence, sont parvenus en quelques années à damer le pion aux plus puissants fabricants de jean's du monde, en se hissant sous la marque Lois au tout premier rang européen. Ou celle de cette entreprise si discrète *qu'elle est presque inconnue du* grand public, qui, non contente de *tenir à peu près 40 % du* marché espagnol de la lessive, pourtant fort disputé par les multinationales, fournit la plupart des grandes surfaces françaises en produits sans marque, dits « libres ».

L'industrie lourde a connu elle aussi une jeunesse débridée. *« L'objectif d'alors était simple*, explique *le ministre de l'industrie, obtenir une croissance industrielle à n'importe quel prix, quelles qu'en soient les conséquences. »* On mettra, là encore, quinze ans à les entrevoir.

L'Espagne est certes entrée, presque en fanfare, dans le club des nations *industrialisées : sidérurgie*, mines, chantiers navals, chimie, automobiles, électroménager, agro-alimentaire. Rien ne lui manque, sauf l'essentiel : des produits et des techniques originales, et surtout une compétitivité de niveau international. Sous-investissement, sureffectifs, les grands groupes, pas plus que les petits, n'ont su préparer l'avenir. Les structures financières sont restées *déséquilibrées, faute de capitaux* propres et d'endettement à long terme. *Les séries sont trop courtes*, la valeur ajoutée minime, liée presque exclusivement au faible coût et à l'habileté de la main-d'œuvre, la recherche commerciale et technique insuffisante. L'Espagne est devenue le premier acheteur de brevets des pays de *l'O.C.D.E. et ses dépenses* de recherche et de développement n'atteignent que 0,3 % de sa production intérieure brute (contre 1,78 % en France et 2,49 % pour les Etats-Unis).

Surtout, l'outil industriel a été — *on s'en aperçoit bien trop tard* — largement surdimensionné pour faire face à la tourmente mondiale qui, dès 1975, s'abat sur la Péninsule. Un seul exemple, caricatural : les chantiers navals. Troisième constructeur naval mondial, l'Espagne avait vu grand : capacité de production annuelle de quelque 5 millions de *tonnes et des chantiers spécialisés* flambant neufs à Algésiras (pour des méthaniers), à Cadix (pour des pétroliers géants). Ils n'ont jamais servi ou presque. La diminution du marché a saisi l'industrie d'autant plus brutalement qu'elle ne fabriquait en réalité que des coques, important les parties les plus élaborées des *bateaux. La surcapacité* est estimée à 40 %, les effectifs excédentaires à quelque 5 000 personnes —sur un total de 31 000. *« En réalité*, commente un expert, *les capacités ne sont pas utilisées à plus de 10 %. »*

L'INI devenu hôpital

Le résultat ne s'est pas fait attendre. L'industrie lourde, par pans entiers, s'est effondrée dès le début des années 70. Après les chantiers navals et la sidérurgie, une bonne partie de l'automobile, de l'aluminium, du papier-carton, etc., a sombré. Le gouvernement franquiste ne veut rien savoir. La crise ? *« Une invention des pays impérialistes »*, dira en 1974 l'un des derniers ministres de l'économie du régime. Le secteur public bouche les trous.

L'INI, Institut national de l'industrie, groupe public créé dès 1941 *sur le modèle italien pour jeter* les bases d'une industrie lourde et gérer les participations de l'Etat, est devenu hôpital et croît jusqu'à devenir une sorte de monstre ingouvernable. On a appliqué ici la devise *« nationaliser les pertes, privatiser les profits »* jusqu'à l'apoplexie. L'INI, de loin le premier groupe, est un gouffre : *250 000 salariés — dont 30 000* en trop, dit-on à voix basse, — 1 400 milliards de pesetas de chiffre d'affaires, 15 % de la production industrielle, le contrôle de soixante-dix grosses entreprises (dont les sept plus importantes perdent, à elles seules, 92 milliards de pesetas), quatre cents petites, et... près de 200 milliards de pesetas perdues depuis deux ans !

Un redresssement est certes tenté depuis 1980. Objectif : l'équilibre dès 1985. Le secteur privé, qui a cessé d'investir et se retire de l'industrie depuis 1975, n'est pas disposé — c'est un euphémisme — à reprendre quoi que ce soit. Les secteurs de pointe sont longs à développer, les autres lents à assainir. Et *les licenciements demeurent* l'exception...

Car, après trois ans de transition délicate dominée par la politique, le nouveau pouvoir s'est enfin attelé à la crise. D'abord le social, puis l'énergie. Il a fallu attendre 1980 pour que s'ébauchent les premiers traits d'une politique industrielle. *Sous le nom de « reconversion »*, elle est née en juillet 1981 sous forme d'un décret-loi... Mais elle ne s'est ébranlée concrètement que de longs mois plus tard. On n'a pas encore sérieusement commencé à assainir que déjà le chômage frôle la barre des deux millions, dépassant 15 % de la population active.

Basé sur le principe d'accords tripartites — administration-entreprises-syndicats, — le plan prévoit une batterie d'aides financières — crédits à taux *privilégiés, exemptions* fiscales, cautions... — et la possibilité *de réduire les effectifs pour* les entreprises qui s'engagent à se regrouper, à *rationaliser leur gestion* et à réinvestir. Pour douze secteurs sélectionnés *« sinistrés »* ou, au contraire, *« stratégiques »*, dix ont déjà conclu des conventions tri ou bipartites. D'accord sur le principe, les syndicats restent fort critiques sur l'application de ces conventions, et ont parfois estimé que les garanties — de contrôle par l'Etat ou sur les effectifs — étaient insuffisantes.

*Crédits colossaux — 5,7 mi*lliards de dollars, — objectifs ambitieux : dans 7 100 entreprises, 561 500 salariés sont concernés, dont 85 500 (soit environ 15 %) seraient à terme menacés. Ce *« plan de rajeunissement »* de l'industrie annonce-t-il réellement, comme le souhaite le gouvernement, une nouvelle étape du développement industriel ? Il sera, en tout cas, difficile à tenir. Tous en paraissent persuadés. *« Il faut absolument continuer à améliorer la productivité ; malgré le chant des sirènes, c'est notre seule chance »*, explique le ministre de l'industrie. *« Nous avons dix années très difficiles devant nous »*, répond le spécialiste du P.S., M. Miguel Boyer. *« Le Mundial tombe bien ; il faut un bol d'air »*, explique un haut fonctionnaire.

Terre d'asile

Une maigre consolation : les investissements étrangers vont bien. Considérables depuis plus de *vingt* ans, ils n'ont guère été affectés par la *crise. Au contraire : 56,8 milliards* de pesetas en 1978 ; 80,8 milliards *en 1979 ; 85,4 milliards en 1980* et en 1981. Américains, Suisses, Allemands et Français *n'ont jamais* autant investi dans la Péninsule que *ces dernières années*. Le poids des multinationales, déjà considérable, s'en est *trouvé* accru d'autant. Sans parler de l'automobile, carrément colonisée, elles représentaient plus de 42 % des capitaux dans les savons et détergents, 36 % dans la chimie, 32 % dans les plastiques, 30 % dans les produits pharmaceutiques, 27 % dans l'électroménager, 26 % dans la fonderie des métaux, 17 % dans le verre, 15 % dans l'agro-alimentaire... Et partout, la *« crème »*.

Les groupes étrangers possèdent une technologie, des produits, un savoir-faire avancé, et peuvent, grâce à des débouchés garantis, profiter pleinement des avantages du système : une productivité et de la main-d'œuvre parmi les meilleures ; un coût salarial resté inférieur, *grosso modo*, de 20 % à 25 % à la France, de 30 % à la R.F.A. La *durée du travail (1 900 heures* par *an*, contre 1 750 en moyenne en France) compense, en effet, largement le rattrapage des salaires nominaux opéré depuis quelques années.

« Nous sommes condamnés à nous spécialiser dans certains créneaux avec l'aide étrangère. Nous n'avons plus la possibilité d'avoir une réelle autonomie », assure, tranquille, M. Miguel Boyer. Résignation ? *Fatalisme* ou intérêt bien compris ? L'Espagne, en tout cas, s'est faite aux multinationales. *« Quel pays peut aujourd'hui s'affirmer réellement autonome ? »* ; *« Le Japon non plus, qui n'a pas eu peur de copier »* ; *« La France n'a pas réussi son plan calcul »*, etc. C'est partout, au passage, le même refrain. *« Si nous n'obtenons pas les investissements et la technologie nécessaires, il faudra bien accepter les étrangers »*, assure le ministre de l'industrie. *« Moi, vous savez, plutôt que de renoncer... je préfère toujours chercher le partenaire. »*

L'Espagne, atelier de l'Europe ? A condition qu'on ne le dise pas trop...

Prochain article :

Deux millions de chômeurs

La fin du tourisme en espadrilles

Les milliers de fanatiques du ballon rond qui se bousculent dans les stades du « Mundial » ont pu constater que l'Espagne avait tourné le dos au *« tourismo de alpagarta »*, c'est-à-dire au tourisme en espadrilles. Ne faut-il pas *débourser* 19 380 F *pour* acheter le forfait comprenant l'hébergement *et la totalité des* matches de la Coupe du monde ? L'époque bénie des paellas quasiment données et des bungalows à louer pour une poignée de pesetas est bien finie !

Il faut payer les succès du tourisme *espagnol... Celui-ci affiche* un palmarès qui le place dans les premiers rangs *du tourisme* mondial. En 1981 ; l'Espagne a reçu *40,1 millions* de visiteurs contre 38 millions en 1980 (+5,5 %). Un chiffre qui excède celui de la population du Royaume...

Avec 10 millions d'arrivées, la *France occupent la première* place, devant le Portugal (9,7 *millions), la République fédérale* d'Allemagne (4,6 millions) et la Grande-Bretagne (4,1 millions). Cette marée humaine a laissé dans l'économie nationale 5,4 milliards de dollars. Un pactole auquel rêvent tous les pays en voie de développement, lorsqu'ils se tournent vers le tourisme pour *conforter leur économie. En effet,* l'Espagne a, pour une bonne part, *fondé la modernisation de ses* services et de son appareil productif sur les recettes touristiques. De 1967 à 1973, celles-ci ont financé, pour 97 % en moyenne, le déficit annuel de la balance commerciale. Cette proportion a nettement diminuée, mais elle s'établissait encore, *en 1980, à 54,2 %.*

Tout le monde le proclame à l'envi : *« l'Espagne n'est plus ce qu'elle était »*. Elle, si fière de ses bas prix que lui valait son moindre développement, a enregistrée une forte inflation des prix touristiques qui atteint, cette année, le taux de 30 %. Il s'agissait, bien sûr, de *redresser* le cours des choses *en* obtenant plus de devises d'un *plus petit nombre d'étrangers.* Cette année, l'hôtellerie pratiquera des tarifs supérieurs de 20 % à ceux de 1981.

L'Espagne, si « calme » sous le régime franquiste, est secouée par l'apprentissage de la démo*cratie. De « guerre des plages »*, en attentats contre les véhicules *de ressortissants français, les* touristes ont appris qu'ils pouvaient subir plus que des désagréments des soubresauts politiques nés de la question basque. En 1980, les professionnels n'ont-ils pas constatés un véritable effondrement de la demande étrangère effrayée par les bombes de l'ETA ? Une chute de 40 % a été enregistrée dans les hôtels de *la Costa del Sol au mois de juillet* 1980.

Les dégâts ne se bornent pas là. La palme de la gentillesse et du service de qualité ne peut vraiment plus être attribuée à l'hôtellerie et à la restauration espagnoles. Certes, elles restent, dans ses domaines, supérieures à leurs *homologues françaises notamment*, mais ce n'est plus la perfection qui faisait venir et revenir les étrangers changés l'espace d'un été en « grands » d'Espagne. La marée touristique a émoussé, là encore, des qualités exemplaires.

Le littoral assassiné

Enfin, les hordes estivales ont *donné naissance à des murailles* de béton qui, comme sur la Côte d'Azur, ont assassiné des littoraux autrefois privilégiés. Ce n'est pas pour rien que les pollutions engendrées par le tourisme sont dénommées *« baléarisation »*. Les Baléares ont subi un tel assaut du tourisme dit *« de masse »* qu'on ne saurait imaginer de fronts de mer plus laids et *de vacances plus mornes.*

L'Espagne tente de retrouver son âme en essayant de détourner ses hôtes des plages et des hauts lieux touristiques archi*connus*, de Séville jusqu'au Prado. Elle met en exergue, par exemple, *les villages d'Estramadure ou* les vallées pyrénéennes ou les parcs naturels dans lesquels les rythmes et les mœurs sont demeurés plus authentiques. Elle vante la neige de ses trente-quatre stations de sports d'hiver, dont l'une — *qui le sait ?* — est située à côté de Grenade. Sta*tions qui se sont équipées de re*montées mécaniques et de services de pistes que leur envient certaines stations des Pyrénées françaises.

En fait, l'Espagne a pratiquement rejoint le reste de l'Europe touristique. Après les années de croissance insouciante, elle aussi se soucie de pollution, d'inflation, *de sécurité et de formation hôte*lière. Elle aussi surveille de près le solde de *sa balance* des paiements touristiques, car 14,354 millions de ses citoyens ont pris le chemin de l'étranger emportant avec eux de précieuses *devises.*

Les autorités ont été donc obligées de faire campagne auprès de *leurs concitoyens pour les persua*der de prendre leurs vacances en *Espagne. Au moment où le minis*tère du temps libre français nous proposent de découvrir la France...

Il n'y a presque plus de Pyrénées.

ALAIN FAUJAS

SOCIAL

Après la très nette victoire de la C.G.T. à l'usine Citroën d'Aulnay
la C.S.L. demande l'annulation des élections

Aux premières élections professionnelles organisées chez Citroën sous la surveillance d'inspecteurs du travail, la C.G.T. a remporté, mardi 22 juin, la majorité absolue à l'usine d'Aulnay-sous-Bois, aux dépens du « syndicat maison », la C.S.L. Cette dernière organisation n'a recueilli que 33 % des suffrages au lieu de 82 % aux précédentes élections des délégués du personnel, en mars 1981.

La C.S.L. a décidé, mercredi matin, de porter plainte et de réclamer, en justice, l'annulation de ces élections. La C.S.L. déclare préparer un mémoire faisant état de menaces et violences durant la campagne électorale.

Avec 57,57 % des voix sur 5 024 suffrages exprimés, la C.G.T. a conquis 12 sièges, soit 11 de plus que précédemment, alors que la C.S.L., avec 6 sièges, en perd 11. La C.F.D.T., avec 5,9 % des voix, obtient 1 siège – contre 0 en mars 1981 – tandis que F.O. en perd 1, avec 3,5 % des voix, et n'a plus aucun siège. Tels sont les résultats du scrutin qui s'est déroulé mardi, de 9 heures à 19 heures, en présence d'une quarantaine d'inspecteurs du travail, conformément au protocole d'accord mis au point par M. Malaval, désigné par la justice pour obtenir l'accord des partenaires sociaux et aux recommandations de M. Jean-Jacques Dupeyroux, médiateur dans le récent conflit des O.S. La participation électorale a atteint la taux record de 93,32 %, contre 75 % aux élections précédentes.

Ainsi, la grève de cinq semaines qu'à conduite la C.G.T. en mai dernier dans l'entreprise, lui a permis de multiplier son audience par six et de diminuer d'autant l'influence de la C.S.L., cible principale des grévistes maghrébins.

L'impact du 10 mai

Commentant ces résultats, la Fédération de la métallurgie et l'union départementale C.G.T. de Seine-Saint-Denis ont déclaré dès mardi soir : *« La démocratie vient de triompher chez Citroën. Un vote pour la liberté et la dignité vient de s'exprimer. Avec la C.G.T., première organisation syndicale dans l'entreprise, les Citroën consolident les acquis de leur grève, se donnent des moyens de faire appliquer la médiation de M. Dupeyroux, de poursuivre leurs luttes dans l'entreprise pour les revendications.*

» Leur volonté de changement, leurs espoirs nés du 10 mai, doivent maintenant trouver leur expression dans un autre climat social, et d'autres rapports sociaux dans l'entreprise. »

Pour la C.G.T. surtout, l'enjeu était important. Il s'agissait d'abord de retrouver auprès de la population maghrébine une audience quelque peu entamée au cours des deux dernières années. Les dernières manifestations du 1er mai, où les immigrés étaient plus nombreux que d'habitude dans les rangs de la C.G.T., avaient déjà montré que les scandales de Vitry, d'Ivry-sur-Seine et de Montigny-lès-Corneille étaient oubliés, d'un côté comme de l'autre. Lors de la grande grève de Citroën, de nombreuses municipalités à dominante communiste ont apporté leur aide aux grévistes d'Aulnay-sou-Bois, mais aussi de Levallois, d'Asnières ou de Saint-Ouen. Le 18 mai, le conseil général de la Seine-Saint-Denis, dominé par le P.C.F., n'avait-il pas inscrit à son budget une somme de 50 000 francs en leur faveur ? D'autre part, les travailleurs maghrébins ont subi une profonde mutation psychologique depuis le 10 mai 1981. Comme tous les immigrés, leur communauté a été traversée par un vaste courant d'espoir. Elle a retrouvé – notamment à Flins – une réelle combativité. Mais l'objectif était aussi de faire reculer les « syndicats maison », chez Citroën comme dans d'autres entreprises. Le premier ennemi c'était ici la C.S.L., issue de la Confédération française du travail (C.F.T.).

Le scrutin qui vient d'avoir lieu porte un coup terrible au prestige de cette organisation, accusée de faire régner sa loi dans l'entreprise. La C.S.L., à son tour, a fait état de *« menaces graves »* contre ses militants – expliquant ainsi la *« démission forcée »* de plusieurs de ses candidats maghrébins. Cette protestation ne peut être écartée. Mais l'échec de la C.S.L. reste flagrant.

JEAN BENOIT.

Un important contrat de solidarité à la Sécurité sociale

16 000 agents pourraient partir en pré-retraite

Un important contrat de solidarité a été conclu, mardi 22 juin, entre l'Etat, représenté par Mme Nicole Questiaux et M. Jean Auroux, respectivement ministre de la solidarité nationale et du travail, et les organismes de Sécurité sociale.

Ce contrat, le premier ayant une telle portée, donne la possibilité de partir en pré-retraite dès l'âge de cinquante-cinq ans aux agents de l'ensemble des organismes de base de la Sécurité sociale : caisses primaires, caisses d'allocations familiales, caisses régionales.

Le régime général de la Sécurité sociale emploie environ 172 000 personnes, dont la cessation d'activité est normalement prévue à soixante ans. Ainsi 16 000 agents sont concernés par ce contrat, et l'on prévoit que 5 000 d'entre eux demanderont à en bénéficier immédiatement.

Les emplois ainsi libérés seront compensés au profit de jeunes de moins de vingt-six ans, de chômeurs ou de femmes répondant à certaines conditions. Lorsque le comité d'entreprise en sera d'accord, de telles compensations pourront intervenir dans un autre organisme du régime général de la Sécurité sociale.

Le texte a reçu l'approbation de l'ensemble des organisations syndicales.

M. Auroux a précisé que 3 661 contrats de solidarité avaient été signés depuis la fin du mois de février, « dégageant » 50 000 emplois dont 4 500 créations de poste. Il a ajouté que près de 3 700 contrats sont actuellement à l'étude dans ses services.

● *Faible diminution saisonnière du chômage en Europe.* – A la fin du mois de mai, 10 200 000 personnes étaient inscrites au chômage dans neuf pays de la C.E.E. (sans la Grèce), au lieu de 10 319 000 en avril 1978, soit un taux de 9,2 % de la population active. La diminution du nombre des chômeurs, inférieure à ce qu'elle est habituellement en cette saison avec – 1,6 %, masque en réalité une nouvelle hausse. En chiffres corrigés des variations saisonnières, le chômage a augmenté de 1,6 % et dépasse 10 800 000 personnes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Un nouveau président de la SOMIVAC*, M. Maurice Audema, a été élu président-directeur général de la SOMIVAC (Société d'économie mixte pour la mise en valeur de la Corse). Il succède à M. François-Ange Ferrari qui avait démissionné de son poste le 8 juin.

[Né en 1928 dans les Bouches-du-Rhône, ingénieur agronome, ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts, M. Maurice Audema a été de 1971 à 1975 directeur technique à Bastia, à la SOMIVAC, et était depuis 1975 directeur départemental de l'agriculture à Nîmes.]

● *M. Michel Mauer* devait être nommé le 25 juin président-directeur général de la Cogedim (Compagnie générale de développement immobilier) à l'occasion du départ de M. René Durand qui vient d'être nommé directeur délégué de la Compagnie bancaire et qui présidait la Cogédim depuis 1963.

[Né en octobre 1930, M. M. Mauer est diplômé de l'I.E.P. de Paris, licencié en droit, détenteur d'un certificat de droit international de La Haye. Entré dans le groupe immobilier de la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1958, il occupe la fonction de vice-président et de directeur général de la Cogédim depuis 1974.]

Logement

● *L'Office central interprofessionnel du logement (OCIL)* a, au cours de son exercice 1981-1982, collecté 535,5 millions de francs. Cet organisme de construction sociale, collecteur du 1 % patronal sur les salaires, a constaté une diminution de 11,25 % du nombre de prêts aux salariés pour l'accession à la propriété et une augmentation de 11,82 % du nombre de logements neufs mis en location. Estimant que l'OCIL n'est plus en mesure de répondre aux demandes qui lui sont présentées par les classes moyennes, M. Vibert-Guigué, P.-D.G. de l'OCIL insiste *« sur la nécessité de mettre en œuvre une politique de logements locatifs intermédiaire »*.

Social

● *Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl*, anciens membres du bureau confédéral de la C.G.T., ont dénoncé le 21 juin, dans une lettre à M. Séguy publiée par *Les Dépêches*, *« le climat d'intolérance et de sectarisme régnant de plus en plus dans les discussions au sein de la C.G.T. »*. Mme Lambert et M. Buhl, qui avaient failli être refoulés du 41e congrè de la C.G.T., à Lille le 14 juin, évoquent *« l'attitude aux différents niveaux des militants inconscients ou irresponsables dont certains particulièrement aveuglés par leurs passions partisanes se conduisent en véritables fossoyeurs de la C.G.T. »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



saudi lebanese bank for the middle east

125 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS

R.C. Paris B 307 377 960 SIRENE 307 377 960 000 25

L'assemblée générale ordinaire de la Saudi Lebanese Bank for the Middle East s'est réunie le 30 avril 1982, sous la présidence de M. Joe Kairouz.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui font ressortir après amortissements et provisions un bénéfice de 11 129 593 F contre 6 774 216 F pour l'exercice 1980 avant impôts. Après impôts, le bénéfice net pour l'année 1981 s'est élevé à 5 518 454 F.

Elle a décidé d'affecter à la réserve légale la somme de 300 000 F et de distribuer aux actionnaires la somme de 3 000 000 de francs représentant un dividende net de 6 F par action. Le solde de 1 635 942 F a été reporté à nouveau.

Au 31 décembre 1981, le total du bilan s'élevait à 1 288 005 988 F et le hors- bilan à 655 086 761 F contre respectivement 731 676 893 F et 272 057 474 F au 31 décembre 1980.

L'assemblée a, de plus, été informée de la nomination de M. Michel Mourani en qualité de directeur général adjoint le 1er janvier 1982.

atesma e.t.t.

La société ATESMA S.A., au capital de 5 millions 60 000 F, dont le siège social est sis à Paris-16e, 86, rue Michel-Ange, Société de Location de Personnel spécialisée dans l'aéronautique, informe son aimable clientèle qu'une caution de 8 millions 970 000 F délivrée par la CAISSE FRANCO-NÉERLANDAISE DE CAUTIONNEMENTS, 82, rue Saint-Lazare, Paris-9e, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979. La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1982 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1983.

Paris, le 18 juin 1982. — Le Conseil d'Administration.

D.A.T ett

La société DELTA AERO TECHNIQUE S.A., au capital de 303 000 F, dont le siège social est sis à Paris-9e, 16, place du Havre, Société de Location de Personnel spécialisée dans l'énergie atomique et l'off-shore, informe son aimable clientèle qu'une caution de 6 millions 50 000 F délivrée par la COFINCAU, 11, rue Portalis, Paris-8e, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979. La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1982 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1983.

Paris, le 18 juin 1982. — Le Conseil d'Administration.

BONGRAIN SA

L'assemblée générale réunie sous la présidence de M. Jean-Noël Bongrain, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 3 313 millions de francs contre 2 675 millions de francs en 1980 en progression de 23,9 % (+ 18,4 % à structure comparable).

Les ventes sur les marchés étrangers ont représenté 46,3 % du chiffre d'affaires consolidé, en augmentation de 29,6 % compte tenu notamment de l'acquisition de la société australienne Lactos en janvier 1981 (+ 22 % à structure comparable).

L'ensemble du programme d'investissements industriels s'est élevé à 109,5 millions de francs en 1981 contre 93,8 millions de francs en 1980.

Après dotation aux amortissements de 66,5 millions de francs, le bénéfice d'exploitation consolidé de l'exercice s'est élevé à 259,9 millions de francs (+ 21 %).

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, ressort à 125,2 millions de francs contre 105,2 millions de francs en 1980.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 24 F assorti d'un avoir fiscal de 12 F, soit un revenu global de 36 F contre 30 F au titre de 1980. Mise en paiement du dividende : 18 juin 1982.

La distribution globale s'élève à 38,4 millions de francs en augmentation de 20 %.

LE RAPPORT ANNUEL 1981 peut être obtenu, sur simple envoi d'une carte de visite adressée au Département Communication et Relations extérieures - Bongrain S.A. - 78280 Guyancourt.

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DES VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE AU PREMIER TRIMESTRE 1982

D'après les statistiques élaborées par le Crédit Lyonnais, les émissions de valeurs immobilières ont été en progression sensible au premier trimestre 1982, par rapport au premier trimestre 1981. Un total de 49,1 milliards de francs a été atteint, contre 36,2 milliards durant la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 35,6 %. Ces chiffres comprennent, il est vrai, la contribution de l'Etat à l'augmentation du capital d'Usinor, d'un montant de 7 milliards de francs.

Du côté des souscripteurs, il est normal que l'épargne financière se développe dans la mesure où les autres formes de placement paraissent moins attrayantes. Cependant, les besoins de fonds considérables du côté des emprunteurs imposent parfois un échelonnement des émissions.

∴

Ce sont toujours les emprunts *obligataires* qui tiennent la plus grande place avec un montant de 34 milliards de francs contre 30,4 milliards au cours des trois premiers mois de 1981, soit + 11,8 %. Quelques difficultés de placement sont apparues en fin de trimestre, du fait de l'importance des capitaux déjà collectés et de la contribution des investisseurs institutionnels à la deuxième tranche du prêt UNEDIC.

L'évolution déjà constatée quant à la forme des émissions s'est poursuivie. Dans une période où les taux d'intérêt pour l'ensemble du monde se situent à des niveaux que l'inflation des prix ne paraît plus justifier, des anticipations très divergentes se forment quant à l'évolution ultérieure. Dans ces conditions, aussi bien les émetteurs que les souscripteurs jugent prudent d'adopter les formules d'emprunts à taux variables, très bien accueillis au début de l'année, même lorsque leur durée s'est allongée de 8 à 10 ans. Ce type d'emprunt a représenté près de 25 % des émissions, au lieu de 14,7 % en 1981.

D'autres formules originales ont été lancées sur le marché : l'émission par la S.N.C.F. de bons de souscription d'obligations (500 millions) ; les emprunts dits « à fenêtres » de la Compagnie Nationale du Rhône (650 millions) et de l'E.D.F. (4 milliards) qui comportent des possibilités de remboursements anticipés au bout de 7 ans, 10 ans et 14 ans, soit à la demande de l'émetteur, soit à la demande du porteur, moyennant des pénalités dégressives dans le temps.

En revanche, les émissions à taux fixes ont été assez peu recherchées, malgré une orientation vers le repli, modeste il est vrai, des taux à long terme. Les taux nominaux sont en effet passés de 17 % à 16,90 % pour les emprunts garantis par l'Etat et assimilés, et de 17,60 % à 17,10 % pour les emprunts du secteur concurrentiel. Symbolique de la volonté manifestée par les autorités d'abaisser autant que possible l'échelle des loyers de l'argent, cette réduction d'ampleur limitée n'a, semble-t-il, pas modifié les comportements des souscripteurs et des emprunteurs.

Parmi ces derniers, l'Etat a pris une place importante avec l'emprunt de 10 milliards lancé en janvier. Ce gonflement de la dette publique répond bien à la préoccupation de couvrir le solde budgétaire en faisant appel à l'épargne et en limitant la création monétaire.

Pour soutenir les investissements, les entreprises nationales et les établissements financiers ont été eux-aussi présents sur le marché des émissions : l'E.D.F. pour 4 milliards de francs, la C.N.C.A. pour 3 milliards de francs en deux emprunts, le Crédit National pour 2,5 milliards de francs. Il apparaît ainsi que le secteur industriel et commercial, soit directement, soit par l'intermédiaire des établissements financiers, a bénéficié d'environ 20 % des émissions contre 10 % seulement au premier trimestre 1981.

Pour les *actions*, en mettant à part les contributions de l'Etat aux augmentations de capital, le marché a reflété l'évolution des anticipations formées par les souscripteurs. Soutenu en début d'année par les apports de l'étranger, ce marché s'est dégradé après la mi-février lorsque des attaques ont eu lieu contre le franc.

Sur le marché secondaire enfin, un léger repli des valeurs françaises est apparu, l'indice s'établissant à 105,7 à la fin de mars après avoir atteint 114,7 le 19 février.

HENKEL

Taux de croissance satisfaisant

Düsseldorf, le 15 juin 1982. Le groupe Henkel a achevé l'exercice 1981 sur un taux de croissance satisfaisant : 15 %, pour le chiffre d'affaires brut mondial (8,8 milliards de DM, soit environ 25 milliards de francs), avec une différenciation sensible entre les sociétés de l'étranger (27 %) et celles d'Allemagne fédérale (5 %). Il en résulte que les ventes à l'étranger ont atteint 62 % du total (y compris 8 % d'exportations d'Allemagne). Rares sont les entreprises allemandes dont les filiales industrielles étrangères représentent une telle part des ventes totales.

Pour les sociétés du groupe opérant en R.F.A., les ventes ont atteint 4,6 milliards de DM (contre 4,3). L'exportation y a représenté 27 % (contre 25 %).

La répartition des risques a également permis de compenser les secteurs déprimés pour les sociétés allemandes consolidées, le résultat de l'exercice se situe au niveau de l'année dernière : 85 millions de DM (contre 86 millions). Le cash flow net est en hausse de près de 17 %.

Société Anonyme du PALAIS DE LA NOUVEAUTE

Exercice 1981

Activité des filiales de vente

• *Un chiffre d'affaires T.T.C de plus de* 3 milliards de francs : + 15,3%.

• mais, portant sur des surfaces non comparables en raison de nouvelles exploitations mises en service en 1981 :

- ouverture du Super M du Centre Commercial du Pont de Vivaux à Marseille.

- ouverture d'une cafétéria dans le Centre Commercial de Beaugrenelle à Paris 15e.

• Poursuite en 1982 du programme d'expansion par la modernisation des surfaces de ventes à Meaux, à Bois d'Arcy, à Charenton et à Montluçon, et par l'ouverture du Super M du Centre Commercial de la porte de Châtillon.

Comptes consolidés

• Total au bilan : 776 MF. contre 620 MF. en 1980.

• Situation du groupe (déduction faite des frais d'établissement de 3 MF.) : 143 MF. (contre 133 MF.).

• Résultat d'exploitation : 24,4 MF. (contre 19,9 MF.) après :

- 38 MF. d'amortissements (contre 32,5 millions en 1980), amortissements de la survaleur inclus pour 3,1 millions de francs.

• Bénéfice net consolidé (part du groupe) : 7,3 MF. contre 15,5 MF. l'an dernier.

Cette différence tient :

- aux impôts pour 3,3 MF.

- à la provision pour hausse des prix pour 2,3 MF.

- aux pertes et profits pour le solde.

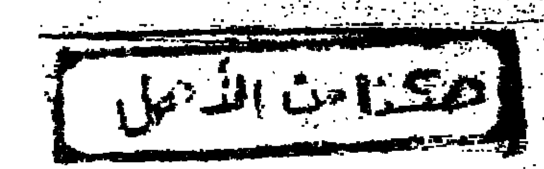
Dividende majoré

F. 15 contre F. 13 en 1980, soit un dividende brut de F. 22,50 contre F. 19,50. Ce dividende est payable à compter du 24 juin contre remise du coupon n°25.

Ces comptes ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 1982.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JUIN

Glissement
L'or se redresse

Un peu mieux orientée en début de semaine, la Bourse de Paris s'est remise, mardi, à glisser lentement mais sûrement, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané accusait une légère baisse de 0,3 % environ.

La liquidation générale, il est vrai, se déroulait ce jour. Notons à ce propos que, d'un mois à l'autre, les valeurs françaises se sont en moyenne dépréciées de près de 9 %, et que cette baisse est la plus forte enregistrée depuis celle, exceptionnelle, de mai 1981. Mais cette échéance fut plutôt pour le marché un prétexte à se replier que la cause directe du mouvement. En majorité, les investisseurs, soucieux de prendre leur distance avec le marché, s'étaient déjà dégagés. Autour de la corbeille, opérateurs et professionnels étaient toujours aussi noirs. Les uns évoquaient les projets de taxations salariales nouvelles, les autres « l'incompétence du gouvernement » et les risques de glissement vers les « thèses maximalistes » par l'accession au pouvoir (rumeurs de remaniement ministériel) d'hommes nouveaux mais « doctrinaires ». « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? », nous demandait un gérant de portefeuille en parlant de la France. Bref, nul n'a semblé porter la moindre attention à la baisse du dollar et aux premiers signes d'un redémarrage de l'expansion aux Etats-Unis.

Dans le sillage de la monnaie américaine, la devise-titre a fléchi, s'échangeant entre 8,05 F et 8,09 F contre 8,10 F-8,25 F. Pour expliquer ce recul, certains faisaient à nouveau état de bruits sur l'instauration d'une prime.

Après sa chute spectaculaire de la veille, l'or s'est redressé. A Londres, l'once de métal précieux est remontée au-dessus de 300 dollars pour coter 301,75 dollars contre 296,76 dollars. A Paris, le lingot a regagné 950 F à 66 200 F et le napoléon 10 F à 590 F.

NEW-YORK

Vif redressement

Déjà un peu mieux disposé en début de semaine, Wall Street s'est franchement redressé mardi. Pourtant, le démarrage avait été laborieux, et à midi, l'avance des valeurs américaines était encore assez insignifiante. Mais à partir de ce moment, une vague d'achats déferla sur le marché et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 9,70 points, qui le ramenait au voisinage de la barre des 800 (799,66). Une forte activité a accompagné ce mouvement, et 55,29 millions de titres ont changé de mains contre 50,4 millions la veille.

Le marché a donc tenu ses promesses. Bien des investisseurs, il est vrai, ont été sensibles aux dernières statistiques du département du commerce révélant qu'une reprise de l'expansion semblait vouloir s'amorcer. D'autre part, le vote par la Chambre des représentants d'un compromis sur le déficit budgétaire pour 1983 de 103,9 milliards de dollars a produit un effet très favorable, beaucoup estimant que le Sénat devrait à son tour se prononcer en faveur de ce texte.

Cependant, de nombreux analystes restent sceptiques, affirmant que Wall Street n'a pas encore atteint le creux de la vague.

Sur 1 844 valeurs traitées, 818 ont monté, 578 ont baissé et 448 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 22 juin
Alcoa	23 1/4	23 5/8
A.T.T.	50 3/4	50 5/8
Boeing	15 3/4	15 5/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	41 1/4
Du Pont de Nemours	31 3/4	32 1/4
Eastman Kodak	69 1/2	70 1/2
Exxon	27 1/4	27 1/4
Ford	22 3/4	23 1/8
General Electric	60 3/4	62
General Foods	36	36 1/2
General Motors	45 3/4	46 1/2
Goodyear	23 3/4	23 5/8
I.B.M.	58 5/8	59 7/8
I.T.T.	22 1/2	23
Mobil Oil	22 3/8	22 1/8
Pfizer	54 1/8	54 1/2
Schlumberger	38 1/2	39 7/8
Texaco	28 5/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	16 7/8	16 3/4
Union Carbide	41 3/8	42 5/8
U.S. Steel	18 3/4	19
Westinghouse	24 3/4	25 1/4
Xerox Corp.	31 3/4	32

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANEXI/LAURENT PERRIER. – Quatrième producteur de champagne (après Moët-Hennessy, Mumm et Pommery Greno), la société Laurent Perrier vient de porter son capital social de 9,6 à 28,2 millions de francs par incorporation de réserves (attribution gratuite de trois actions pour deux) et émission d'actions nouvelles sans droit de vote, la souscription à l'émission étant réservée à la Banexi. A l'issue de cette opération, la banque d'affaires de la Banque nationale de Paris fera ainsi son entrée dans le capital de la firme champenoise à hauteur de 15 %.

POLIET ET LE BLOCAGE DES PRIX. – M. J.-P. Fontaine, président du groupe, redoute que le blocage des prix, en s'ajoutant à la chute de l'activité, n'annihile les efforts entrepris pour favoriser l'expansion de l'affaire. Sans pronostiquer sur les résultats de l'exercice 1982, il a précisé que le bénéfice de Poliet à fin mai avait déjà diminué par rapport à celui dégagé en 1981 à pareille époque. M. Fontaine reste néanmoins confiant dans les capacités du groupe à surmonter les difficultés inhérentes aux périodes de basse conjoncture.

ESSO S.A.F. – La société a fait état d'un bénéfice net consolidé de 349 millions de francs pour l'exercice 1981 (contre 337 millions l'année précédente). Le bénéfice net d'Esso S.A.F. proprement dit s'élève à 242 millions de francs, soit un montant égal au dividende reçu d'Esso Rep, le dividende net restant fixé à 20 francs net par action (plus 10 francs d'avoir fiscal), inchangé sur 1980.

L'année 1981, a expliqué le président, M. Michel Kopf, a été marquée par une très forte hausse des coûts du brut importé, en raison de la hausse du dollar et du maintien, par les pouvoirs publics, de prix-plafond *« à un niveau insuffisant de façon plus accentuée encore que pendant les années précédentes »*, et, d'autre part, d'une baisse de la demande de produits. En ce qui concerne l'industrie du raffinage, elle a subi des pertes que la société juge *« à un niveau sans précédent »*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	21 juin	22 juin
Valeurs françaises	101,5	
Valeurs étrangères	99,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	100,7	101

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 juin .... 15 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 juin	23 juin
1 dollar (en yens)	256,70	256,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 JUIN

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 898	6 835	6 650	7
Allemagne (100 DM)	277 400	277 500	269	283
Belgique (100 F)	14 493	14 508	12 600	13 700
Pays-Bas (100 fl.)	251 900	252	244	256
Danemark (100 krd)	80 300	80 300	77	83
Norvège (100 k)	109 630	108 990	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 863	11 875	11 450	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 867	9 880	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 933	4 927	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	322 470	325 150	312	330
Suède (100 krs)	112 180	111 800	107	114
Autriche (100 sch)	39 335	39 340	38 300	40
Espagne (100 pes.)	6 143	6 154	6	6 450
Portugal (100 esc.)	8 195	8 185	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 328	5 268	5 200	5 460
Japon (100 yens)	2 669	2 680	2 590	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	65000	66000
Or fin (en lingot)	65250	66200
Pièce française (20 fr)	580	590
Pièce française (10 fr)	470	....
Pièce suisse (20 fr)	510	501
Pièce latine (20 fr)	470	470
Souverain	577	595
Pièce de 20 dollars	2620	2620
Pièce de 10 dollars	1320	1390
Pièce de 5 dollars	751 25	....
Pièce de 50 pesos	2850	2900
Pièce de 10 florins	450	490

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 juin 1982 a été tiré à 515 881 exemplaires.

L'IRAN POURSUIVRA LA GUERRE JUSQU'AU RENVERSEMENT DU RÉGIME IRAKIEN

déclare le chef de l'armée

La guerre contre l'Irak continuera « *jusqu'au renversement de Saddam Hussein* », chef de l'État irakien, a réaffirmé le commandant en chef de l'armée de terre iranienne, le colonel Sayad Chirazi, dans une déclaration publiée, *le mardi* 22 *juin, par le quotidien Keyhan.*

Le colonel Chirazi a précisé : « *Malgré les derniers complots de Saddam, nous continuerons la guerre jusqu'à ce qu'il soit renversé afin de pouvoir aller prier à Karbala et à Jérusalem.* » Karbala, ville sainte des musulmans chiites, se trouve à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad, en Irak. « *Le chemin de Jérusalem*, a déclaré, pour sa part, devant les députés, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, *passe par Karbala, et, pour y arriver, il nous faut d'abord régler le problème du parti baas irakien et éliminer cet obstacle.* » Les éditoriaux de la presse iranienne de mardi ont reflété le même point de vue.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a rendu hommage à la décision de l'Inde de retirer ses troupes d'Iran en déclarant que ce « *geste de bonne volonté va dans le sens d'un règlement du conflit* ». Il a ajouté : « *La France, unie par des liens anciens aux deux parties* (en conflit), *souhaite ardemment la fin de cette guerre.* »

Un coup sévère à la guérilla

Les autorités iraniennes sont parvenues, d'autre part, à porter un coup sévère à la guérilla que menait depuis des mois l'une des tribus les plus importantes du pays, celle des Qachgais, en arrêtant son chef, Khosrow Gachgai et dix autres « *féodaux* »

« *Au cours de l'opération*, a indiqué Radio-Téhéran, *deux cadres hypocrites* (appellation officielle des moudjahidin, *qui servaient d'agents de liaison entre les féodaux, les bandits et leur groupuscule terroriste, ont été tués et un autre arrêté.* »

Des affrontements, à la fin avril dernier, entre des membres de la tribu quachgai et les forces de l'ordre avaient fait, selon un bilan publié à l'époque par les autorités de la province du Fars, une trentaine de tués, dont un dignitaire religieux. Une centaine de Qachgais, selon le même bilan, avaient, alors été arrêtés. — (A.F.P.)

Membres du Front pour la Palestine

DEUX NORVÉGIENS AFFIRMENT AVOIR ÉTÉ TÉMOINS D'« ATROCITÉS » A SAIDA

Oslo (A.P.). — Deux Norvégiens, un médecin et un employé de l'assistance sociale, ont accusé, le mardi 22 juin, l'armée israélienne d'avoir commis des atrocités contre des prisonniers civils au Sud-Liban, et ont déclaré qu'ils avaient vu des soldats israéliens battre à mort des prisonniers.

Le docteur Steinar Berge et M. Oivind Moeller sont revenus M. Oivind Moeller sont revenus *détenus* par les Israéliens pendant une semaine dans le port de Saïda, au Sud-Liban.

Au cours d'une interview télévisée, ils ont affirmé avoir vu dans le préau d'une école, les soldats israéliens battre des prisonniers avec des bâtons cloutés, des fouets ou des cannes en plastique. Ils ont précisé qu'ils avaient été retenus pendant deux jours, avec cinq ou six cents autres prisonniers, les mains liés derrière le dos.

M. Moeller a accusé les Israéliens d'avoir battu à mort un homme d'une soixantaine d'années devant les autres prisonniers, avant de le suspendre par les pieds.

M. Joseph Rom, vice-président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, qui se trouvait en Norvège mardi, a réfuté les accusations de MM. Berge et Moeller au cours de la même émission télévisée. Après avoir accusé ces derniers d'être des partisans de l'O.L.P., il a estimé que leurs affirmations devraient être vérifiées par un groupe impartial.

Les deux Norvégiens ont été arrêtés par l'armée israélienne, à Saïda, le 13 juin. Ils avaient été envoyés dans cette ville par le Front norvégien pour la Palestine ; des journaux israéliens avaient rapporté qu'ils étaient soupçonnés d'avoir aidé des Palestiniens blessés à fuir l'hôpital de Saïda.

A Paris

DIX MILLE MANIFESTANTS RÉCLAMENT LE RETRAIT DES ISRAÉLIENS

Environ dix mille personnes ont manifesté à Paris, mardi 22 juin, à partir de 17 h 30, de la République à la Bastille, en signe de solidarité avec le peuple libanais et les Palestiniens.

Les militants du P.C., du P.S., du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et de l'extrême gauche avaient répondu à l'appel de la C.G.T. de la C.F.D.T. et de la FEN. MM. Edmond Maire et Henri Krasucki marchaient au premier rang des manifestants, *devant une banderole demandant* le « *retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes du Liban* »

De nombreuses associations d'étudiants et de travailleurs arabes et du Maghreb avaient pris place dans le cortège, après les militants communistes et cégétistes, de loin les plus nombreux, qui manifestaient en scandant : « [illegible], assassin, t'as du sang sur les mains ! »

● *Le comité des Égyptiens pour la démocratie* dénonce dans un communiqué publié à Paris, « *le véritable génocide perpétré par l'armée israélienne* » ainsi que « *l'impéritie des régimes arabes, en particulier ceux qui prétendent appartenir au Front de la fermeté* »

● *Le Comité de coordination et d'entraide entre le peuple français et le peuple libanais*, annonce sa création sous le patronage de personnalités de tous « *les horizons politiques, culturels et religieux* ». Son porte-parole est M. Yann Marzin, 90, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 544-00-64.

● *Un important groupe de Français de Syrie* a adressé au président Mitterrand un télégramme réclamant « *toutes mesures, notamment rupture des relations diplomatiques, pour obtenir d'Israël le retrait immédiat, total et inconditionnel du territoire libanais* ».

● *L'Alliance France-Israël*, que préside le général Jean Lecomte, dénonce en revanche « *la nouvelle préparation de l'opinion à la venue d'Arafat en France* » et affirme que la « *collusion de la diplomatie française avec l'O.L.P. est le fait d'une politique suicidaire* ».

● *Le Judaïsme de l'Est*, représenté par ses Consistoires, ses communautés et son rabinat, annonce que réuni à Metz le 20 juin, « *il proclame unanimement sa totale solidarité avec l'État d'Israël dans sa lutte pour sa survie et sa sécurité* ».

LECTURES POUR L'ÉTÉ

« Le Monde » publie, pages 13 à 20, un supplément de huit pages, Lectures pour l'été :

● Des articles sur les voyages, les romans policiers, la science-fiction, les livres de poche.
● Une enquête : ce que les Français ont lu cette année.
● Une sélection.

NOUVEAUX INCIDENTS CHEZ TALBOT

De nouveaux heurts à l'usine Talbot de Poissy ont fait trois blessés légers parmi les ouvriers non grévistes, mardi 22 juin.

C'est au moment de la reprise du travail par l'équipe du soir, à 15 h 30, que trois militants de la C.S.L., distribuant des tracts, ont été pris à parti par des grévistes. L'un des blessés — victime d'un accident cardiaque — a dû être hospitalisé.

Dans un communiqué, la C.S.L. proteste contre « *l'agression scandaleuse qui vient à nouveau de se produire à l'usine Talbot de Poissy* » et dénonce « *le climat de tension et les provocations permanentes orchestrées par la C.G.T. et la C.F.D.T.* ».

Le directeur de l'usine, M. Pequeux, a renouvelé devant le préfet des Yvelines sa demande d'intervention des forces de l'ordre pour permettre la reprise du travail dans l'atelier d'assemblage.

Le mécontentement gagne maintenant les sous-traitants de l'usine Talbot de Poissy qui ont bloqué, mardi 22 juin, pendant trois heures, l'accès à l'usine, après avoir organisé une opération escargot entre Orgeval et Poissy, pour protester contre l'asphixie de Talbot *et réclamer la liberté du travail.*

Deux entreprises des Yvelines, les établissements Leroux à Meulan et Danois à Carrières-sous-Poissy fournissant des enjoliveurs et des pièces chromées, ont mis leur personnel en chômage partiel en réduisant la semaine de travail à 32 heures.

Depuis le début du conflit, la perte de production s'élève selon la direction à vingt et un mille véhicules.

La désignation d'un médiateur étant *toujours envisagée, mercredi*, au ministère du travail. La décision devrait être prise cette semaine.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

P.C. et P.S. décident d'engager au niveau local les négociations pour la constitution de listes communes

Au terme de la cinquième réunion entre les délégations du P.C.F. et du P.S. chargées de préparer les élections municipales, réunion qui s'est tenue mardi 22 juin au siège du P.C.F., le communiqué suivant a été rendu public :

« *Les élections municipales de mars 1983 seront un moment important de la vie démocratique de notre pays. Elles devront permettre de consolider et d'élargir les assises populaires du changement.*

» *Les instances réunies respectivement par les deux partis ont permis de constater un accord sur les dispositions principales de la loi électorale pour les municipales.*

» *Dès maintenant, en vue de cette consultation, il convient que dans toutes les localités, dans tous les départements, soient recherchées les bases d'un large rassemblement des forces populaires sur des listes communes ; les deux formations se rencontreront à nouveau pour en préciser les modalités.* »

Si l'accord sur la réforme du mode de scrutin municipal enregistré à l'occasion de la convention du P.S. des 19 et 20 juin et de la conférence nationale du P.C. du 19 juin a été confirmé, le souhait des communistes de « *reconduire l'union réalisée autour des maires élus en 1977* » se heurte toujours au souci des socialistes de tenir compte des résultats électoraux enregistrés depuis lors. Le P.S. préconise la prise en compte des résultats des scrutins de 1981 (présidentielle et législatives) et de 1982 (cantonales) et le P.C. s'en tient aux accords de 1977, quitte à retenir comme références toutes les élections intervenues depuis lors, notamment les législatives de 1978 et les européennes de 1979.

Du côté socialiste, on enregistre comme positif le fait que ni le communiqué ni les propos de M. Paul Laurent, responsable de la délégation communiste, rapportés par *l'Humanité* du 23 juin, ne fassent mention de la nécessité de liste communes « *dès le premier tour* ».

Les deux partis invitent désormais leurs organisations locales à engager les négociations pour la constitution de listes communes.

M. LE BLÉ MAIRE DE BREST EST MORT

M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest, président de la communauté urbaine de Brest et conseiller général, est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 juin.

[Né le 6 septembre 1929 à Riantec (Morbihan), Francis Le Blé, ouvrier ajusteur, puis chef de travaux à l'arsenal de Brest, avait longtemps milité dans les rangs de la JOC, de la C.F.T.C. (où il était devenu permanent en 1952) puis de la C.F.D.T. dont il avait été le responsable départemental. *Candidat* sans succès aux cantonales de 1967 sous l'étiquette de la F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste), il avait, ensuite, adhéré au parti socialiste et y avait exercé les fonctions de premier secrétaire de la *fédération* départementale.

Conseiller général du canton de Brest-II, *depuis 1973*, *Francis* Le Blé avait conduit avec succès la liste d'union de la gauche aux municipales de mars 1977. Candidat sans succès aux législatives de 1978, il était depuis octobre 1981 président de la communauté urbaine de Brest. *Francis Le Blé*, constatant « *une rupture dans la solidarité de gestion* » s'était démis de ses fonctions de maire, en avril 1980, de manière à constituer un nouveau bureau municipal sans adjoints communistes. Le P.C. avait retrouvé *en mars dernier une partie de ses* responsabilités au sein du conseil *municipal*.]

Le F.M.I. rétablit les crédits pour la Roumanie suspendus en novembre

Washington (A.F.P.). — *Le Fonds* monétaire international (F.M.I.) a rétabli, mardi 22 juin, les crédits au gouvernement roumain, après avoir *approuvé le programme économique* du gouvernement. Ces crédits avaient été suspendus en *novembre* dernier.

L'accord de crédits stand-by sur *trois ans portant sur 1,2 milliard de* dollars (1,1 milliard de D.T.S.) avait été signé en juin 1981. La ligne de crédit *avait* été suspendue en raison *de l'incapacité dans laquelle s'était* trouvé Bucarest de présenter un programme d'assainissement de la situation économique roumaine.

En annonçant la décision du *conseil des gouverneurs du F.M.I.*, le Fonds ne précise pas le montant de crédits ouverts à la Roumanie pour la seconde année du crédit stand-by. *Avant le gel de la ligne de crédits, la Roumanie* avait tiré 152 millions de dollars (140 millions de D.T.S.), précise-t-on au F.M.I.

L'approbation du conseil des gou*verneurs doit être renouvelée* au terme de la seconde année de l'accord pour l'octroi de la troisième tranche annuelle des crédits.

Le rétablissement des crédits « *est destiné à aider le gouvernement roumain à mettre en œuvre son programme de réforme économiques et de stabilisation* », se limite à préciser le communiqué du F.M.I.

Le déblocage du crédit stand by était *lié à la mise en œuvre d'importantes réformes économiques et financières* par le gouvernement roumain, sur lesquelles le F.M.I. n'a pas donné de précision.

La décision du F.M.I. était une condition nécessaire à l'aboutissement des négociations qui se déroulent actuellement entre Bucarest et les gou*vernements occidentaux et* les banques privées au sujet de la dette roumaine. La « caution » du F.M.I. constitue, en effet, une sorte de *garantie pour les créditeurs.*

La roumanie est le second pays de l'Est à ne pas pouvoir honorer une dette extérieure qui s'élève à environ 11 milliards de dollars.

*Début juillet, des négociations doi*vent se tenir à Paris avec les quinze gouvernements occidentaux créditeurs de la Roumanie pour le rééchelonne*ment des échéances dues en 1982.*

Le paiement d'arriérés sur la dette privée pour l'an dernier et des échéances de cette année font égale*ment l'objet de négociations entre* la Roumanie et les banques commerciales.

LE QUAI D'ORSAY ANNONCE LA LIBÉRATION DE L'ESPION EST-ALLEMAND HEINZ BERNHARD ZORN.

Le général Heinz Bernhard Zorn, *soixante-dix ans*, ancien chéef d'état-major de l'armée de l'air de la R.D.A., arrêté le 19 *août* 1980, à *Lille*, inculpé d'espionnage et d'intelligence avec des agents depuissances étrangères, *vient d'être remis en liberté*, annonce, à Paris, le Quai d'Orsay. On se refuse pour l'instant, au ministère des *relations extérieures*, à indiquer contre qui cet espion est-allemand — qui n'avait pas encore été *jugé* — a été échangé. Des tractations étaient en cours depuis très longtemps avec les autorités de la R.D.A et la France aurait manifesté l'intention de « monayer » le général Zorn contre des dissidents soviétiques. Il semble, toutefois, qu'un ressortissant ouest-allemand fasse partie de l'échange dont on ne connait pas encore l'*importance*.

Le général Zorn avait été arrêté par des policiers de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) alors qu'il était porteur de renseignements militaires concernant les chars et les armes antichars. Il était arrivé en France deux semaines plus tôt avec un visa de simple touriste.

Au Musée de l'homme BISON VOLÉ

Le Musée de l'homme, à Paris, a été dépossédé, dans la soirée du lundi 17 mai, d'une de ses plus belles pièces : une peau de bison peinte par des Indiens *d'Amérique, vraisemblablement* au dix-huitième siècle, et qui faisait partie de la collection royale dite du Dauphin. *Depuis* plus d'un mois, la direction du Musée de l'homme, et notamment *le directeur du* laboratoire d'ethnologie, M. Jean Guiart, en liaison avec Interpol, avait alerté les *spécialistes du* monde entier. La pièce volée a une valeur inestimable et, *selon M. Guiart, elle n'est pas* négociable. Le vol, pense-t-il, n'a pu être organisé que par un *collectionneur fanatique* désireux de posséder cette peau de bison et non pour en tirer profit.

Aucun témoin n'a assisté au vol. La salle dans laquelle se trouvait la peau de bison dispose d'un système de fermetures renforcées mais pas de protection électronique, les moyens du Musée de l'homme, *selon* ses responsables, ne lui permettant pas de s'équiper efficace*ment. Il est possible que le vol* ait eu lieu *entre* le moment où le Musée est fermé au public et celui, plus tardif, où commencent les rondes des gardiens de nuit.

A B C D E F G

